RAPPORT GENERAL

DU

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE

FT DES

TRAVAUX PUBLICS

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE EXPIRÉE LE 30 JUIN

1883

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.



QUÉBEC:

IMPRIMÉ PAR CEARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

À SON HONNEUR

L'HONORABLE L. T. ROBITAILLE

MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

Qu'il plaise à Votre Honneur:

Le soussigné a l'honneur de vous présenter, ci-joint, le rapport gènéral du département de l'Agriculture et des Travaux Publics pour l'année 1883. Votre Honneur trouvera, dans ce rapport, des renseignements détaillés sur les opérations de ce département relativement à l'agriculture, à l'industrie laitière, aux arts et manufactures, aux expositions provinciales, à l'immigration, aux travaux publics, à la colonisation et à la tentative d'établissement d'une ferme modèle provinciale à Rougemont.

Respectueusement soumis,

(Signé)

JOHN J. ROSS,

Commissaire.

Dépt. de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 24 mars 1884.

TABLE DES MATIERES.

	P.	GES
I.	AGRICULTURE	2
11	Industrie Laitière	58
111.	Auts et Manufactures	78
ľV,	Expositions Provinciales	115
V.	IMMIGRATION	129
VI.	Colonisation	145
VII	Travaux Publics	221
/111	FERNE MODÈLE DE ROUGEMONT	231

ľ.

AGRICULTURE.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

Le commissaire de l'agriculture et des travaux	
publics (ex officio.)	Québec.
Le surintendant de l'instruction publique (ex	
officio)	**
L. H. Massue, M. P., président	Varennes.
L'abbé F. Pilote	St. Augustin.
L'honorable J. J. Ross	Ste. Anne de la Pérade.
" Louis Beaubien	Montréal.
" L. Archambault	L'Assomption.
J. M. Browning	Longueuil.
E. J. DE BLOIS	Québec.
A. SOMERVILLE	Lower Lachine.
P. B. Benoit, M. P	St. Hubert.
S. N. Blackwood	Shefford-Ouest.
J. J. A. Marsan	L'Assomption.
Aug. Guilbault	Ste. Elizabeth.
A. Casavant	St. Dominique.
Aug. Casgrain	Rivière Ouelle.
L. J. Lemire	Baie-du-Febvre.
O. GAUTHIER	St. Urbain.
EUGÈNE CASGRAIN	L'Islet.
JAMES COCHRANE	Compton.
Dr. H. J. Martin, M. P. P	Carleton.
HECTOR LUSSIER	St. Vincent de Paul.
CHARLES GIBB	St. Paul d'Abbotsford.

Dr. George Leclère, secrétaire.

Bureau, No. 76, rue St. Gabriel,

Montréal.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGRICULTURE

Approuvées par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, conformément à la section 39 de l'acte 32 Vict., ch. 15, à l'exception de la dernière résolution adoptée le 31 janvier 1883, laquelle se lit comme suit : "Qu'il ne soit permis à acune société d'agriculture d'offrir des prix que pour des animaux de race pure, ayant un pedigree indiscutable constatant la pureté de ces animaux."

Québec, 31 janvier 1883.

Présents:

Messieurs Massue, l'hon. G. Ouimet, Browning, Benoit, Gauthier, Guilbault, E. Casgrain, Blackwood, Lemyre, Marsan, A. Casgrain, Casavant, DeBlois, Pilote, l'hon. Louis Beaubien, l'hon. J. J. Ross et l'Assistant-Commissaire de l'Agriculture.

Lecture du procès-verbal est faite de la dernière assemblée, lequel est approuvé.

Lecture du rapport annuel du président du Conseil d'Agriculture pour l'année 1882.

Lecture d'une lettre de M. L. N. Gauvreau expliquant les raisons qui le privent d'assister à la présente assemblée.

M. Benoit secondé par M. Browning fait motion:

Que le rapport de M. le président soit reçu et que sa considération soit remise à plus tard. (Adopté.)

Résolu que M. L. H. Massue soit réélu président de ce conseil et J. M. Browning, vice-président, pour l'année courante.

Résolu que le comité exécutif soit composé des messieurs suivants : MM. A. Casgrain, L. Beaubien, Massue, Marsan, Browning et Benoit, M. Louis Beaubien devant en être le président. Résolu que le comité des sociétés d'horticulture soit composé comme suit : MM. Browning, président, Lemyre, A. Cagrain et L. Beaubien.

Résolu que le comité pour la refonte de l'acte d'agriculture soit composé comme suit : l'hon. G. Ouimet président, MM. Browning, L. H. Massue, rév. S. Tassé et ceux des membres de ce conseil qui font partie de la légis-lature de cette province.

Résolu que le comité des écoles soit composé comme suit : rév. F. Pilote, président, MM. Blackwook, Ouimet, E. Casgrain et Benoit.

Le secrétaire fait la lecture des rapports des différentes écoles d'agriculture pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Résolu que le secrétaire reçoive instruction d'écrire aux directeurs des différentes écoles d'agriculture pour leur demander un état détaillé indiquant les dépenses nécessitées par l'exploitation de la ferme de chaque école et les recettes provenant de cette exploitation pendant l'année écoulée (30 juin 1882).

Le secrétaire reçoit aussi instruction d'écrire à M. le principal de l'école d'agriculture de St. François pour obtenir de lui plus d'informations sur certaines parties de son rapport.

SÉANCE DE DEUX HEURES P. M.

Présents: Messieurs Massue, Ouimet, Browning, Benoit, Gauthier, Guilbault, E. Casgrain, Blackwood, Lemyre, DeBlois, Marsan, Pilote et A. Casgrain et l'assistant-commissaire de l'agriculture.

Lecture d'une pétition de certains cultivateurs du comté de l'Islet demandant la permission de former une seconde société d'agriculture dans ce comté.

Résolu que le comté de l'Islet ne se trouvant pas dans les conditions exigées par ce conseil eu égard à son étendue, le conseil ne peut accorder la permission demandée.

Lecture d'une pétition de la société du comté de Chambly, demandant l'exemption de tout concours cette année pour permettre à cette société d'employer la totalité de ses fonds à l'achat d'un étalon de race pure pour l'usage de ce comté.

Cette permission est accordée à la condition expresse que cette société donne au conscil la preuve de la pureté de la race du cheval qu'elle se propose d'acheter, par la production d'un *pedigree* dûment certifié par l'éleveur, et que l'octroi ne soit payé qu'après que ce conseil aura été pleinement satisfait.

Lecture d'une pétition de la société du comté de Châteauguay demandant à être exemptée cette année des concours des terres les mieux cultivées pour permettre à cette société d'éteindre une dette de \$600.00 contractée par elle pour l'érection de bâtiments pour les expositions de ce comté.

Résolu: Le conseil n'ayant droit d'accorder l'exemption des concours de terres les mieux cultivées que sous des circonstances très exceptionnelles; refuse d'accorder l'exemption demandée par la société d'agriculture du comté de Châteauguay, les raisons alléguées dans cette pétition n'étant pas suffisantes.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture du comté de l'Assomption, exposant que le concours des fermes les mieux tenues n'étant d'aucune efficacité dans ce comté, permission lui soit accordée d'avoir un concours d'animaux et de produits de manufactures domestiques au lieu et place d'un concours des fermes les mieux tenues.

Résolu: Que ce conseil insiste sur la nécessité d'avoir un concours des fermes les mieux tenues, et que, s'il reste des fonds disponibles suffisants, cette société pourra avoir une exposition d'animaux et de produits de manufactures domestiques.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture du comté de Shefford demandant la permission d'exiger un prix d'admission aux expositions de ce comté, aux conditions suivantes :

"Les membres de la société et leurs femmes, gratis ; les étrangers hommes, une somme n'excédant pas 25c., et les femmes pas plus de 15 centins."

Cette demande est accordée.

Lecture d'une pétition des sociétés d'agriculture des comtés unis de Joliette, Berthier et Montcalm, demandant au conseil la permission d'avoir un concours régional cette année des trois comtés, et demandant en même temps un octroi supplémentaire de \$600.00 pour aider à l'organisation de ce concours.

Résolu: Que tout en admettant l'importance de ces concours régionaux, comme un moyen bien propre à avancer l'agriculture en cette province, le conseil regrette de ne pas avoir de fonds à sa disposition pour l'encouragement de ces concours, dont il admet en même temps la nécessité.

Lecture du programme d'opérations de la société d'agriculture du comté de Dorchester, lequel est approuvé par le conseil.

Lecture du programme des opérations de la société d'agriculture du comté de Champlain, lequel ne peut être approuvé par le conseil qu'à la condition spéciale que cette société se conformera aux exigences de ce conseil en ayant un concours de fermes les mieux cultivées avant d'avoir tout autre concours.

Lecture du programme des opérations de la société d'agriculture du comté de Nicolet pour la présente année.

Le conseil d'agriculture approuve ce programme, à l'exception de cette partie qui a rapport à l'achat d'animaux, le conseil exigeant la production de preuves suffisantes de la pureté de race de ces animaux et l'octroi ne devant être payé à cotte société qu'après avoir acquis la certitude de la pureté des animaux ainsi achetés par cette société.

Lecture du programme des opérations de la société d'agriculture du comté d'Yamaska pour la présente année.

Le conseil d'agriculture tout en approuvant le programme de cette société exige que l'argent soit dépensé pour l'achat d'animaux reproducteurs et que cette société produise à ce conseil la preuve de la pureté de la race des animaux ainsi achetés.

Lecture de lettres de M. James Barr et de M. A. Casavant offrant de mettre leurs terres, leurs animaux et leurs bâtisses à la dispositions du conseil pour l'établissement de fermes écoles.

M. Benoît secondé par M. Lemyre fait motion: Que ce conseil, tout en se félicitant de voir plusieurs offres de création d'écoles d'agriculture et de fermes expérimentales en outre de celles qui sont déjà subventionnées par le gouvernement (et s'il est bien informé des demandes nouvelles vont être formulées sous peu), ne croit pas devoir, dans le moment, exprimer une opinion au sujet des offres présentes et croit devoir remettre son jugement dans cette matière quand toutes les demandes se rattachant à ce sujet auront été soumises à ce conseil, qui, alors, se trouvera en position d'aviser le gouvernement en toute connaissance de cause. (Adopté.)

Résolu: Que le secrétaire reçoive instruction de préparer une liste indiquant le nom des élèves qui ont fréquenté les différentes écoles d'agriculture de cette province et le temps qu'ils ont séjourné dans ces écoles, pendant les deux dernières années écoulées.

Résolu: Que le comité de la visite des écoles soit prié d'étudier la question de savoir si, avant d'accorder des certificats aux élèves qui terminent leurs cours à ces écoles, ces élèves ne devraient pas être examinés par le comité des écoles lui-même.

Résolu: Que le secrétaire reçoive instruction d'envoyer aux différentes écoles d'agriculture un extrait du rapport du comité des écoles, indiquant les améliorations ou les changements considérés comme étant les plus favorables à l'enseignement donné dans ces diverses écoles, tel que suggéré par le dit comité.

Lecture du rapport du comité chargé de la visite des écoles d'agriculture de la province de Québec. Résolu: Que le rapport du comité de la visite des écoles soit reçu et adopté et que les remerciments de ce conseil soient offerts à ce comité pour l'excellent rapport qu'il a soumis et les bonnes suggestions qu'il contient.

Et le conseil s'ajourne à 8 heures p. m.

SÉANCE DE HUIT HEURES P. M.

Présents: Messieurs Massue, Blackwood, Marsan, Browning, E. Casgrain, Lemyre, Casavant, Guilbault, DeBlois, Benoit et l'assistant-commissaire de l'agriculture.

Après discussion de l'adresse annuelle de M. le Président du conseil, il est

Résolu: Que l'adresse de M. le président soit reçue et que les remercîments de ce conseil soient votés à M. le président pour les remarques pleines de sagesse contenues dans cette adresse.

Agissant sur la recommandation faite par M. le président, dans son adresse, M. Blackwood secondé par M. DeBlois fait motion :

Que M. le président, M. le vice-président et M. le secrétaire forment un comité spécialement chargé de visiter les écoles d'agriculture de Lansing et de Guelph, d'y étudier le mode d'éducation et de faire rapport à ce conseil. (Adopté.)

M. Browning secondé par M. Benoit fait motion: Que les prix en argent offerts par les sociétés d'agriculture pour les concours de fermes les mieux cultivées ne pourront être accordés qu'à des cultivateurs pratiques, c'est-àdire à ceux reconnus comme exploitant eux-mêmes leurs terres, qui n'ont pas d'autres occupations et qui vivent du produit de la vente de la production de leurs terres.

Les cultivateurs, exclus par ce règlement, au lieu de prix en argent, recevront du conseil d'agriculture, un diplôme ou autre récompense, lorsque, dans l'appréciation des juges, ils en auront été trouvés dignes. (Adopté.)

M. Browning, secondé par le rév. M. Pilote, fait motion :

Que toutes les sociétés d'agriculture soient priées de donner au conseil d'agriculture, le ou avant le 1cr avril prochain, un état indiquant les informations les plus complètes sur les animaux reproducteurs achetées par elles, la description et l'âge de chaque animal, le prix payé pour chacun d'eux, le nom et l'adresse du vendeur, et si tel animal, ainsi acheté, appartient encore à telle société; et dans le cas où aucun de ces animaux aurait été vendu, indiquer le nom de l'acquéreur, la date de cette vente et le prix de vente. Et dans tous les cas où ces animaux seront soit chevaux ou bêtes à cornes, donner un pedigree régulier de ces animaux. (Adopté.)

M. Browning, secondé par l'hon. G. Ouimet, fait motion :

Que toutes les sociétés d'agriculture qui n'ont pas été exemptées, par le conseil d'agriculture, du concours des fermes les mieux cultivées, soient informées que dans le cas où elles ne se conformeraient pas aux exigences de ce conseil, relativement à ces concours, le montant qu'elles sont obligées de donner en prix pour ces concours sera déduit de l'octroi du gouvernement auquel elles auront droit. (Adopté.)

M. Browning, secondé par M. Benoit, fait motion :

Qu'il ne soit permis à aucune société d'agriculture d'offrir des prix que pour des taureaux de race pure, ayant un *pedigree* indiscutable constant la pureté de ces animaux. (Adopté)

La séance du soir se termine par une longue et intéressante discussion sur les beurreries et les fromageries. Et le conseil s'ajourne à demain à dix heures a. m.

JEUDI, 1ER FÉVRIER, SÉANCE DE DIX HEURES A. M.

Présents: Messieurs Massue, Blackwood, Browning, E. Casgrain, Marsan, Gauthier, A. Casgrain, Lemyre, Casavant, Benoit, DeBlois, rév. Pilote, Guimet, et l'assistant-commissaire de l'agriculture et des travaux publics.

M. Gauthier, considérant l'importance des différents rapports soumis à cette assemblée du conseil d'agriculture et des résolutions qui y ont été adoptées, croit qu'il serait avantageux et demande l'autorisation de prier la chambre d'assemblée de vouloir bien en ordonner l'impression immédiate pour en distribuer des copies aux membres de l'assemblée législative (Adopté.)

M. Browning, secondé par M. Benoit, fait motion :

Qu'un parti de labour ait lieu cet automne dans chacun des districts de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, et qu'un comité composé de messieurs A. Casgrain, A. Benoit et du moteur soit nommé, avec pouvoir de fixer le temps et le lieu où ces concours devront être faits, le montant des prix offerts, et préparer les règles et règlements qui devront régir ces sortes de concours. Le montant de l'argent à être dépensé pour ces concours ue devant pas excéder la somme de \$2,000.00. (Adopté.)

M. Browning, secondé par M. Blackwood, fait motion:

Que la date de la convocation des assemblées annuelles des sociétés d'horticulture soit fixée aux mois de septembre ou d'octobre de chaque année au lieu du mois de janvier tel qu'ordonné par l'article VI du règlement, et que les rapports et états financiers de ces associations soient transmis au conseil d'agriculture le ou avant le 1er novembre chaque année au lieu du mois de février tel que prescrit par l'article XV des règlements pour la gouverne des associations d'horticulture. (Adopté.)

Le rév. M. Pilote, secondé par M. Benoit, fait motion :

Que le gouvernement soit prié de prendre en considération l'opportunité d'organiser un concours général des fermes les mieux tenues dans chaque district et de pourvoir aux voies et moyens de mettre ce projet à exécution. (Adopté.)

M. Casavant donne avis qu'à la prochaine réunion du conseil il fera motion, secondé par M. Lemyre:

"Que les taureaux canadiens sojent admis à concourir, comme races "pures dans les concours de comté ou autres, toutes les fois qu'il sera " prouvé, à la satisfaction du jury, que ces races sont le produit de cinq " générations, sans aucun mélange de sang étranger."

Après quelques observations sur ce sujet important par plusieurs membres du conseil, et dans le but de jeter un peu de lumière sur cette question toute brûlante d'actualité, l'hon. M. Ouimet, secondé par M. Casavant, fait motion:

Que messieurs Gauthier et A. Casgrain soient chargés de s'assurer si la race des taureaux que l'on dit appartenir à la race canadienne existe réellement à l'Isle-aux-Coudres ou dans les environs, selon que le conseil en a été informé, et de faire rapport à la prochaine séance. (Adopté.)

La société d'agriculture du comté de l'Islet, par l'entremise de M. E. Casgrain, demande d'être exemptée du concours des fermes les mieux cultivées, pour acheter ou louer un terrain pour y tenir ses expositions annuelles.

Résolu: Le conseil ayant décidé de n'accorder cette exemption que sous des circonstances d'une nature tout exceptionnelles refuse cette permission, les raisons apportées à l'appui n'étant pas suffisantes.

Résolu: Que, conformément à la décision antérieure de ce conseil, aucune société d'agriculture n'aura le droit d'exiger plus de \$2.00 comme prix d'entrée au concours des fermes les mieux cultivées, en sus de la souscription ordinaire requise pour devenir membre d'une société d'agriculture, et que copie de la présente décision soit transmise aux secrétaires des sociétés avec prière de s'y conformer.

Et le conseil s'ajourne

GEORGE LECLÈRE,

Secrétaire, Conseil d'Agriculture, P. Q.

DELIBERATIONS

DI

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Approuvées par ordre en conseil du 15 novembre 1883.

Montréal, 20 juin 1883.

Présents: MM. Massue, Browning, Blackwood, A. Casgrain, E. Casgrain, DeBlois, Gauthier, Guilbault, Lemyre, Martin, Marsan, Pilote et Somerville.

Présidence de M. L. H. MASSUE.

Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé.

Lecture du rapport de MM. Gauthier et Casgrain, informant le Conseil qu'il existe des taureaux et des vaches, dans les localités qu'ils ont visitées, qui ont toutes les apparences nécessaires pour les justifier de croire que la race canadienne existe encore, toutefois en tenant compte du rapport des habitants des lieux qui n'y reconnaissent aucun mélange.

Ce rapport est reçu et approuvé.

Le Comité nommé à la dernière séance pour organiser un grand concours de labour provincial, fait rapport : Que, en conséquence de l'information qu'il a reçue qu'il n'y avait pas de fonds disponibles pour cet objet, il se trouve dans la stricte obligation de renoncer à l'organisation de ce concours.

Lecture du rapport du Comité qui a fait la visite de l'Ecole Vétérinaire de Montréal.

Résolu: Que le rapport du Comité qui a fait la visite de l'Ecole Vétérinaire soit reçu et approuvé et que les remercîments de ce conseil soient offerts à M. le président de ce comité pour cet excellent rapport.

Lecture du rapport de M. le président du comité de l'association des cultivateurs de fruits sur une intéressante publication de M. Chs. Gibb sur les arbres fruitiers de la Russie, et sur la possibilité d'en introduire, en Canada, la culture de plusieurs espèces.

Résolu: Que ce rapport soit accepté et approuvé, avec les remerciments de ce Conseil à M. le président.

M. Browning, secondé par M. A. Casgrain, fait motion: Que le Conseil d'Agriculture, pénétré d'admiration pour le dévouement patriotique de M. Chs. Gibb, qui, à ses propres frais, a bien voulu entreprendre un voyage en Russie, dans l'unique but de s'assurer, par une étude sur les lieux, de la possibilité d'introduire en ce pays la culture des arbres fruitiers de la Russie, saisit l'occasion de cette première réunion du Conseil d'agriculture depuis le retour de M. Gibb en Canada, pour exprimer publiquement à ce Monsieur ses plus sincères remerciments pour l'éminent service qu'il a rendu à son pays par les savantes études publiées dans son excellent "Rapport sur les arbres fruitiers de la Russie," et qu'il a eu la gracieuse obligeance d'adresser à chacun des membres de cè Conseil; Que le secrétaire reçoive instruction de transmettre copie de la présente résolution à M. Chs. Gibb (adopté).

Lecture d'une lettre du Département de l'Agriculture et des Travaux Publics informant ce Conseil qu'à l'avenir, le Journal d'agriculture ne serait plus distribué gratuitement aux souscripteurs des sociétés d'agriculture, mais seulement à ceux qui s'abonneraient à raison de trente centins parannée.

Lecture d'une lettre de M. S. LeSage, Assistant-Commissaire de l'Agriculture, transmettant à ce Conseil copie d'un rapport présenté par le "Comité d'Agriculture, d'Immigration et de Colonisation," à l'Assemblée Législative, à sa séance du 29 mars 1883. Ce rapport recommande que les mesures nécessaires soient prises par le Conseil d'Agriculture pour obliger chaque société d'agriculture de faire l'acquisition d'au moins un des appareils de M. Lynch pour la fabrication du beurre, et d'en faire un essai suffisant pour pouvoir juger de son mérite.

M. W. H. Lynch, porteur de cette lettre, demande la permission de paraître devant le Conseil pour expliquer lui-même le mérite et le fonctionnement des appareils pour la fabrication du beurre dont il est l'inventeur.

Le Conseil décide que les explications de M. Lynch seront entendues à la séance de l'après-midi, et le Conseil s'ajourne à deux heures, P.M.

SÉANCE DE DEUX HEURES P.M.

Présents: Messieurs Beaubien, Blackwood, Browning, A. Casgrain, E. Casgrain, Cochrane, DeBlois, Gauthier, Guilbault, Lemyre Martin, Marsan, Massue, Ouimet. Pilote et Somerville.

M. Beaubien fait rapport qu'il s'est engagé, au nom du Conseil d'Agriculture, à verser la somme de cent piastres pour la plantation d'arbres forestiers sur le terrain de l'exposition, au Mile-End.

M. Blackwood, secondé par l'honorable M. Ouimet, fait mention: Que ce Conseil ratifie la promesse faite par M. L. Beaubien, un de ses membres, de donner la somme de cent piastres (\$100.00) au comité de l'exposition, pour la plantation d'un certain nombre d'arbres forestiers sur le terrain de l'exposition, le jour de la fête des arbres de cette ville. (Adopté.)

M. W. H. Lynch est introduit et donne des explication détaillées sur ses appareils et leurs avantages dans la fabrication du beurre d'une qualité supérieure.

M. Marsan, secondé par M. le Dr Martin, fait motion: Que ce Conseil ayant pris connaissance du Rapport du Comité d'Agriculture de l'Assemblée Législative, est obligé de déclarer qu'il ne peut pas forcer les sociétés d'agriculture à acheter la machine à beurre de M. Lynch, ou toute autre; mais il autorise les dites sociétés d'agriculture à approprier un montant n'excédant pas cinquante piastres (\$50.00) pour l'achat de machines à beurre, ou faire usage des meilleures machines améliorées, pour cet objet. (Adopté).

Lecture d'une lettre de M. Adolphe Lomer, adressée au président du Conseil, et l'informant qu'il avait l'intention de travailler de nouveau à

l'établissement d'une manufacture de superphosphate de chaux en cette province, et qu'il pourra vendre cet engrais à \$20 la tonne. La lettre de M. Lomer conclut en demandant quel encouragement le Conseil pourra donner à cette nouvelle manufacture.

Résolu: Que le Conseil d'Agriculture, tout en reconnaissant l'importance d'une manufacture de superphosphate de chaux en cette Province, je regrette de ne pouvoir donner aucun encouragement direct à M. Lomer; mais que ce Conseil adressera volontiers une requête au gouvernement fédéral, et au gouvernement local, recommandant de donner tout l'encouragement possible à une fabrique de ce genre qui s'établirait dans ce pays. (Adopté).

M. Browning, secondé par M. Gauthier, fait motion: Q'une somme de cent piastres (\$100.00) soit votée à M. Chs. Gibb, par ce Conseil, à titre de reconnaissance pour les services qu'il a rendus au pays, et aussi comme faible indemnité des frais qu'il a encourus pour la publication de son rapport sur les arbres fruitiers et les arbustes de la Russie. (Adopté).

M. Browning, secondé par M. Gauthier, fait motion: Que le Conseil d'Agriculture, croyant dans l'utilité publique du rapport de M. Gibb, recommande que ce rapport soit traduit en langue française, et, par ce Conseil, distribué aux diverses sociétés d'agriculture. Qu'une somme de cent piastres (\$100.00) soit employée à payer l'impression de deux milles exemplaires du rapport de M. Gibb, dont mille sur les arbres fruitiers et mille sur les arbustes de la Russie. (Adopté).

Séance tenante, M. Beaubien convoque une assemblée du Comité des Cultivateurs de fruits, et soumet une lettre de M. le Président de la Société d'Horticulture de l'Islet, demandant que l'octroi annuel de cette société soit de cent piastres (\$100.00) au lieu de cinquante (\$50.00), cette dernière somme étant considérée insuffisante dans les circonstances actuelles.

Résolu: Que ce comité est d'opinion que la Société d'Horticulture du comté de l'Islet et celle d'Abbotsford reçoivent chacune une somme de \$100 par année.

Et le comité s'ajourne.

Ce rapport étant soumis au Conseil d'Agriculture, est accepté et approuvé.

M. Marsan, secondé par M. E. Casgrain, fait motion :

Que la Société d'Horticulture du comté de l'Islet et celle d'Abbotsford reçõivent, à l'avenir, comme octroi annuel, une somme de cent piastres chacune. (Adopté).

Lecture d'une pétition des habitants d'une certaine partie du comté de Berthier demandant la permission de former une seconde société d'agriculture dans ce comté.

L'honorable M. Ouimet, secondé par M. Guilbault, fait motion :

Que la pétition des habitants d'une certaine partie du comté de Berthier, demandant la formation d'une seconde société d'agriculture dans ce comté, ne soit pas accordé. (Adopté).

Et le Conseil s'ajourne.

(Signé) GEORGE LECLÈRE,

Secrétaire.

CONSEIL D'AGRICULTURE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

Séance du 20 juin 1883.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CULTIVATEURS DE FRUITS.

Montréal, 20 juin 1883.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil d'Agriculture.

C'est avec le sentiment de la plus vive satisfaction que les membres de ce Comité désirent attirer l'attention des membres de ce Conseil sur un excellent rapport sur les fruits de la Russie, publié tout dernièrement par M. Chs. Gibb, un des membres les plus actifs de la Société d'Horticulture de Montréal, et dont copie a dû être transmise à tous les membres de ce Conseil.

La Société d'Horticulture de Montréal, dont l'existence date de 1847, a formé partie des sociétés placées sous le contrôle de ce Conseil jusqu'en 1878, époque à laquelle elle est devenue Société d'Horticulture indépendante, avec un octroi annuel de \$1,000.00. Tous ceux qui ont suivi pas à pas les progrès de cette société admettront, avec nous, qu'elle a fait un bien incalculable en répandant dans ce pays le goût de la culture des arbres fruitiers. Ses expositions annuelles ont toujours été visitées avec le plus vif intérêt, et le public intelligent a pu y observer que, sous le rapport de la qualité et de la variété de ses excellents fruits, la province de Québec laissait peu à désirer. Son climat, la nature du sol, et une culture raisonnée ont démontré à l'évidence que, malgré nos courts étés et nos longs et froids hivers, nous produisons.

des fruits, qui, pour l'excellence, peuvent rivaliser avec ceux des pays mieux favorisés que nous.

Vous n'avez pas oublié, messieurs, qu'à plusieurs reprises, la Société d'Horticulture de Montréal s'est présentée devant vous pour obtenir l'influence du Conseil auprès du gouvernement pour demander un aide pécuniaire pour la traduction et la publication de ses rapports intéressants et pleins d'actualités, rédigés par des spécialistes distingués, au nombre desquels figurait avec honneur le nom, avantageusement connu, de M. Chs. Gibb. Votre Comité a constaté, avec plaisir, que vous n'avez jamais été sourds à ces appels à votre générosité, et que le gouvernement s'est toujours fait un devoir de seconder vos louables efforts en accordant la juste demande d'une société qui travaillait avec tant d'ardeur à promouvoir les intérêts de cette province.

A sa séance du 1er mars 1882, ce Conseil recevait de nouveau une députation de la Société d'Horticulture de Montréal, laquelle présentait un excellent mémoire sur les avantages de faire l'importation d'arbres fruitiers des régions froides de la Russie, pour les introduire en cette province, les acclimater et les répandre ensuite avec profusion dans toutes nos campagnes. Ce mémoire concluait en demandant la cession par le gouvernement d'une certaine étendue de terre, et un octroi spécial et suffisant pour établir une ferme expérimentale, une espèce de pépinière, chargée de l'importation, de la propagation et de la distribution d'arbres fruitiers de la Russie.

Malgré la recommandation de ce Conseil et la transmission de ce document au gouvernement, et probablement en raison du manque de fonds, le gouvernement ne prit aucune initiative dans cette entreprise. Dans ces circonstances, M. Chs. Gibb, croyant que le temps de l'action était arrivé et que le pays se trouvait dans des circonstances favorables pour tenter l'expérience d'importer des arbres fruitiers de la Russie, se décida à faire, à ses propres frais, ce voyage en Russie, où il reçut partout l'accueil le plus sympathique. Etant sur les lieux, M. Gibb put se livrer à l'étude de ces arbres fruitiers dans leur propre climat et sur leur propre sol, et par là se convaincre de la possibilité d'en introduire la culture au Canada avec succès.

C'est cette étude consciencieuse qui fait le sujet du "Report on Russian

Fruits" par M. Gibb. Avec autant d'érudition que de science, dans ce rapport M. Gibb rend compte de ses observations et de ses études pomologiques des fruits de la Russie; et, avec une lucidité qui ne peut être que le résultat d'études sérieuses, M. Gibb donne l'historique des pommes, des poires et des prunes de ce pays, en indiquant spécialement les espèces qu'il croit convenir au Canada. Ce travail de M. Gibb est nécessairement intéressant sous le double rapport de la science et de l'intérêt spécial qu'il a pour ce pays.

Votre Comité a été informé que déjà quelques horticulteurs entreprenants, sur la simple recommandation de M. Gibb, ont fait de fortes commandes d'arbres fruitiers de la Russie, et nul doute que, d'ici à quelques années, nous aurons l'inestimable satisfaction de voir ces fruits se vendre avec avantage sur nos marchés, et peut-être exportés en Europe, après avoir été considérablement améliorés par leur culture au Canada.

Les homme de cœur, de dévouement et tout à fait désintéressés sont généralement assez rares dans tous les pays; voilà pourquoi nous devons particulièrement admirer la conduite de M. Gibb en cette circonstance, conduite qui a pour principe la philanthropie la plus pure et pour but la prospérité de son pays.

Dans ces circonstances, votre Comité croit qu'il est de son devoir de prier ce Conseil de vouloir bien, à titre de reconnaissance, passer une résolution exprimant, par vos remercîments, combien vous savez apprécier le noble dévouement d'hommes comme M. Chs. Gibb, qui ne calculent jamais le montant des sacrifices personnels qu'ils s'imposent quand l'intérêt et la prospérité de leur pays sont en jeu. Votre Comité espère que ce Conseil voudra bien, en même temps, supplier humblement le gouvernement de faire traduire, en langue française, le précieux rapport de M. Gibb pour être ensuite distribué à toutes nos sociétés d'agriculture. Votre Comité aurait bien voulu accompagner cette résolution par des marques plus tangibles de son appréciation des immenses services rendus par M. Gibb, mais il sait que l'état de nos finances ne saurait nous le permettre.

Cependant votre Comité ne voudrait pas clore ces quelques remarques

sans faire une suggestion qu'il soumet à Votre bienveillante considédération.

Vous avez sans doute appris, par la voix des journaux publics, que le gouvernement avait établi une ferme école à Rougemont, sur la propriété de M. Geo. Whitfield, avec une subvention annuelle de \$6,000. Sans vouloir nous immiscer dans la direction de cette nouvelle école, qui, d'ailleurs, est parfaitement indépendante de ce Conseil, votre Comité est d'avis que le gouvernement accepterait, avec plaisir, la suggestion de ce Conseil de mettre une partie suffisante de la Ferme Whitfield à la disposition de la Société d'Horticulture de Montréal pour la culture, l'acclimatation, la propagation des arbres fruitiers de la Russie et autres pays, pour être ensuite distribués dans toutes les parties de la Puissance.

Déjà nous avons cinq sociétés d'horticulture de conté dont l'existence et les succès sont dus, en grande partie, aux excellentes suggestions pratiques de M. Gibb. Ces sociétés travaillent avec ardeur à répandre le goût de cette culture au Canada, et toutes, elles ont obtenu des résultats qui ont dépassé leurs plus légitimes espérances. Ces diverses sociétés seraient les premières à bénéficier plus directement des heureux résultats ainsi obtenus, et, avant longtemps, notre pays aurait l'immense avantage d'ajouter à sa liste, déjà longue d'excellents fruits, une grande variété d'espèces nouvelles dont l'écoulement rapide ne ferait qu'augmenter notre prospérité nationale.

Votre Comité a l'honneur de vous soumettre ces quelques reflexions qui sont dictées par son admiration du dévouement désintéressé de M. Gibb, et par la conviction qu'il a que ce Conseil doit, dans la mesure de ses forces, soconder les efforts généreux d'un citoyen bien méritant de sa patrie.

Le tout humblement soumis,

(Signé)

J. M. BROWNING,

Président.

RAPPORT

ภบ

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTRÉAL.

Montréal, 20 juin 1883.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil d'Agriculture,

Conformément au désir du Conseil d'Agriculture, votre Comité a visité l'Ecole Vétérinaire de Montréal, et il a cru devoir choisir, pour faire cette visite, l'époque des examens, afin de se rendre un compte plus exact de l'enseignement et de l'administration de cette école. Et c'est avec plaisir que nous avons constaté que l'Ecole Vétérinaire de Montréal méritait, à tous égards, les éloges que lui ont prodigués les comités précédents, et qu'elle est, en tout point, à la hauteur de la brillante réputation qu'elle a su se faire par l'excellence de ses cours et par la sévérité des examens qu'elle fait subir aux élèves qui aspirent à la pratique de l'art vétérinaire.

Votre Comité est heureux d'informer ce Conseil qu'il a été eutièrement satisfait de sa visite à l'Ecole Vétérinaire de Montréal et qu'il s'est assuré par lui-même que, pour être admis à la pratique de l'art vétérinaire, on exige des aspirants des connaissances spéciales qui ont paru à votre Comité comme une garantie suffisante des capacités des heureux candidats. Le mode d'examen adopté à l'Ecole Vétérinaire nous a paru excellent et surtout très-impartial, puisque les élèves sont examinés par des médecins et des vétérinaires praticiens, tout-à-fait étrangers aux cours qui s'y donnent, et qui n'ont aucun intérêt direct dans cette école. Les examinateurs sont divisés en trois ou quatre groupes, suivant le nombre des matières qui doivent faire le sujet de l'examen, et chaque aspirant, pendant un quart d'heure, se fait interroger par chacun de ces examinateurs, sur les différentes matières qui entrent dans le cours des études de la médecine vétérinaire. Les examens se font par points et un candidat ne peut être admis à la pratique à moins qu'il n'ait

réuni au moins 60 points sur 100, maximum qui exprime le résultat le plus satisfaisant. Chaque examinateur prend ses notes particulières, et ce n'est qu'après que l'examen est terminé que, ces notes étant comparées, la majorité des points est établie, et l'élève admis ou rejeté suivant qu'il a plus ou moins obtenu de points. Cette année, sur onze candidats qui se présentaient pour obtenir leurs diplômes de capacité, neuf ont été admis à la pratique, et deux rejetés avec recommandation de suivre les cours encore une autre années afin de se bien préparer, par des études sérieuses, à mériter l'honneur d'obtenir le diplôme de l'Ecole Vétérinaire.

Votre Comité a également eu le plaisir d'assister à la distribution solennelle des prix et des diplômes aux heureux lauréats, et il a été agréablement surpris de la grandeur et de l'éclat de cette imposante cérémonie à laquelle prennent part des invités de distinction, les examinateurs, les professeurs et tous les élèves de l'école. Par une marque d'attention toute spéciale, et avec une aimable courtoisie, l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction Publique et un des membres de ce Comité, fut invité par M. le Principal de l'Ecole à présider cette distribution des récompenses. L'honorable Monsieur adressa la parole et sut profiter de cette occasion pour exprimer, en termes bien sentis, son admiration personnelle et celle de votre Comité pour une institution qui prenait tant de soins à si bien préparer ses élèves à la pratique d'un art qui exige d'autant plus de science et de tact qu'il se pratique sur des animaux. Il saisit cette circonstance pour encourager les nouveaux médecins à continuer leurs études avec plus d'ardeur, afin de se rendre plus capables, tout en montrant aux autres élèves que, pour mériter les honneurs décernés à leurs confrères plus anciens, il leur fallait travailler et travailler courageusement pour s'en rendre dignes. Plusieurs orateurs succédèrent à l'honorable M. Ouimet, et la séance se termina par quelques observations pratiques adressées aux nouveaux médecins vétérinaires par leur zélé Principal, Monsieur le Professeur McEachran, et dans lesquelles celui-ci les exhortait à ne pas cesser d'étudier, à toujours se maintenir à la hauteur de leur position, et, par une conduite strictement honnête, respectable, laborieuse et honorable, gagner non-seulement l'estime de tout le monde, mais encore mériter la confiance de ceux qui leur confierzient le soin d'animaux, souvent d'un prix et d'une valeur trèsélevée.

Votre Comité croit devoir informer ce Conseil que, outre l'examen final, chaque semaine les professeurs font subir aux élèves un examen particulier sur les matières du cours de la semaine qui a précédé. A Noël, ainsi qu'à la fin de l'année, ont lieu des examens écrits, et les points ainsi obtenus comptent dans l'examen à la fin de l'année. L'Ecole Vétérinaire compte un grand nombre d'admirateurs et d'amis dévoués à cette institution, entre antres M. David Morrice, qui, tous les ans, offre en prix un magnifique microscope de la valeur de cinquante piastres. D'autres amis de cette institution se font également un honneur d'offrir des prix pour certains sujets, et par là ils stimulent les jeunes gens à se livrer avec ardeur à l'étude, pour mériter de remporter des prix qu'ils ne pourraient se procurer qu'au sacrifice de fortes sommes d'argent.

L'Ecole Vétérinaire de Montréal est amplement pourvue de moyens d'instruction: Planches murales, préparations naturelles d'anatomie, une collection de préparations clastiques d'anatomie du Dr Auzoux, une pharmacie complète, un hôpital spacieux, une bibliothèque bien fournie, composée de plus de 500 volumes, une société médicale formée des élèves tant anciens que nouveaux, sont autant de moyens qui facilitent aux élèves l'étude de l'art vétérinaire. Le cours comprend trois années. La nombreuse clientèle du Professeur McEachran offre un vaste champ d'études pathologiques aux élèves qui, en toutes circonstances, reçoivent de leurs professeurs, sur l'animal malade, la démonstration de l'enseignement théorique donné dans les cours réguliers de cette Ecole.

Votre Comité a aussi visité les spacieuses écuries de l'Ecole qui servent également d'hôpital à cette institution, et il est heureux d'exprimer la satisfaction qu'il a éprouvée en trouvaut toutes les choses dans l'ordre le plus parfait et d'une propreté irréprochable; la ventilation surtout est très-bien pratiquée.

Votre Comité a constaté avec satisfaction que les Canadiens-français commençaient à comprendre l'importance de la nouvelle carrière que leur a ouvert le Conseil d'Agriculture, par la création d'un cours en langue française. Ce fait est amplement démontré par les nombreux élèves qui fréquentent les cours français, et par les nombreuses demandes d'admission qui sont faites tous les ans par des jeunes gens dont les qualifications, sous

le rapport des études, les rendraient aptes à embrasser toute autre profession libérale. Votre Comité engage fortement ce Conseil à maintenir strictement cette règle qui exige des aspirants à l'étude de l'art vétérinaire les mêmes qualifications de capacité reconnues comme nécessaires pour être admis à l'étude des autres professions, de la médecine humaine en particulier. C'est la seule véritable garantie contre l'ignorance et le charlatanisme qui malheureusement ont déjà trop envahi le domaine du vétérinaire instruit.

Somme toute, votre Comité n'a qu'à se féliciter du plaisir qu'il a éprouvé en faisant la visite de l'Ecole Vétérinaire de Montréal, et il espère que, pour de longues années à venir, cette école jouira de l'inestimable avantage d'être dirigée par M. le Professeur McEachran, qui en est aussi le fondateur, et dont le zèle, loin de diminuer, semble augmenter dans la proportion de la prospérité toujours croissante de cette précieuse école.

Le tout humblement soumis.

F. PILOTE, *Président*. SAMUEL N. BLACKWOOD. GÉDÉON OUIMET.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE POUR 1883.

LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS, AVEC ADRESSES.

Nome due Sociétée.	Secrétaires.	Adresses.
Argentouil	Gavin J. Walker	Lachute.
Arthabaska	Chs. J. Powell	Arthabaskaville.
Bagot.	F. Dupont	St. Liboire.
Beauharnois	E. L. Normanditi	St. Louis de Gonzague.
Beauce, division A	E. Bruneau	St. Joseph.
Beauce, division B	Louis Paradis	Valletort, (St. Sébastien.)
Bellechasse	François Pouliot	St. Michel.
Berthier	A. Demers	Berthier (en haut.)
Bonaventure, No. 1	L. P. Lebel	New Carlisle.
do No. 2, Div. A	J. F. Guitté	Maria,
do No. 2, Div. B	W. Gray	Fleurant.
Brome	J. M. Lefebvre	Knowlton.
Chambly	Louis Trudeau	St. Hubert.
Champlain	Robert Trudel	Ste. Geneviève de Batiscan.
Charlevoix, No. 1	J. A. J. Kano	Murray Bay (Malbaie.)
do No. 2	Thomas Tremblay	Baie St. Paul.
Châteaugusy	Basile Vannier	Ste. Martine.
Chicoutimi, No. 1	. J., Bte. Gaudin	Chicoutimi.
do No. 2	J. E. Lindsay	Roberval.
Compton, No. 1	C. H. Hackett	Compton.
do No. 2	. W. H. Cowling	. Robinson.
Deux-Montagnes	B. Beauchamp	St. Hermas.
Dorchester	C. E. Vaillancourt	Ste. Hénédine,
Drummond	P. N. Derion	Drummondville.
Gaspé, No. T	James M. Remon	. Cape Cove.
Gaspé, No. 2	Joseph Eden, Snr	. Gaspé Village.
Gaspé, No. 3	G. P. Fauvel	Pointe St. Pierre.

Sociétés d'Agriculture pour 1883.—Suite.

Noms des Societés.	Secrétaires.	Adresses.
Gaspé, No. 4	P. L. Joneas	Hûvre-aux-Maisons (Isle de la Mad.)
Hochelaga	Hugh Brodie	Montréal.
Huntingdon, No. 1	Daniel McFarlane	Huntingdon.
do No. 2	Chs. McDiarmid	Covey Hill.
Iberville	R. A. L. Brien	St. Alexandre d'Iberville
Jacques-Cartier	N. M. LeCavalier	St. Laurent.
Joliette	George Guilbault	Joliette.
Kamouraska	Polydore Langlais	Kamouraska.
Laprairie	Alexandre Brosseau	Laprairie
L'Assomption	J. J. A. Marsan	L'Assomption.
Laval	P. O. Grenier	Ste. Rose.
Lévis	Louis Napoléon Carrier	Lévis.
L'Islet	P. G. Verreault	St. Jean Port Joli.
Lotbinière, No. 1	William ,Wilson	St. Sylvestre.
do No. 2	L. O. Couture	Ste. Croix.
Maskinongé	E. Caron	Rivière-du-Loup (en haut).
Mégantic, No. 1	Duncan Stewart	Inverness.
do No. 2	John Hutchison,	Lemesurier.
Missisquoi	George Sulley	Bedford.
Montealm	J. Beauchamp	Ste. Julienne.
Montmagny	J. Collin.,	St. Thomas de Montmagny.
Montmorency, No. 1	Jules Emile Dick	Château Richer,
do No. 2	Alphonse Drouin	Stc. Famille (He d'Orléans.)
Napierville	Antoine Voyer	St. Rémi,
Nicolet	J. A. Blondin	Bécancour.
Ottawa, No. 1	S. W. Symmes	Aylmer.
do No. 2	B. Bainbridge	Wright.
Pontiac, No. 1	G. M. Judson	Yarm (Clarendon.)
do No. 2	N. Bessette	Chapeau Village.

Sociétés d'Agriculture pour 1883.—Suite.

Noms des Sociétés.	Securitaines.	Adursses.
Portneuf	A. D. Hamelin	Deschambault,
Québec (Cité.)	F. Oliver	Quebec,
Québec (Comté.)	J. B. Delage	Québec.
Richelien	Clément Harpin	Sorel.
Richmond	John Main	Melbourne.
Rimouski	Herm. Martin	Rimouski.
Rouville	C. N. Frégeault	Rougemont (St. Césaire.)
Saguenay	David Ouellet	Escoumains.
Shefford	W. R. Lindsay	Waterloo.
Sherbrooke,	A. Stevens	Lennoxville.
Soulanges	L. A. Glodu	Côtean Landing,
Stanstead	E. H. LeBarron	Massawippi Village.
St. Hyacinthe	Joseph Morin	St. Hyacinthe.
St. Jean	Eugène Archambault	St Jean.
St. Maurice	F. H. Bellemare	St. Bernabé de St. Maurice.
Témiscouata	L. N. Ganvreau	 Isle-Verte.
Terrebonne	Δ. Séguin	 Ste. Thérèse de Blainville.
Trois-Rivières	J. B. R. Dufresne	Trois-Rivières.
Vaudreuil, No. 1	Z. Valois	Vaudreuil.
do No. 2	Hugh McMillan	Rigaud.
Verchères	Félix Voligny	Contrecœur.
Wolfe, No. 1	W. W. Oughtread	Marbleton.
Wolfe, No. 2	J. Z. C. Miquelon	St. Camille.
Yamaska	V. G)adu	St. François-du-Lac.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ANNÉE 1882.

SOUSCRIPTIONS DES MEMBRES ET OCTROI DU GOUVERNEMENT.

(Voir clauses 83, 84, 85, 86 et 87 de l'Acte 32 Vict. chap. 15.)

COMTÉS.	Octroi du Gouvern't.	Souscrip- tion des Membres.
Argenteuil	\$ 656 00	\$ 370 29
Arthabaska	656 00	324 00
Bagot	656 00	478 00
Веавсе No. 2	656 00	325 00
Beauharnois	656 00	466 00
Bellechasse	656 00	273 00
Berthier :	656 00	288 00
Bonaventure No. 1		110 00
do No. 2, Division A		86 00
do No. 2, Division B	İ	102 68
Brome		
Chambly	656 00	267 00
Champlain.	656 00	931 00
CharlevoixNo. 1	410-00	391 60
doNo. 2	410 00	115 00
Châteauguay	656 00	181 00
ChicoutimiNo. 1	410 00	1179 15
ComptonNo. 1	286 63	202 00
ComptonNo. 2	869 37	259 25
Deux-Montagnes	656 00	388 78
Dorchester	528 90	196 00
Gaspé No. 1	209 00	85 20
doNo. 2	135 30	55 50
do No. 3	100 86	40 00

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

COMTÉS.	Octroi du Gouvern't.	Souscrip- tion des Membres.
Hochelaga	\$ 656 00	\$ 294 00
HuntingdonNo. 1	493 67	848 00
do ,, No. 2	162 33	275 00
Iberville.	656 00	345 50
Jacques-Cartier	654 36	356 90
Joliette	656 00	676 75
Kamouraska	531 30	292 00
Laprairie.	656 00	3]8 13
L'Assomption	656 00	673 00
Laval	656 00	306 22.
Lévis	656 00	280 50
L'Islet	656 00	308 50
LotbinièreNo. 1	242 57	230 400
doNo. 2	. 413 43	385 00
Maskinongé		
Mégantic No. 1	. 442 87	386 50
doNo. 2	. 213 13	186 00
Missisquoi	. 656 00	781 50
Montcalm	. 656 00	301 00
Montmagny	. 467 40.	274 00
MontmorencyNo. 1	. 507 40	2975 05
doNo. 2	. 148 60	854 63 ,
Napierville	. 656 00	277 00
Nicol t	. 656 00	2281 75
Ottawa Comté No. 1, Division B	. 632 00	86 00
Pontiac No. 1	. 393 65	162 70
doNo. 2	. 331 45	146 00
Portneuf	. 656 00	356 00

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

COMTÉS.	Octro du Gouver	tion des
Québec Cité	8 112 0	\$ 122.00
Québec Comté	555 96	į
Richmond	555 96	}
Richelieu	656 00	
Rimouski	656 00	355 00
Rouville.	656 00	467 80
St. Hyacinthe	. 656 00	419 00
St. Hyacinthe	. 656 00	615 50
St. Jean	. 656 00	275 00
St. Maurice	656 65	295 00
Shefford	656 00	342 75
Saguenay	656 00	1479 28
Sherbrooke, (Ville)	328 00	180 00
oulanges	627 92	256 00
tanstead	656 OO	276 30
'émiscouata	656 00	276 00
'errebonne	656 00	275 80
rois-Rivières, (Ville)	321 00	134 00
audreuilNo. 1	1	99 00
do, No. 2	210 40	
erchéres	445 54	191 00
amaska	656 00	300 00
olfe No. 1	656 00	412 00
doNo. 2	315 15	278 00
	345 85	257 25

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

année 1882.

ÉLEVAGE.

Noubre de prix accordés par les Sociétés d'Agriculture aux expositions agricoles de 1882, pour animaux de races chevaline, bovine, ovine et porcine.

COMTÉS,	Race Chevaline.	Race Bovine.	Race Ovine.	Race Porcine.
Argenteuil	41	52	33	8
Arthabaska	41	49	23	5
Bagot	33	41	23	9
Beauco	8	17	12	4
Beauharnois,	58	35	24	12
Bellechasse	35	53	26	5
Berthier	28	26	24	14
(No. 1.,	57	78	50	17
Bonaventure	23	38	31	12
Brome				
Chambly	. 45	32	26	12
Champlain				
Charlevoix			,	
Châteauguay	43	56	25	6
Chicoutimi	.			
Compton No. 1	. 29	47	20	ı
Compton No. 2	27	68	17	6
Deux-Montagnes	. 28	49	30	10
Dorchester	. 15	29	18	8
(No. 1.	. 12	17	13	3
Gasp6	. 2	14	8	
No. 3.	6	18	-10	6
Hochelaga	35	35	15	6

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Suite.

COMTÉS.	Race Çhevaline	Race Bovine	Race Ovine	
Huntingdon	. 53	63	22	12
No. 2.	. 22	27	19	8
Iberville	40	25	24	5
Jacques-Cartier	28	53	13	11
Joliette	29	35	27	12
Катоигаska	3,7	42	24	14
Laprairie	43	37	18	9
L'Assomption	49	51	26	14
Laval	29	53	31	14
Lévis,	20	45	34	8
L'Islet	35	40	31	12
(No. 1	34	47	33	11
Lotbinière $\left\{egin{array}{l} ext{No. 1} \\ ext{No. 2} \end{array} ight.$	16	10	12	4
Maskinongé				
No. 1	29	58	39	4
Mégantic	27	62	25	5
Missisquoi	50	61	32	11
Montcalm	38	55	23	8
Montmagny	36	24	24	13
Montmorency. $\left\{ egin{array}{ll} ext{No. 1} \\ ext{No. 2} \end{array} \right.$	41	65	47	16
Montmorency		• • • • • • • • • •	 	
Napierville	39	33	33	4
Nicolet	37	49	23	8
Ottawa Comté	34	40	9	17
No. 1	27	14	16	4 ·
Pontiac No. 2	32	21	14	6
Portneuf				
Québec-Comté.	25	36	16	12

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

COMTÉS.	Race Chevaline.	Ruce Bovine.	Race Ovine,	Race Porcine.
Richmond	30	58	24	9
Richelieu	40	21	30	18
Rimouski	21	19	13	6
Rouville	29	29	26	8
Saguenay				
St. Hyacinthe	ļ,			
St. Jean	50	31	26	3
St. Maurice	43	38	18	6
Shefford.	23	38	14	6
Sherbrooke	. 28	44	34	6
Soulanges	42	33	30	19
Stagistead.,	. 31	41	28	5
平émiscouata	. 30	33	37	3
Terrebonne	. 23	60	41	10
Trois-Rivières	39	32	16	8
No. 1	38	31	13	5
Vaudreufl: No. 2	35	30	22	5
Veronètes	43	39	24	7
(No. 1	29	77	19	
Wölfe] 24	52	18	3
Yamaska	39	39	27	8

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. ANNÉE 1882.

CÉRÉALES, PLANTES ALIMENTAIRES, FOURRAGÈRES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

	Nombre de prix accordés pour la production des			
COMTÉS.	Céréales : blé, orge, seigle, avoine, etc.	Plantes fourragdres: tidfle, etc.	Plantes, racines et léguminenses : pa- tates, navets, carot- tes, detteraves, oignous, etc.	Plantes commercia- les et industrielles; lin, chanvre, tabac, etc.
Argenteuil	14	1	4	
Arthabaskä,	13	3	•2	3
Bagnt			3	1
Beauce	11	4	27	10
Beauharnois			100	1
Bellechasse.	11	11	17	10
Berthier			15	2
Bonaventure			13	5
Brome				
Chambly.				
Champlain				,,,,,,,,,,,,
Charlevoix Nos. 1 et 2		•••••		
Cháteauguay	1		19	
Chicoutimi	****			
Compton No. 1	9		4	
ComptonNo. 2	7	3	8	
Deux-Montagnes			3	
Dorchester	32	12	28	9
(No. 1	26	2	24	
Gasp6 No. 2]		50	14
No. 3	19	7	31	. 6

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

	Nombre de prix accordés pour la produc des				
Comtés.	Céréales : blé, orge, seigle, avoine, etc.	Plantes fourragères : trèffe, etc.	Plantes, racines et légumineu es : pa- tates, navets, carot- v s, butteraves, olenons, etc.	Plantes commercia- les et industrielles : lin, chanvre, tabac, etc.	
Hochelaga	26	1	30	7	
Huntingdon	19		39	12	
No. 2			36	20	
Iberville		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
Jacques-Cartier	ί .	• • • • • • • • • •			
Joliette	1 1			4	
Kamouraska	4	3		3	
Laprairie					
L'Assomption.	1	6			
Laval		• • • • • • • • • •			
Lévis		6	41	13	
L'Islet.		4		8	
Lotbinière $\left\{ egin{array}{ll} \operatorname{No. 1.} \\ \operatorname{No. 2.} \end{array} \right.$	18	_	27	3	
		3	12	16	
Muskinongé	1		7	I	
$\begin{tabular}{lllllllllllllllllllllllllllllllllll$.,,,	,	1	
	ì		İ	5	
Missisquoi		34	48	3	
Montmagny	}	3		6	
Montmorency No. 1			47	6	
Napierville		10	9	4	
Nicolet					
Ottawa-comté	10		12	8	

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

	Nombre de prix accordés pour la production des			
COMTÉS.	Géréales : blé, orge, scigle, avoino, etc.	Pluntes fourrugdres : tròffn, etc.	Pluntes, racines et légumines ses : pa- tates, navets, carot- tes, betteraves, oimons, etc	Flantes commercia- les et industrielles ; lin, chanvre, tabac, etc.
Pontiac	29	1	13	3
PortneufQuébec-comté	21	3	25	8
Richmond		3	24	9
Rimouski Rouville			5	5
SaguenaySt. Hyacinthe				
St. JeanSt. Maurice	Ì	12,	18 22	2
SheffordSherbrooke			17	6
Sonlanges	!	13 50	17 1	2
Témiscouata	8			4
Terrebonne	23	Ι	29	5
Vandreuil No. 2	3		6	
Wolfe No. 1	9	2	13	

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ANNÉE 1882.

INDUSTRIE RURALE.

	Non	nbre de prix	accordés p	our,
COMTÉS.	Fromage.	Beurre.	Miel, etc.	Sirop et sucre d'éra- ble.
Argenteuil	6	10		
Arthabaska	2	3		3
Bagot	5	6	4	4
Beauce		4		5
Beauharnois	3	4	5	1
Bellechasse				. 4
Berthier	3	. 4		2
(No. 1	16	18		
Bonaventure	4	6		
Brome				, ·
Chambly,	. 3	6	3	1
Champlain]
Charlevoix, Nos. 1 et 2	. , 			
Chûteauguay	. 5	4	3	2
Chicoutimi				,
ComptonNo. 1	. 4	4	 	2
Compton No. 2	. з	12	 	3
Deux-Montagnes	. 5	9		6
Dorchester		7	4	3
[No. 1.		. 5		
Gaspé		. 8	10	
No. 3.		. 13		
Hochelaga		. 5		
No. 1	. 9	6	6	9
Huntingdon No. 2.	. 5	6	6	3

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

	No	mbre de pri	x accordés	pour
COMTÉS.	Fromage.	Beurre.	Miel, etc.	Sirop et sucre d'éra- ble.
Iberviffe		Б		
Jacques-Cartier		10		
Joliette	3	7	3	6
Kamouraska	3	4		4
Laprairie		7		
L'Assomption	4	6	3	10
Layel		9	,	
Lévis	,,,,,,,,,,,,	7	3	5
L'Islet	2	6		5
(No. 1.,	3*	12	3	з
Lotbinière	1		2	,,,
Maskinongó				
	6	12		3
Mégantic	4	13		2
Missisquoi	6	5	1	7
Montcalm.	1	8		4
Montmagny		4		4
	\	9	,,,,,,,,,,,,	9.
MontmorencyNo. 1	1		}	3
Napierville	1	7		.
Nicolet	l'		_	3
Ottawa.,		6	I	3
Pontiac	İ	3		******
(No. 2	,,,	3		
Portneuf.				
Québec-comté	1 .	9		
Richmond,	5	6		4
Richelieu . g	4	6	2	3

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

	Nombre de prix accordés pour				
COMTÉS.	Fromage.	Beurre.	Miel, etc.	Sirop et sucre d'éra- ble.	
Rimouski					
Rouville	. 4	4	3	4	
Saguenay. ,			· · · · · · · · ·		
St. Hyacinthe		 ,,			
St. Jean		5	3		
St. Maurice		5		4	
Shefford	.,	10		4	
Sherbrooke	1	12		5	
Soulanges	. 3	9		4	
Stanstead	5	13	1	2	
Tėmiscouata	3	6		3	
Terrebonne	1	6	3		
Trois-Rivières		6			
No. 1		7			
$\label{eq:Vandreuil} Vandreuil \left\{ $		8	2		
Verchères	1	7	4	8	
No. 1	,. 7	8	2	6	
Wolfe		8		4	
Yamaska	4	91	3	8	

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. ANNÉE 1882.

INSTRUMENTS ARATOIRES ET OBJETS DE FABRICATION DOMESTIQUE.

		re de prix rdés pour
COMTÉS. ,	Instruments aratoires,	Objets de fubricution domestique,
Argentenil.		. 66
Artbabaska	ì	
Bagot		54
Beauce	i	. 19
Beauharnois	14	152
Bellechasse		65
Berthier		. 20
Bonaventure Nos. 1 et 2		i
_ `	,	i
Chambly	,	47
Champlain		
Charlevoix Nos. 1 et 2		
Châteauguay	8	50
Chicoutimi		
ComptonNo. 1		8
ComptonNo. 2		46
Deux-Montagnes	4	27
Dorchester		57
No. 1		32
Gaspi		
No. 3		37
Hochelaga		21
Huntingdon.	31	64ª
No. 2	4	64

Sociétés d'Agriculture.—Suite.

	Nombre accorde	de prix és pour
COMTÉS.		Objets de fabrication domestique.
Iberville	,	20
Jacques-Cartier		35
Joliette]	32
Kamouraska		35
Laprairie	1	24
L'Assomption	5	50
Laval		32
Lévis		43
L'Islet.		74
Lotbinière. $ \begin{cases} \text{No. 1} \\ \text{No. 2} \end{cases} $	1	
Maskinongé	1	19
$ \begin{cases} \text{No. 1.} \\ \text{No. 2.} \end{cases} $		19
Missisquoi.		82
Montealm		
Montmagny.		41
. 17		46
Montmorency. (No. 1.	1	
Napierville		0.1
Nicolet		
Ottawa-comtó	8	59
(No.1.	. 18	41
Pontiac. No. 2-	15	39
Portneuf.		
Quèbec-comté.		 19

Sociétés d'Agriculture.—Fin.

		re de prix dés pour
COMTÉS.	Instruments acutoires.	Objets de fabrication domestique.
Richmond		
Richelieu	4	\$ 5
Rimovski		
Rouville.	6	68
Saguenay		,.,,
St. Hyacinthe		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
St. Jean		13
St. Maurice		8
Shefford		
Sherbrooke,	2	11
Soulanges	8	68
Stanstead	3	42
Témiscouata	4	53
Terrebonne		
Trois-Rivières		
Vaudreuil	4	18
No. 2	5	33
Verchères		40
No. 1	1	21
Wolfe		41
Yamaska	11	38

ETAT DE COMPTES.

Dr.

Le Secrétaire en compte avec le Conseil

1882	,	\$ ets.
Juin 30	Balance en caisse ce jour	3912 57
Juillet 14	Ecole Vêtérinaire, Bourses extra	240 00
·Octobre 13	Octroi aux Sociétés d'Agriculture	33886 00
Novembre 15.	u u	4200 00
Novembre 30	Intérêt sur dépot	143 43
Décembre 6	Octroi aux Sociétés d'Agriculture	5800 00
Décembre 14	Octroi au Conseil d'Agriculture\$4,000 00	
Décembre 14	Octroi aux Sociétés d'Horticulture	
Décembre 14	Octrobaux Sociétés d'Agriculture 3,831 00	8331 00
Décembre 18	Octroi à l Ecole Vétérinaire	2800 0 0
Janv. 29, 1883	a a Bourses extra	540 00
Février 28	Octroi aux Sociétés d'Agriculture	1158 00
Mars 8	a a a	152 00
Mai 12	a a	251 00
Mai 31	Intérêt sur dépot	185 83
	\$	61599 83
	/ 	

ETAT DE COMPTES.

d'Agriculture, année finissant 30 Juin, 1883.

Cr.

a a d'Horticulture. "Salaire du Secrétaire. "Ole d'Agriculture, Ste. Anne. Bourses \$ 585 """"""""""""""""""""""""""""""""""	300 00 1733 25 00 1785 00 00 1920 00 00 1948 0 1376 0
" Salaire du Secrétaire	1733 25 00 00 1785 06 00 1920 06 00 1848 06 1376 0
Octroi \$1200	00 1785 00 00 00 1920 00 00 1848 0 0 1376 0
a a a Cotroi \$1200 a a St. Francis Bourses \$ 720 a a a Octroi \$1200 a a L'Assomption Bourses \$ 648 a a Octroi \$1200 Frais de voyage des Membres et Serrétaire Octroi \$1200	00 1785 00 00 00 1920 00 00 1848 0 1376 0
a St. Francis Bourses \$ 720 a a Octroi \$1200 a a L'Assomption Bourses \$ 648 a a a Octroi \$1200 Frais de voyage des Membres et Serrétaire Octroi \$1200	00 1920 00 00 00 1848 0 1376 0
"" " " Octroi \$1200 " " L'Assomption Bourses \$ 648 " " " Octroi \$1200 Frais de voyage des Membres et Serrétaire	00 1920 00 00 00 1848 00 1376 0
" " L'Assomption	00 00 1848 0 1376 0
" " Octroi \$1200	00 1848 0 1376 0
Trais de voyage des Membres et Serrétaire	1376 0
Com té d'Exposition	4927 8
	1
Coole Vétérinaire	3580 0
Dép uses diverses	583 1
Balance en caisse ce jour	3153 8
	•
	1
	,
	\$61599 8

GEORGES LECLERE, Secrétaire.

JOURNAUX D'AGRICULTURE.

A l'honorable Commissaire d l'Agriculture et des Travaux Publics.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre, pour me conformer à l'ordre que j'en ai reçu, un rapport touchant l'administration, la circulation et la rédaction des journaux d'agriculture publiés sous le contrôle de votre département.

ADMINISTRATION.—Le Journal d'Agriculture illustré termine au mois prochain (janvier 1884) sa sixième année d'existence, et le Illustrated Journal of Agriculture verra la fin de sa cinquième année au mois d'avril prochain. Ces deux journaux, depuis leur fondation à venir jusvu'au 1er juillet dernier, ont été distribués gratuitement à tous les membres des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles. Depuis le 1er juillet dernier, l'octroi accordé pour la publication de ces deux journaux ayant été diminué de moitié par la législature, il a fallu aviser au moyen d'en continuer la publication, et il a été résolu de faire payer trente centins par année à tous les membres des sociétés et cercles mentionnés plus haut, qui voudraient continuer à les recevoir.

Depuis sa fondation, le Journal d'Agriculture a été imprimé pendant un an par M. George Desbarats, à Montréal. Le même journal et le Illustrated Journal of Agriculture ont été imprimés, ensuite, chez MM. Eusèbe Senécal et Fils, qui viennent de signer un nouveau contrat avec le département pour l'impression des mêmes journaux pendant dix ans. Par le nouveau contrat, MM. E. Senécal et Fils reçoivent une somme de \$1,800 du gouvernement pour imprimer les deux journaux dont la rédaction reste, comme auparavant, entièrement sous le contrôle du département de l'agriculture. MM. E. Senécal et Fils sont obligés de publier et distribuer à leurs frais ces journaux, moyennant la somme de trente centins par exemplaire, qui devra être payée par tout membre des sociétés d'agriculture et d'horticulture et

des cercles agricoles qui voudra recevoir le journal. Par ce nouvel arrangement, l'administration des journaux d'agriculture incombe entièrement aux imprimenrs. Ces derniers sont de plus tenus de faire donner à leurs frais, quarante conférences agricoles, dans les endroits et par des conférences choisis par le département de l'agriculture.

CIRCULATION.—Au mois de juillet dernier, le Journal d'Agriculture illustré avait une circulation de 14,000 exemplaires, en moyenne, et le Illustrated Journal of Agriculture se tirait à 8,000 exemplaires.

Sous le nouveau système, dont le fonctionnement ne sera complet qu'au mois de janvier prochain, la circulation est nécessairement beaucoup moindre, pour le présent. D'après les données que nous avons, on peut cependant augurer que les journaux atteindront facilement une circulation moyenne de 5,000 exemplaires, dans le cours de l'an prochain.

RÉDACTION.—Le bureau de rédaction des journaux d'agriculture se compose de MM. Ed. A. Barnard, directeur d'agriculture, A. R. Jenner Fust et J. C. Chapais.

En parcourant les volumes déjà publiés, le lecteur peut voir que toutes' les questions importantes qui touchent à l'agriculture ont été traitées, et plusieurs traitées à fond, dans les journaux d'agriculture.

Parmi ces questions, il en est qui sont d'une importance vitale pour l'avenir agricole de notre province, et celles-là ont été l'objet spécial de l'attention des rédacteurs. Ainsi, la culture de la betterave au point de vue de la production du sucre, l'industrie laitière, sous toutes ses formes, et l'élevage ont fourni la matière d'une foule d'articles spéciaux écrits par des hommes compétents.

Des leçons générales d'agriculture, embrassant à peu près toutes les questions importantes de l'économie rurale, ont été publiées par M. A. R. Jenner Fust, attaché à la rédaction anglaise. Un médecin vétérinaire de Montréal, le Dr. McEachran, a aussi publié des leçons d'art vétérinaire qui ont une grande valeur et qui ont été reproduites par des journaux agricoles d'outremer.

L'entomologie agricole, la botanique dans son application directe à l'agriculture et l'horticulture, l'horticulture proprement dite, l'apiculture, enfin tous les sujets qui présentent quelqu'intérêt pour le cultivateur, ont trouvé leur place dans les colonnes des journaux d'agriculture et y ont été traités, chacun par des spécialistes qu'il sussit de nommer pour cémoutrer l'utilité de leurs écrits.

Une œuvre que le Journal d'Agriculture illustré a favorisée par tous les moyens possibles, c'est celle des cercles agricoles. Sous la direction presqu'immédiate du journal, et d'après ses conseils, il s'est formé dans notre province une quarantaine de cercles agricoles.

Il ne sera pas hors de propos de dire ici quelle est la véritable mission des cercles agricoles. Chaque paroisse est appelée à former une association dont les membres, se réunissant à certaines époques fixes, discutent les questions agricoles, entendent des conférenciers chargés de traiter certains sujets spéciaux, mettent en commun leurs connaissances théoriques et pratiques, et travaillent ainsi au bien général et à l'avancement de l'agriculture. Des souscriptions se prélèvent parmi les membres pour l'achat d'animaux, de graines de semence, d'instruments améliorés, pour la fondation de bibliothèques agricoles, pour l'organisation d'expositions de paroisses, pour la souscription aux journaux agricoles. L'association élit un de ses membres comme directeur de la société d'agriculture du comté, envoie aux expositions de comtés les compétiteurs heureux de son exposition locale, etc.

Voilà la perfection du programme en quelques lignes.

Le but n'est pas encore complètement atteint. Plusieurs comtés n'ont pas encore de cercles dans leurs paroisses. En certains endroits, il y a de l'antagonisme entre les cercles et les sociétés d'agriculture. Cependant, si l'idée qui préside à l'œuvre n'est pas perdue de vue, le plan général se réalisera, et alors, on verra une réforme générale dans notre agriculture. L'élan est donné, il se continu. Des résultats magnifiques ont été obțenus dans certains endroits. Le journal tient ses lecteurs au courant des opérations des cercles en publiant leurs rapports.

Je dois dire, ici, que le journal n'est nulle part apprécié aussi bien que par les cercles agricoles. De partout nous recevons des correspondances. qui nous montrent le bien qu'il fait là où il s'introduit, et ceci peut servir de réponse péremptoire aux assertions de personnes qui prétendent que le journal est inutile et n'atteint pas le but qu'on s'est proposé en le fondant.

Je crois bon d'intercaler ici un rapport publié dans le Journal d'Agriculture illustré, numéro de septembre 1883, au sujet d'un concours ouvent par la direction du journal, à tous les cercles agricoles de la province. Ce rapport donnera une excellente idée de l'organisation de ces associations:

CONCOURS

DES

CERCLES AGRICOLES.

Au mois de février 1881, nous avons offert aux cercles agricoles trois prix devant être décernés à ceux des cercles dont les opérations, et les rapports les constatant, seraient les plus satisfaisants. Diverses circonstances nous ont empêché jusqu'à ce jour de décerner ces prix à qui de droit, mais: "mieux vaut tard que jamaie," et aujourd'hui nous venons donner à nos lecteurs les noms des heureux concurrents. Nous profitons de la circonstance pour donver un rapport un peu détaillé sur les opérations des cercles en général, et sur le mérite de chacun en particulier.

Le Journal d'Agriculture a encouragé, dès sa fondation, la création de cercles agricoles, et a invité ces derniers à lui envoyer régulièrement les rapports de leurs séances. Nous allons relever les noms de ces cercles et donner un aperçu en un tableau synoptique, de la date de leur création, et du nombre de leurs membres.

TABLEAU indiquant l'année de la fondation des cercles agricoles depuis 1877, et le nombre de membres de chacun d'eux au premier juillet 1883.

noms des ceroles.	Date da leur création.	Nombre de souscripfeurs en 1883.	NOMS DES CERCLES.	Date de leur création	Nombre de souscripteurs en 1883.
Saint-Edouard de Napierville.	1877	0	Cap Santė	1882	75
Lotbinière	1878	0	Hébertville	tt.	74
Saint-Charles	44	٥	[sle-aux-Grues	11	27
Saint-Marc	£1	0	Normandin du Lac Saint-Jean.	tt	33
Saint-Sébastion d'Aylmer	e.	359	Saint-Alban	u	36
Deschambault	1880	163	≺aint-Côme de Kennébec	и	29
L [†] Avenir	ιι	Đ	Saint-Cyrille	**	34
Roberval. Lac Saint-Jean	rt .	0	Saint-Félicien	et	71
Saint-Agapit de Beaurivage	tt	135	Saint-Gédéon	16	45
Saint-Casimir	46	86	Saint-Georges, Beauce	"	83
Saint-Eugène	a	66	Saint-Henri	-r	25
Saint-Ubalde	£¢. :	22	Saint-Isidore, Dorchester	и	88
Ancienne-Lorette	1881	105	Saint-Jacques l'Achigan, No. 1	"	28
L'Islet	ćs.	50	Saint-Jérôme, Lac Saint Jean	ec	72
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.	и	43	Sainte-Claire	cs.	55
Sherbrooke	и	32	Sainte-Foye	u	72
Saint-Alexandre, Kamouraska	u	42	Sainte-Perpétue, L'Islet	u	22
Saint-Afibert	<i>u</i> 1	125	Wolfstown	۱.	84
Saint-François, Isle Orléans,	ı	12	Saint-Augustin, Portneuf	1883	87
Saint-Gervais	"	35	Saint-Jacques l'Aebigan, No. 2.	" }	27
Saint-Joseph, Beauce	, ,	59	Saint-Pamphile	æ	49
Sainte-Croix	u	38	Saint-Prime	"	79
Sainte-Julie	"	54	Total des souscripteurs des cer-		
Sainte-Marie, Beauce	".	119	cles agricoles en 1883		2740

Comme on le voit par ce tableau, 46 cercles ont été fondés, dans la province, depuis 1877. Le mouvement de création a été en progressant chaque année, excepté en 1879. Voici le nombre de cercles fondés chaque année:

Année	1877	1	Année	1881	12
£+	1878	4	ee	1882	18
н	1879	0	u	1883 à venir jusqu'à juillet	4
"	1880	7	!	Total	 46

Voici, maintenant le nom des comtés qui ont vu naître ces cercles, et le nombre de cercles qui y ont été fondés :

Beauce	5	Montmagny	1
Bellechasse	2	Montmorency	1
Chicoutimi	2	Napierville	1
Dorchester	2	Portneuf	7
Drummond	1	Québec	2
Kamouraska	1	Sherbrooke	1
Lévis	1	Verchères	2
L'Islet	6	Wolfe	1
Lotbinière ,	3	fra de r	_
Montcalm	2	Total	46

Sur les quarante-six cercles sus-nommés, six sont passés de vie à trépas peu de temps après leur naissance. Ce sont ceux de :

Saint-Edouard de Napierville, Lotbinière, Saint-Charles, Saint-Marc, L'Avenir, Roberval.

A part ces quelques ombres au tableau, l'œuvre des cercles est en bonne voie, et les bons résultats de ces belles associations se font sentir d'une manière marquée. Certains cercles fomt même des merveilles et ont révolutionné la méthode de culture dans leurs localités respectives. Parmi ceux dont les progrès sont les plus accentués nous mentionnerons les cercles de :

Saint-Sébastien d'Aylmer, Deschambault, Saint-Agapit de Beaurivage, Saint-Aubert, Isle-aux-Grues.

Nous devois dire, ici, que le cercle de Saint-Sébastien d'Aylmer est celui qui remporterait le premier prix du présent concours, s'il n'était pas constitué en société d'agriculture. En cette qualité, il reçoit un octroi du gouvernement, de sorte que nous avons cru devoir le mettre, pour cette raison, hors de concours, pour favoriser ceux qui ne reçoivent aucun octroi. Nonobstant cela, nous croyons devoir rendre à son organisateur dévoué, le Révèrend Messire Samuel Garon, le tribut d'éloges qu'il mérite, pour son habileté, son énergie, et surtout son dévouement qui lui fait surmonter tous les obstacles et atteindre le but, alors que les autres ne sont qu'à moitié chemin. Rien de surprenant à ce que, sous un pareil général, ses soldats fassent des merveilles.

Il nous reste maintenant à mentionner les noms des cercles auxquels nous croyons devoir décerner les prix du concours:

Premier prix \$20 cercle agricole de l'Ancienne-Lorette.

Deuxième " \$15 " " Saint-Eugène.

Troisième " \$10 " " Sainte-Marie de la Beauce.

Le cercle de l'Ancienne-Lorette auquel nous donnons le premier prix, a été fondé en 1881. Il kous a envoyé depuis cette époque, huit rapports détaillés de ses opérations. Par ces rapports, il appert que l'on a discuté dans les séances des questions de première importance qui ont été traitées par des spécialistes invités expressément pour cela. Les membres sont très-assidus aux séances et y font part de leurs opérations de culture. Enfin tout indique un grand progrès dans l'agriculture de cette localiré, et il est évident que ce progrès est dû à l'influence du cercle agricole.

Nous nous croyons donc bien fondé à lui décorner le premier prix, étant donnée la mise hors deconcours du cercle de Saint-Sépastien, pour la raison donnée plus haut.

Le cercle de Saint-Eugène ne se verra pas chicaner le second prix par ses confrères, nous en sommes sur. Saint-Eugène est une petite paroisse nouvelle, détachée il y a quelques années sentement de celle de L'Islet. Le voyageur qui passe là est tout surpris de voir les cultivateurs se servir de charrues, herses, et houes à cheval améliorées, et de divers autres instruments nouveaux qu'en ne rencontre ordinairement que dans les localités les plus avancées. Mais l'étonnement cesse lorsque lon sait que le pa-teur de cette paroisse, le Révérend Messire Méthot, est un dee anciens directeurs de l'école d'agriculture de Sainte-Anne. Il faut voir comme jl a lancé sa petite paroisse dans la voie du progrès. Là, la culture des plantes sarclées est en honneur, et les cultivateurs ne mesurent pas la graine de trêfie avec un dé pour la mettre sur leurs prairies. L'agriculture est enseignée dans les écoles, des concours sont établis entre les cultivateurs, et aussi dans les écoles, et des prix sont donnés aux pères et aux fils qui s'étudient, les uns à mieux cultiver qu'ils ne l'ont fait par le passé, et les autres à faire de bons cultivateurs lorsqu'ils prendront à leur tour les mancherons de la charrue. Le cercle agricole, fondé par Monsieur le curé Méthot en 1880, nous a envoyé huit rapports depuis sa fondation, et ces rapports sont remplis d'intéressants détails sur les opérations du cercle en général et celles de chacun de ses membres en particulier.

A bon droit, donc, le second prix au cercle de Saint-Eugène.

An cercle de Sainte-Marie de la Beauce, revient de droit le troisième prix. Le puissant moteur qui imprime là le mouvement au cercle, est M. Henri Duchesnay. M. Duchesnay, avocat d'abord, puis magistrat de district, a jeté là la toge et l'hermine, a empilé dans un coin ses livres de droit, a mis à leur place sur les rayons de sa bibliothèque des livres d'agriculture, et s'est fait cultivateur. Secondé par une compagne, jadis une des plus brillantes étoiles du firmament de la fashion québecquoise, et qui, elle aussi, a voulu s'honorer de la pratique de l'agriculture, il va son chemin, suivi des braves cultivateurs de la Beauce. Sous leurs pas surgissent comme par enchantement des prairies verdoyantes, là où l'on ne voyait que des champs épuisés; des pièces de plantes-racines dans des endroits où trônaient en maîtres les intraitables chardons et les coquettes mais traîtresses margue-rites des champs. Un coup de baguette, et une fabrique s'élève comme par enchantement. Là, le cultivateur apporte le lait de ses vaches, et ce lait écrémé mécaniquement au moyen de la turi ine, se transforme, pout partie en un beurre de premier choix qui va prendre les plus hauts prix sur les

marchés. Et puis, il faut bien qu'on se rende compte des progrès que je viens de mentionner. Pour cela s'organise une exposition, où le membro du cercle vient étaler, aux yeux des visiteurs émerveillés, les trésors qu'il a su ravir à la terre, en mettant en pratique les sages leçons qu'on lui a inculquées dans les séances de son association. Tout ce progrès se voit, se lit dans cinq rapports du cercle, envoyés au journal, rapports élaborés venant d'une plume guidée par le jugement sûr d'un homme imbu d'une noble idée et voulant la faire triompher.

Après cet exposé, qui voudra critiquer l'octroi du troisième prix au cercle de Sainte-Marie?

Voilà pour le premier concours ouvert aux cercles agricoles. Prisse l'émulation créée par ce concours donner lieu à la création de nouveaux cercles, et à un renouvellement d'ardeur chez ceux qui ont été devancés par les heureux concurrents du présent concours.

Les cercles, nous l'avons souvent dit, sont appelés à régénérer notre agriculture. Que tous les cultivateurs les plus avancés de chaque paroisse se réunissent à leurs concitoyens moins bien partagés qu'eux. Qu'ils leur fassent part de leurs connaissances. Que, tous ensemble, ils choisissent le plus capable d'entre eux pour en faire l'un des directeurs de la société d'agriculture du comté, et l'on verra bientôt nos sociétés d'agriculture faire en grand pour le comté, ce que certains cercles out fait en petit pour leur paroisse. A l'œuvre partout! Que le mouvement progressif que nous avons constaté plus haut dans la création des cercles, s'accentue de plus en plus et ne s'arrête que lorsque chaque chaque paroisse de la province sera dotée de son cercle agricole. Voilà le souhait que nous formulons en terminant ce rapport.

Les journaux d'agriculture, outre l'œuvre des cercles, ont préconisé spécialement celle du reboisement. Il a été publié une série d'écrits élaborés sur cette question, les uns de la plume de l'honorable H. G. Joly, d'autres dus à celle de M. J. C. Chapais, du bureau de rédaction et à divers collaborateurs. L'arboriculture fruitière a aussi occupé une large place dans les colonnes de ces journaux, et leurs lecteurs out été tenus au courant des travaux des horticulteurs canadiens qui, comme MM. Auguste Dupuis et Chs. Gibb, travaillent sans cesse à enrichir notre pomone cana: dienne de nouveaux fruits.

Les principaux collaborateurs à la rédaction des journaux d'agriculture, en dehors du bureau de rédaction, sont MM. l'abbé Provancher, l'honorable H. G. Joly, P. B. Benoit, M.P., Octave Cuisset, J. M. Jocelyn, S. Barré, Chs. Gibb, Dr. T. H. Hoskins, B. Lippens, A. Mousseau, l'hon. J. J. Abbott, L. B. Arnold, E. A. Campbell, Revd. Fyles, J. B. Harris, Dr. McEachran, etc., etc.

Une bonne note en faveur des journaux d'agriculture qui font le sujet de ce rapport, c'est que, l'approbation qu'ils reçoivent leur vient des régions du pays où la culture est la moins avancée. Les cultivateurs des régions du Saguenay, de la Gaspésie et de la Beauce nous écrivent tous les jours pour nous poser des questions provoquées par la lecture des journaux, et ils nous disent qu'ils en discutent les articles avec beaucoup de fruit dans les réunions de leurs cercles. Que des agriculteurs plus avancés dans la science agricole trouvent certaines questions traitées trop élémentaires, cela n'offre rien de surprenant; mais, il ne faut pas oublier que les leçons ne sont pas destinées aux savants mais à ceux qui veulent le devenir.

Les gravures qui accompagnent, en grand nombre, le texte des journaux d'agriculture, contribuent beaucoup à en rendre la lecture attrayante. En effet, elles mettent le lecteur à même de se familiariser avec les différentes races d'animaux, de les distinguer entre elles, et de se faire une idée juste des instruments agricoles perfectionnés. Ces gravures permettent de plus à celui qui écrit de rendre son idée plus claire, et par là plus accessible au lecteur.

Parmi les devoirs qui incombent à la rédaction des journaux, se place, comme un des plus importants, celui de visiter les expositions, d'assister aux assemblées des associations agricoles, horticoles et forestières, d'inspecter les fabriques de beurre et de fromage, les établissements agricoles de quelque importance et d'en faire rapport dans les journaux d'agriculture. Cela fournit une foule de renseignements précieux dont bénéficient tous les lecteurs, et leur permet de comparer ce qu'ils font avec ce qui se fait ailleurs.

Les voyages ainsi faits par la rédaction nous ont permis de constater un fait trop important pour qu'il soit passé sous silence dans le présent rapport. Ce fait, c'est le besoin manifeste de conférences agricoles. Presque chaque semaine, il nous arrive des invitations de quelque partie de la province pour donner des conférences devant les cercles agricoles ou autres sociétés analogues. Comme les sociétés en question n'ont pas le moyen de payer les frais de voyage ni le temps des conférenciers, il arrive que des personnes anxieuses de s'instruire, par les enseignements de spécialistes qu'elles sont désireuses d'entendre, sont privées du grand avantage qu'elles retireraient de leurs conférences. Etant donné que l'utilité de ces conférences est démontrée par le fait qu'on les demande partout, il nous semble impor-

tant qu'on prenne des mesures pour en faire donner par des conférenciers choisis et payés par le gouvernement.

En terminant ce rapport, Monsieur le Ministre, nous entretenons l'espoir qu'il sera de nature à faire apprécier du public la belle œuvre que fait votre département en publiant les journaux d'agriculture, et à engager la législature à assurer leur existence pour longtemps.

Le tout respectueusement soumis.

J. C. CHAPAIS,
Assist.-rédacteur du Journal d'Agriculture.

Québec, 31 décembre 1883.

Approuvé,

Ed. BARNARD, Dir. d'Agriculture.

II.

INDUSTRIE LAITIERE.

RAPPORT DE J. M. JOCELYN SUR LES OPÉRATIONS DE LA LAITERIE DE ST-DENIS.

A l'honorable Commissaire de

١,

l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, pour l'année 1882-83. Lorsque j'ai préparé mon dernier rapport, je demeurais à St-Denis (en bas), et j'étais employé à la laiterie "Pole Star." Parmi les élèves dont j'ai donné les noms dans ce rapport, Messieurs John Skaife, Auguste Desjardins, Hilaire Levasseur et Philippe Hudon, ont acquis les connaissances nécessaires pour faire d'excellents fabricants de beurre et de fromage, et Messieurs Joseph Hudon et M. Broche ont aussi fait des progrès considérables, pendant le temps qu'ils sont restés chez nous.

La fabrique a commencé ses opérations le 27 mai et a été fermée le 31 octobre.

Nombre de vaches	380
Quantité de lait reçu	614,505
Quantité de fromage manufacturé	58,081
Quantité de beurre do	8,912
Total, livres de substance solide	66,993
Livres de substance solide provenant de 100 lbs. de lait	10τ 2
Livres de lait pour 1 lb. de substance solide	$9^{\pm J_0}$
Livres de beurre provenant de 100 lbs. de lait	1:₩
Livres de fromage provenant de 100 lbs. de lait	91 ^{4,5} 6
Total des recettes provenant des produits	\$ 7,945 : 8%
Recettes brutes pour chaque 100 lbs. de lait	$\$1.29^{3}$
Prix moyen du fromage	10c.
Prix moyen du beurre	24c.
Dépenses, comprenant le transport du lait, les retenues des ven-	
deurs, etc	\$1,842.00
Produit net, revenant aux patrons pour 100 lbs. de lait	$\$0.99$ 1 3 5
Moyenne quotidienne de lait provenant de chaque vache	10 lbs.

Lorsque la fabrique a été fermée, j'ai posé un appareil dans la maison, et j'achetai du lait à raison de \$1.20 par cent livres jusqu'au premier janvier. J'élevai alors le prix à \$1.40 et je continuai jusqu'au 14 février, époque à laquelle je fermai l'établissement pour la saison.

Le but que j'avais en vue en continuant mes opérations aussi tard, était principalement d'encourager les cultivateurs et de leur prouver d'une manière pratique, les avantages considérables qu'ils peuvent retirer, en donnant à leurs vaches une nourriture plus abondante.

Lorsque je suis allé à St-Denis au printemps de 1881, j'ai constaté que les vaches étaient dans un état déplorable, et j'ai appris qu'on avait généralement l'habitude de les hiverner en ne leur donnant que de la paille pour nourriture.

Si l'on considère que les habitants coupent le grain lorsqu'il est très mûr, et qu'ils le laissent ensuite sur le champ aussi longtemps que possible, afin qu'ils puissent le battre plus facilement, il n'est pas surprenant de constater qu'au printemps, les vaches ressemblent à des squelettes ambulants.

La proposition qui a été faite aux cultivateurs de nous fournir du lait pendant l'hiver, a eu pour effet de leur faire abandonner ce système ruineux et de les décider à donner une meilleure nourriture à leurs animaux.

Les résultats obtenus par cette réforme sont d'une si grande importance, que je crois devoir prendre sur moi d'en mentionner quelques-uns dans ce rapport.

Ancien Système.

NOUVEAU SYSTÈME.

1

1

Le grain était vendu, et la terre en conséquence s'appaüvrissait d'année en année.

Le grain est donné en nourriture aux animaux, et est remplacé par du fumier, ce qui améliore la terre d'année en année.

 $\mathbf{2}$

La race des bestiaux dégénérait d'année en année, nonobstant les efforts des sociétés de comté pour l'améliorer. 2

La race des bestiaux s'améliore annuellement, grace aux efforts des sociétés de courté.

Ancien Système—Suite.

2

Le lait qui était nécessairement de qualité inférieure, domnait un produit léger, et la moyenne du poids du beurre était de cinquante à soixante-et-quinze livres par saison.

4

Beaucoup de vaches sont mortes de faim et pour d'autres causes résultant de leur mauvais entretien. Beaucoup d'autres ont aussi été perdues au printemps, parce qu'elles n'avaient pas la force de sortir du fossé ou du cours d'eau où elles allaient boire.

5

Comme les jeunes gens n'ont rien à faire pendant l'hivor, plusieurs d'entre eux se dirigent vers l'ouest pour y trouver de l'ouvrage; ils ne reviennent pas et la province est privée de leur travail.

NOUVEAU SYSTÈME-Suite.

3

Le lait est d'une excellente qualité et sa quantité a doublé durant l'été, sans tenir compte du lait que nous nous sommes procuré pendant l'hiver, triplant ainsi les produits de chaquo vache.

4

Les vaches sont vigoureuses et alertes au printemps et peuvent être mises à l'herbe, en toute sûreté, là où il y a des fossés ou des terrains inégaux, en leur donnant les soins ordinaires.

5

Les jeunes gens pouvant garder plus de bestiaux donnant des revenus plus considérables et trouvant de l'emploi chez eux, améliorent leurs terres, la raco de Jeurs animaux, et sont satisfaits et fiers de leur position.

Je ne veux pas dire que ce progrès ait été général, mais je prétends qu'il a été suffisant pour donner un bon exemple à tous les cultivateurs et pour leur démontrer les avantages et les bénéfices qu'ils peuvent retirer en adoptant ce nouveau système.

J'ai la satisfaction de pouvoir constater qu'il y a beaucoup plus de cultivateurs qui donnent une nourriture suffisante à leurs vaches, cette année, que l'année dernière, et que la qualité du lait reçu à la laiterie "Pole Star" prouve qu'ils commencent à s'apercevoir qu'il est de leur intérêt d'adopter ces améliorations.

Le travail n'à jamais été autant en demande qu'aujourd'hui; les prix sont aussi beaucoup plus élevés, ce qui prouve jusqu'à un certain point, la vérité de ce que je viens de dire.

Grâce à l'augmentation des recettes de leurs laiteries, les cultivateurs ont pu s'acheter des instruments d'agriculture améliorés, afin de mieux cul-

tiver leurs terres, et cela les encourage aussi à semer plus de graines fourragères, pour détruire les mauvaises herbes.

En passant dernièrement dans cette partie du pays, j'ai vu des faucheuses et des moissonneuses, des râteaux, des herses, des charruès à double versoirs, là où il y a trois ans on ne connaissait même pas ces instruments.

Dans mon dernier rapport annuel, j'ai fait l'éloge du système de la fabrication du fromage en enlevant une partie de la crême, et l'expérience que j'ai acquise durant le cours de l'année dernière, à confirmé l'opinion que j'ai émise à ce sujet.

J'ai de plus constaté que le lait qui provient des petites vaches canadiennes contient une plus grande quantité de substance grasse, proportionnellement à la caséine, que le lait donné par les animaux de plus grande taille. Afin de fabriquer un fromage qui puisse se comparer favorablement avec le fromage de crême d'Ontario, il faut enlever d'une manière ou d'une autre, à peu près 20 à 25 par cent de la crême, et nos cultivateurs peuvent alors décider s'ils en feront du beurre ou si ils la laisseront s'écouler avec le petit-lait, ou bien s'ils en laisseront dans le fromage, qui sera alors appelé "Fromage Français" et qui vaut de 1 à 2 ceuts de moins que le fromage d'Ontario.

Je suis heureux de voir que quelques-uns des marchands sont mieux disposés qu'autrefois à considérer cette question à un point de vue plus favorable et qu'ils sont maintenant plus prêts à consentir à évaluer ces produits d'après leur mérite.

La question des boîtes à fromage mérite aussi d'attirer l'attention, et à moins qu'elle ne soit réglée d'une manière ou d'une autre dans peu de temps, le bois dont on fait les boîtes deviendra tellement rare, que l'industrie des fromages en sera sensiblement affectée.

Beaucoup de fromage se perd ou se trouve endommagé, parce que les boîtes sont de mauvaise qualité et ne ferment pas; l'orme sain devient rare et je proposerais d'offrir un prix raisonnable à la personne qui livrerait au commerce, une boîte à fromage en pulpe de bois. En outre du prix qu'on

accorderait à cette personne, dans l'intérêt de cette industrie, elle pourrait adresser des soumissions à qui de droit, pour fournir ces boîtes à un prix qu'elle mentionnerait dans sa demande.

J'espère que cette question sera considérée avec toute l'attention qu'elle mérite, car je crois que c'est la question la plus importante que les manufacturiers et les marchands de fromage auront à régler, dans un avenir qui n'est pas éloigné.

Une boîte de cette sorte pourrait être faite de manière à mettre le fromage à l'abri des mouches, être imperméable à l'air, et rendrait d'immenses services au commerce.

Le rapport ci-dessus est respectueusement soumis par

Votre humble serviteur,

J. M. JOCELYN.

Stanstead, P. Q., 1er octobre 1883.

RAPPORT SUR LA BEURRERIE-ÉCOLE DE SAINTE-MARIE DE LA BEAUCE.

A l'honorable Commissaire de

l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la beurrerieécole de Ste-Marie de la Beauce.

La saison a été exceptionnellement favorable à la production laitière. Nous avons eu de l'herbe et du lait en abondance. Toutefois, eu égard aux pluies fréquentes de juin et de juillet, l'herbe contenait plus de substance "laxatives" et moins de matières "solides" qu'à l'ordinaire, c'est pourquoi le beurre obtenu sur les terrains plats, durant la même période, péchait par la consistance et la saveur.

On pourrait remédier à cet inconvénient en donnant aux vaches laitières une nourriture "extra," et cette nourriture devrait être constituée de manière à contrebalancer la tendance "laxative" de l'herbe trop riche en matières "liquides" qui rendent le beurre moux, huileux, graisseux et bientôt rance.

Un mélange (en parties égales) de son de blé, de grain moulu, et de tourteaux de navette (2 à 3 lbs par tête par jour) serait recommandable dans ce cas.

Il est impossible d'obtenir des vaches laitières du lait en abondance, riche en matières grasses et solides, sans une nourriture "extra," même avec ce qu'on appelle de bons paturages; et cette nourriture "extra," doit varier en composition selon les circonstances, c'est-à-dire qu'il faut du "solide" durant les saisons pluvieuses, et du liquide pendant les sécheresses.

Depuis l'établissement de la beurrerie de la Beauce, nous avons eu à combattre (ici comme ailleurs) l'antipathie d'un certain nombre de cultivateurs; mais, aujourd'hui, la confiance renait, les préjugés disparaissent,

on parle de l'augmentation et de l'amélioration des troupeaux, d'une meilleure alimentation, etc.

L'agriculture dans cette localité, comme dans bien d'autres, est arriérée. Une exploitation laitière est un puissant levier, pour en hâter l'avancement, et les généreux efforts de ceux qui ont provoqué l'établissement d'une exploitation laitière aussi importante que celle de Ste-Marie de la Beauce, devront nécessairement être couronnés de succès.

Le système centrifuge a, une seconde fois, prouvé sa supériorité par l'excellence du rendement en quantité et en qualité.

Le rendement en quantité a été à peu près le même que l'an dernier, soit 450 de beurre par 100 lbs. de lait ou une lb. de beurre par 22, lbs. de lait.

Au maximum nous avons obtenu 5 % lbs. de beurre par 100 lbs. de lait ou une lb. de beurre par 19 % de lait.

Les élèves qui ont fréquenté l'école, cette année, n'ont pas suivi le cours en entier. La plupart sont retournés chez eux, après quelques semaines de pratique. Cependant, chose regrettable, le nombre des chefs de fabriques réellement recommandables est insuffisant pour faire face aux demandes pour la saison prochaine.

L'expérience acquise par l'introduction du système centrifuge, à la Beauce, va nous guider dans l'installation de nouvelles fabriques du même genre. Nous allons tirer de cet établissement des conséquences pratiques et économiques d'une grande valeur pour le pays tout entier.

Nous n'avons pas dans ce pays de système de fabrication du beurre, que nous pouvons appeler nôtre. Celui que nous avons pratiqué jusqu'ici nous vient des Etats-Unis, et est basé sur des suppositions théoriques plus ou moins incertaines. La pratique a prouvé que ce système ne nous convenait pas.

En ce qui concerne l'écrémage, il n'y a pas à en douter, tous les systèmes devront faire place au centrifuge; mais, relativement au manipulations diverses que la crême et le bourre doivent subir pour assurer la production d'un beurre d'exportation, nous sommes encore dans l'ombre : tous les principaux détails de cette fabrication spéciale sont encore àl'étude.

Depuis deux ans nous avons fait (sur une échelle restreinte) des expériences à ce sujet, et il y a lieu de croire que nous avons fait un pas en avant, car, d'après le témoignage des exportateurs, nos beurres excellent par leurs qualités de conservation.

Mais nous sommes encore loin du but que nous nous proposons d'atteindre, et des études récentes m'ont pleinement convaincu qu'il est impossible de mettre devant le public, un système de fabrication du beurre d'exportation, basé sur des principes déterminés, sur des considérations prouvées par la science et la pratique, enfin un système spécialement adapté aux besoins du pays, sans avoir recours à l'exécution de nombreuses expériences qui demanderont du temps, du soin et une étude sérieuse.

De plus je considère qu'il est impossible d'exécuter du travail sérieux, de faire un pas de plus en avant sans que ces questions de détail aient été approfondies, et j'ose espérer que le département de l'agriculture nous fournira les moyens de le faire pour le bien public.

Le tout respectueusement soumis.

S. M. BARRÉ.

Ste-Marie, Beauce, octobre 1883.

RAPPORT SUR LA BEURRERIE-ECOLE DE NOTRE-DAME DE LATERRIÈRE, COMTÉ DE CHICOUTIMI.

A l'Honorabble Commissaire de

l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la beurrerieécole de Notre-Dame de Laterrière.

Notre bâtiment est de 65 pieds sur 25, à part la chambre du moteur. Il est assez commode.

Un récipient Burrell et Whitman, deux séparateurs centifuges, une baratte Blanchard, un malaxeur Mason et un moteur à vapeur F. X. Drolet, forment les parties les plus importantes de l'installation.

Le lait n'est apporté à la fabrique qu'une fois par jour. On le reçoit dans un double récipient Burrell et Whitman, et à l'aide d'eau froide, de glace ou de vapeur, on le refroidit ou on le réchauffe à volonté.

Le lait est réchauffé à 90 degrés avant son introduction dans la turbine centrifuge. La crême centrifugée est conservée dans l'eau glacée jusqu'au soir, et refroidie à environ 40 ou 45 degrés. On la transvide ensuite dans un récipient Burrell, où elle est réchauffée à 58 ou 60 degrés, pour l'acidulation. Elle est battue le lendemain matin, à 57 on 58 degrés.

Le beurre est lavé à l'eau froide. On y ajoute cinq pour cent de sel. Il est refroidi dans la glace avant le second malaxage, après lequel il est emballé dans des tinettes de 50 à 70 lbs.

Eu égard à certains retards dans l'expédition de nos séparateurs centrifuges du Danemark, nous n'avons pu commencer les opérations qu'au 2 juillet, et il nous a fallu 15 jours d'un travail ardu, de 4 heures du matin à minuit, pour ajuster les appareils et régler les différents détails de l'installation, tout en manipulant 3,500 lbs de lait par jour.

Ainsi, durant les deux premières semaines d'opération, le travail du lait n'a pas été aussi efficace qu'il eût pu l'être dans de meilleures conditions.

TABLAU proportionnel du rendement en beurre du 2 juillet au 15 octobre.

Semaines.	Lbs. de lait.	Lhs. de beurre.	Lbs. de lait par lbs. de beurre.	Lbs. de beurre par 100 lbs. de lait.
Du 2 au 8 juillet	21063	894	23.54	4-27
Du 9 au 15 "	21648	932	23 · 22	4.31
Du 16 au 22 "	21123	920	22.96	4.36
Du 23 au 29 "	20325	899	22-60	4.42
Du 30 juillet au 5 août	20275	868	23 · 34	4-28
Du 6 au 12 août	19237	815	23-47	4 · 26
Du 13 au 19 "	17945	787	22.80	4.39
Du 20 au 26 "	17676	772	22-90	4.36
Du 27 août au 2 sept'bre.	16854	765	22.30	4 · 48
Du 3 au 9 septembro	15178	683	22-20	4.50
Du 10 au 16 "	13689	648	21 - 10	4.74
Du 17 nu 23 "	12054	575	20.95	4 · 78
Du 24 au 30 🥴	10689	534	20.00	5-00
Du 1 su 7 octobre	8815	319	20.05	4-98
Du 8 au 14 "	9830	496	19.80	5-05
	246401	10897	22.61	4 -43
			Моусыпс вр-	proximative.

Ces rendements inusités ne sont certainement pas dus à la richesse

excessive du lait, mais bien à l'efficacité de l'écrémage, car l'épreuve du lait ne nous a donné que 10 pour cent comme richesse moyenne.

L'état déplorable des vaches laitières de cette paroisse, au printemps dernier, n'était guère favorable à l'exploitation laitière, mais je suis heureux de vous dire qu'aujourd'hui les cultivateurs comprennent l'importance qu'il y a de bien soigner leurs animaux.

Les faits les plus importants à signaler, à la laiterie centrifuge de Notre-Dame de Laterrière, sont les suivants :

- 10. Le transport du lait une seule fois par jour ; ce qui jusqu'à présent avait été considéré comme impossible en Amérique.
- 20. Ecrémage plus prompt. Avec deux machines centrifuges nous: pouvons écrémer 6,000 lbs. de lait en 4 heures.
- 30. Ecrémage plus efficace. Nous avons constaté à plusieurs reprises que le lait centrifugé ne contenait qu'environ 0.25 pour cent de matière grasse, quand le lait écrémé par le système d'eau et de glace en contient une moyenne de 6 à 8 pour cent.
- 40. Rendemendement plus considérable. Il est parfaitement entendue et généralement compris que, durant les châleurs de juillet et d'août, il faut, dans les fabriques de beurre, entre 26 et 28 lbs. (moyenne pour la saison 25 lbs.) de lait pour une livre de beurre; nous la produisons encore avec: 22½ ou 23 lbs.
- 50. Nous pouvons contrôler l'acidulation de la crême, produire un beurre plus ferme et de qualité supérieure.
- 60. La machine centrifuge extrait du lait, de la crême, et par conséquent du beurre, une quantité considérable d'impuretés que les autres systèmes d'écrémage sont impuissants à enlever : par là on obtient un produit plus sain, plus pur.

Le centrifuge est donc le système d'écrémage le plus simple, le plus parfait, le plus efficace, et je puis hautement le recommander.

L'installation de la beurrerie de Notre-Dame de Laterrière a coûté \$3,000. On peut y fabriquer 1,000 lbs. de beurre par jour.

Le tout humblement soumis.

(Signé,)

PAUL COUTURE,

· Propriétaire.

OCTAVE COUTURE,

Directeur.

Notre-Dame de Laterrière, 4 novembre 1883.

FROMAGERIE DE LOUISEVILLE.

RAPPORT DE M. GABRIEL CARON, PROPRIÉTAIRE.

A l'honorable Commissaire

de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport relatif à ma fromagerie pour l'année 1883.

Pour me conformer aux instructions de votre département, j'ai fait construire, le printemps dernier, une fabrique de fromage de première classe, à Louiseville.

Avant de construire, j'ai cru prudent d'aller visiter les fromageries les plus en renom dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

J'ai visité les fromageries de Burrell & Whitman, de Little Falls ; de M. R. McAdam, de Newport, et celle du Dr Wigth, de Westerboro. C'est sur

cette dernière que j'ai basé mes plans et devis pour la construction de mon établissement.

Je crois avoir réussi, non-seulement à imiter, mais peut-être à atteindre un certain degré de supériorité sur le modèle que j'avais à suivre; car j'ai pu, en quelque sorte, combiner les améliorations les plus récentes que j'ai remarquées dans les divers établissements que j'ai visités.

J'ai, tout d'abord, choisi un endroit sec et élevé pour ma construction, afin de permettre d'écouler facilement les eaux qu'il est important d'écarter promptement du lieu des opérations.

Mon établissement peut traiter le lait de mille vaches.

Je l'ai fait construire selidement et avec tout le confort désirable, nonseulement pour une fromagerie telle que celle qui existe aujourd'hui, mais pour répondre aux besoins futurs.

DÉTAILS DE LA CONSTRUCTION.

Deux étages: le premier de 11 pieds de haut, et le second de 9 pieds. Longueur, 120 pieds, sur 25 de large.

L'extérieur est recouvert d'un lambris en déclin, posé sur un papierfeutre, lequel est cloué sur des colombages de 6 pouces d'épaisseur. A l'intérieur, il y a également un papier-feutre sur les colombages et recouvert d'un lambris en planche embouvetée.

Le plancher de bas est en madrier de trois pouces, à l'exception de la partie occupée par l'engin et la chaudière à vapeur, qui est en pierre cimentée. Ce plancher est bien poli et embouveté. Les planchers de haut sont comme suit: Un papier feutre est cloué sur les solivaux, qui ont 8 pouces de haut, et recouvert d'un bon plancher en madrier de deux pouces, embouveté et poli. Le plafond est également pourvu d'un papier-feutre cloué en dessous des solivaux et recouvert d'une bonne planche embouvetée.

J'ai tenu à ce que tous ces lambrissages et planchers fussent faits de bon bois, poli, embouveté et bien joint, afin de rendre le bâtiment plusfrais. La couverture est en planche embouvetée, recouverte d'un papierfeutre, sur lequel est enfin posée la tôle; tôle de grande dimension, afin de mieux couper l'air.

Il y a dix-neuf feuêtres dans toute la bâtisse, disposées de façon à donner abondamment la lumière dans tous les appartements.

La bâtisse entière est divisée comme suit :

Premier étage:

- 10. Pièce de 41 pieds de long, sur la largenr du bâtiment. Cette pièce contient la chaudière à vapeur, l'engin, le bassin, la balance, les presses et les ustensiles nécessaires à la confection du fromage. Il s'y trouve deux dalles pour l'écoulenent des eaux et du petit lait.
- 20. Un passage pour conduire du premier appartement à la glacière et à la première chambre à sécher.
 - 30. Glacière de 13 pieds carrés.
- 40. Chambre à sécher, de 66 pieds de longueur, sur 25 de large. Cette dernière est pourvue de tables pour y faire sécher le fromage. Ces tables sont polies et bien propres.

Deuxième étage:

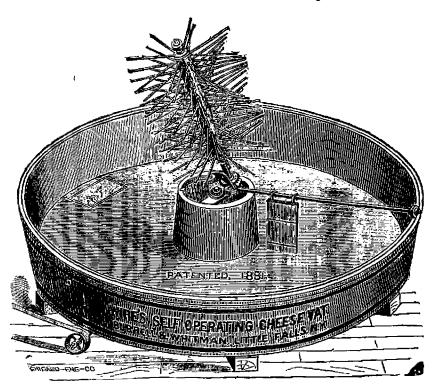
- 10. Chambre à sécher, en tout semblable à celle déjà décrite.
- 20. Appartement pour les gardiens de l'établissement.

Deux ventilateurs sont placés sur le faîte de la bâtisse. Des ouvertures sont ménagées entre les colombages de la charpente et les solivaux, de façon que l'air circule continuellement entre les lambris de la bâtisse et les planchers. Les ventilateurs attirent l'air du dessous de la bâtisse, qui passe dans tous les conduits entre les colombages et entre les solivaux, de manière que l'air se change incessamment tant autour de la bâtisse que dans les planchers.

J'ai peinturé tout l'extérieur en peinture blanche, y compris la couverture, suivant en cela les règles de la physique, et je crois qu'avec toutes ces précautions combinées, je me suis approché de la perfection autant que possible sous le rapport de la fraîcheur, car, en août, lorsque la température au dehors était de 92 à 96 degrés Fahrenheit, elle n'était que de 68 à 70 dans l'intérieur de la fromagerie.

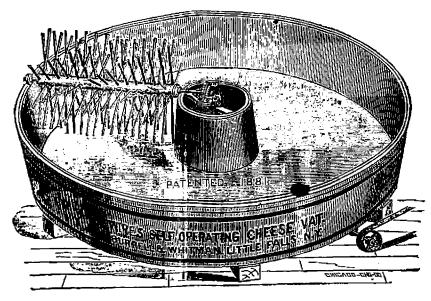
Ma fromagerie est pourvue d'un engin de 4 forces et d'une chaudière de 10 forces.

Dans mon voyage aux Etats-Unis, j'ai remarqué le bassin dit Wire's self operating cheese Vat, comme étant, dans le genre, l'instrument le plus perfectionné quant à présent, et j'en ai importé un qui est installé dans mon établissement. Ce bassin peut traiter 12,000 lbs. de lait à la fois.



BASSIN ET AGITATEUR MÉCANIQUE DE WIRE.

GABRIEL CARON, Agent, Louiseville.



BASSIN ET AGITATEUR MÉCANIQUE DE WIRE.

GABRIEL CARON, Agent, Louiseville.

La balance dont je me sers est à double fléaux.

Ma fromagerie contient encore trois presses et un laboratoire, où se trouvent les instruments, entre autres le lactoscope de Heeren; celui du Prof. Feser, les tubes à essai, testing tubes, $(6 \times \frac{3}{4} p.)$; les verres à mesurer, gradués; divers thermomètres.

Ainsi préparé, j'ai commencé mes opérations le 26 du mois de juin.

Madame Fairfield, dont la réputation est très-favorablement établie dans tout le pays, et qui est une personne des plus habiles dans l'art de la confection du fromage, est demeurée attachée à l'établissement durant toute la saison du fromage, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Nous avons suivi, tant pour la préparation de la présure que pour les autres opérations de la confection du fromage, la méthode indiquée dans la conférence de M. Harris, publiée dans le rapport annuel de la société d'Industrie laitière de la province de Québec, 1883.

D'ailleurs, cette méthode était celle déjà suivie par Madame Fairfield et par moi-même, si on en excepte néanmoins certains légers détails que l'expérience nous fait adopter dans la pratique.

Il est peut-être utile de faire remarquer ici qu'avec le bassin de Wire, toutes les opérations montionnées dans la conférence de M. Harris sont de beaucoup simplifiés. L'agitateur, qui, dans le bassin Wire, est mu par la vapeur, non seulement épargne beaucoup d'ouvrage, mais encore, par son mouvement, rend inutiles plusieurs des opérations mentionnées dans la conférence de M. Harris. Du reste, il suffit de pratiquer tant soit peu avec cet admirable instrument pour en comprendre tout l'avantage et saisir les changements qu'il faut apporter dans les opérations.

Votre département a exigé que des élèves fussent admis à ma fromagerie pour l'étude de la confection du fromage.

En conséquence, dès l'ouverture de la fabrique, on a reçu trois élèves, auxquels d'autres se sont joints un peu plus taid. Nous avons eu neuf élèves en tout, dont les succès ont été en raison de l'application donnée à l'ouvrage, savoir:

Lactance Plourde est demeuré trois mois; Wilfrid Plourde, est également demeuré trois mois. Tous deux sont en position d'obtenir un certificat de compétence pour la direction d'une fromagerie.

Louis Bellemare a été obligé de laisser l'établissement au bout de trois semaines pour cause de maladie.

François Héroux est resté deux mois à la fromagerie, et était déjà devenu un aide précieux lorsqu'il est parti pour une cause que j'ignore.

Henri Piché avait fait beaucoup de progrès, dans l'espace de quelques semaines, lersqu'il a été obligé de retourner dans sa famille pour cause de maladie d'un de ses parents.

M..... a été renvoyé après six semaines d'épreuve pour manque d'aptitude.

Louis Lupien est arrivé à l'ouvrage à la fin de septembre et il y est demeuré jusqu'à la fin de la saison. Joseph Flamant est aussi arrivé tard dans l'automne et est resté à l'établissement jusqu'à la fin de la saison.

Mademoiselle Amanda Lupien a passé presque tout le temps des opérations à suivre les travaux, sous la direction de Madame Fairfield.

Je dois aussi faire mention qu'un grand nombre de personnes sont venues visiter mon établissement dans le courant de la saison du fromage. La nouveauté de mes instruments, spécialement du bassin de Wire a attiré beaucoup de visiteurs. Ce fait serait pourtant de peu d'importance si encore les patrons n'avaient été des plus satisfaits de la manière dont l'administration a conduit les opérations.

Il ne reste plus qu'à vous faire connaître le coût de mon établissement, qui est de \$3,500, et le résultat final des opérations de toute la saison qui s'est terminée le vingt-sept d'octobre dernier.

1re vente, le 20 juillet, 137,422 lbs. de lait, 14,644 de fromage à 9½c., \$1,391.18 1,443.62 15,196 2e 28 août. 149,061 2,361.76 201,072 $11\frac{1}{2}$, 3e 12 oct., 20,537 1,585.93 127,371 13,963 11. 4e 29 nov., 614,926 64,340 \$6,732.49 Totaux.....

934 lbs. de lait, en moyenne, pour 1 lb. de fromage. 10% cts. pour la moyenne du prix du fromage.

Le tout humblement soumis.

(Signé,)

GABRIEL CARON.

Louiseville, 10 décembre 1883.

III.

ARTS ET MANUFACTURES.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.

L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Public	es (ex officio.)
L'Hon. Secrétaire de la Province (ex officio.)	
LE SURINTENANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (ex officio.)	
L. W. Carrier, Président	Lévis.
A. A. Stevenson	Montréal.
Ad. Lévesque	
J. B. Rolland	
L. J. Boivin	
Guillaume Boivin	
Thomas White	
Henry Bulmer	
Andrew Boyd	
Sam. E. Dawson	
M. J. F. Quinn	
L'abbé O. Audette	
James Carrell	
J. F. Peachy	
Cyrille Duquet	
E. E. Taché	
Alex. G. Lomas	

S. C. STEVENSON,

Secrétaire.

Bureau, No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

RAPPORT ANNUEL

DU SECRÉTAIRE DU

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

POUR L'ANNÉE 1882-83.

Au Président et aux membres du

Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil des Arts et Manufactures pour l'année expirant le 8 mai 1883.

Quatre assemblées régulières ont été tenues durant l'année, ainsi que plusieurs assemblées des comités.

Les travaux du Conseil ont progressé d'une manière satisfaisante cette année, bien que nous n'ayons à signaler que quelques faits en rapport avec les écoles et auxquels il est fait allusion dans le rapport du directeur.

Nous devons nous féliciter du déménagement du bureau et de la bibliothèque du Conseil dans un endroit plus commode et plus convenable que celui que nous occupions précédemment, d'autant plus que le bureau et la bibliothèque se trouvent dans le même édifice, et qu'on a aussi installé les classes libres de dessin du soir, qui sont dans la ville de Montréal, sous le contrôle du Conseil.

Le bureau et la bibliothèque et les salles des classes ont été comfortablement meublées par le gouvernement, et aujourd'hui qu'elles sont toutes dans le même édifice, le travail du Conseil peut être fait beaucoup plus efficacement qu'autrefois. Durant l'année, MM. C. Duquet et J. F. Peachy ont été nommés par le gouvernement pour remplir les vacances qui sont survenues dans le Conseil.

Les dessins et les devis des brevets anglais ont été reçus aussi pendant l'année et ont été placés dans la bibliothèque du Conseil. Ces documents peuvent être consultés en tout temps par le public, mais j'ai le regret de constater qu'ils le sont rarement. Je crois que la raison de cet état de choses est que les inventeurs et les autres personnes qui désirent consulter ces archives, peuvent facilement obtenir des renseignements à ce sujet des agents de brevets. Du reste, ces brevets anglais ne semblent être aussi adaptés aux besoins de notre population que les brevets américains qu'on peut obtenir par l'entremise des agents. Ces archives contenant ces brevets sont cependant de beaucoup de valeur.

Dans le cours de l'année dernière, une exposition qui a eu beaucoup de succès a été organisée sous le contrôle du comité permanent des expositions.

L'importante brochure qui a été publiée par le Conseil sur l'instruction technique et sur le dessin appliqué à l'industrie dans les écoles publiques, comprenant les notes et les conférences données à Montréal et à Québec par le professeur Walter Smith, produira, nous n'en doutons pas, d'excellents résultats.

En outre des articles instructifs sur le dessin appliqué à l'industrie sur l'éducation technique, sur l'enseignement du dessin et sur les décorations domestiques, cette brochure contient un tableau d'un système gradué de dessins pour les écoles publiques.

La grande expérience du professeur Smith dans l'éducation industrielle, et son habileté reconnue comme instructeur, donnent une grande importance à cet ouvrage.

Grâce à l'influence de l'hon. surintendant de l'Instruction Publique, qui a toujours manifesté le désir de favoriser les projets de notre Conseil, ces brochures seront distribuées parmi tous les instituteurs de la province, qui auront ainsi l'avantage de puiser à bonne source des renseignements sûrs et concis sur le dessin industriel, donnés par la plus haute autorité en cette matière.

Nous espérons que les instituteurs de la province mettront ces instructions à profit, parce que nous croyons que c'est là la meilleure manière de rencontrer les vues du Conseil. Si d'un autre côté, dans les écoles du jour, l'enseignement du dessin est donné systématiquement comme sur les autres sujets, les élèves en acquièreront le goût, continueront à l'étudier dans nos écoles du soir et finiront par nous aider dans notre travail, de manière à ce qu'il soit fait plus systématiquement et qu'il donne des résultats plus satisfaisants.

Ceci nous aiderait aussi à surmonter la difficulté que nous éprouvons (et c'est là le plus grand obstacle que nous rencontrons) de nous assurer des services d'instituteurs compétents.

Le travail que nous faisons dans nos écoles se fait sans bruit, mais je suis convaincu que nous obtenons d'excellents résultats. Je pourrais citer, comme exemple, des endroits où nos écoles sont établies et dans lesquels les ouvriers ont amélioré leur position et augmenté leur revenu, au moyen de l'instruction qu'ils ont reçue.

Toutes nos écoles pourraient être, sans doute, beaucoup améliorées, et à l'occasion, certaines améliorations y sont faites, mais comme leur importance n'est pas encore appréciée du public, et comme l'assistance des élèves est volontaire, il est important et nécessaire de les diriger de manière à obtenir les résultats les plus satisfaisants.

Si les règles étaient plus sévères, nous aurions dans certains endroits, beaucoup moins d'élèves que nous en avons maintenant. On doit toujours se rappeler que le but de nos écoles n'est pas seulement d'élever l'esprit de nos élèves, et de leur enseigner à employer leurs loisirs avec profit, mais aussi de favoriser leur bien-être domestique et de contribuer à la prospérité de la province.

Durant l'année, les écoles qui avaient été établies à Hochelaga et à Ste-Cunégonde ont été fermées, parce qu'on s'est aperçu que l'école centrale à Montréal, pouvait suffire aux besoins de la ville et des faubourgs.

L'école de St-Hyacinthe a aussi été fermée, parce que nous n'avons pas pu trouver un instituteur compétent. L'école de Sorel, qui a été fermée pendant toute une saison, a été ouverte de nouveau cette année dans des circonstances extrêmement favorables et promet de donner d'excellents résultats.

Des négociations furent entamées durant le cours de l'année, dans le but d'ouvrir une école à la Rivière-du-Loup (en bas), et des arrangements ont été pris pour ouvrir cette école à l'automne, Comme cette localité acquiert tous, les jours plus d'importance, l'établissement d'une école devra produire d'excellents résultats.

L'ouverture à Montréal des classes de sculpture et de lithographie indique un progrès important dans les travaux du Conseil, et l'introduction de cette éducation manuelle dans le cours des études attire l'attention du public sur la question de l'éducation pratique, qui occupe aujourd'hui si vivement l'opinion publique.

Je regrette d'avoir à constater que l'octroi annuel accordé au Conseil a été beaucoup diminué cette année, et que le gouvernement a manifesté l'intention d'accorder de l'aide à trois classes de dessin du soir hors de notre contrôle.

L'économie que le Conseil s'est efforcé d'effectuer pendant plusieurs années dans les dépenses qu'il a faites pour les écoles, afin d'augmenter leur utilité en enseignant en même temps différents autres sujets, semble être la cause de cette décision.

Il faut espérer que l'on prendra les moyens d'obvier à cet état de choses, parce que si cette décision était mise à effet, cela contribuerait à diminuer le prestige du Conseil et porterait atteinte à son influence dans l'œuvre importante qu'il a sincèrement cherché à mener à bonne fin.

Ci-annexé se trouve un état financier; la balance en caisse ne représente pas exactement la position du Conseil, attendu que quelques-unes des classes sont encore en opération et que quelques comptes ne sont pas encore payés.

Les innovations apportées dans nos écoles entraîneront aussi quelques

dépenses, et il faudra dépenser une somme d'argent considérable pour acheter de nouveaux modèles.

L2 tout respectueusement soumis,

S. C. STEVENSON,

Secrétaire.

Montréal, 8 mai 1883.

CON	SEIL DI	ES ARTS	CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.	8	
E. Dr. S. C. Stevenson, Secretaire	tat Fina , en com	incier de pte couran	Etat Financier de l'exercice 1882 et 1883. S. C. Stevenson, Secrétaire, en compte courant avec le Conseil des Arts et Manufactures.	CTURES.	Cr.
Nov. 16. A Balance de l'année dernière	\$ cts.	\$ cts.	Mai 8. Par PEcole de Trois-Rivières. " " Huntingdou " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	\$ c18. 189 80 212 50 240 69 198 60 572 64 107 57 100 00 111 50 11498 38	
S. E. et O. Montreal, 8 Mai 1883.		\$18071 29	S. E. et O.		\$18071 29
E. Montréal, 8 Mai 1883,	xaminé e	Examiné et trouvé correct,	A. LÉVEQUE. M. F. QUINN,	UE. NN,	

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

COPIES DES MINUTES DES ASSEMBLÉES TENUES PAR LE CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES EN 1882-83.

MONTRÉAL, mardi 8 août 1882.

L'assemblée trimestrielle régulière du Conseil a été tenue aujourd'hui à 10 a.m., dans le bureau No. 76, rue St-Gabriel.

Etaient présents:

M. C. W. CARRIER, président

Et Messieurs.

H. BULMER,

G. BOIVIN,

A. LÉVÊQUE,

REV. O. AUDET,

G. F. PEACHY,

C. DUQUET.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues et confirmées.

Une lettre de l'honorable G. Ouimet, surintendant de l'éducation, a été lue, contenant une copie d'une lettre de l'honorable secrétaire de la province, déclarant que le gouvernement ne pouvait pas encourir les dépenses de faire venir le professeur Walter Smith, pour donner des leçons de dessin aux instituteurs, pendant la vacance.

Des lettres de l'honorable sir John A. McDonald, l'honorable secrétaire d'Etat, et de l'honorable secrétaire de la province, furent lues, accusant réception de la conférence du professeur Walter Smith, sur l'éducation technique.

Des pétitions de Danville et à St-Césaire demandant l'établissement d'écoles d'art et de dessin dans ces endroits, furent aussi présentées.

Après quelque discussion il fut décidé que d'après les règlements du Conseil, ces pétitions ne pouvaient pas être accordées, et le secrétaire reçut instruction d'écrire aux pétitionnaires à cet effet.

Une lettre de M. R. Booth, de Sherbrooke, offrant de fournir une salle pour une classe, dans une maison qu'il doit prochainement construire, a alors été lue. Il fut décidé de ne pas accepter cette proposition.

Le secrétaire a présenté un document venant du secrétaire de la province, nommant M. G. F. Peachy membre du Conseil en remplacement de M. C. A. Dansereau.

Les crédits pour le prochain exercice, ont alors été répartis, comme suits savoir :

Montréal\$	1,700	00
Québec	800	00
Lévis	300	n ₀
New Liverpool.	250	00
Şillery	150	00
Trois-Rivières	300	00
Sherbrooke	300	00
Euntingdon	150	00
Granby	150	00
St. Hyacinthe	250	00
St-Jean	150	00
St-Jérome	150	00
Sorel	250°	00
Total \$2	 1 ₁ 900	00

Il fut décidé, que comme le nouveau site de l'école à Montréal se trouvait dans une position centrale, sur la voie des chars-urbains, les écoles des faubourgs, c'est-à-dire, celles d'Hochelaga et de Ste-Cunégonde ne seraient pas ouvertes de nouveau; et aussi que le montant des anciens octrois faits à ces écoles seraient dépensé, si la chose était nécessaire, pour l'entretien de l'école de Montréal.

(Signé)

O. AUDET

Prétre.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Assemblée semestrielle.

QUÉBEC, 7 novembre 1882.

L'assemblée semestrielle du Conseil a été tenue aujourd'hui, à 10 hrs. a.m., dans la bibliothèque, aux édifices du parlement, Québec.

Après lecture faite d'une lettre du président, M. C. W. Carrier s'excusant de son absence pour cause de maladie, le Rév. M. Audet a été prié de présider l'assemblée.

Les membres suivants étaient présents:

Messieurs,

A. LÉVÉQUE,

A. A. STEVENSON,

G. BOIVIN,

G. CARRELL.

J. F. PEACHY.

C. DUQUET,

REV. O. AUDET,

HON. G. OUIMET.

Surintendant de l'éducation.

HON. G. BLANCHET,

Secrétaire de la province.

Les minutes de la dernière assemblée ont été lues et confirmées.

Une lettre est lue du professeur Walter Smith, de Boston, au sujet de la brochure en cours de publication. Le secrétaire fait rapport que cette brochure était entre les mains des imprimeurs et qu'il avait reçu instruction d'obtenir le droit d'auteur au Canada et ainsi qu'aux Etats-Unis, si la chose était nécessaire.

L'école de Québec, ayant été mentionnée, il fut décidé de laisser l'administration de tous les détails au comité local, composé des membres de Québec. Une longue discussion s'étant élevée au sujet des relations du Conseil, avec les expositions de la province, il fut proposé par l'honorable G. Onimet, secondé par M. J. F. Peachy: Que le statut 41 Victoria, chapitre 5, section 4, soit amendé de manière à ce que le comité permanent de l'exposition soit composé de membres du Conseil des Arts et Manufactures et du Conseil d'Agriculture résidant dans l'endroit ou près de l'endroit où l'exposition de la Puissance devra avoir lieu, et qu'une exposition de la pfovince soit tenue dans la cité de Québec, aussitôt que des édifices convenables seront construits à cet effet dans la dite cité (adopté.)

Il a été convenu que le secrétaire donnerait au gouvernement un état indiquant la présence des membres durant la dernière année et demandant que ceux qui n'assistent pas aux séances soient remplacés.

Après un vote de remerciements, l'assemblée est ajournée.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

L'assemblée trimestrielle du Conseil a été tenue aujourd'hui à 10 heures a.m. dans les édifices des départements publics.

Etaient présents:

MM. A. A. STEVENSON,
L. J. BOIVIN,
C. DUQUET,
HON. G. OUIMET,
E. DIONNE,
J. BLANCHET.

Le Rev. O. Audet est unanimement prié de prendre le fauteuil.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et confirmées.

Le secrétaire présente des copies de la brochure sur "l'Education Technique" et le "dessin industriel" dans les écoles publiques, qui a été préparée et imprimée sous la direction du Conseil.

Il fait rapport que 2,800 copies en anglais ont été imprimées.

L'honorable G. Ouimet dit que les départements de l'Instruction Publique, désirerait en avoir 1,000 copies, pour être distribuées aux instituteurs.

Il a été décidé d'expédier immédiatement ces copies, à Québec.

Le secrétaire fait rapport qu'une partie de cet ouvrage avait été traduite en français et était maintenant sous presse, et il fut décidé de charger le Rév. M. Audet, M. C. Duquet et le secrétaire de prendre avec M. O. Dunn les arrangements qu'ils jugeront nécessaires pour faire traduire le reste du volume.

Il est décidé d'en faire imprimer 4,000 copies françaises, l'Hon. G. Ouimet s'engageant à en prendre 2,000 copies pour son département et de les payer, lors de leur livraison.

Le secrétaire fait rapport que toutes les écoles sous le contrôle du Conseil étaient en opération, et que dans plusieurs cas, des résultats satisfaisants avaient été obtenus.

Une discussion a alors eu lieu au sujet de l'adoption de moyens à prendre pour rendre les classes de Montréal plus commodes.

Le secrétaire soumet un état indiquant l'assistance des membres aux assemblées du Conseil pendant les deux dernières années, comme suit :

Assistance des membres du Conseil des arts et manufactures, aux assemblées, depuis le 17 février 1880.

			<u> </u>	-			~ · · · · · ·			· 					
NOMS DES MEMBRES.	Montréal, 17 fév. 1881.	Mentréal. 11 mai 1880.	Montréal, 10 août 1880.	Quélieu, 2 nov. 1880.	Montreat, 10 fév. 1881.	Monréal, 10 mai 1881.	Grauby, 9 août 1881.	Mantréal, 10 août 1881.	Montréal, 23 août 1881	Quéhec, 2 nov. 1881	Québec, 15 mars 1881.	Montréal, 9 mai 1882.	Montréal, § août 1882	Québec, 7 nov. 1882	Total.
Membres de Montréal.															
J. B. Rolland	1	• • • •	I	1	l	1	1			 	1	 	 	,	7
C. A. Dansereau	· • • •							 ,)		ļ			
Nap. Bourassa	Λd	onné	sa d	i mi s-	ion p	ar le	ttre.								
Ad Leveque	1	1			1	1	1	1	 	ļ		1	1	1	10
Guil. Boivin	1		1		ı	1		1		 	1		1	1	8
Thos. White		1	1		 	1				,					, 3
A. A. Stevenson	 	1	ı		ı	1	<i>.</i> .	,	1	1	1	ı		1	9
Hy. Bulmer	1	1	1		1	ı	 ••••	1	ı	ı	1	1	1		11
And. Boyd	1	 			ļ		'					1			2
Sam. E. Dawson	1	1		ļ,,,,							 			. ag	2
M. J. F. Quinn	1	ļ	1		 	1	1	1	1		1	1		• • • •	8
L. J. Boivin	1	1	1	1	ļ	1	1	1	ı	1				1	9
Membres de Québec.				Ì	!					1					
James Carrell	1	1	 	1	ı	ļ	1		1	1	ļ			1	8
Rev. O. Audet				1		ı	1	1		1	1	1	1	ı	9
$L \epsilon vis$				İ]						}				
C. W. Carrier	1	,	1	1				1	1	1	1	r	1		9
Trois-Rivières.		Ì	ļ		}				}			Ì			
Thos. Milette	l ı	ļ	ı	1	A	l donne	j Èsa⊾ı	 démis	 aoia	 par l	 ettre.				
Sherbrooke.		}	İ												
Alex. G. Lomas		 	• •	ļ											0
Hon. G. Ouimet	·	1	1	1		ļ	 		1	1	1	1		1	8
Nommés le 31 juillet 1882.							}								_
G. F. Peachy			1	ļ,							[·····		<u>ā</u> t	1	2
C. Duquet		·	-					<u> </u>	,	····	<u> </u>		1	1	1
T1 112 1	111	8	10	7	6	9	6	7	8	8	7	8	8	7	110

L'assemblée est alors ajournée.

S. C. Stevenson, Secrétaire.

ASSEMBLÉE ANNUELLE.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal, mardi 8 mai 1883.

L'assemblée annuelle du Conseil a eu lieu ce jour à 10 heures a.m., dans le bureau No. 76, rue St-Gabriel.

Etaient présents:

C. W. CARRIER, au fauteuil,

Et MM. A. LÉVÉQUE,

A. BOYD,

G. F. PEACHY,

JAS. CARRELL,

C. DUQUET,

A. A. STEVENSON,

G. BOIVIN,

HY. BULMER.

J. F. QUINN.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et confirmées.

Une lettre du Rév. O. Audet, exprimant son regret de ne pouvoir assister à l'assemblée, pour cause de maladie, est lue.

Le rapport annuel du secrétaire et l'état financier sont alors lus. Sur une motion, il est décidé que le rapport du secrétaire soit reçu, et que l'état financier soit renvoyé au comité des finances.

Le rapport annuel du directeur des écoles est ensuite lu et il a été décidé qu'après le changement d'un paragraphe, fait par M. Lévêque et le secrétaire, il soit reçu et transmis au gouvernement.

L'élection des officiers pour l'année a lieu. Sur une motion de M. Quinn, secondée par M. Peachy, les officiers de l'année précédente sont unanimement réélus, savoir :

Président, C. W. Carrier, vice-président, Hy. Bulmer, secrétaire et directeur des écoles, S. C. Stevenson. Preposé par M. A. A. Stevenson, secondé par M. Quinn et résolu:

Qu'un comité composé de Messieurs Lévêque, G. Boivin et C. Duquet, du président et du vice-président soit nommé pour conférer avec le gouvernement au sujet de la distribution de la subvention accordée pour l'éducation artistique et industrielle et aux écoles libres du soir, avec le pouvoir d'agir selon qu'il le jugera à propos. Ce comité pourra aussi prendre les mesures nécessaires pour développer le travail des écoles sous le contrôle du Conseil.

Les messieurs dont les noms suivent, furent nommés membres du comité des finances pour l'année prochaine, savoir:

Messieurs Bulmer, Lévêque, Peachy, Quinn and Carrell.

Le Conseil s'ajourne à 1.30 p.m.

Séance de l'après-midi.

Le Conseil s'est assemblé de nouveau, à 4 heures p.m., le vice-président, M. H. Bulmer, étant au fauteuil.

Le comité des finances a l'honneur de faire rapport, qu'il a examiné les livres du secrétaire, et qu'il a trouvé qu'ils étaient tenus correctement et avec soin ; il a aussi examiné les différents items des dépenses et a constaté qu'ils concordaient avec les pièces justificatives qui ont été présentées. Le comité a aussi l'honneur de faire rapport que la balance en caisse est de \$11,498.38, laquelle concorde avec l'état financier.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé)

A. LÉVÉQUE, M. J. F. QUINN.

Montréal 8 mai 1883.

Sur une motion de M. Lévêque, le rapport est reçu et adopté.

Une lettre de M. Vannier demandant le paiement de deux leçons données pendant son absence de la ville, est lue. Il est décidé de ne pas accéder à cette demande. Une autre lettre du Rév. E. J. Rexford, secrétaire protestant du Conseil de l'Instruction Publique, au sujet de la distribution du manuel de Smith, aux instituteurs dans les écoles protestantes est également lue.

Le secrétaire a reçu instruction d'écrire à l'honorable surintendant de l'Instruction Publique, pour avoir de nouvelles informations sur ce sujet et aussi à L. Prang et Cie., pour leur demander à quel prix ils venderaient ces livres.

Il est convenu que le secrétaire écrive à toutes les écoles pour s'enquérir de quels modèles on aura besoin pour l'année prochaine.

Il est convenu que le comité déjà nommé, comprendra le choix des modèles dans ses attributions.

Le secrétaire fait rapport que les classes de lithographie et de sculpture sont encore en opération dans l'école de Montréal.

Il est décidé que la prochaine assemblée du Conseil, aura lieu à Sherbrooke, et que la date en sera fixée par le président.

L'assemblée s'ajourne.

SÉANCE TRIMESTRIELLE DU CONSEIL DES ARTS ET MANUFAC-TURES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

SHERBROOKE, mardi, 21 août 1883.

Séance trimestrielle régulière du Conseil tenue, aujourd'hui, à 10 hrs. a.m., à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents:

MM. A. A. LÉVÈQUE,
M. J. F. QUINN,
C. DUQUET,
J. F. PEACHEY,
RÉV. O. AUDET,
A. G. LOMAS.

En l'absence du président et du vice-président, M. A. G. Lomas est prié d'occuper le fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. Lévêque, du comité nommé à la dernière séance, pour consulter le gouvernement relativement à la distribution de l'octroi accordé pour l'éducation industrielle, fait rapport qu'il a eu plusieurs entrevues avec l'honorable M. Taillon, sans pouvoir néanmoins en venir à aucun arrangement définitif.

Sur motion de Mr. Quinn, il est permis au comité de continuer ses travaux, avec pouvoir de faire les dépenses qu'il croira nécessaires dans l'intérêt du Conseil.

Le secrétaire fait rapport: que l'Institut National des Beaux-Arts a été saisi et doit être vendu le 29 du courant.

Il est nommé un sous-comité, composé des membres de Québec chargé de rencontrer l'honorable commissaire d'Agriculture et de le prier de faire intervenir le gouvernement dans cette affaire.

Le secrétaire présente au Conseil une copie de l'engagement fait entre le gouvernement et M. Chabert, le 14 juin 1881, par lequel, la propriété du dernier est passée en la possession du gouvernement.

Lu, un télégramme de M. C. W. Carrier, exprimant son regret de ne pouvoir assister à cette séance.

Lue, une lettre de M. Henry Bulmer, suggérant l'ouverture de classes de chimie durant la saison prochaine.

Sur motion de M. Lévêque, secondé par le Rév. O. Audet, il est Résolu:

Que les comités locaux de Montréal et Québec soient autorisés à ouvrir des classes de chimie appliquée aux manufactures dans ces deux villes, si, après examen, ils considèrent l'ouverture de ces classes nécessaires pourvu que les dépenses, dans chaque cas, ne dépasse pas la somme de \$400.

Lue, une lettre de M. S. Lesage, assistant-commissaire d'Agriculture, informant le Conseil, que le crédit voté au Conseil par la législature pour l'année courante, est de \$3,000.

Une demande d'emploi par Richard Halt est rejetée.

Le secrétaire fait rapport qu'aucune pétition pour l'établissement d'une école du soir, de dessin, gratuite, à la Rivière-du-Loup (en bas) n'avait été reçue.

Il est ordonné au secrétaire de s'enquérir de nouveau, pour savoir s'il serait possible d'ouvrir une école en cet endroit avec quelque chance de succès, et de s'assurer en même temps s'il serait aussi possible de trouver un professeur compétent.

Le secrétaire soumet au Conseil, une copie en français d'une brochure sur l'éducation technique, dont la traduction a été faite par M. A.. Lévêque.

Il informe aussi le Conseil que le droit d'auteur de cette brochure a étéenregistré à Ottawa.

M. Lévêque met devant le Conseil un article écrit par M. Robillard sur le mérite de cette brochure.

Sur motion de M. Boivin, secondé par M. Quinn, il est nommé un sous-comité, composé du Rév. O. Audet et de J. F. Peachey, pour choisir, dans cet article tout ce qui leur semblera convenable pour servir d'introduction à la version française de cette brochure, ainsi que pour établir le montant de la rémunération que l'on doit accorder à M. Robillard.

Sur motion de M. Boivin, secondé par le rév. O. Audet, il est

Résolu: Qu'un comité, composé de MM. A. Lévêque, C. Duquet, G. Boivin, J. F. Peachey, M. J. F. Quinn, A. G. Lomas et du Rév. O. Audet, du président et du vice-président, soit nommé pour visiter l'exposition de produits étrangers d'arts et manufactures qui doit s'ouvrir à Boston, le mois prochain, et que chacun des membres ci-dessus nommés, soit prié de présenter un rapport par écrit sur quelque département de l'Exposition.

Les allocations aux écoles, pour le terme prochain sont alors faites, comme suit:

Montréal	\$1,500	00
Québec	800	00
Lévis	. 300	00
New Liverpool	250	00
Sillery	. 200	00
Trois-Rivières	250	00
Sherbrooke	. 300	00
Huntingdon	150	00
Granby	150	00
St-Hyacinthe	. 250	00
St-Jean	. 150	:00:
St-Jérôme	150	00
Sorel	. 250	00
Tr-t-1	#4 700	

Le secrétaire informe le comité que M. Booth, qui a occupé la charge de 7

professeur dans l'école de Sherbrooke l'hiver dernier, a changé son domicile.

Il est convenu, que M. Lomas soit chargé de s'assurer des services d'un professeur compétent, et aussi de nommer un comité spécial pour l'aider à corduire et à diriger cette école.

Proposé par M. J. F. Peachey, et secondé par le rév. O. Audet:

Qu'il soit nommé un comité composé de MM. Duquet, Lévêque, G. Boivin et Quinn, chargé de demander l'opinion du Conseil d'Agriculture sur le mode de conduire les expositions suivi aujourd'hui et que le secrétaire soit chargé d'écrire au secrétaire du Conseil d'Agriculture, le priant de convoquer une assemblée à ce sujet. Adopté.

Sur motion de M. Quinn, MM. Stevenson, Boivin et le secrétaire sont constitués en un comité pour aller visiter l'exposition de la puissance qui devra se tenir à St-Jean, N.-B. en octobre prochain.

Après avoir voté des remerciements au président pour la manière dont il a présidé l'assemblée ainsi qu'au Conseil de ville de la cité de Sherbrooke, pour avoir fourni un local convenable pour tenir cette assemblée, le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ÉCOLES.

Au président et aux membres du Conseil des arts et manufactures de la province de Québec.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel de directeur des écoles gratuites de dessin (du soir) sous le contrôle du Conseil des arts et manufactures, pour l'année expirée le 8 mai 1883.

Durant l'année, douze écoles ont été tenues aux endroits suivants :

Montréal,	Québec,
Sorel,	Trois-Rivières;
Sherbrooke,	St-Jean,
St-Jérôme,	New-Liverpeol,

Huntingdon, Lévis, Granby, Sillery.

Par suite du départ de M. Prévost et de l'impossibilité d'obtenir un professeur compétent pour le remplacer, l'école de St-Hyacinthe n'a pas été ouverte durant l'année.

Conformément à la résolution passée par le Conseil à son assemblée du mois d'août, les écoles d'Hochelaga et de Ste-Cunégonde n'ont pas été ouvertes.

Le motif de cette mesure était que; vu le peu de succès de ces écoles et les facilités d'accès pour les deux endroits à l'école centrale, le conseil considérait qu'il était plus avantageux de renforcer l'école de Montréal et de ne maintenir qu'une bonne et florissante école dans la cité.

L'école de Sorel, qui avait été fermée l'année précédente a été rouverte dans les circonstances les plus favorables et laisse entrevoir d'utiles résultats pour l'avenir.

La principale difficulté que nous avons à surmonter est toujours celle que jai mentionnée dans mes précédents rapports, le manque de professeurs compétents. Le paragraphe suivant de mon dernier rapport anmuel peut encore s'appliquer à l'état actuel: "Le principal obstacle que nous avons à surmonter est encore le manque de professeurs compétents; nous ne comptons pas voir cet obstacle enlevé avant que les écoles normales aient un cours régulier de dessin et donnent un enseignement qui rende chaque instituteur qui obtient son diplôme capable d'enseigner le dessin comme les autres matières. Par ce moyen nous nous assurerions non-seulement des professeurs, mais aussi des élèves; car ceux qui auraient appris le dessin dans les écoles du jour seraient en mesure de poursuivre leurs études dans les écoles du soir et de recevoir l'enseignement des mêmes professeurs."

Plusieurs de nos professeurs qui n'ont pas été formés pour l'enseignement se trouvent dans une situation très désavantageuse; certains d'entre eux ont acquis une aptitude pour ce travail, et grâce à leur constante application, donnent de bons résultats, mais en revanche, il y en a d'autres qui laissent voir clairement qu'ils n'ont jamais été faits pour le professorat.

Nonobstant ce sérieux désavantage, il n'y a pas de doute que nos écoles ne produisent une grande somme de bien, et, bien que ces résultats puissent n'être pas frappants dans les écoles elles-mêmes, néanmoins leur influence se répand tranquillement dans les ateliers et les fabriques en réveillant les idées et en provoquant l'ambition non-seulement des élèves qui fréquentent les classes mais de ceux avec lesquels ils sont en rapport.

Bien que je vienne de dire que les résultats, en général, sont satisfaisants, il y a cependant quelques-unes des écoles au sujet desquelles je regrette de n'avoir à signaler aucun progrès.

J'ai visité toutes les écoles pendant l'année et je joins à ce rapport un état donnant les noms de professeurs et des classes ainsi que l'assistance.

ÉCOLE DE QUÉBEC.

Par suite d'un malentendu avec le Conseil de ville de Québec, le comité local n'a pu s'assurer l'usage exclusif de la salle du marché Montcalm, comme par le passé, et, pendant qu'une partie des classes se faisaient dans cette salle on prenait des mesures pour tenir les autres classes dans la salle du patronage. Cet état de chose était regrettable non-seulement parce que l'école se trouvait divisée, mais encore parce que la salle mentionnée en dernier lieu était impropre à une école du soir.

La succursale du cap Diamant qui avait été ouverte l'année précédente était fermée afin que le comité n'eût à soutenir qu'une école, (ce qui est suffisant) et pût la rendre plus forte et plus utile. Néanmoins le rèsultat des travaux de cette annnée, tant sous le rapport de l'assistance que sous celui du travail, n'est pas satisfaisant, et l'école a baissé depuis le départ de M. Hamel, il y a deux ans.

En sus des raisons données plus haut, cette décroissance est due en partie aux professeurs qui n'ont pas su conserver d'intérêt à leur travail ou bien qui n'ont pas une énergie et un enthousiasme suffisants pour attacher leur élèves. Le succès réel des classes dépend des efforts personnels et de l'efficacité du professeur; je n'en pourrai donner de meilleures preuves que le cas de l'école de Québec.

Sous la direction de M. Hamel, les classes étaient encombrées, et le travail bien plus satisfaisant. Il inspirait aux élèves son propre enthousiasme et son énergie, et, grâce à ses efforts, les élèves prenaient de l'intérêt à leur travail et les classes réussissaient. Le comité local est déjà à l'œuvre pour s'assurer un bâtiment plus convenable pour l'année prochaine, et il va faire tous ses efforts pour réveiller l'intérêt en faveur de l'école et la faire remonter à son ancien niveau.

Un des traits importants de l'école de Québec a été le cours de sciences mécaniques. Bien que l'auditoire ne fût pas aussi nombreux qu'on pouvait le désirer, les conférences ont été intéressantes et instructives.

ÉCOLE DE LÉVIS.

Le travail de cette école a été satisfaisant. L'enseignement s'est borné au dessin à main levée et d'ornement; attendu qu'il a été impossible de se procurer un professeur pour le dessin des machines et la classe d'architecture.

L'assistance a été bonne, et les travaux des élèves font preuve d'ap-

plication et de progrès. Le site de l'école n'est pas aussi central qu'il devrait l'être, mais je suis heureux de pouvoir dire, que, grâce aux démarches du membre résident du Conseil, M. C. W. Carrier, il est plus que probable qu'une maison plus centrale sera choisie pour l'école et qu'on ouvrira une classe de dessin des machines.

ÉCOLE DE NEW-LIVERPOOL.

Les travaux de cette école, pendant l'année dernière ont produit d'excellent résultats, et je suis heureux de pouvoir y signaler un intérêt croissant et un progrès marqué sur l'année précédente. Outre les classes de dessin à main levée et linéaire, sous la direction de M. Couture, il a été ouvert une classe de dessin des machines sous la direction de M. John Thomson. Cette classe a très bien réussi, et les élèves ont fait preuve de beaucoup d'assiduité, et produit plusieurs bons échantillons. Les professeurs de cette école ont été assidus et soigneux.

ÉCOLE DE TROIS-RIVIÈRES.

A cette école, l'enseignement a été donné par les mêmes professeurs que l'année dernière et bien que la classe se fasse dans une salle confortable et commode de l'Hôtel-de-Ville, je dois encore constater, que les élèves ont été beaucoup moins nombreux qu'ils ne devraient être. Ceux qui ont fréquenté l'école, cependant, ont montré beaucoup d'assiduité et d'application, et ont fait des progrès satisfaisants, la plupart sont des apprentis ou des journaliers, et je suis heureux de pouvoir dire que, quelques-uns d'entre eux ont trouvé que l'école leur a été un avantage réel et pratique dans l'exercice de leur métier. Plusieurs des travaux font preuve d'une étude soigneuse et appliquée. On va s'efforcer d'attirer un plus grand nombre d'élèves pour l'année prochaine, afin d'augmenter par là même, l'utilité de l'école.

ÉCOLE DE SILLERY.

Cétte école située dans un centre peu considérable, n'a naturellement qu'un nombre limité d'élèves. Elle a cependant l'avantage de posséder un excellent professeur et a produit de bon ouvrage. Les élèves reçoivent un cours complet des éléments du dessin, après quoi on leur donne des leçons

sur le tableau noir et des exercices dans les cahiers de Smith. Plusieurs des dessins faits par les élèves peuvent se comparer avantageusement avec ceux des écoles plus considérables.

Le local dans lequel se tiennent les classes est assez étroit et peu commode, mais comme cet endroit offre peu de choix sous ce rapport, il est difficile de trouver mieux. Je puis dire sans crainte que cette école fait un bon travail.

ÉCOLE DE SHERBROOKE.

Je regrette d'avoir à constater que les travaux de cette école n'ont pas été satisfaisants pendant la dernière saison. Elle a été peu fréquentée, et la classe de dessin à main levée est devenue tellement réduite que j'ai été obligé de la supprimer.

Dans la classe de dessin de machines, l'onseignement a été très pratique et d'une grande valeur, mais l'es présences indiquent une décroissance comparativement à l'année dernière. Je ne sais à quoi attribuer ce manque d'intérêt, puisque les classes étaient dirigées par des professeurs cempétents; M. Booth, l'un d'eux, sort de South Kensington et joint les connaissances pratiques à l'expérience dans l'enseignement. Des efforts ont été faits pour intéresser le Conseil municipal au succès de l'école et il en est résulté que ce conseil s'est chargé du loyer de la salle; en outre des annonces qui ont été mises dans les journaux, on a écrit des articles pour démontrer l'objet et l'importance de l'école et le professeur lui-même a fait une prôpagande en sa faveur.

Il semble exister, chez le peuple, une apathie difficile à surmonter. Le principal grief est le petit nombre des élèves, car les dessins produits ne sont surpassés par aucun aûtre école. La plupart sont faits d'après des modèles en bois, comprenant les projections et les ombres, ou d'après de simples croquis faits au tableau par le professeur.

ÉCOLE DE SOREL.

Après des pourparlers avec la municipalité qui a consenti à fournir le local ainsi que le combustible et l'éclairage, cette école a été ouverte sous la direction de M. J. H. Rouleau.

L'excellente méthode qui a caractérisé l'ouverture des travaux sous la conduite de ce professeur, donne de bonnes espérances sur le succès futur de l'école, les éléments du dessin ont été enseignés systématiquement à toute la classe à la fois avec des explications sur le tableau noir; et pendant la courte période qui s'est écoulée depuis l'ouverture de l'école, il y a eu beaucoup de progrès.

Les élèves sont principalement des ouvriers; l'assistance a été régulière et aussi nombreuse que le permettait, commodément, l'étendue de la salle.

Le maire et la corporation montrent beaucoup d'intérêt à l'école et un local plus grand a été promis, pour l'année prochaine, dans le nouvel hôtel de ville qu'on est sur le point de terminer.

ÉCOLE DE HUNTINGDON.

Les travaux de cette école ont produit d'assez bons résultats. Les élèves n'ont pas été aussi nombreux que l'année précédente, mais les ouvrages faits par les élèves indiquent un progrès réel et offrent un caractère plus utile et plus pratique qu'auparavant. Il existe, à cet endroit, un comité local très actif qui contribue puissamment à aider l'école par les fréquentes visites de ses membres, A la fin de l'année, il y a eu une réunion publique; des prix offerts par les citoyens ont été donnés aux heureux concurrents dans chaque classe, et quelques personnes marquantes ont fait des discours. A mesure que le professeur acquerra plus d'expérience on peut compter que cette école donnera de bons résultats.

ÉCOLE DE ST-JEAN.

Je regrette de ne pouvoir faire un rapport favorable au sujet de cette école. La salle des classes, quoique bien située, n'était ni attrayante, ni convenable, et le professeur qui n'avait jamais enseigné auparavant, n'a pas réussi à faire beaucoup.

Avec de bons professeurs, on pourrait maintenir à St-Jean une excellente école, et je suis heureux de dire que, suivant toute probabilité, nous aurons l'an prochain un professeur d'expérience, ce qui peut nous faire espérer des résultats plus satisfaisants. Les élèves ont été assez assidus, mais beaucoup moins nombreux qu'ils ne devraient l'être dans un centre aussi important que St-Jean.

ÉCOLE DE ST-JÉROME.

Cette école indique un progrès réel sur l'année précédente. Les professeurs ont acquis de l'expérience et ont été persévérants, de leur côté, les élèves ont fait preuve d'assiduité. Comme conséquence, les résultats ont été très satisfaisants. Pendant ma visite à cette école, j'ai appris avec plaisir que plusieurs charpentiers ont recueilli beaucoup d'avantages de l'instruction qu'ils ont puisé à l'école, et déclaré que les connaissances du dessin qu'ils avaient ainsi acquises leur valaient des centaines de piastres. Beaucoup d'autres, en d'autres endroits, pourraient sans doute rendre le même témoignage; et c'est ainsi que nos écoles produisent des résultats qui, pour n'êtes pas toujours apparents, n'en sont pas moins précieux.

Comme il se fait un très grand nombre de constructions dans ce district, on a de bonnes raisons de croire que l'école conservera encore longtemps son utilité.

ÉCOLE DE GRANBY.

Cette école est sous la direction d'un comité local intelligent et actif; elle a aussi l'avantage de posséder un professeur compétent et persévérant. L'autorité municipale fournit une salle de classe très commode et très confortable, et le succès de l'école est l'objet d'un vif intérêt. Les élèves ont fait un progrès considérable dans leurs travaux et l'institution est dans un état satisfaisant.

ÉCOLE DE MONTRÉAL.

Cette école étant la plus considérable, et, je puis le dire, la plus importante de toutes celles dont le Conseil a le contrôle, offre naturellement un grand intérêt, attendu qu'elle est à la tête et, en quelque sorte, l'exemple des autres écoles.

Les classes ont été faites cette année, pour l'a première fois, dans le nouveau local qui a été monté confortablement et installé de façon à le rendre agréable et attrayant; les diverses salles ont aussi été disposées de façon à permettre aux études de se faire avec autant d'avantages que possible.

Afin de nous assurer un bon début et de provoquer l'intérêt du public, nous avons fait distribuer, en sus des annonces dans les journaux quotidiens à tous les principaux fabricants et patrons, des circulaires en français et en anglais, faisant valoir le but et les avantages de l'école; des affiches dans le même sens ont été répandues par toute la cité. Trois de nos anciens professeurs ayant quitté la ville, il a fallu se mettre en mesure de les remplacer, et le conseil a droit de se féliciter de s'être assuré des services de MM. L. P. Hébert, H. Julien et J. E. Vanier.

Les résultats généraux du travail de l'année ont été trés satisfaisants. Dans les classes de dessin d'architecture et de dessin à main levée, le nombre et la qualité des dessins, ne s'élèvent pas au niveau de l'année dernière, mais il faut tenir compte du fait que, dans les deux cas, les classes ont été confiées à d'es professeurs nouveaux. Dans la classe des machines, les résultats ont été, comme par le passé. des plus satisfaisants, et le chiffre croissant des élèves montre que l'enseignement pratique qui s'y donne répond véritablement à un besoin et est apprécié comme tel par les élèves mêmes. Dans cette classe, après que les élèves ont acquis une certaine connaissance du dessin et fait preuve de progrès, on leur enseigne à dessiner des pièces de machines et à faire des épures d'après une ébauche tracée par le professeur. Plusieurs des dessins exposés par cette classe lui font beaucoup d'honneur.

La classe de modelage a été, cette année, supérieure à tout ce qui s'est fait dans ce genre depuis l'ouverture de l'école. Le choix de M. L. P. Hébert, ancien élève de l'école, comme professeur a été des plus heureux. Il a déjà fait sa marque et fait le plus grand honneur à l'institution qui lui a donné ses premières leçons; à part une rare habileté dans son art, il possède à un dégré éminent le don de l'enseignement. La classe, en conséquence, a remporté beaucoup de succès; les élèves ont été studieux et assidus et ont fait des progrès remarquables; aussi l'école se glorifie-t-elle à juste titre de plusieurs de leurs productions.

Ayant donné ce résumé des travaux des différentes écoles, je désire maintenant appeler l'attention sur une innovation importante qui a été faite

cette année et que nous avons introduite à l'école de Montréal, qui est la plus considérable, et celle où l'on doit naturellement s'attendre à voir appliquer les notions les plus avancées.

Depuis plusieurs années, le désir du conseil, et le but de mes efforts sérieux, ont êté de donner autant que possible au travail de nos écoles un caractère pratique, et d'arriver à un résultat qui pût tout à la fois représenter une valeur réelle pour les élèves et tourner à l'avantage du pays.

Le dessin, naturellement, forme la base, et c'est sur ce principe que nous avons constamment travaillé, mais nous avons aussi toujours eu pour but d'appliquer le dessin à des objets utiles afin de démontrer ainsi sa valeur économique. A mesure que les élèves progressaient dans l'étude du dessin, il fallait leur enseigner comment cette étude pouvait être appliquée avec profit. Ce travail s'est fait graduellement, et c'est pourquoi je disais dans mon rapport de l'année dernière, que "les travaux prennent graduellement ce caractère pratique et utile qui est tant à désirer," et que "on a également fait en classe des dessins sur pierre pour la lithographie et sur étain pour l'émaillure." Dans le but de progresser davantage encore nous avons ouvert, cette année, des classes de sculpture en bois et de lithographie.

Bien que ces classes ne soient ouvertes que depuis peu de temps, les résultats obtenus jusqu'ici montrent qu'on a eu raison de les fonder. L'assistance a été régulière, et les élèves ont fait preve d'un intérêt plus marqué que dans les classes de dessin.

Dans la classe de sculpture sur bois, on a fourni des outils et du bois, et les élèves ont travaillé d'après des modèles en plâtre; le travail a été excellent et les résultats très-satisfaisants. Dans la classe de lithographie, le cours est méthodique et complet; chaque élève est tenu de suivre tous les différents procédés depuis la préparation de la pierre à la production d'une lithographie. Les élèves de cette classe ont été nombreux, et l'ambition qu'ils apportent à leur travail montre qu'elle répond à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps parmi eux. Les deux classes ont fait un bon début, et promettent beaucoup de succès pour l'avenir; le

conseil a lieu de se féliciter de leur établissement qui marque une ère de progrès important et tout à fait à part.

Il est de mon devoir de dire que la fondation de ces closses est due en grande partie aux efforts de M. A. Lévesque qui s'est toujours profondément intéressé à ce qui concerne l'école, et qui a contribué largement, par son zèle et son encouragement, à en assurer le succès.

Le chiffre total des élèves inscrits dans les douze écoles qui sont sous le contrôle du conseil, est de 862; c'est moins que l'année dernière, mais cette diminution provient surtout de ce qu'il y avait, cette année, deux écoles de moins en activité. Chaque classe a transmis un bulletin mensuel indiquant le chiffre des présences, ainsi qu'un état donnant le montant des des dépenses de l'école pour chaque mois. Comme il y a déjà assez long-temps que nous n'avons acheté de modèles et que ceux que nous possédons ont beaucoup d'usure, il va falloir nous en procurer une nouvelle collection pour l'année prochaine.

Je trouve qu'il est plus à l'avantage de nos écoles de faire supporter par les autorités locales une partie de la responsabilité de leur entretien. Dans presque chaque cas où la chose s'est faite, elle a éveillé davantage l'intérêt et produit de bons résultats.

Le trait le plus important des travaux de cette saison est l'établissement de ce que je pourrais appeler les classes *pratiques* pour les distinguer des classes de dessin proprement dites.

C'est un fait important non pas tant à cause des résultats obtenus, que parce qu'il y a là un acte en harmonie avec les tendances actuelles; car il devient chaque jour plus évident que l'éducation publique devrait offrir de plus grandes facilités pour enseigner à notre jeunesse la science et l'habileté que demande l'exercice des arts industriels. Ce conseil a fait une œuvre méritoire en assurant l'introduction de l'étude du dessin dans nos écoles publiques. On peut voir en parcourant le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique combien cette œuvre a été importante et quels résultats précieux elle a produits. Ce rapport constate que l'enseignement du dessin se donne à plus de 40,000 élèves dans les écoles publiques de la

province; et ce résultat est dû en grande partie aux efforts qu'a faits le conseil pour obtenir que cet enseignement fût établi.

Le développement des manufactures et les exigences du jour demandent que notre système d'instruction publique, sans exclure l'enseignement littéraire, apprenne aussi aux enfants les sciences physiques et la dextérité manuelle, de façon à ce que l'artisan, aussi bien que l'homme de profession, reçoive une éducation qui le rende apte à l'exercice de son état; nos écoles publiques, en un mot, devraient apprendre à l'élève à exprimer sa pensée aussi bien par de belles œuvres manuelles que par de belles phrases.

Les nouvelles classes qui ont été ouvertes cette année dans nos écoles du soir sont essentiellement des classes d'éducation manuelle; et bien que cet enseignement ne soit pas encore très étendu, son inauguration est peut-être l'indice d'un changement qu'il serait possible d'apporter avant long-temps à notre système d'instruction publique. Et, bien qu'on puisse dire que nous sortons ici de notre champ d'action, il n'en est pas moins vrai que tout ce qui se rapporte à l'instruction industrielle intéresse notre conseil et entre dans ses attributions.

Pour indiquer les tendances relativement à cet important sujet, je cite plus bas les recommandations contenues dans le rapport du comité de l'éducation industrielle présenté à l'assemblée conjointe de l'association nationale des instituteurs et de l'Institut américain d'instruction, à Saratoga, en juillet 1882.

Premièrement. L'introduction dans les écoles publiques d'un matériel convenable pour le développement, chez les élèves de la perception par les sens, sous le rapport de la couleur, de la forme, des proportions, etc., au moyen de modèles et d'objets naturels.

Deuxièmement. L'introduction dans les écoles de grammaire de simples expériences de physique et de chimie dans le but de rendre familiers aux élèves par leurs observations personnelles, les éléments de sciences physiques et chimiques et leur application usuelle dans les arts.

Troisièmement. L'enseignement du dessin, non pas à titre d'art d'agré-

ment, mais en tant que langage pour représenter d'une manière graphique les états de la forme et de la matière, et l'aspect des corps, et aussi comme moyen de développer le goût dans le dessin industriel.

Quatrièmement. L'introduction dans les écoles de grammaire et les High Schools, de l'enseignement du maniement des outils, non pas au point de vue de leur application à un métier en particulier, mais dans le but de développer la dextérité manuelle et de préparer aux manipulations qu'exigent les arts industriels, aussi comme moyen de développement intellectuel.

Comme il y a beaucoup de malentendu sur la manière de donner l'enseignement des diverses branches recommandées, et qu'il est désirable d'obtenir de plus amples renseignements sur leur instruction pratique dans les écoles, le comité suggère qu'il soit fait une nouvelle étude de l'instruction industrielle en général, et de ses rapports avec l'instruction publique."

Ce sujet mérite l'attention sérieuse du conseil qui, du reste, à cause de sa nature même, y porte beaucoup d'intérêt,

Ci-joint, un tableau indiquant les présences aux différentes écoles, durant l'année.

Le tout respectueusement soumis.

S. C. STEVENSON,

Directeur.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.

Présence aux écoles pendant la saison de 1882-83.

Nom de l'Ecole.		Nom de la Classe.	Présence en classe.	Total des élè- ves en classe.	Moyenne des prúsences.	To al des moyennes.	Nombre des lecons.	Total des leçons à l'école.
Montréal	Dessin	à main levée	95		32		48	
	44	d'après modèle et objectif	27		15	, , , , , ,	24	
	ц	d'architecture	37	 	10		39	
	tt	des machines	61		25		47	
	Modelag	5 0	30		9		49	
	sculptu	re	9		5	• • • • • •	25	
	Lithogr	aphie	12	271	8	104	16	248
Quebec	Dessin	d main levée	25		16		. 35	
	tt	des machines	. 18		10		33	
	"	d'architecture	. 19	62	10	36	35	103
Lévis	Dessin	à main levée		50		27		32
New Liverpool	w	à main levés	. 44		20		38	
ž	c.	des machines	. 22	66	10	30	28	66
Trois-Rivières	Classe g	énérale	17		9		49	
	Dessin	à main levée	. 14	31	8	17	49	98
Sherbrooke	Dessin	à main levée					11	
	ž,	des machines et géométrique.	- ·····	30		16	60	71
Granby	"	des machines et à main levée	.	55		26		66
St. Jérôme	ζ¢.	d'architecture	. 15		7	·	70	
	"	géométrique	. 23	38	16	23	85	155
Huntingdon	Dessin	général et à main levée		27		9		57
Sillery	. "	à main levée et d'architecture.		30		19		61
Sorel	. "	d'architecture et des machines		19,		. 13		19
St. Jean	. 11	gênéral		55	. 	20		31
•		Total		734		340		, 1007

IV.

EXPOSITIONS PROV INCIALES.

COMITÉ PERMANENT DES EXPOSITIONS

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES EXPOSITIONS DE LA PROVINCE DE Québec sur l'Exposition Provinciale tenue en la Cité de Montréal du 14 au 23 septembre 1882.

A l'honorable E. DIONNE,

Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, avec la présente, notre rapport sur l'exposition provinciale tenue en la cité de Montréal, du 14 au 23 septembre dernier.

Cette exposition s'est faite sous les auspices du comité permanent des expositions nommé par l'honorable commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, le 4 février 1880, et comprenant cinq membres du Conseil des Arts et Manufactures et cinq membres du Conseil de l'Agriculture, savoir: M. Henry Bulmer. président; l'hon. Ls. Beaubien, vice-président; MM. P. B. Benoît, M.P., T. White, M.P., J. M. Browning, A. A. Stevenson, L. H. Massue, M.P., L. I. Boivin, A. Somerville et J. B. Rolland.

Dans le but de connaître les intentions du gouvernement au sujet de la tenue d'une exposition, une députation s'est rendue à Québec dans le mois de mars. A une assemblée tenue à Montréal le 27 mars 1882, le secrétaire fit rapport que le président, le trésorier et lui-même avaient conféré avec l'honorable ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics au sujet de la tenue de l'exposition et que ce dernier avait promis de se mettre en rapport avec la corporation de Québec, afin de voir ce que cette corporation avait l'intention de faire à ce sujet. Voyant qu'aucune réponse n'avait encore été transmise par le gouvernement, le comité adopta la résolution suivante à l'unanimité:

Résolu—" Que d'après l'avis du comité permanent des expositions, l'exposition provinciale de 1882 devrait se faire dans la cité de Québec, et qu'il

faudrait, pour faire cette exposition sans déficit sérieux, un crédit d'au moins \$20,000; que l'honorable commissaire de l'Agriculture soit respectueusement prié de s'aboucher avec le conseil-de-ville de Québec, dans le but de faire les arrangements nécessaires pour s'assurer une subvention de la municipalité à laquelle viendra s'ajouter la subvention de la législature."

Après un grand nombre de pourparlers avec la cité de Québec, sur ce sujet, sans réponse satisfaisante, la lettre suivante fut soumise à une réunion du comité tenue le 5 juin 1882.

Québec, 3 juin 1882.

HENRY BULMER, écr.,

Président du Comité permanent des Expositions à Montréal.

MONSIEUR,

J'ai reçu instruction de vous informer qu'il a été décidé par le gouvernement que l'exposition provinciale aurait lieu cette année à Montréal, sur le terrain et dans les édifices destinés à cet usage à l'endroit appelé "Mile-End."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

S. LESAGE,

Assistant-Commissaire.

Le comité prif de suite les mesures nécessaires pour tenir l'exposition à Montréal, et, à son assemblée du 10 juin, il fixa l'époque du jeudi 14, au samedi 23 septembre 1882.

Malgré qu'on en fût venu si tard à une décision au sujet de l'exposition, le comité prit de suite des mesures énergiques pour faire faire les préparatifs nécessaires.

Une circulaire annonçant l'exposition fut publiée et une liste de prix plus complète que les précédentes et plus conforme aux désirs des exposants fut immédiatement préparée et imprimée. Des assiches surent aussi envoyées; en un mot tous les essorts surent saits pour donner à la chose le plus de publicité possible et pour réparer le temps perdu.

Le conseil-de-ville et le comité des citoyens ayant été invîtés, déléguèrent les personnes suivantes pour les représenter, savoir : le conseil-de-ville, MM. les échevins Grenier, Donovan, Laurent, Fairbairn, Nooney; le comité des citoyens, MM. David Morrice, M. P. Ryan, A. A. Trottier, J. A. Coutlée, Jas. Stewart, Thos. Robin, et A. C. Hutchison. Ces messieurs ont assisté aux réunions du comité et ont pris sérieusement part au travail.

Sur une demande d'aide en faveur de l'exposition, la corporation de Montréal a voté la somme de \$5,000. De cette somme, néanmoins, le comité n'a touché que \$4,100, la corporation ayant retenu la balance de \$900 pour faire construire un trottoir depuis le haut de la rue Bleury à travers le champ de Fletcher jusqu'aux terrains de l'exposition.

Des arrangements avantageux ont été faits avec les compagnies de chemin de fer et de navigation pour le transport du fret et des passagers, aller et retour, à taux réduits, de même qu'avec les autorités douanières pour l'entrée en franchise des articles étrangers destinés à l'exposition.

Grâce aux préparatifs considérables faits les deux années précédentes, le comité n'a heureusement pas été obligé de faire de fortes dépenses pour la construction de nouveaux bâtiments.

Plusieurs améliorations ont cependant été faites sur le terrain; les plus importantes sont les réparations aux toits des bâtiments et aux clôtures d'enceinte.

Une nouvelle clôture a été faite, du côté du parc, à environ cinquante pieds le long de l'avenue Mont-Royal; l'apparence du terrain et le confort des visiteurs pendant l'exposition y ont beaucoup gagné.

Un cabinet a aussi été placé du côté du parc, le terrain a été nivelé et entouré d'une élégante clôture; ces améliorations ont été faites sur les \$200 que le comité des citoyens avait généreusement mis à notre disposition pour cet objet.

Son Excellence le gouverneur-général avait été invité à assister à l'exposition, mais il en a été empêché par son voyage à la Colombie Britannique.

Les départements de l'agriculture, de l'horticulture et de l'industrie, comprenant toutes les classes d'objets manufacturés, instruments, machines, beaux-arts, ouvrages de femmes, volailles, produits agricoles, laitages, fruits et légumes, etc., ont été exposés depuis le jour d'ouverture, 14 septembre, jusqu'à la fin. Les chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs n'ont été exposés que quatre jours plus tard, le 18; toutes les sections de l'exposition étaient alors prêtes, et c'est aussi ce jour-là que l'ouverture formelle a été faite par Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Le chiffre des entrées, comparé aux deux années précédentes, indique une constante diminution ; dans le département industriel, il est comme suit :

1880	1881	1882
		
809	735	594

Les chiffres des classes respectives se répartissent comme suit :

Classe	1Meubles et tapisseries	30
66	2.—Mobiliers, etc	
**	3.—Bateaux, échelles et appareils de sauvetage	
"	4.—Voitures, sleighs et pièces d'icelles	
ce	5.—Matériaux de construction, etc	
66	6.—Machines, articles de chemin de fer	42
r ¢	7.—Quvrages en métal, quincaillerie, bijouterie, etc	34
"	8.—Faïences, verrerie, poterie, etc	10
**	9.—Cuirs, sellerie, articles en caoutchouc	22
16	10.—Livres, imprimerie, papier, encre, etc	
44	I1.—Produits chimiques, huiles, vernis, etc	28
	12.—Beaux-arts, lithographie, etc	55
46	13.—Instruments de musique	10
46	14.—Machines à coudre et à tricoter	6
tt	15.—Géologie, histoire naturelle, etc	13
**	16.—Epiceries, tabacs, etc	46
64	17.—Lainages, cotons, fourrures, etc	55
"	18.—Département des dames	121
41	19.—Articles fabriqués à la maison	41
	Total	594

Les recettes aux barrières indiquent aussi une grande diminution sur celles des années précédentes, voici les chiffres :

1880	1881	1883
		
\$24,092.10	\$22,004.90	\$15,472.92

Le nombre des visiteurs accuse aussi, nécessairement, une diminution :

1880	1881	1882
		
96,368	88,020	59,786

Cette diminution, tant dans les recettes que dans les chiffre des visiteurs peut s'expliquer en grande partie par le fait que pendant presque toute la durée de l'exposition la température a été humide et désagréable, et que les expositions de Toronto et de Kingston se tenaient en même temps que la nôtre.

Il faut admettre néanmoins qu'il y a un certain sentiment d'apathie de la part des exposants, et que si le public s'est abstenu c'est jusqu'à un certain point c'est parce qu'il était persuadé que cette exposition différait peu de celles des deux années précédentes.

Dans le département de l'industrie, l'exposition, en somme, a été bonne; parmi les objets qui offraient de l'intérêt par leur nouveauté; on peut noter les articles exposés par la compagnie de chemin de fer de Atchison, Topeka et Santa-Fe, et les produits du Brézil.

Parmi les articles fabriqués on a remarqué les lainages, les cotons, les carosses et traîneaux.

Dans la section de l'agriculture, l'exposition a été très belle; cependant, dans la division des instruments aratoires le nombre des exposants n'a pas été aussi considérable qu'on était en droit de l'attendre d'après le local considérable qui avait été préparé à cet effet.

Par suite de l'absence du colonel A. A. Stevenson, qui avait habilement rempli la charge importante de trésorier, aux deux dernières expositions, M. S. C. Stevenson a été nommé pour le remplacer, et M. J. M. M. Duff a été chargé d'agir en qualité de caissier pendant l'exposition.

A la demande du comité des citoyens, des mesures ont été prises pour admettre pendant une journée les enfants des écoles aux prix de vingt-cinq cents pour deux élèves; la recette provenant de cette source n'a cependant été que de \$42.63.

Le comité a étudié sérieusement la question d'éclairer les bâtiments et le terrain au moyen de la lumière électrique et de tenir l'exposition ouverte pendant la soirée, mais il a décidé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre cette idée qui a été en conséquence abandonnée.

Le comité a fait des démarches pour s'assurer une provision constante d'eau, sur les terrains, aux dépens de l'aqueduc de Montréal. Mais comme il est surgi des obstacles dans l'obtention du droit de poser des tuyaux sur une partie du parcours, ces démarches n'ont pas abouti. Nous avons toute raison d'espérer, néanmoins que ces travaux si désirables se feront dans le cours de l'été.

Les bâtiments sont encore assurés, et, comme protection contre le feu, une communication a été établie au moyen de l'électricité entre le terrain de l'exposition et le poste des pompiers du village St-Jean-Baptiste.

Dans le bâtiment principal, les cuvettes qui étaient restées depuis l'année précédente ont été achetées, et nous avons fait préparer un lavoir confortable; des siéges ont aussi été placés dans ce bâtiment, au grand avantage du public.

Nous avons tiré un faible revenu des terrairs, durant l'été en les louant pour des pique-niques et comme pâturages : voici la somme qu'ils ont produite :

Louage pour pique-niques\$ 9	5 00
" comme pâturages 20	8 00
\$30	3 00

J'éprouve beaucoup de satisfaction à dire que malgré les obstacles provenant du mauvais état de l'atmosphère et d'autres causes, l'exposition a donné d'excellents résultats sous le rapport des finances. Les recettes

se sont élevées au chiffre de \$31,941.28, et le profit net à \$6,962.31; et après le payement de plusieurs anciens comptes, la balance en caisse, au bout de l'année était de \$617.31.

L'avance de \$16,500.00 faite par la banque Jacques-Cartier et portant un intérêt de 7 pour cent par an, a été réglée. Par ce règlement, le gouvernement a payé ce montant, et le comité s'est engagé à en faire le remboursement en cinq versements annuels de \$3,300.00 chacun avec intérêt de cinq pour cent par an. Le premier de ces versements a été payé; il reste donc une balance de \$13,200.00 contre nous.

La somme donnée en prix a été de \$11,670.21; les chiffres respectifs des trois dernières années, sont :

-	1880.	1881.	1882
Agriculture,	\$5,995.50	\$8,473.50	\$7,959.50
Industrie,	4,222.00	4,939.10	3,710.71
773		##9 A10 00	#11 650 01
Totaux.	\$10.217.50	\$ 13,412.60	\$11,670.21.

Les médailles et diplômes suivants ont été accordés:

	Diplomes,	Méd. bronze.	Mód, argent.	Méd. or.
1880	187		_	1
1881	192	32	34	12
1882	112	40	44	3

Ce qui a contribué à rendre l'exposition attrayante pour un grand nombre de visiteurs, ce sont les prix et les concours organisés par le comité des citoyens et qui se sont faits sur le terrain. Le bon état de l'arêne et les grandes tribunes ont permis aux concours de se faire avec succès et à la satisfaction du public.

La recette provenant de la grande tribune a été de \$465.19.

La concentration, autant que possible, de tous les spectacles attrayants sur le terrain même de l'exposition est sans aucun doute le moyen de provoquer un redoublement d'intérêt, comme l'ont démontré les résultats obtenus cette année.

Le comité permanent des expositions désire reconnaître l'assistance efficace qu'il a reçu du comité des citoyens, du Conseil de ville et des citoyens en général.

Ci-joint, l'état du passif et de l'actif, avec le rapport de l'auditeur. Le tout respectueusement soumis,

> GEO. LECLÈRE, S. C. STEVENSON, Secrétaires-conjoints.

Au Président et aux Directeurs du Comité permanent des Expositions.

Messieurs,

J'ai audité avec soin les transactions de votre comité, au sujet de l'exposition de 1882, et j'ai fait disposer les états en tableaux.

J'ai fait faire ces états comme suit:

- 1. Une analyse exacte des recettes et des dépenses.
- 2. Une balance provisoire des livres, après avoir porté au grand livre les recettes et les dépenses.
- 3. Une feuille de balance après la déduction de tous les items concernant l'administration de l'exposition de 1882.
 - 4. Un état de l'actif et du passif de l'association.

Je suis heureux de pouvoir constater que les pièces justificatives concernant les dépenses sont complétées et satisfaisantes.

J'ai aussi beaucoup de plaisir à attirer votre attention sur le fait, que l'exposition de 1882, a été un succès sous le rapport pécuniaire, laissant une balance à votre crédit de \$6,962.31. Je dois ajouter que l'exposition

de 1880 a produit un surplus de \$3,042.84, celle de 1881, un déficit de \$8,001.91, et celle de cette année, un surplus de \$6,962.31; ce qui fait que sur les trois expositions de 1880-81-82, il y a un surplus de \$2,003.24.

Comme j'ai personnellement surveillé la tenue des livres, je puis affirmer qu'ils sont en bon ordre, et qu'ils représentent les transactions du comité d'une manière claire et concise, ce que tous ceux qui connaissent la tenue des livres, comprendront facilement.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé,)

PHILIP S. ROSS.

Comptable diplômé.

Montréal, 15 janvier 1883.

Comité Permanent Etat financier pour l'année

									
1882.			RE	OETTES.				\$ cts	. \$ ets.
Aout 4	Octroi de la ç	ité de M	ontréal			¥		25 00	,
Septembre 30	do d	lo	đo			· · · · · · ·		16 00	
									4100 00
Octobre 9	Argent du co	mité des	citoyen	B				200 00	·
Novembre 15	do o	io	do					106 50	·
	! 							<u> </u>	306 50
Octobre 19	Conseil de l'a	gricultur	e, octro	i du gouve	rnemen	1t		3388 60	
Novembre 29	do	do	do	ć	io			420 00	
Décembre 12	do	do	đo	•	lo			580 00	ļ
Décembre 23	do	do	do	ć	ło			383 10	
									4771 70
	Loyer du terr	ain et des	pâtur	ages					303 00
	Recettes des	tournjque	ts. ,	. ,					15472 92
	Département	industrie	1		•			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	1409 00
	Agriculture .								610 50
	Loyers, privil	éges, etc							2020 00
	W. Dogherty	et cie., co	ompte d	les cadeaux				,	10 00
	Argents n'ays	nt pas co	urs dep	uis 1881				- <i></i>	8 63
; 	Avance de la	banque	pour f	ormer avec	le cré	dit de l	lannée		
	précédente	le monte	int du j	prêt du go	ıver ne r	ment de	\$16 ,-		
	500.00								2899 06
									,
									•
	4							*	31941 28
<u> </u>									

Audité trouvé exact, et appuyé par les pièces justificatives.

Montréal, mai 1883.

DE L'EXPOSITION.
finissant le 31 décembre 1882.

Depenses.	\$ cts.	\$ cts.
Pour améliorations aux terrains	 	1727 44
Pour compte de l'intérét, Banque Jacques-Cartier	1	834 60
Propriétés, pompe à incendie, etc	1	2309 98
J. B. Métivier, pour clôturer la piste du coté du parc		372 00
Pour annonces et impressions		2514 02
Prix, département de l'agriculture	1	,,,,,,,,,,,
Pour prix industriel		
Pour prix, médailles		
		11670 21
Pour dépenses générales		
Pour salaires et gages		2767 52
Pour musique		260 00
Pour succession Bagg		839 00
Pour succession Nowlan		525 00
Pour lunches, juges, police, etc		684 50
Pour Frs. Lapointe		641 03
Pour Laberge et Ostell		1000 00
Sur le contrat de Laberge et Ostell, intérêt		52 74
Pour emprunt du gouvernement, Banque Jacques-Cartier		33 00
Payé le 1er versement de \$16,500	3300 00	
Pour 47 jours d'intéret à 5 p. c. au mois d'octobre 1882		3406 22
Pour succession Penny, intéret de six mois sur terrain		170 18
Pour la banque Jacques-Cartier sur les dépots d'apres le livre de banque		617 31
	,	. \$31941 28

(Signé,) PHILIP S. ROSS, Comptable diplômé.

1882.

FEUILLE DE BALANCE No.

•	\$	cts.		\$	cts.
Amélioration	603 9	35	Compte des propriétés. Corporation de la cité	1200	00
Terrains, compte des propriétés	10248	79	Conseil des arts et manufactures	26977	65
Compte d'assurance. Balance	297	79	Exposition 1880	3042	84
Edifices permanents de l'exposition	147899	79	do 1882	6962	31
Compte de l'Expostion, 1881	8001	91	Succession Bagg	11985	00
Banque Jacques-Cartier, dépôt	617	31	do Nowlan	7500	00
Biens-fonds	48953	72	do Penny	5236	90
			Profits et pertes	92172	14
			Emprunt du gouvernement	16500	00
			Moins \$3,300 . 00	13200	00
			Compte des propriétés; conseil de l'agriculture	41 781	82
				\$222058	66

Ce qui précède est la feuille de balance du comité, déduction faite des items en rapport avec l'exposition de 1882.

Audité et trouvé correct.

(Signé,)

PHILIP S. ROSS,

 $Comptable\ diplôm\'e.$

Montréal, 15 janvier 1883.

Av.

V.

IMMIGRATION.

			•	
	•			

RAPPORT DE M. W. S. DESBARATS, AGENT GÉNÉRAL D'IMMI-GRATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Québec, 1er juillet 1883,

A l'Honorable Elisée Dionne,

Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le mouvement de l'immigration pendant la saison de 1882-83.

Un nombre assez considérable de fermiers se sont établis dans les cantons de l'Est et dans les environs de Montréal, et y ont acheté des terres. Le travail a été si abondant cette année que nous n'avons eu aucune difficulté à placer les nombreux immigrés qui nous sont arrivés.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

١

Votre obéissant serviteur,

W. S. DESBARATS, Agent général d'Immigration pour la Province de Québec. Immigrés inscrits au Bureau d'Immigration de la Province de Québec, à Québec-Sud, et placés dans la Province du 1er juillet 1882 au 1er juillet 1883.

					
Nationalités.	_	Destinations.	_	Métiers.	
Allemands Anglais Belges Danois Ecossais Français Hollandais Irlandais Russes Suisses Suédois et Norvégiens	ļ	Aylmer Acton Argenteuil. Bonaventure Brome Buckingham Compton Chicoutimi et Saguenay Drummond et Arthabaska. Hochelaga Joliette. Lévis Montréal Mégantic Ottawa (Comté) Portneuf Québec Richmond Rimonski Shefford Sherbrooke Stanstead St-Hyacinthe Trois-Rivières. Terrebonne. Têmiscouata	55 2 125 3 79	Armuriers Bijoutiers Bouchers Boulangers Briquetiers Chapeliers Chapeliers Chaudronniers Cochers et grooms Commis et marchands Cordouniers Ebénistes Fabricants de papier Fermiers Ferblantiers Fondeurs Forgerons Garçons de ferme Ingénieurs Jardiniers Journaliers Journaliers Journaliers Menuisiers Mécaniciens Mineurs Mouleurs Mouleurs Mouleurs Mouleurs Mouleurs Fointes Plâtriers Plâtriers Plâtriers Feintes Plâtriers Servantes Serviteurs Tanneurs Tanneurs Tanneurs Tourneurs en fer Tailleurs de verre Tailleurs de marbre Total des métiers Femmes et enfants au-dessous	14 7 14 3 17 7 12 60
Total	5999	Total	5999	<u> </u>	5099

W. S. DESBARATS, Agent général d'Immigration, Province de Québec.

AGENCE DE L'IMMIGRATION DE QUÉBEC.

MONTRÉAL, 30 juin 1883.

L'Honorable E. DIONNE,
Ministre des Travaux Publics et de l'Agriculture,
Québec.

Monsieur,

Ayant remplacé feu M. Ibbotson—qui a laissé parmi nous des souvenirs de son zèle et de son dévouement pendant les nombreuses années qu'il a passées au service public,—j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les opérations de l'agence de Montréal durant l'année.

Les tableaux ci-joints donnent des statistiques sur les immigrants qui ont enregistré leurs noms à notre bureau, et c'est avec plaisir que je constate que le nombre des immigrés qui sont arrivés à Montréal durant les deux dernières années, a dépassé de vingt-cinq pour cent celui des années précédentes.

Nous leur avons donné nos instructions à la station du chemin de fer, sans les obliger de venir jusqu'au bureau, parce que quelques-uns étaient porteurs de lettres de recommandation pour certaines personnes et que d'autres avaient été induits à venir dans notre ville par des amis et des parents.

En conséquence, l'immigration de l'année dernière commence à donner des résultats satisfaisants.

A

Tableau de la nationalité des immigrés qui sont arrivés et qui se sont inscrits au bureau de l'immigration de la Province de Québec, à Montréal, depuis le 1er juillet jusqu'au 30 juin 1883:

Anglais	1633
Irlandais	1070
Ecossais	157
Français	99
Allemands	40
Dagois	20
Suisses	14
Suédois et Norvégiens	11
Italiens	2
Hongrois	2
Russes	2
Turcs	2
Total	3051

Tableau de la nationalité des immigrants qui sont arrivés et se sont inscrits au bureau de l'immigration de la Province de Québec, à Montréal, et qui se sont établis dans la Province de Québec depuis le 1er juillet 1882 jusqu'au 30 juin 1883 :

Anglais	I 633
Irlandais	1070
Ecossais	157
Français	99
Allemands	40
Danois	20
S uisses	14
Suédois et Norvegiens	11
Italiens	2
Hongrois	2
Russes	2
Ture	1
Total	3051

 \mathbf{B}

Tableau indiquant les métiers et les professions des immigrés qui se sont inscrits au buréau de l'immigration de la Province de Québee, à Montréal, depuis le 1er juillet 1882 jusqu'au 30 juin 1883 :

Ajusteurs de gaz	3	Journaliers en général	
Ajusteurs	22	Laquais	
Apprenti	ī	Lithographe	
Apprôteur de soie	î l	Maréchaux-ferrants	
Barbier	ī	Maçons	
Bouchers	1ŝ	Maçons (brique)	
Boulangers	21	Mécaniciens	
Briquetiers	1	Machinistes	
Bourelliers	2	Mouniers	
Brasseur	ĩ l		
	11	Marbriers	
Blanchisseurs	2	Modistes	
Carriers	8	Mouleurs	
Carrossiers	2	Mineur	
Commis de buffet		Messager	
Charrons	3	Ménagère	
Contre-maitre	Ţ	Orfèvre.	
Couvreurs en ardoise	4	Ouvrier en caoutchouc	
Cordonniers	25	Ouvriers en cuivre	
Cordier	1	Ouvriers de fabrique	
Chapeliers	3	Peignier	
Chauffeurs	7	Peintre de voitures	
Conducteurs de locomotives	. 14	Palfreniers	
Confiseur	1	Professeur (école)	
Contrôleur.	1	Professeur d'équitation	
Commis (magasin)	39	Platriers	
Compositeur	1	Peintres de bâtiments	
Cuisiniers	16	Peintre de coffre-forts	
Chaudronniers	3	Papetier	
Cochers	19	Plombiers	
Charretiers	5	Portiers	
Charpentiers	94	Pharmacien	
Corroyeur	1	Relieurs	
Сопрештв	2	Remouleur	
Coupeur de cuir	1	Sucriers	
Coupeurs de verre	4	Sage-femme	
Dentellière	1	Selliers	
Domestiques	442	Scieurs	
Domestiques (garçons)	15	Serrurier.	
Doreur	_1	Savonniers	
Ebenistes	16	Sommelliers	
Empaqueteurs	3	Tisserands	
Employés de chemin de fer	5	Tisserands (coton)	
Fileurs de coton	30	Teinturiers	
Fermiers et garçons de ferme	502	Tailleurs de cristal	
Forgerons	25	Tourneurs (bois)	
Foreur	1	Telégraphistes	
Frappeur	1	Tanneurs	
Fabricant de tuyaux de plomb	į	Tapissiers	
Fabricants de chaudières	3	Tailleurs de pierre	
Ferblantiers	5	Tourneurs (fer)	
Garçons de comptoir	2	Tailleurs	
Garçon de restaurant	3	Tonneliers	
Gardes-magasin	6	Tuyaux en fer (fabricant de)	
Horlogers	1	Vitrier	
Ingénieur civil	1	Valets de chambre	
Imprimeurs	10	Femmes et enfants au-dessous de	
Jardiniers	27	12 ans	

TABLEAU des comtés dans lesquels les immigrés qui se sont inscrits au bureau de l'immigration de Québec, à Montréal, ont été répartis, depuis le 1er juillet 1882 jusqu'au 30 juin 1883:

Huntingdon.
Châteauguay.
Beauharnois.
Napicrville.
St-Jean.
Ibervilie.
Missisquoi.
Brome.
Shefford.
Stanstead.
Argenteuil.
Pontiac.
Terrebonne.
L'Assomption.
Deux-Montagnes.

Laval,
Hochelaga.
St-Hyacinthe.
Chambly,
Verchères.
Rouville.
Drummond et Arthabaska.
Montcalm.
Richelieu.
Laprairie.
Vandreuil.
Soulanges,
Jacques-Cartier.
Betthier.

Tout en constatant les résultats favorables obtenus dans la cause de l'immigration durant l'année dernière, je crois qu'il faudrait, afin d'encourager un plus grand nombre d'étrangers à s'établir dans la province, prendre des mesures pour donner aux plus pauvres un repas ou deux, lors de leur arrivée, ainsi que des billets de passage pour les chemins de fer et les bateaux à vapeur qui doivent les conduire aux endroits où ils ont l'intention d'aller s'établir dans la province, et où ils trouveront de l'emploi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

JOHN LÉSPÉRANCE.

Agent.

RAPPORT DE M. IBBOTSON.

SHERBROOKE, 20 septembre 1883.

A l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec,

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de mon agence sur l'immigration. Vous verrez par le tableau qui accompagne ce rapport que 14.78 immigrés sont arrivés durant l'année dernière.

Je désire aussi annexer à ce rapport une liste des immigrés qui sont arrivés depuis le 1er juillet jusqu'à aujourd'hui, portant leur nombre total à 1,993.

A quelques exceptions près, ces immigrés sont de classe moyenne, et il y a parmi eux de bons cultivateurs, des ouvriers, des jardiniers, des domestiques et quelques artisans. Tous manquaient d'argent et avaient besoin d'être assistés en arrivant ici.

Bien que le nombre des domestiques-femmes, qui arrivent toutes les semaines, soit considérable, il n'est cependant pas suffisant pour satisfaire aux nombreuses demandes que nous recevons de la ville pour des ménagères.

Dans mon opinion notre gouvernement devrait faire de nouveaux efforts en Angleterre pour faire venir dans notre province, des domestiques-femmes, dont on a grand besoin.

Les filles accoutumées aux travaux domestiques pourraient aussi facilement trouver des positions lucratives.

On devrait construire une aile à l'édifice des immigrants qui a été transporté dans un endroit plus convenable, pour y placer la cuisine et le laboratoire. Cette nouvelle construction devrait être faite de manière à pouvoir être habitée l'hiver et l'été.

Je suis aussi d'opinion que le gouvernement devrait continuer à donner des repas aux immigrés pauvres, ainsi que des billets gratuits pour leur permettre de se rendre dans les comtés voisins où ils devront trouver de l'ouvrage.

Je fais cette suggestion parce que nos fermiers se plaignent de ce qu'ils ne trouvent pas d'employés. De plus si le gouvernement se décidait à en agir ainsi, cela encouragerait les immigrés à se fixer parmi nous.

En terminant permettez-moi de constater qu'il y a une entente cordiale entre toutes les classes des cantons de l'Est; les bons Canadiens-français dont plusieurs résident parmi nous, se joignent à nous pour aider les colons nouvellement arrivés d'Europe, en leur prétant leurs instruments aratoires et en leur enseignant ce qu'ils ont appris par une longue expérience et par un travail ardu.

Tous ces services sont très appréciés et tendent à cimenter l'amitié qui règne entre eux.

Avant de terminer ce rapport je crois qu'il est de mon devoir de mentionner les égards qu'ont nos agents pour moi et pour les immigrants qui viennent ici dans l'intention de se créer un chez soi dans les cantons de l'Est.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. E. IBBOTSON,

Agent d'immigration et de colonisation à
Sherbrooke, pour les cantons de l'Est.

Tableau indiquant la destination des immigrants arrivés à l'agence de Sherbrooke, pendant l'année expirée le 30 juin 1883.

Agnes	62	Lingwick	2
Barnston	2	Lord Dunmore	1
Belvedere	6	Magog	7
Boynton	2	Marbleton	
Bulwer	3	Richby	
Brompton	6	Richmond	
Cookshire	97	Robinson	8
Compton	42	Sandy Bay	4
Coaticooke	12	Sherbrooke	20
Chesham	42	Scottstown	7
Capleton	65	Waterville	7
Eaton	13	Whitton	2
Gould	24	Windsor Mills	8
Hatley	60	Windslow	2
Hatton	22	Stanstead	1
Johnville	5		_
Lac Megantic	356	Total	147
Lennoxville	16		

W. E. IBBOTSON, Agent d'immigration.

Tableau indiquant le nombre d'immigrés arrivés à l'agence de Sherbrooke pendant l'année expirée le 30 juin 1883, ainsi que leur nationalité.

Anglais	646
Irlandais	599
Ecoŝsais	86
Français	15
Allemands	13
"Sućdois	27
Norvêgiens	32
Danois	32
Gallois	12
Belges	10
Islandais	6
Total	1478

Tableau indiquant les métiers des immigrés arrivés à l'agence de Sherbrooke, pendant l'année expirée le 30 juin 1883.

Bouchers	13	Journaliers (chemins de fer)	75
Boulangers	6	Menuisiers	
Briquetiers	15	Meuniers	3
Brasseur	1	Médecin	1
Commis	16	Mécanicien	î
Cochers et grooms	27	Mineurs	251
Cuisiniers	11	Machinistes	3
Charpentiers	21	Maçons	Ğ
Chaudronniers,	2	Mouleurs	2
Cordonniers	3	Ouvrier en cuivre	ī
Domestiques	384	Ouvriers gaziers	2
Ebéniste	1	Pharmacien	ī
Forgeron	ï	Poseurs de rails	2
Fromager	ī	Papetiers	3
Fermiers	194	Peintres et plombiers	3
Fabricant de pulpe	ì	Photographe	Ī
Fabricant de bourses	ī	Teneur de livres	1
Garçon de comptoir	ī	Tailleurs de pierre	2
Garçons do ferme	188	Tailleurs	2
Gaziers	7	Tisserands	2
Imprimeur	1		
Journaliers	205	Total	1478

Tableau indiquant le nombre des immigrés qui sont arrivés à l'agence de Sherbrooke, depuis le 1er juillet jusqu'au 20 septembre 1883 :

Anglais	379
Irlandais	97
Ecossais	12
Français	6
Suedois	3
Norvégiens	5
Danois	2:
Belges	7
Polonais	2
Totāl	515

TABLEAU indiquant les métiers des immigrés susdits:

Boulangers et cuisiniers	5	Domestiques et bonnes d'enfants	177
Gurçon de comptoir	1	Journaliers	65
Forgeron	1	Mineurs	32
Menuisiers	6	Meuniers	8
Cochers, grooms, etc	16	Mouleurs	6
Cartier	1	Peintres	7
Compositeurs	3	Papetiers	6
Modistes	7	Chaudronniers	3
Journaliers de ferme	39	Journalier de chemius de fer	1
Fermiers	38		
Ouvriers de fabriques	8	Total	515
Ajusteurs d'appareils à gaz	5	1	

Tableau indiquant la destination des immigrés qui sont arrivés à l'agence de Sherbrooke, du 1er juillet 1883 au 30 septembre 1883.

Agnes	18	Lord Dunmore	16
Angus-Est	24	Marsden	•
Bury	34	Magog	30
Capleton	37	Norton	(
Cookshire	47	Richmond	18
Coaticook	17	Sandy Bay	
Compton	25	Sherbrooke	1'
Eaton	16	Stokes	
Georgeville	7	Scottstown	3
Hatley	3	Saugerville	:
Kingsey	15	Windsor-Mills	1
Linborn	7	Weedon	
Lingwick	18	1	
Lennoxville	8	Total	51
Lake Megantic	46		

W. E. IBBOTSON,

Agent d'immigration et de colonisation pour les cantons de l'Est.

RAPPORT DE M. ELISÉE NOEL.

A l'honorable Commissaire de l'Agriculture.

HONORABLE MONSIEUR,

Je suis heureux de saisir l'occasion de mon rapport annuel pour vous communiquer quelques remarques qui me sont suggérées par l'expérience acquise depuis que votre département m'a confié le soin du bureau français d'immigration et de colonisatien des Cantons de l'Est.

Je serai bref et ferai suivre ces remarques de mon rapport.

Notre pays semble être réservé aux âmes courageuses et énergiques. Bien que richement pourvu des dons de la nature; bien que possédant un climat sain, une température modérée, des richesses forestières et minérales d'une valeur inappréciable, d'un sol fécond; bien que doté d'une constitution gouvernementale modèle, d'institutions libres mais sans licence, cependant, dans le grand mouvement de migration qui se fait de l'est à l'ouest, nous ne voyons arrêter sur notre territoire que ceux qui goûtent, dans la loi du travail, le bonheur qui y est attaché.

Si ce fait a pour résultat d'empêcher notre pays de progresser aussi rapidement que ceux qui reçoivent un flux d'immigration plus considérable, il a aussi pour conséquence de nous assurer une population forte et vigoureuse, paisible et laborieuse.

Parmi les peuples qui prennent part à ce mouvement d'émigration et avec lesquels nous sommes le plus en rapport, c'est le peuple français qui est le moins porté à immigrer. Cela tient de ce que la vie est, chez lui, douce et facile, et qu'il adore le sol qui l'a vu naître.

Dans mes correspondances avec nos cousins comme d'outre-mer, j'ai constaté combien il est difficile de les engager à quitter le sol natal, même ceux qui s'y trouvent tyrannisés.

La France n'est pas encore mûre pour l'émigration. Nous aurons bien quelques familles isolées qui se détacheront d'ici et de là, mais rien de bien accentué, à moins que l'on ne pénètre dans les régions avoisinant les Alpes dont le climat est à peu près le nôtre, et où la population a conservé la force et l'énergie des rudes travailleurs.

La Belgique a soif d'émigration parce que la population y est trop dense et est bien préparée à un exode considérable et digne d'attention.

Nous pouvons trouver en Belgique un élément qui serait très avantageux au pays, pourvu qu'il soit dirigé avec prudence et discernement. Je me permettrai d'attirer votre bienveillante attention sur ce fait.

Les Canadiens repatriés forment une classe d'immigrants des plus atiles. Ils sont encore les meilleurs colons. Nous en avons eu une preuve dans la fondation de la colonie du repatriement. Cette colonie établie en grande partie par des Canadiens repatriés est prospère et florissante. Nous en avons eu il est vrai, un certain nombre qui n'avaient, pas les qualités requises pour la vie de colons, et qui sont retournés aux manufactures, mais ils ont été remplacés par d'autres qui avaient toutes les aptitudes nécessaires.

Aujourd'hui ceux qui nous arrivent sont plus sérieux, et se trouvent dans de meilleurs conditions de succès. Ils ont du capital, et ils sont guéris des manufactures.

Avant de terminer ces remarques, je me permettrai de vous faire part de l'espèce d'isolement dans lequel je me trouve. Je sens que je suis ignoré et que les immigrants qui devraient m'être adressés, arrivent à Sherbrooke à mon insu. Aussi je ne vois, pour ainsi dire, à mon bureau, que ceux qui me connaissent par ma correspondance avant de quitter leur pays, ou qui me sont recommandés par ces derniers, ce qui laisse presqu'en entier à mon crédit le résultat d'es opérations du bureau.

J'ai l'honneur de vous soumettre maintenant mon rapport pour les douze mois écoulés le 30 juin dernier.

Ma correspondance avec la France m'a fourni l'occasion de répondre à vingt-huit demandes d'informations sur notre pays, sur ses ressources, son climat, sa constitution, le prix des terres, le prix du bétail, des denrées et

des articles de commerce. Ces épitres doivent avoir le défaut d'être longues, et partant assez ennuyeuses ; tout de même il faut les faire ainsi.

Le nombre de personnes qui se sont adressées personnellement à mon bureau pour prendre des informations dans le but de se caser, s'élève au chiffre de cent soixante et trois (163) dont soixante et dix-neuf (79) Canadiens repatriés, seize (16) Canadiens des anciennes paroisses, cinquante (50) Belges, et dix-huit (18) Français.

Agréez l'assurance de mon profond respect.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur,

ELISÉE NOEL,

Agent d'Immigration et

de Colonisation.

Sherbrooke, 20 septembre 1883.

VI.

COLONISATION.

COLONISATION.

Québec, 5 février 1884.

A l'honorable J. J. Ross, Premier ministre et Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Monsieur le Premier ministre.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations du bureau de colonisation durant l'année financière 1882-83 :

La somme mise à la disposition du département par la législature, 45 Vict., ch. 1er (1882)—soixante et quelques mille piastres—était bien insuffisante pour faire progresser d'une manière tout-à-fait efficace l'œuvre de la colonisation. Pourtant les travaux accomplis avec ces faibles ressources sont des plus satisfaisants, et plus considérables que les travaux exécutés pendant l'exercice précédent.

Ainsi, en 1881-1882, 500 milles de chemin, et 9,000 pieds de ponts ont été ouverts, faits et entretenus.

Mais en 1882-1883, des chemins ont été ouverts et parachevés sur une longueur totale de 596 milles, 23\frac{1}{3} arpents, et les différents ponts construits forment un montant de 12,690 pieds.

Les divers travaux que le bureau a dirigés sont d'ailleurs énumérés dans le tableau général ci-annexé auquel j'ai l'honneur de vous référer.

Le concours efficace de MM. H. A. Turgeon et Jean Côté a de beaucoup contribué à rendre la tâche du directeur de colonisation plus facile à bien remplir.

Le tableau auquel je réfèré est sur un plan tout nouveau, suggéré par monsieur l'assistant-commissaire, et rédigé principalement par mon assistant, M. Turgeon, aidé de M. Côté.

Il contient des renseignements tout-à-fait exacts sur tout ce qui concerne la colonisation.

Il s'établit rapidement des colons le long de nos chemins, particulièrement dans le nord des comtés d'Ottawa, d'Argenteuil, etc.

L'infatiguable curé A. Labelle y fonde chaque année de nouvelles paroisses.

J'ai visité la plupart de ces paroisses, et j'ai pu constater que les pionniers y sont contents de leur position. Une grande partie du sol de ces nouveaux établissements est de première qualité. Mais la prolongation du chemin de fer de St-Jérome dans les profondeurs, donnera seul l'essor définitif à la colonisation de cette partie du pays.

La partie régionale de la colonisation appelée Lac St-Jean s'établit promptement. C'est le pays du blé. C'est assez dire que le terrain est de première qualité.

Malheureusement la voie ferrée qui doit relier le comté de Chicoutimi à Québec est loin d'être finie, ce qui retarde beaucoup l'élan colonisateur dans cette superbe région.

Il y a encore de belles terres à concéder dans environ trente comtés, savoir dans presque tous les comtés situés au nord du St-Laurent, et dans nombre de comtés du sud du même fleuve, tels que La Beauce, Wolfe et Richmond, Dorchester, Témiscouata, Gaspé, Bonaventure, etc.

Les quatre sociétés de colonisation de Montréal, d'Ottawa, de Sherbrooke et de Chicoutimi ont donné de magnifiques résultats, grâce au zèle de NN. SS. les évêques, du curé Labelle, de l'abbé Rousselot, etc.

La nouvelle société que vient de fonder Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, a été un véritable succès.

Le tout humblement soumis,

L. U. FONTAINE.

Directeur de Colonisation.

ETAT DÉTAILLÉ DES TRAVAUX FAITS SUR LES CHEMINS DE COLONISATION DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1882-83.

CHICOUTIMI ET SAGUENAY.

Cantons Normandin et Albanel .-

Route Normandin & Albanel.

L'octroi, au lieu d'avoir été dépense directement dans cette route, l'a été dans le fronteau de la rivière Tikouapé. L'ouvrage a consisté dans la réparation de 5 arpents et dans le déblaiement de onze milles et dix arpents du vieux chemin sur une largeur de douze pieds. Les travaux ont été commencés entre les 5e et 6e rangs sur les lots 28 et 29 du rang double de la rivière Tikouapé et ont été continués jusqu'au commencement du canton Albanel entre les 7e et 8e rangs. Ce chemin parcourt une région de terre forte mélangée à de la terre jaune qui est très-propre à la culture. Trente colons y sont établis. (Voir Rapport de M. Chs. Drapeau en date du 7 décembre 1882).

Conducteur : H. Bélanger. Octroi dépensé : \$1199.90.

Longueur de chemin travaillé: 11 milles et 10 arpents.

Lougueur des ponts faits: 351 pieds.

Canton Parent .-

Chemin Tikouapé ou chemin le long de la rivière jusque chez Ed. Lalancette, et route de 37 arpents, traversant de la rivière Mistassini à la rivière Ashuapmouchouan.

Ces routes serviront de sortie aux colons de la rivière Tikouapé. Dix colons sont établis à la Pointe Mistassini.

Conducteur: H. Bélanger. Octroi dépensé: \$100.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille.

Canton Parent.—

Route entre St-Félicien et Tikouapé, partant de la rivière Ashuapmouchouan et se rendant à la rivière Tikouapé, en traversant les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 entre les 6e et 7e rangs, et devant se continuer jusqu'à la rivière Mistassini.

Trente journées ont été données par les intéressés. Il y aura un pont à construire sur la rivière Tikouapé, il est évalué à \$400 ou \$500. Il ne reste plus que peu de lots à prendre le long de cette route et presque tous ceux qui sont pris, surtout ceux du 4e rang, sont occupés et de bons défrichements y ont été faits partout. Cette route n'est qu'en partie verbalisée. (Voir Rapport de M. Chs. Drapeau).

Conducteur : A. Perreault. Octroi dépensé : \$796.30.

Longueur de chemin travaillé: 3 milles. Longueur de ponts construits: 262 pieds.

Demeules.-

Route du moulin à farine de St.Félicien, du 2e au 3e rang entre les lots 22 et 23 de ce canton.

Li

Les travaux de cette route ont été faits cette année dans des côtes très élevées qui ont été aplanies, et dans un terrain en bois debout. Une église est en voic de construction et tous les lots qui avoisinent cette route sont pris depuis quelque temps. Un moulin à soie et un moulin à farine y sont déjà cp opération.

Un mille de ce chemin est verbalisé depuis 1881. (Voir Rapport de M. Chs. Drapeau).

Conducteur : J. Savard. Montant dépensé : \$300.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles. Longueur de ponts construits: 62 pieds.

A'shuapmouchoyan.---

Chemin de front entre les 5e et 6e rangs de ce canton et reconstruction de deux ponts sur la rivière à l'Ours, dont l'un mesure 87 pieds et l'autre 147 pieds.

Ce chemiu est verbalisé depuis huit ans.

Conducteur : F. Côté. Montant dépensé : S400.

Longueur de ponts construits: 227 pieds.

Roberval .-

Route Roberval, partant du lac St-Jean au rang B, traversant les 1cr et 2e rangs entre les lots 10 et 11 jusqu'au 3e rang, et devant se continuer jusqu'au lac des Commissaires.

Cette route est en partie verbalisée depuis 2 ou 3 ans. Presque tous les lots dans la partie faite sont pris depuis plusieurs années et un grand nombre sont occupés.

En outre des travaux mentionnés ci-contre, des fossés ont été faits sur chaque côté du chemin sur une longueur de dix-huit arpents et trois décharges mesurant ensemble 8 arpents ont été faites pour ces fossés.

Le terrain que traverse cette route est généralement de bonne qualité.

Conducteur: J. Dumais.

Montant dépensé : \$500.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 13½ arpents.

Longueur des ponts construits: 20 pieds.

Métabetchouan.-

Chemin de ligne à l'ouest de la rivière Métabetchouan.

Conducteur : A. Gingras. Montant dépensé : \$394.40

Longueur de chemin travaillé: 4 milles.

Longueur de ponts construits: 125 pieds.

Ce chemin part du ler rang de ce canton et est en partie fait jusqu'au 5e rang inclusivement. Il se dirige vers le canton Dabion qui est propre à la culture. Soixante lots ont été pris cette année et plusieurs colons sont rendus sur les lieux. Non verbalisé.

Métabetchouan.--

Bac sur la rivière Métabetchouan.

Montant dépensé : \$45.

Çe montant était dû depuis 1878 à MM. Beaudet et Chinic, pour le prix de deux rouleaux de fil de fer acheté pour ce bac.

Métabetchouan et Dequen.—

Route de la Pointe-aux-Trembles ou route St-Louis, conduisant du lac St-Jean au lac des Commissaires, en traversant ces cantons.

Conducteur : A. Vallée.

Octroi dépensé : \$500.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille et 15 arpents.

Longueur des ponts construits: 20 pieds.

Cette route qui a été ouverte dans le cours des années dernières, a son point de départ sur le lot .53 du 1er rang de Métabetchouan, elle traverse les six rangs suivants et frappe le 1er rang de Dequen entre les jots 7 et 8 pour de là se diriger jusqu'à la grande ligne qu'elle suit jusqu'à son terminus. Les lots sont généralement bons jusqu'au lac des Commissaires.

Pont d'Alma.—

Les travaux de reconstruction de ce pont ont été donnés à l'entreprise à M. Labrie, de St-Joseph d'Alma, pour le prix de \$800, mais cette somme n'est payable que sur l'octroi de colonisation de l'année prochaine.

Signai.-

Chemin de communication entre St-Gédéon et St-Joseph d'Alma, appelé chemin Grandmont, formant d'un côté le trait carré du 10e rang et de l'autre la ligne des 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e rangs.

Conducteur: G. Audet.

Octroi dépensé: \$500.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 14 arpents.

Longueur de ponts construits: 78 pieds.

Ce chemin qui était ouvert en chemin d'hiver sur tout son parcours est en partie verbalisé. Tous les lots qui l'avoisinent sont pris. Vingt-deux arpents et demi de décharges ont été creusés pour égouter le chemin dans différents endroits.

Labarre.-

Route du 4e au 5e rang de ce canton, dans St-Bruno, traversant le 5e rang, entre le chemin Alma et le fronteau du 6e rang, en passant entre les 9e et 10e lots.

Conducteur: M. Gaudreau. Octroi dépensé: \$195.50.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille.

Longueur de ponts construits: 7 pieds.

Cette route est verbalisée depuis 1879 et tous les lots sont pris, mais il n'y a de colons résidents que dans les 40 et 5e rangs, et les propriétaires de lots dans les 6e et 7e rangs n'attendent que la continuation de cette route pour s'y rendre. La terre est argilense en général.

Cantons Kenogami, Jonquières et autres .-

Réparations sur le chemin Kenogami et sur l'embranchement de la rivière au Sable.

Conducteur: O. Paradis. Montant dépensé: \$400.

Longueur de chemin travaillé: 25 milles.

Longueur de ponts construits: 18 pieds.

Ces réparations consistent en terrassements, reconstruction de ponceaux, arrendissement du chemin, etc. Les terrassements ont été faits sur une longueur de 1200 pieds, et ces chemins réparés, sur une longueur totale de 25 milles.

Jouquières.—

Route St-Benoît avec sortie au Petit Montréal, entre le 5e et le 6e rang de ce canton.

Conducteur: B. Larouche. Montant dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 20 arpents.

Longueur de ponts construits: 100 pieds.

Les intéressés ont contribué pour un égal montant dans les travaux de cette route qui est verbalisée depuis 5 ans. La terre est excellente.

Canton Chicoutimi.—

Chemin du Père Thom.

Il a son point de départ à la ville de Chicoutimi, et son terminus à N.-D. de Laterrière, (Grand Brulé) entre le 7e et le 8e rang.

Les travaux exécutés cette année consistent plus spécialement en réparations et les intéressés y ont contribué pour une somme de \$200.

Conducteur: E. V. Vachon. Octroi dépensé: \$198.50.

Longueur de chemin travaillé: 18 arpents.

Longueur de ponts construits : 4 pieds.

Cantons Simard, Bourget et autres .-

Chemin Archambault et sestembranchements.

Il part de Ste-Anne, traverse le canton Simard et le canton Bourget et se prolongera jusqu'aux établissements du lac St-Jean et jusqu'à la rivière Péribonka. Des réparations ont aussi été faites dans les embranchements de la rivière à l'Ours et de la décharge. Il y a plusieurs établissements jusqu'à 5 milles plus loin que le chemin et plus de 40 colons ont acheté des lots dans les différents cantons qu'il traverse. Une chapelle a été construite sur chacun des embranchements.

Conducteur: N. Gravel. Octroi dépensé: \$1000.

Longueur de chemin travaillé: 7 milles et 21 arpents.

Longueur de ponts construits : 100 picds.

Cantons Tremblay et Harvey.—

Réparation du pont sur la rivière Valin, entre Ste-Anne et St-Fulgence.

Une cage a été élevée et mise aplomb, les deux combles ont été redressés et 75 pieds de pavés neufs posés. Deux cent vingt-et-un pieds de garde-fous ont aussi été réparés sur chaque côté du pont.

Conducteur; P. Potvin, Octroi dépensé: \$491.10.

Cantons Otis et autres .-

Chemin Otis ou chemin entre la Grande Baie et l'Anse St-Jean.

Il a été réparé depuis la Grande Baie jusqu'à la Rivière Eternité. Plusieurs colons résident à la Rivière et au Lac à Caille.

Conducteur: J. F. Saillant.

Octroi dépensé : \$500.

Longueur de chemin travaillé: 10 milles et 26 arpents.

Longueur de ponts construits: 490 pieds.

Même chemin, depuis l'Anse St-Jean en montant.-

Les trayaux ont été exécutés dans le canton St-Jean.

Conducteur: Z. Gagnon. Octroi dépensé: \$495.56.

Longueur de chemin travaillé: 9 milles et 3 arpents.

Longueur de ponts construits : 30 pieds.

Canton Albert .-

Chemin Albert, de Tadoussac à Ste-Marguerite.

La municipalité a dépensé, tant en journées de corvée qu'en argent, un montant de \$250 dans les chemins qui communiquent à celui-ci. Douze colons se sont établis cette année le long de ce chemin. Le canton Albert surtout est très-colonisable.

Conducteur : P. Perron. Octroi dépensé : \$500.

Longueur de chemin travaillé : 19 arpents. Longueur de ponts construits : 44 pieds.

Canton Tadoussac.-

Aide pour réparer le pont Tadoussac sur le chemin Maritime.

Ce pont a été réparé en entier et la longueur du pontage, qui était de 223 pieds, a été réduite à 127 pieds, au moyen de quais ou terrassements. La municipalité a souscrit \$240.

Conducteur : O. Boullians. Octroi dépensé : \$100.

Longueur de ponts construits: 127 pieds.

Canton Bergeronnes.—

Chemin du Lac Beaulieu, partant de St-Joseph au rang double des Bergeronnes, et allant aux Escoumains.

La partie travaillée cette année se trouve sur le 3e rang et traverse les lots en biaisant, depuis le No. 12 jusqu'au No. 18. Un fossé de trois pieds de profondeur a été creusé sur chaque côté de cette partie du chemin.

On y rencontre généralement de la terre forte argileuse.

Conducteur: E. Vachon. Octroi dépensé: \$300.

Améliorations du chemin St-Urbain, section de Chicoutimi, de la Grande Baie au lac Ha! Ha!

Tous les cailloux qui ont pu être enlevés, l'ont été sur une distance de 15 milles.

Conducteur : A. Gagnon. Octroi dépensé : \$298.50.

Longueur de chemin travaillé: 15 milles.

Même chemin.—Entretion pendant l'hiver.

Conducteur : A. Gagnon. Octroi dépensé : \$50.

Réparations du chemin de colonisation de Québec au Lac St-Jean, et reconstruction de deux camps aur ce chemin.

Ces réparations, ainsi que la reconstruction des camps Pika et Upika, ont été donnés à l'entreprise, les camps pour \$225 et les réparations pour \$775.

Les travaux ont consisté à refaire les ponceaux sur les cours d'eau et les fossés, partout où la chose était nécessaire, à réparer les ponts, à fasciner les endroits bas, et à réparer la route presque sur tout le parcours du chemin.

Entrepreneur: N. Brindamour et fils.

Prix du contrat : \$1000.

Entretien et réparation du même chemin sur tout son parcours, et transport de la malle de Québec à St-Jérôme du Lac St-Jean.

A l'expiration du contrat pour le transport de cette malle entre le gouvernement local et le gouvernement fédéral par ce chemin, et en vue de l'abandon complet et prochain du chemin, MM. Brindamour ont été chargés de son entretien, et d'y transporter les malles comme avant, de mois en mois, au prix de l'an dernier, savoir : \$625 par mois. Le chemin a été fermé le 15 avril 1883.

Entrepreneur: N. Brindamour et fils.

Coût de l'entreprise: \$5088.26.

CHARLEVOIX.

Chemin St-Urbain, section de Charlevoix.-

Réparations consistant à réparer des côtes dont la terre avait été emportée par les eaux du printemps, à remplir les ornières et à refaire les pontages et les fascinages.

Ce chemin part de St-Urbain, dans Charleveix, et se termine à la Grande Baie, dans Chicoutimi, mais la partie réparée par M. Gauthier ne s'étend que depuis St-Urbain jusqu'au lac Hal Hal distance d'environ 40 milles. Ce monsieur constate dans son rapport, qu'en changeant le tracé de ce chemin, on pourrait éviter les plus fortes côtes, et même raccourcir le trajet de quatre milles.

Une municipalité intéressée dans la reconstruction d'un pont sur le chemin y a contribué pour une somme de \$150.

Conducteur: M. Gauthier.

Octroi dépensé: \$498.30.

Longueur de chemin travaillé: 40 milles.

Longueur de ponts construits: 150 pieds.

Pont de la Rivière Noire dans St-Siméon, sur le chemin Callières.

Sur le parcours de ce chemin les terres sont très-propres à la culture; 25 à 30 lots ont été pris dans le cours de l'année courante, et il s'y est fait des défrichements considérables. Il y a aussi beaucoup de bois de commerce et l'exploitation s'en fait sur une grande échelle.

Conducteur : D. Gauthier.

Octroi dépensé : \$127.47.

Longueur de ponts construits: 143 pieds.

Continuation du chemin Callières, section St-Fidèle, communément appelée : Route de la concession Ste-Anne. Verbalisée depuis 1879.

Tous les lots sont pris.

Conducteur: Rd. W. Tremblay.

Octroi dépensé : \$400.

Longueur de chemin travaillé: 20 arpents. Longueur des ponts construits: 64 pieds.

Réparations de la route Fraserville, dans la Malbaie, partant du N. E. du rang Murray allant au rang Fraserville, et conduisant au canton Chauveau.

Il y a eu 50 journées de corvée données par les interessés. Cette route a été élargie, les ponts refaits, et les endroits bas fascinés. Elle est verbalisée depuis 1880.

Conducteur: L. Boulianne, Octroi dépensé: \$100.

Longueur de chemin travaillé: 24 arpents.

Canton DeSales .--

Ouverture d'une route dans un nouveau rang de ce canton, dans la paroisse Ste-Agnès.

Elle a été verbalisée en 1852 et la municipalité de Ste-Agnès a contribué dans les travaux pour une somme de \$50.

Conducteur : A. Gaudreau. Octroi dépensé : \$100.

Longueur de chemin travaillé: 20 arpents. Longueur des ponts construits: 20 piede,

Route du rang St-Jérûme dans St-Urbain, partant de la Rivière du Gouffre pour sortir de la Seigneurie, aux terres de la Couronne.—

Les travaux qui consistaient à contourner une montagne ont été faits par les intéressés à moitié prix : 40 cts. par jour à tous les travaillants.

Conducteur: F. Thibault pour le conseil municipal de St-Urbain.

Octroi dépensé: \$114.50.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 2 arpents.

Longueur des ponts construits: 30 pieds.

Route de la Petite Rivière, traversant le canton St-Grégoire (verbalisée).-

Les travaux de cette année ont été faits dans des côtes considérées comme la partie de toute la route la plus difficile à faire. Une chapelle est bâtie dans ce canton et tous les lots sont pris mais non occupés. Un moulin à vapeur y est déjà en opération, et une scierie aussi à vapeur doit y être construite prochaînement.

Conducteur: Rd. A. N. Parent.

Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 8½ arpents. Longueur de ponts construits: 30 pieds.

Baie St-Paul.-

Route de St-Jean à St-Placide et pont sur cette route, en partie verbalisée.

Dix colons y sont déjà établis.

Conducteur: E. Larouche.

Octroi dépense : \$300.

Longueur de chemin travaillé: $1\frac{1}{2}$ mille. Longueur du pont construit: 125 pieds.

Réparation du chemin Maritime, de la Baie St-Paul aux Eboulements.-

Contribution Iocale: \$440.

Ce chemin, qui est en partie verbalisé, sert de sortie aux colons des cantons DeSales et Settrington ainsi qu'aux paroisses St-Urbain et Isle-aux-Coudres. Il s'est rencontré, dans la partie travaillée cette aunée, des carrières de pierre à chaux qu'il a fallu miner considérablement.

Conducteur: M. Bouchard. Octroi dépensé: \$656.60.

Longueur de chemin travaillé: 6 milles et 24 arpents.

Longueur des ponts construits: 36 pieds.

MONTMORENCY.

St-Tite.-

Continuation de la Route St-Tite appelée Route Friponne, et construction d'un bac près de l'ancien pont Cauchon.

Cinq journées de corvée ont été fournies par les intéressés. Cette route est verbalisée depuis 7 à 8 aus.

Conducteur: A. Leclerc. Octroi dépensé: \$446.93.

Longueur de chemin travaillé: 23 arpents.

St-Féréol.—

Chemins dans St-Féréol, savoir: 10. Le chemin de front entre le rang St-Féréol et le rang St-Julien, courant de l'est à l'ouest, au rang St-Nicolas et mesurant 75 arpents, dont 40 sont ençore à faire. 20. La route St-Nicolas, partant du rang St-Féréol, et allant vers le nord-est. Elle mesure 26 arpents. 30. La route Ste-Marie, partant du rang St-Antoine et mesurant 22 arpents.

Ces trois routes sont verbalisées depuis longtemps.

Conducteur: E. Dupont. Octroi dépensé: \$198.43.

Longueur de chemin travaillé: 25 arpents.

Réparation du pont Bacon sur la Rivière Ste-Anne:-

On a réparé le pontage, et remplacé quelques lambourdes, en attendant les réparations plus considérables que nécessite le mauvais état de ce pont.

Conducteur: P. Marquis. Octroi dépensé: \$70.

Pont sur la Rivière Montmorency (branche nord).-

Ce pont mesure 100 pieds de pontage, et a deux culées de 20 pieds carrés, remplies de pierre. Il est élevé de 25 pieds au-dessus des basses eaux.

Les contribuables ont déjà fourni pour la construction de ce pont, tant en argent qu'en matériaux une somme de \$1600.

Conducteur : F. Bédard. Octroi dépensé ; \$99.94.

Longueur du pont construit : 100 pieds.

Quésac (comté).

Route de Tewkesbury, continuation du chemin le long de la Rivière Jacques-Cartier.

Les travaux ont été faits sur les lots 20 et 21, et continués sur le chemin de front du 8e rang, jusqu'à la Rivière Cachée. Trois ponts, dont l'un sur cette rivière, le deuxième sur la Rivière à l'Epaule, et le troisième sur une coulée de 4 arpents environ, seraient nécessaires pour permettré aux colons de se rendre au centre de Tewkesbury où se trouvent de bonnes terres. Ces ponts coûteraient en tout \$300. Dans un rapport en date du 20 juillet 1882, l'arpenteur O'Sullivan parle avec avantage de la vallée entre la Rivière Cachée et la Rivière à l'Epaule, de même que des terres à l'ouest de la Rivière Jacques-Cartier.

Conducteur : E, Plamondon. Octroi dépensé : \$300. Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 15 arpents.

Longueur de ponts construits: 16 pieds.

Route conduisant du grand chemin Valcartier, au chemin de concession entre les 1cr et 2c rangs, en passant entre les lots 91 et 92 du 2c rang et entre les lots 101 et 102 du 3c rang de Valcartier.—

Conducteur: W. B. McBain.

Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 6 arpents.

Longueur de ponts construits: 55 arpents.

Aide au chemin de St-Gabriel-ouest ou ancien chemin Gosford conduisant à la station St-Gabriel sur le chemin de fer de Québec au Lac St-Jean.—

Soixante journées de corvée ont été données par les intéressés. Le chemin est terminé, mais il n'est pas encore verbalisé.

Conducteur: U. Gauyreau. Octroi dépensé: \$299.95.

Longueur de chemin travaillé : 5 milles. Longueur de ponts construits : 40 pieds.

PORTNEUF.

Canton Montauban. --

Chemin de St-Ubalde à Montauban.

Ce chemin part à environ 20 appents de l'église de St-Ubalde, et longe la ligne des lots 2 et 3 des ler et 2 e rangs de Montauban. A son terminus il y a une excellente région de terres.

Conducteur: G. Doré. Octroi dépensé: \$260.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille et 6 arpents.

Longueur de ponts construits : 15 arpents.

Canton Colbert .--

Chemin de St-Raymond à la Rivière à Pierre.

Ce chemin passe en grande partie à travers un terrain inculte, mais à son terminus, à la Rivière Pierre, o à déjà une trentaine de lots sont pris, il y a de magnifiques terres. Sur les trois branches de la Rivière Pierre, il y aura trois pouts à construire, d'une longueur respective de 50, 75 et 90 pieds. Nous rencontrons là tous les éléments nécessaires pour former une belle paroisse. L'explorateur Bureau a continué le tracé de ce chemin jusqu'à la Rivière Batiscan, où l'on rencontre une autre région de terre très-avantageuse pour la colonisation.

Conducteur : F. Trudel. Octroi dépensé : \$286.60.

Longueur de chemin travaillé: 7 milles. Longueur de ponts construits: 80 pieds.

Canton Chavigny .-

Chemin dans Notre-Dame-des-Anges jusqu'au lac Perron dans ce canton, en traversant les raugs 1 et 2.

Déjà huit lots sont pris sur ce chemin. L'octroi de cette année a été employé à parachever 50 arpents qui n'avaient été qu'ébauchés l'année précédente.

Conducteur: J. Bellenger. Octroi dépensé: \$290.25.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 27 arpents.

CHAMPLAIN.

St-Narcisse.

Chemin depuis le village jusqu'au chemin de fer des Piles (du 3e rang de la Seigneurie Champlain).

Vingt-einq nouveaux résidents, tous Canadiens-Français, sont arrivés cette année dans cette localité. Le chemin est verbalisé depuis deux ans.

Conducteur : X. Cassette. Octroi dépensé : \$99.39.

Longueur du chemin travaillé: 15 arpents. Longueur de ponts construits: 40 pieds.

St-Narcisse .--

Chemin partant du No. 1 côté nord-est du rang double de St-Pierre, et allant jusqu'aux limites de la paroisse, en suivant le cordon entre les deux rangs. Verbalisé depuis 3 ans.

Conducteur: H. J. Veillet. Octroi dépensé: \$100.

Longueur du chemin travaillé ; 21 arpents.

Pierre-Paul .-

Ouverture d'un chemin entre les rangs St-Alphonse et St-Emile, depuis la rivière Batiscan jusqu'au rang St-Pierre, et devant se continuer en droite ligne, jusqu'au chemin du 3e rang de St-Tite.

Un pont de 55 pieds a été construit en cèdre. Presque tous les lots sur le chemin sont pris et les défrichements sont commencés. On doit bientôt y choisir le site d'une chapelle. Las terre est de très-bonne qualité.

Conducteur: N. P. Asselin. Octroi dépensé: \$191.25.

Longueur du chemin travaillé : 1 mille 2 arpents.

Longueur de ponts construits: 55 pieds.

St-Tite.-

Chemin depuis la rivière aux Envies jusqu'au chemin de la côte St-Pierre.

Il doit se continuer jusqu'au lac à la Tortue. La partic faite est verbalisée. Il a été réparé cette année sur les $\frac{2}{3}$ de sa longueur. Treize colons sont établis sur le rang St-Pierre, et sept, au lac à la Tortue. Deux familles sont revenues des Etats-Unis. La population a augmenté d'un quart depuis l'année dernière, et tous les lots sont pris. Les intéressés ont fourni \$200 pour l'ouverture de ce chemin.

Conducteur: N. Vandal. Octroi dépensé: \$100.

Longueur du chemin travaillé: 1 mille 11 arpents.

Longueur d'un pont construit : 4 pieds.

Ste-Thècle.-

Chemin du rang St-Georges.

Chemin de front sur le rang Şt-Georges et chemin de ligne entre les Nos. 44 et 45. Il devra faire intersection avec le chemin de fer des Laurentides sur la seigneurie des Grondines. Dix-sept lots sont pris et des défrichements sont commencés depuis un an. Il est verbalisé jusqu'à la ligne de division entre Ste-Anne et Grondines, depuis le mois d'août 1882.

Conducteur: C. Audy. Octroi dépensé: \$220.25.

Longueur du chemin travaillé : 2 milles 7 arpents.

Ste-Thècle.-

Route du rang St-Thomas.

Ayant son terminus à la rivière Batiscan où il joindra le chemin St-Stanislas. Vingt-sept lots sont déjà pris, et des défrichements sont commencés sur 18 de ces lots.

Conducteur: F. X. Trudel.

Octroi dépensé: \$80.

Longueur du chemin travaillé: 1 mille 4 arpents.

Ste-Thècle.-

Chemin du lac Travers.

Passant sur la seigneurie Ste-Anne, il commence sur les bords du 1cr lac aux Chicots, rang A, entre les lots 29 et 30, et se prolonge sur le rang B nord. Dix-neuf lots sont pris dont dix occupés. Un moulin à scie et un moulin à farine sont en opération. La partie saite est verbalisée.

Conducteur : A. Nault. Octroi dépensé : \$147.58.

Longueur du chemin travaillé: 1 mille 2 arpents.

Ste-Flore.-

Chemin du Lac des Piles.

Pas de rapport.

Conducteur: Rd. J. B. Chrétien.

Octroi dépensé : \$95.90.

Ste-Flore .--

Chemin du Lac à la Tortue.

Pas de rapport.

Conducteur; Rd. J. B. Chrétien.

Octroi dépensé: \$53.80.

Ste-Flore .--

Chemin de la Petite Rivière des Envies.

Pas de rapport.

Conducteur : Rd. J. B. Chrétien.

Octroi dépensé : \$56.

Aide à la construction d'un pont, et à la réparation des côtes sur le parcours du chemin conduisant des Grandes Piles jusqu'à la rivière La Pêche, du côté ouest de la rivière Saint-Maurice.

Seize colons sont établis sur ce chemin. Le sol est de bonne qualité et il y a beaucoup de bois franc. Verbalisé depuis 1881.

Conducteur : Dr. H. Therrien.

Octroi dépensé: \$249.94.

Longueur de chemin travaillé: 4 milles.

Longueur de ponts construits: 20 pieds.

Réparation du chemin des Piles jusqu'aux limites de la paroisse St-Tite.-

Ce chemin n'est pas verbalisé.

On a réparé des côtes et fait des fossés.

Conducteur : E. Michelin.

Octroi dépensé: \$250.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles.

SAINT-MAURICE.

Canton Shawenegan.—

Route dans le 4e rang de ce canton.

Pont dans Delaunay et chemins dans Caxton.

Conducteur: E. Gelinas. Octroi dépensé: \$122.

Longueur du chemin travaillé : 104 arpents.

Longueur de ponts construits: 68 pieds.

Canton Caxton .-

Boute du 1er rang de ce canton.

Un pont a été construit sur la Rivière Machiche, de soixante pieds de long, et des terrassements faits sur une longueur de cent pieds.

Ce chemin est verbalisé, et la municipalité de St-Barnabé a fourni \$150 pour les travaux de cette année.

Conducteur: Alexis Gélinas. Octroi dépensé: \$149.25.

Longueur de ponts construits: 60 pieds.

Canton Caxton .-

Route Garant dans St-Elie.

Cette route est maintenant terminée.

Conducteur: Rd. F. Verville.

Octroi dépensé : \$125.

Longueur de chemin travaillé: 15 arpents.

St-Sévère.-

Route du petit Bellechasse dans cette paroisse.

Elle part de la rivière du Loup entre St-Paulin et St-Sévère, et se rend au chemin de front de la concession du Petit Bellechasse, en passant entre le lot No. 140 du Petit Bellechasse et le 1er rang de St-Paulin.

Les colons ent fourni le pontage des ponts. Dix nouveaux colons se sont établis dans ce canton dans le cours de l'année. Ce chemin n'est pas verbalisé.

Conducteur: Elz. Milot. Octroi dépensé: \$110.40.

Longueur de chemin travaillé: 18 arpents.

Longueur de ponts construits : 55 pieds.

St-Etienne —

Travaux dans la côte connue sous le nom de côte de Paul Blais dans le détournement du chemin de front du 5e rang de St-Etienne. Ce détour mesure six arpents.

Le vieux chemin est verbalisé depuis longtemps.

Conducteur: A. R. Bellefeuille.

Octroi dépensé: \$70.90.

Longueur de chemin travaillé: 6 arpents.

Longueur de ponts construits: 17 pieds.

St-Etienne.-

Travaux dans un cours d'eau dans le 5e rang de cette paroisse.

Pas de rapport.

Conducteurs; Frs. Milot et A. R. Bellefeuille.

Octroi dépensé: \$112.37.

St-Etienne.--

Chemin dans cette paroisse et travaux dans la côte connue sous le nom de côte des 14 arpents dans ce même chemin.

Une dizaine de colons sont revenus des Etats-Unis. Ce chemin est verbalisé.

Conducteur: G. Laforme. Octroi dépensé: \$123.98.

Longueur du chemin travaillé: 14 arpents.

St-Etionne.-

Aide aux travaux d'un cours d'eau partant du ler rang de Caxton et se continuant dans le 5e rang de St-Etienne pour aller plus tard se terminer dans le 4e rang.

Ce cours d'eau n'est pas verbalisé.

Conducteur : R. Lajoie, Octroi dépensé : \$81.80.

St-Boniface.-

Route du 6e rang de cette paroisse.

Les travaux ont été faits sur une montagne-où passe ce chemin. Il a fallu miner, érocher et fasciner. Ce chemin est terminé et verbalisé.

Conducteur : E. Bellemare. Octroi dépensé: \$100.

Pointe du Lac.-

Travaux à un cours d'eau à la Baie des Mines dans cette paroisse.

Pas de rapport.

Conducteur: Rd. F. X. L. Desaulniers.

Octroi dépensé: \$87.95.

Maskinongé.

St-Paulin .--

Pont de St-Paulin ou pont du rang appelé Bout du Monde.

Les travaux ont été donnés à l'entreprise sous la surveillance de deux personnes intéressées dans la confection de ce pont. Il a été réparé, exhaussé et allongé par des terrassements, et le chemin, à chaque extrémité, a été redressé sur une longueur de deux arpents pour le faire concorder avec le pont. Le chemin sur lequel il se trouve est verbalisé. Les intéressés ont fourni \$40 en corvées.

Conducteur : H. Pâquin. Octroi dépensé : \$50.

St-Alexis.-

Chemin de front du 1er rang du canton DeCalonne, le long de la Rivière-du-Loup.

Ce chemin devra se continner dans le canton Chapleau, distance d'à peu près 6 milles. Il y a depuis l'année dernière une dizaine de familles qui sont venues s'établir dans le canton de DeCalonne. Le chemin fait les années dernières est verbalisé. Il y a aussi dans ce canton beaucoup de beau bois et de magnifiques pouvoirs d'eau.

Conducteur: Rd. C. A. O. Savoie,

Octroi dépensé: \$300.

Longueur de chemin travaillé: 3 milles.

Longueur de ponts construits: 15 pieds.

St-Didace.-

Chemins dans St-Didace.

M. Malo a travaillé à finir et à réparer plusieurs chemins. Il a aplani 30 arpents dans le chemin conduisant de St-Alexis à St-Didace dans la seigneurie Lanaudière et dans Hunterstown. Dans la seigneurie il a réparé un chemin de montagne. Dans le canton Peterborough il a réparé des côtes mauvaises sur deux chemins dont l'un sur le côté nord et l'autre sur le côté sud de la rivière Maskinongé. Sur le côté nord de cette rivière il a élevé de six pieds au-dessus d'une coulée un pont de 30 pieds de long.

Conducteur: J. A. Malo Octroi dépensé: \$241.75.

Canton Chapleau.--

Chemin Ste-Ursule par la rivière aux Ecorces.

Ce chemin part de Ste-Ursule dans le 2e rang du Gore du canton Hunterstown, traverse ce canton, et se termine au 3e rang du canton Chapleau. Il est ouvert sur tout son parcours. Il ne reste plus qu'à le mettre en chemin d'été.

Une partie de ce chemin est verbalisée depuis deux ans.

Le canton Chapleau que l'on a voulu atteindre avec ce chemin offre un vaste champ à la colopisation. Il y a beaucoup de bois, et le sol est très-propre à la culture.

Conducteur: Louis Plante. Octroi dépensé: \$190.90.

Longueur de chemin travaillé: 4 milles 14 arpents.

Longueur de ponts construits: 60 pieds.

BERTHIER.

St-Norbert,-

Chemin du 1er rang de la concession Ste-Anne dans St-Norbert.

Ce chemin a été détourné sur une longueur de ciuq arpents pour éviter un rocher. Il est verbalisé depuis plusieurs années et le détournement fait avait aussi été décidé par procès-verbal.

Conducteur : Frs. Lavallée.

Octroi dépensé : \$80.50.

Longueur du chemin travaillé: 5 arpents.

Longueur de ponts construits : 8 pieds.

Canton Brandon .-

Chemin de ligne de la concession St-Jean, s'étendant depuis le cordon de la concession St-David jusqu'au sixième rang du canton Brandon.

Les intéressés ont fourni \$10 pour les travaux de parachèvement de ce chemin.

Il n'est pas verbalisé.

Conducteur: H. Champagne.

Octroi dépensé: \$199.97.

Longueur de chemin travaillé : 23 arpents. Longueur de ponts construits : 15 pieds.

Canton Brandon .--

Continuation du chemin St-Damien.

Il a son point de départ au 12e rang du canton Brandon, traverse le 12c rang, et se contourne sur les terrains du gouvernement. Il n'est pas verbalisé. Les terrains que ce chemin traverse sont d'excellente qualité.

Conducteur: Rd. J. Brien. Octroi dépensé: \$344.75.

Longueur de chemin travaillé : 5 milles et 5 arpents,

JOLIETTE.

Ste-Béatrix.-

Chemiu de Ste-Béatrix et St-Côme.

Il traverse les lots du No. I jusqu'au No. 18 de la concession côte Emmanuel, seigneurie Daillebout, puis un mille de longueur dans le canton Carthcart, et se continue en chemin de ligne jusqu'au 9e rang, où sera son terminus. 10 colons sont déjà établis et 4 autres lots ont été pris cette aunée. La partie qui se trouve dans la seigneurie est verbalisée depuis 1878.

La qualité du sol est généralement bonne pour la culture. C'est la terre jaune qui domine.

Conducteur: G. Riopel. Octroi dépensé: \$400.

Longueur de chemin travaillé: 3 milles. Longueur de ponts construits: 15 pieds.

Canton Joliette.-

Chemin du 1er rang du canton Joliette.

Il suit le cordon des 1er et 2e rangs du canton Joliette en partant du lot No. 19.

Tous les lots qui bordent ce chemin sont pris et vingt colons y résident. Quelques-uns sont revenus des Etats-Unis. Ce chemin n'est pas verbalisé.

Conducteur : A. Basinais.

Octroi dépensé: \$100,

Longueur de chemin travaillé: 2 milles. Longueur de ponts construits: 40 pieds.

Canton Joliotte. —

Chemin de front du 1er rang de ce canton.

Douze lots sont pris sur ce chemin et les défrichements sont commencés.

Conducteur : O. Aubîn. Octroi dépensé : \$553.

Longueur du chemin travaillé: 2 milles. Longueur de ponts construits: 40 pieds.

Canton Joliette .-

Chemin du 5e rang de ce canton partant du chemin de Mantawa et se dirigeant vers l'ouest. Non verbalisé.

Cinq lots ont été pris cette année sur ce chemin, et le terrain est très-avantageux. Pour donner une sortie aux colons du 5e rang sur le chemin de Mantawa il y aurait un pont dont le coût probable est porté à \$200, à construire sur la Rivière Noire.

Conducteur: Rd. J. Bonin. Octroi dépensé: S50.

Longueur du chemin travaillé: I mille.

Canton Joliette.—

Chemin des 3e et 4e rangs N. O. du canton Joliette.

Dix-huit lots ont été concédés, deux cents arpents de défrichements ont été faits et vingt-deux colons sont établis sur ce chemin dont 3 sont revenus des Etats-Unis.

Conducteur : A. Hétu. Octroi dépensé : \$300.

Longueur du chemin travaillé: 2 milles 7 arpents.

Longueur de pont construits: 60 pieds.

Canton Carthcart .-

Chemin de communication entre Ste-Emélie et St-Côme.

Ce chemin prend naissance au 1er lot du 3e rang du canton Joliette, traverse huit lots du canton Cartheart et devra en traverser autant pour arriver au chemin de St-Côme. Il est verbalisé depuis deux ans, et tous les lots sur son parcours sont pris et occupés.

Conducteur: Rd. J. Bonin. Octroi dépensé: \$97.50.

Longueur du chemin travaillé : 1 mille 14 arpents.

MONTCALM.

Cantons Rawdon et Chertsey.-

Chemin du 10e rang de Rawdon au 3e rang de Chertsey.

Traversant ces cantons en passant sur les Nos, 6 et 7 de ces rangs. Verbalisé.

Conducteur: P. Giguère. Octroi dépensé: \$200.

Longueur du chemin travaillé: 23 arpents. Longueur de ponts construits: 28 pieds.

Canton Doncaster .-

Continuation du chemin entre les 8e et 9e rangs de Doncaster.

Partant du lot No. I et allant jusqu'au No. 13. Verbalisé depuis 4 ans. La population s'est accrue de 40 familles dans cette localité. Il y a eu vingt journées de corvée données par les intéressés.

Conducteur : L. Plouffe. Octroi dépensé : \$100.

Longueur du chemin travaillé: 5 milles.

Cantons Doncaster et Chilton (Terrebonne et Montcalm).-

Continuation du chemin de la rivière Dufresne, des 8e et 9e rangs de ces cantons.

Devant se rendre au 4e rang de Chilton jusqu'à la chapelle de ce canton. Il se fait beaucoup de colonisation dans Doncaster.

Conducteur: A. Legault. Octroi dépensé: \$150.

Longueur du chemin travaillé: 4 milles 4 arpents.

Longueur de ponts construits : 60 pieds.

Canton Archambault .-

Chemin Thibodeau, ayant son point de départ à la base du No. 3 du 11e rang de Doncaster, passant dans le 12e rang du canton Archambault, depuis le lot No. 1 jusqu'au lot No. 16, et de là prenant le cordon du 12e rang.

Dix lots ont été pris cette année, et des défrichements considérables ont été faits dans ce canton. Une trentaine de colons y sont établis. Il y a une chapelle, et au-delà un magnifique lopin de terre d'environ 5 milles carrés qui s'établira aussitôt que le chemin y sera rendu.

Conducteur : Rd. J. Thibodeau.

Octroi dépensé: \$298.16.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles. Longueur de ponts construits: 30 pieds.

Canton Lussier .-

Chemin de St-Donat à la Mantawin.

Ce chemin traverse le canton Lussier. Il a été commencé cette année au No. 47 du 4e rang et fait jusqu'au No. 50 du 5e rang. Il doit être continué jusqu'au lac Cyprès ou lac Bourget. Peu de lots sont pris et il n'y a pas de défrichement. Les travaux de cette année ont été exécutés à même l'octroi des sociétés de colonisation.

Conducteur; Rd, A. J. Bérard,

Octroi dépensé : \$500.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 18 arpents.

Longueur de ponts construits: 71 pieds.

TERREBONNE.

Canton Wexford .--

Réparation d'un pont dans le 6e rang de ce canton.

Ce pont a une largeur de 14 pieds et une longueur de 120 pieds, et les intéressés ont fourni une somme égale à celle votée par le gouvernement.

Conducteur: H. B. Lafleur.

Octroi dépensé : \$100.

Longueur de ponts construits: 120 pieds.

Canton Wexford .---

Réparation du chemin de St-Hippolyte à Ste-Marguerite, du côté de St-Hippolyte.

Ce chemin, qui est complètement ouvert, est verbalisé depuis plusieurs années et tous les lots sur son parcours sont pris et sont presque tous habités. Trois familles sont revenues des Etats-Unis.

Conducteur; Rd. J. L. Gaudet.

Octroi dépensé: \$199,72.

Longueur de chemin travaillé: 15 arpents.

Même chemin.—

Du côté de Ste-Marguerite dans le canton Wexford.

Conducteur: Rd. J. F. R. Arnauld.

Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles. Longueur de ponts construits: 60 pieds.

Canton Wexford,—

Pont entre Ste-Marguerite et St-Théodore de Chertsey, sur la décharge du lac Dupuis.

Conducteur: C. C. Lajeunesse.

Octroi dépensé: \$100.

Longueur du pont construit : 250 pieds.

Canton Wexford .-

Reconstruction d'un pont sur le 5e rang de Wexford.

Les contribuables ont fourni une somme égale à l'octroi du gouvernement pour la construction de ce pont et du précèdent.

Conducteur: C. C. Lajeunesse,

Octroi dépensé: \$50.

Longueur du pont construit : 150 pieds.

Canton Morin.-

Pont Fache sur la rivière du Nord (Balance de 1881-82).

Avec ce montant la dernière main a été mise à la reconstruction de ce pont qui avait été commencé l'année précédente.

Conducteur: H. B. Lafleur.

Octroi dépensé: \$75.50.

Canton Morin. ---

Pont-Belisle dans le 11e rang de ce canton (Balance de 1881-82).

Ce pont a 98 pieds de long sur 12 pieds de large. Le pontage et les garde-corps sont en épinette sciée et les caisses et les lambourdes en pin et en cèdre.

Conducteur: J. Belisle.

Octroi dépensé : \$100.

Longueur du pont construit: 98 pieds.

Canton Morin -

Parachèvement du chemin de front du 11e rang de Morin, depuis chez Murier jusqu'au pont Fâche (Verbalisé).

Les travaux ont consisté en minage et enlèvement des cailloux. Deux arpents et demi ont été poutés et fuscinés de deux pieds d'épaisseur et recouverts de 18 pouces de terre.

Conducteur: V. Charbonneau,

Octroi dépensé : \$99.99.

Longueur de chemin travaillé: 2½ arpents.

Canton Wolfe .--

Déviation du grand chemin conduisant de Ste-Agathe à St-Faustin de Wolfe, pour éviter la montagne "La Répousse," suivant le tracé de l'explorateur J. Bureau.

Cette déviation qui mesurera environ six milles, part du township Beresford dans le 5e rang, traverse les quatre derniers lots de ce canton en biaisant et se continue jusqu'au No. 22 dans le 6e rang de Wolfe. Cette montagne que l'on a réussi à détourner, a toujours êté considérée comme la plus difficile à traverser, pour atteindre les établissements du Nord.

Conducteur : F. Asseliu.

Octroi dépensé: \$600.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles 7 arpents.

Canton Wolfe,-

Chemin conduisant du 6e rang de Wolfe à l'église St-Faustin, suivant le tracé de l'explorateur J. Bureau.

Ce chemin qui est formé de montées traversant les 5e, 4e et 3e rangs, ouvre à la colonisation le plus beau terrain du canton Wolfe, et déjà, malgré que les travaux ne soient pas avancés, plusieurs lots sont pris et occupés, les colons charroyant leurs provisions sur leur dos. Le chemin traversant

un terrain marécageux a été difficile à faire. Le conducteur ne connaît pas la longueur des montées qui sont à faire, mais îl en évalue le coût à \$140 du mille.

Conductour: L. G. Villeneuve.

Octroi dépensé : \$200.

Longueur de chemin travaillé: 22 arpents.

Longueur de ponts construits : 15 pieds.

Canton Wolfe .-

Continuation du chemin du lac La Quenouille.

Ce chemin qui part aussi du village St-Faustin, 2e rang de Wolfe, est maintenant ouvert jüsqu'au 10e rang. Il y a encore 2 à 3 milles à faire pour atteindre son terminus au lac La Quenouille.

Trente nouveaux colons sont venns augmenter la population de cette municipalité.

Conducteur: L. G. Villeneuve.

Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille. Longueur de ponts construits: 15 pieds.

Canton Salaberry .--

Aide au chemin du lac aux Brochets entre les 3e et 4e rangs de Salaberry (Balance de 1831-82). Ce chemin qui mesure à peu près 32 arpents part du No. 11 et va jusqu'au No. 16. Il est terminé et fossoyé des deux côtés. Il y a une dizaine de colons sur son parcours Il est verbalisé depuis un an.

Conducteur: A. Dumouchel.

Octroi dépensé: \$100.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 4 arpents.

Longueur de ponts construits: 40 pieds.

Canton Salaberry .--

Aide pour miner une petite montagne de pierre dans le chemin du 1er rang de ce canton, sur le No. 30.

Les travaux de minage ont coûté \$200.

Conducteur: M. Campeau,

Octroi dépensé: \$50.

Longueur de chemin travaillé: 23 arpents.

DEUX-MONTAGNES.

Pont sur la rivière du Nord entre St-Canut et St-Colomban (donné à l'entreprise).

Ce pont a été réparé d'après le devis des réparations préparé par J. O. Méthot, écr., inspecteur des travaux publics.

Conducteur: D. Dupuis.

Octroi dépensé: \$100.

St-Colomban,-

Chemin de St-Colomban et Mille Isles, chemin de St-Colomban et Rivière à Gagnon et chemin de St-Colomban et Lakefield.

Tous ces chemins sont verbalisés, et il n'y a été fait que des réparations qui ne sont pas encore suffisantes pour faire des bons chemins. Il n'y a pas de colonisation, car les terres sont trop rocheuses. La population est généralement pauvre.

Conducteur: M. J. Phelan.

Octroi dépensé: \$300.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles.

ARGENTEUIL.

Canton Wentworth .-

Chemin-du Rd. M. Rousselot jusqu'à l'église de Wentworth (Balance de 1881-82).

Ce chemin confiè aux soins du Rd. M. Rousselot, curé de Montréal, agissant au nom de la société du diocèse de Montréal, a son point de départ au 1er rang de Morin, traverse le cauton Wentworth sur les 10e et 11e rangs, traversera aussi le canton Montcalm et une partie d'Arundel jusqu'au chemin de la rivière Rouge, son terminus. Plus que la moitié du canton Wentworth est concédé à des colons à l'aise, en grande partie membres de la société de colonisation de Montréal. Une église y est construite et un orphelinat agricole est à s'y fonder. (Pas de rapport de M. Labelle).

Conducteur: Ls. Labelle. Octroi dépensé: \$1000.73.

Canton Wentworth .--

Chemin Rousselot dans Wentworth.

M. J. Gauvreau ayant remplacé M. L. Labelle dans la conduite des travaux de ce chemin, il les a continués, en suivant le même tracé, dans le canton Wentworth. Le montant de \$528.23 ne représente que le coût du tiers des travaux exécutés à même les souscriptions collectées au nom de la société de colonisation par le Rd. M. Rousselot. Il y a encore un demi mille de chemin à faire dans Wentworth. Le sol de ce canton est généralement bon mais rocheux.

Conducteur: Jules Gauvreau.

Octrois dépensés, savoir: Sur Balance de 1881-82, \$1000. Sur Octroi de société de colonisation, \$528.23.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles 14 arpents.

Longueur de ponts construits: 300 pieds.

Cantons Wentworth et Morin.-

Pont sur le chemin de St-Jerôme à travers Wentworth et Morin.

La partie sud de Wentworth est en grande partie prise par des colons de nationalités anglaise, écossaise et irlandaise. Il n'y a qu'un petit nombre de Canadiens-Français.

Le pout construit sur ce chemin a été donné à l'entreprise suivant un devis approuvé par l'ingénieur du département des travaux publics pour le prix de \$47.50.

Conducteur: Isaac Jekill.

Octroi dépensé: \$91.20.

Longueur de chemia travaille : 15 arpents.

Longueur du pont construit : 96 pieds.

Canton Wentworth .-

Chemin de Lakefield (dans Gore) à Wentworth, passant entre les 2e et 3e rangs, et amélioration de la côte dite "Robinson." (Verbalisé).

La population a diminué dans le canton Gore, mais elle augmente dans le sud de Wentworth. Les colons de Gore sont généralement d'origine anglaise. Ce canton, comme Wentworth, est peu avantageux pour la culture à cause de son sol rocheux.

Conducteur: W. J. Christie.

Octroi dépensé: \$160.30.

Longueur du chemin travaillé: 3 milles.

Canton Gore.

Reconstruction d'un pont connu sous le nom de "Long Bridge" sur la route conduisant depuis Lakefield jusqu'à La Chûte. Verbalisé.

Le pontage de ce pont qui est construit sur le No. 6 du 1er rang de Gore et qui mesure environ 290 pieds a été refait en entier. Les intéressés ont fourni une somme de \$30 pour ces travaux de réparation.

Conducteur: John Rogers, Octroi dépensé: \$132.50.

Canton Wentworth .-

Chemin conduisant de Wentworth (Est) à La Chûte.

Ce chemin est dans la paroisse St-Jérusalem, entre le 4e et le 5e rang, et fait partie du chemin de colonisation conduisant à Gore, Wentworth, Mille Isles et Morin. Ici comme ailleurs dans cette région du comté d'Argenteuil il y a de bons lopins de terre mais généralement le sol est très rocheux. Il y a en revanche partout benucoup de bois de service, à part le pin, et beaucoup de bois franc. Les pouvoirs d'eau abondent et font fonctionner un grand nombre de moulins à scie et à farine. La majorité de la population parle la langue anglaise.

Conducteur : Andrew Curran.

Octroi dépensé : \$45.80.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles 8 arpents.

Canton Wentworth .-

Embranchement du chemin de Wentworth à La Chûte, depuis Newton's Mill au lot de Boyd, ou entre les 2e et 3e lots du 4e rang et entre les 4e et 5e lots du 3e rang.

Les intéressés ont construit un pont à leurs frais, et fait d'autres travaux pour un montant de \$50. Dix colons, dont trois revenus des Etats-Unis, sont établis près de ce chemin qui est verbalisé depuis deux ans.

Il y a un moulin à scie, à farine et à bardeaux construit sur les lieux.

Conducteur: Henry Morrison.

Octroi dépensé: \$47.40.

Longueur de chemin travaillé: 51 arpents.

Canton Wentworth ---

Chemin à travers Mille Isles, de St-Jérôme à Wentworth.

Il est verbalisé et les intéressés ont donné 28 journées de corvée. Il y a peu de colons dans cette municipalité qui se compose d'Anglais, d'Irlandais et de Canadiens-Français.

Conducteur: William Stewart.

Octroi dépensé: \$199.80.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles. Longueur de ponts construits: 28 pieds.

Canton Wentworth.-

Chemin conduisant de Wentworth (Ouest) à La Chûte.

Il part du lac Anne, entre les 7e et 8e rangs, et traverse 28 lots à l'ouest de ce canton. Il y a encore 12 lots à passer pour arriver à son terminus. Quelques Canadiens revenus des Etats-Unis y sont établis.

Conducteur: John Chambers.

Octroi dépensé : \$218.90.

Longueur de chemin travaillé: 20 arpents. Longueur de ponts construits: 15 pieds.

Canton Howard,-

Continuation du chemin de jonction entre le chemin Mathieu au sud de ce canton, et le chemin Jodoin (ou du lac St-Joseph), au nord du même canton.

Le chemin Mathieu traverse les trois premiers rangs de Howard qui courent du nord au sud, visà-vis le 9e rang qui, avec les autres de ce canton, courent de l'Est à l'Ouest, et il opère sa jonction avec le chemin Jodoin à la chapelle de St-Adolphe qui se trouve sur le 6e rang, après avoir traversé les 8e et 7e rangs. Ce chemin est terminé. Une douzaine de familles canadiennes sont venus s'éta blir dans Howard cette année.

Conducteur: Rd. A. Gauthier. Octroi dépensé: \$198.10.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 18 arpents.

Canton Arundel.-

Pont sur la rivière Rouge, entre la terre de A. B. Filion et celle de Wm. Staniforth.

Les travaux ont été donnés à l'entreprise au prix de \$2300 et suivant le devis préparé par Wm. Staniforth et approuvé par l'ingénieur du département. Trois chemins différents convergent à ce pont: l'un conduit aux cantons Ponsonby et Harrington, l'autre au canton Amherst et le 3e aux établissements du Nord qui progressent rapidement. Une église catholique doit être construite prochainement, à une courte distance de ce pont. Il y a aussi deux puissants pouvoirs d'eau, beaucoup de bois franc, d'érables et de merisiers, et une carrière de pierre à chaux. Le sol est de bonne qualité.

Conducteur: Wm. Staniforth.

Cantons Harrington et Arundel.-

Chemin de Harrington et Arundel et passant sur les bords du lac Mathilda afin d'éviter la montagne Bigras.

Les travaux ont été donnés à l'entreprise pour le prix de \$500 et n'ont pu être faits qu'en partie cette aunée à cause de la saison trop avancée. L'entrepreneur avait jusqu'au mois de juillet 1883 pour les compléter.

Conducteur : J. Boyd. Octroi dépensé : \$41.25.

Canton Arundel .-

Chemin à l'ouest de ce canton.

Ce chemin qui commence au No. 35 du 8e rang et va jusqu'au Nos. 30 et 31 du 4e rang est partie en chemin de front et partie en montée. Il est rendu à son terminus, mais il faudrait l'arrondir et le fossoyer. Dix-huit lots ont été pris cette année, et six nouveaux colons sont rendus sur leurs lots, ce qui porte à 20 le nombre de famille sur son parcours. Cinquante acres ont été défrichées. Le sol dans Arundel est généralement de terre jaune des montagnes, et est très productif.

Conducteur: M. Campeau.

Octroi dépensé: \$300.

Longueur de chemin travaillé: 3 milles 18 arpents.

Longueur de ponts construits: 138 pieds.

Cantons Montcalm et Howard .-

Chemin Jodoin, ou chemin du lac St-Joseph, partant du canton Morin, et traversant Howard jusqu'à la chapelle de St-Adolphe sur les bords du lac St-Joseph au nord de ce canton, continuant de biais sur les 6e, 5e et 4e rangs et ensuite dans Montcalm sur les rangs 7e et 8e pour se continuer dans la ligne de division des cantons Salaberry et Arupdel jusqu'au chemin de la rivière Rouge.

Tous les lots sont pris sur la partie qui est terminée, et une vingtaine de colons y sont établis. Le sol de Montcalm et de Howard est généralement bon. Deux moulins à scie et un moulin à farine y sont en opération.

Conducteur: Rd. A. Jodoin. Octroi dépensé: \$294.75.

Longueur de chemin travaillé: 4 milles 14 arpents.

Longueur de ponts construits : 25 pieds.

OTTAWA.

Canton Amherst .-

Continuation du chemin Labelle dans ce canton, depuis le lot No. 12° du 8e rang, jusqu'au lot No. 1 du 5e rang, où une chapelle est construite.

Ce chemin, partie chemin de front et partie en montée, n'est pas encore terminé et déjà 25 colons y sont rendus et les défrichements sont commencés. Un moulin à scie et à farine doit y être construit. Une tannerie et un moulin à carder sont déjà en opération à proximité. Quelques colons sont revenus des Etats-Unis.

Conducteur: M. Campeau, Octroi dépensé; \$299.45.

Longueur de chemin travaille: 4 milles 14 arpents.

Longueur de ponts construits: 105 pieds.

Cantons Salaberry, Grandison et Joly (comtés d'Ottawa et Terrebonne).-

Chemin Bisson, ayant son point de départ à St. Jovite de Salaberry, traversant les 1er et 2e rangs de Grandison et conduisant à la Chûte aux Iroquois, dans Marchand, par le côté Est de la rivière Rouge.

Il est terminé dans Salaberry, et 3 autres milles sont complétés; il en reste encore 7 à 8 à finir A part de 5 ou 6 tous les lots sont pris et trois nouveaux colons résidents portent à 12 le nombre de familles établies sur le parcours de ce chemin. La population de St. Jovite est augmentée de 60 familles depuis deux ans. Les terres sont très-productives.

Conducteur : C. Bisson. Octroi dépensé : \$400.

Longueur de chemin travaillé: 3 milles.

Cantons Joly et Mincrve .--

Chemin conduisant de la Chûte aux Iroquois au canton Minerve, et réparations de la partie déjà faite de ce chemin.

Tous les lots sont concédés dans Joly, et la population est d'à peu près 300 âmes. Trois familles sont revenues des Etats-Unis. Il y a des défrichements considérables. Ce chemin n'est pas verbalisé. Le sol est de terre jaune.

Conducteur: A. Bock. Octroi dépensé: \$1349.32.

Longueur de chemin travaillé: 8 milles. Longueur de ponts construits: 135 pieds.

Canton Joly .-

Chemin conduisant de l'église de la Nativité (Chûte aux Îroquois) au lac Maskinonge.

Le chemin fait cette année part du No. 26 du rang B et traverse jusqu'au No. 22. Il devra continuer sur les Nos. 21 et 20 et jusqu'au lac Maskinonge qu'il longera en gagnant au sud. Les lots sur la partie faite sont pris, et il y a même quelques colons au lac où les terres sont plus avantageuses. Le bois franc domine.

Conducteur : P. Nantel. Octroi dépensé : \$198.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille. Longueur de ponts construits: 25 pieds.

Canton Joly .-

Pont sur le chemin projeté entre la Chûte aux Iroquois et le lac Macassé, au ravin des Nantel, sur le lot No. 4 du rang D.

Tous les lots'arpentés sur le tracé de ce chemin sont pris, et déjà six colons y sont rendus. Il y a même des défrichements au terminus où les lots ne sont pas encore arpentés. Le terrain est en grande partie de terre jaune, mais rocheux dans certains endroits.

Conducteur: N. Nantel. Octroi dépensé: \$100.

Longueur du pont construit : 50 pieds.

Canton Clyde.-

Pont sur la rivière Rouge à La Conception.

Conducteur : Z. Godin. Octroi dépensé : \$200.

Longueur de ponts construits: 284 pieds.

Canton Marchand .--

Pont sur la décharge du lac Nominingue, dans le chemin du côté ouest de la rivière Rouge, commencé par D. Boileau.

Avec les atterrages ce pont mesurera environ 300 pieds. Le chemin sur lequel il se trouve n'est pas verbalisé. Il y a encore 13 milles à faire. Tous les lots moins deux sont pris dans la partie qui est faite, et il y a beaucoup de défrichements. Cette partie du canton est excellente.

Conducteur: J. Sarrazin. Octroi dépensé: \$100.

Longueur de ponts construits: 75 pieds.

Canton Marchand.-

Parachèvement du chemin Boileau, côté ouest de la rivière Rouge, du No. 25 jusqu'au No. 41 du ler rang de ce canton, et chemin du lac Nominingue & la traverse de l'Annonciation.

Tous les lots sont pris sur le chemin du 1er rang. Une famille est revenue des Etats-Unis. Ceschemins sont terminés.

Conducteur: D. Boileau. Octroi dépensé: \$351.04.

Longueur de chemin travaillé; 4 milles 124 arpents.

Longueur de ponts construits: 153 pieds.

Cantons Marchand et Loranger,-

Chemin Chapleau jusqu'à l'établissement des RR. PP. Jésuites au lac Nominingue.

Ce chemin part de la rivière Rouge, près du rapide des Pins, dans Marchand, traverse ce canton et celui de Loranger jusqu'au 5e rang. Il devra se continuer presqu'en droite ligne jusqu'au canton Kiamika, sur la rivière du Lièvre, inclusivement. Déjà une soixantaine de lots sont pris sur la partie qui est faite, ainsi qu'une quantité d'autres sur les bords des deux lacs Nominingue, où les RR. PP. Jésuites sont aussi à exploiter leur domaine sur lequel ils fondèront un collège avant peu. Ce chemin par la quantité et la qualité des terres qu'il ouvre à la colonisation est peut-être le plus important de tout le nord. Il pourra même servir de débouché aux établissements de la rivière du Lièvre. Il y a encore sept milles à compléter jusqu'à l'établissement des Jésuites.

Conducteur: P. C. Bohémier.

Octroi dépensé: \$787.23.

Longueur de chemin travaillé: 10 milles.

Canton Ponsonby .-

Chemin entre Ponsonby et Montebello, traversant la seigneurie Papineau et celle de la Petite Nation.

Il servira aux colons de Ponsonby, Amherst et Addington pour se rendre au dépôt du chemin de fer. Les propriétaires des seigneuries ont donné le terrain sur lequel il passe et les contribuables on fourni une somme de \$50 pour les travaux.

Conducteur : F. Major. Octroi dépensé : \$300.

Longueur de chemin travaillé: 16 milles.

Canton Hartwell .-

Continuation du pont au lac Barrière. Non verbalisé.

Ce pont commencé depuis plusieurs années, et qui mesure à peu près 5 à 600 pieds, a dû être élevé cette année pour donner passage à un bateau à vapeur servant au commerce de bois. Environ 350 pieds de pontage ont été posés; il en reste à peu près 250 pieds à finir pour permettre aux voitures de s'en servir. Une nouvelle colonie, comptant déjà une trentaine de colons, est déjà établie sur des terres non arpentées près de ce canton; il y a un tracé de chemin qui y conduit. La population de Hartwell, toute canadienne-française, peut avoir augmenté d'une cinquantaine de familles depuis 5 ans. Quatre colons sont revenus des Etats-Unis.

Conducteur: H. Chénier. Octroi dépensé: \$399,50.

Longueur de ponts construits : 350 pieds.

Rang Ste. Madeleine .--

Ponts sur la route dite du rang Ste. Madeleine conduisant de St. André Avelin à la ligne du canton Suffolk (Verbalisée).

Deux ponts et un ponceau de 22 pieds de longueur ont été construits. Chacun des ponts est fait en pin et en cèdre à trois caisses, et l'un mesure 140 pieds et l'autre 120 pieds. Les colons intéressés ont ouvert la route à leurs frais, et ont fourni en sus 112 journées d'ouvrage, pour aider à la construction de ces pouts. Pour parachever cette route, il y a 3 autres ponts à construire sur des coulées, et 1½ mille de chemin à ponter, fasciner et essoucher. Le tout est évalué à \$2000. Quarante-six lots sont pris sur cette route mais il n'y a que deux colons d'établis.

Conducteur: A. Quesnel. Octroi dépensé: \$497.50.

Longueur des ponts construits : 282 pieds.

Canton Portland .-

Chemin du lac à Thomas à la rivière du Lièvre, à travers la 3e et la 2e concession.

Terminé mais non verbalisé. Cette somme a été accordée comme une aide à la condition que les intéressés fournissent une somme égale. La compagnie française d'exploitation des phosphates a fait faire des travaux pour un montant de \$417.

Le progrès de la colonisation est rendu presque nul à cause de l'exploitation des phosphates.

Conducteur; Rd. F. Michel.

Octroi dépensé: \$400.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles.

Cantons Wakefield et Portland .-

Continuation du chemin commencé dans Wakefield et allant à Portland.

(Pas de rapport).

Conducteur : P. N. Pélissier.

Octroi dépensó: \$90.78.

Cantons McGill et Buckingham.

Chemin longeant la rivière du Lièvre entre McGill et Buckingham, à partir du lac des Sables. Une fois ce chemin terminé il servira de sortie aux établissements du haut de la rivière pour aller au dépôt de Buckingham. Il est fait dans certains cantons, mais il ne se rejoint pas.

Conducteur: L. Cuillerier. Octroi dépensé: \$197.47.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 7 arpents.

Cantons Dow et Masham .-

Chemin partant du 8e rang de Masham et conduisant au 5e rang de Low. (Verbalisé).

Quatre-vingt-quinze journées de corvée ont été données par les intéressés. Buit nouveaux lots ont été habités cette année: six colons reviennent des Etats-Unis. Une grande partie de ces cantons est trop rocheuse pour être propre à la culture. Il s'y rencontre beaucoup de bois franc et encore un peu de bois de commerce.

Conducteur : B. Joynt. Octroi dépensé : \$100.

Longueur de chemin travaillé : 4 milles 14 arpents.

Canton Low .-

Nouveau chemin partant du chemin de la Gatineau à la rivière Kazabazua dans Aylwin et rejoignant la rivière Gatineau dans Low. (Verbalisé en entier).

Huit milles avaient été ouverts par les colons dans Aylwin. La partie nouvelle est dans Lo -

411

Les contribuables ont fourni \$150 pour les derniers travaux. Tous les lots sont pris sur le chemin, 60 colons dont quelques-uns revenant des Etats-Unis y sont établis et environ 4,000 acres sont défrichées. La population est irlandaise en grande majorité.

Conducteur: J. Martin. Octroi dépensé: S200.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille 14 arpents.

Longueur de ponts construits: 60 pieds.

Canton Hinks .-

Pont sur le chemin Pimitchougan qui part du 3e rang et se rend jusqu'au Se rang et au lac Pimitchougan.

Les contribuables ont fourni \$50. Vingt-deux colons résident sur leurs lots. Il y a une chapelle et un prêtre résidant dans ce township. Il s'y fait encore beaucoup de commerce de bois. Il y a aussi des régions de terres excellentes. Le pont a été construit en cèdre, et les quais sont remplis en pierre.

Conducteur: B. Sage. Octroi dépensé: \$100.

Longueur de ponts construits: 150 pieds.

PONTIAC.

Canton Bristol .-

Réparations de la partie du chemin du gouvernement conduisant à la rivière Pickanock, et qui se trouve dans Bristol.

Ces réparations ont été faites sur un pont de 81 pieds de longueur sur le ruisseau Moffatt. Il y a une belle plaine dans la partie sud de ce canton. Tous les lots sont pris sur le 11e rang ainsi que sur la partie Est du 12e rang.

Conducteur: W. Young. Octroi dépensé: \$49.50.

Canton Onslow.-

Chemin Onslow et La Pêche, commençant au No. 10 du 3e rang, et se continuant jusqu'au 12e rang où il entre dans le township Masham. (Verbalisé). Contribution locale: \$235.

Des réparations ont été faites sur le 12e rang pour le montant accordé. La majorité de la population est canadienne-française.

Conducteur : M. Dolan. Octroi dépensé : \$62.

Longueur de chemin travaillé: $3\frac{1}{4}$ arpents.

Canton Onslow .-

Chemin principal entre ce canton et Aldfield. (Verbalisé). Souscription locale: \$45.

Dix-neuf colons résident sur ce chemin.

Conducteur: P. McKenny. Octroi dépensé: \$24.50.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles 4 arpents.

Canton Aldfield.—

Chemin gagnant le nord à travers les établissements français. (Verbalisé). Contribution: \$23. Ce chemin part du 5c lot du 1er rang et conduit jusqu'au lot No. 34 du 4e rang. Vingt-cinq colons Canadiens et Irlandais y sont établis. Une centaine d'acres ont été défrichées dans le cours de l'année. Le sol est bon, mais généralement rocheux. Il n'y a plus de bois de commerce, mais beaucoup de bois franc, ainsi que du cèdre et de l'épinette.

Conducteur: J. Moore. Octroi dépensé: \$50.

Longueur de chemin travaillé : 3 milles.

Canton Aldfield.—

Chemin du lac des Loups ou chemin central de ce canton, partant de la 1re concession, au lac des Loups et aboutissant actuellement au No. 25 de la 4e concession pour se continuer jusqu'à la 8e concession.

4½ milles sont verbalisés. Tous les lots sont pris et plusieurs défrichements ont été faits pendant l'année. La majorité de la population est canadienne-française. Trois familles sont revenues des Etats-Unis.

Conducteur: J. L. Casault.

Octroi dépensé : \$100.

Longueur de chemin travaillé: 4 milles 14 arpents.

Cantons Aldfield et Thorne.

Chemins Thorne et Aldfield, (verbalisé) du canton Thorne, il se continue dans Oldfield en chemin de front des 3e et 4e rangs. Il y a une trentaine de colons sur ce chemin, et un grand nombre d'autres sont venus s'établir dans le canton dans le cours de l'année.

Conducteur : J. Martin.

Octroi dépensé: \$96.70.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles.

Longueur de ponts contruits: 36 pieds.

Canton Thorne.

Chemin Thorne et Pickanock.

Partie du grand chemin qui part de la rivière Ottawa et se dirige dans l'intérieur au nord en traversant les cantons Leslie, Clarendon, Clapham, etc., et le canton Thorne depuis le No. 13 du 1er rang jusqu'au 9e rang.

Contribution locale: \$41.00 et 40 jours d'ouvrage. Terrain montagneux et rocheux. Une vingtaine de colons sont établis sur ce chemin, et à peu près 509 acres sont défrichées. Une église est déjà construite dans le canton, et le site d'une autre est marqué.

Conducteur: A. Dahms.

Montant dépensé : \$94.75.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles S arpenés.

Cantons Thorne et Litchfield,-

Chemin Thorne et Litchfield. (Verbalisé). Souscription locale: \$20.00. Ce chemin traverse Litchfield depuis le 6c rang jusvu'au 11e, où il entre dans Thorne. A peu près \$5 colons y sont résidants et il en arrive des nouveaux tous les jours. On y a défriché 250 acres et tiré 1175 billots cette année. La population de Litchfield a augmenté de 1250 depuis 5 ans. Elle se compose de Canadiens-Français, d'Irlandais et de quelques Allemands. Le sol est propre à l'agriculture. Une église catholique y est bâtie, et deux antres avec trois écoles le seront prochainement dans les cantons voisins.

Conducteur: J. Sloan.

Octroi dépensé : \$50.00.

Longueur du chemin travaillé: 4 milles.

Cantons Thorne et Litchfield .--

Chemin depuis Litchfield au grand chemin de Thorne (centre). (Verbalisé.)

Contribution locale: \$35.90. C'est un chemin de front qui traverse Thorne entre les 2e et 3e. rangs, depuis le lot No. 57 jusqu'au lot No. 32. Il est ouvert en entier. Le sol est excellent pour la culture, et tous les lots sont occupés et même cultivés en grande partie. On doit construire bientôt une église en pierre au milieu de ce chemin.

Conducteur: T. Tubman.

Octroi dépensé : \$99.75.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles 14 arpents.

Canton Litchfield.--

Pent Ingram, dans ce canton, sur le chemin de front du ler rang, partie du grand chemin conduisant du Portage du Fort au village Bryson.

Le conseil a déjà dépensé \$390.00 sur ce pont. L'octroi de cette année a été employé à l'élever et à abattre les côtes un demi arpent de chaque côté. Il y a un puissant pouvoir d'eau à proximité. Les lots des alentours sont tous établis. Le sol est composé de glaise ef de terre forte. Il y a trois églises, dont l'une catholique, dans ce canton.

Conducteur: M. Hughes. Octroi dépensé: \$50.00.

Longueur du pont construit, 90 pieds.

Cantons Alleyn et Cawood, etc .--

Chemin du lac à la Loutre et Cawood. (Verbalisé en partie.)

Souscription locale: \$240.00

Cinq lots out été pris cette année. Soixante colons y sont établis. Le sol est généralement de glaise et de terre forte. Une église a été construite dans Cawood en 1882.

Ce chemin passe sur le 3e rang d'Alleyn et se continue entre le 2e et 3c rangs de Cawood.

Conducteur: G. H. Fairbain. Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé : 2 milles. Longueur de ponts construits : 135 pieds,

Canton Alleyn et Cawood,--

Partie du grand chemin passant entre la 6e et la 7e concession d'Alleyn. (Huît milles sont verbalisés.) Fascinages d'endroits marécageux.

Les terrains que ce chemin traverse dans Alleyn sont généralement bons, de glaise on de terre grise. Ils sont aussi bien boisés de bois francs. On y exploite encore le bois de commerce qui s'y trouve en assez grande quantité. Dix colons sculement sont établis sur ce chemin, et en général la colonisation progresse peu dans ce canton à cause du mauvais état des chemins.

Conducteur: H. Heney. Octroi dépensé: \$50.00.

Canton Leslie. -

Chemin Kazabazua, partant du lac à la Loutre au lot No. 28 du 3e rang de Leslie, traversant Clapham, et se rendant jusqu'à la rivière Gatineau, dans le comté d'Ottawa, au villago Kazabazua, mesurant en tout 30 milles. Aussi, chemin du lac à l'Ours suivant la ligne de division entre Leslie et Litchfield.

La municipalité est formée des trois cantons Leslie, Clapham, et Huddersfield, et les colons ont fourni deux jours d'ouvrage par chaque lot occupé; il y en a plusieurs le long de ce chemin. Le terrain est montagneux, et les bois francs y dominent. Le commerce de bois se continue encore dans Clapham et Huddersfield, mais il ne s'en fait plus, dans Leslie. Il y a beaucoup de pouvoirs d'eau. La majorité de la population est Canadienne-Française.

1

Conducteur: G. Palmer. Octroi dépensé: \$200.00.

Longueur de chemin travaillé: 10 milles. Longueur de ponts construits: 24 pieds.

Isle au Calumet .--

Chemin depuis chez Belland jusque chez Lapointe, entre les 10ts 27 et 28 du 7e rang, et conduisant à la traverse en haut de l'Isle. (Verbalisé.) Contribution locale: 41.00.

Ce chemin mesure 5 milles et 10 colons, dont deux arrivant des Etats-Unis, y sont établis. Il s'y trouve une carrière considérable de pierre à chaux.

Conducteur : G. Carswell. Octroi dépensé : \$25.00.

Longueur de chemin travaillé: 14 arpents.

Cantons Mansfield.—

Chemins Mansfield et Coulonge. (Pas de rapport.)

Conducteur: P. Germain. Octroi dépensé: \$100.00.

Ile aux Allumettes.—

Chemiu de Pembroke, connu sous le nom de "Check Line," entre les Nos. 49 et 59 du 2e rang, sur le côté nord de l'île.

Deux côtes ont été abaissée et un arpent de long du chemin entre les deux fasciné et exhaussé. Les deux côtés du chemin sont occupés par des colons Canadiens et Irlandais. La colonisation ne peut pas y faire de progrès, car le sol n'est que du sable stérile. Plusieurs colons ont pris le chemin des Etats-Unis.

Conducteur : J. Richardson.

Octroi dépensé : \$24,50.

Longueur de chemin travaillé : 2 arpents.

Ile aux Allumettes.-

Chemin entre le 2e et le 6e rang, passant sur le 2e rang entre les lots Nos. 35 et 36, sur les 3e 4e et 5e rang entre les lots Nos. 32 et 33. et dans le 6e rang sur le No. 32. Il est terminé et verbalisé.

Il a été simplement réparé sur une longueur totale d'un mille. Tous les rangs sur lésquels îl passe sont établis depuis longtemps. La municipalité a contribué dans les travaux.

Conducteur: N. Cleary.

Octroi dépensé: \$22.00.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille.

Ile aux Allumettes .-

Pont Smith à Chapeau. Souscription municipale: \$48.00. Réparations.

Conducteur: I. Barry. Octroi depense: \$25.00.

Longueur de ponts construits: 125 pieds.

Canton Waltham .-

Chemin Waltham traversant ce canton dans toute son étendue de l'Est à l'Ouest. (Verbalisé.)

Le conducteur, avec cet octroi et la contribution locale de \$350.00, a réparé trois ponts sur ce chemin. A l'un il a renouvelé 60 pieds et refait les deux autres qui mesurent 30 pieds chacun. Le progrès de la colonisation est arrêté dans ce canton, mais il s'y fait encore des chantier de bois considérables. La population est composé principalement de Canadiens-Français.

Conducteur; J. Coglan.

Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de pont construit : 60 pieds.

Canton Waltham, Bryson et al.-

Chemin Waltham et Rivière Noire.

Ce chemin part de la ligne du 1er rang de Waltham, et, formant le chemin de front du 2e rang, il traverse 10 lots et entre ensuite dans Bryson pour se continuer jusqu'au bout des établissements. Dix milles sont actuellement faits en chemin de roulage. Les contribuables ont du fournir § de centin dans la piastre pour aider aux travaux de réparations nécessaires, et qui ont principalement consisté en minage et dans la construction de deux ponts de 30 pieds chacun. Une trentaine de colons sont établis jusqu'à présent sur ce chemin, et quelques-uns ne sont que nouvellement arrivés. La population est composé de Canadiens-Français et d'Irlandais.

Le sol est généralement rocheux.

Conducteur: E. Taylor. Octroi dépensé: 99.60.

Longueur de ponts construits: 60 pieds.

Canton Pontefract .-

Chemin du Lac à la Truite et Pontefract. (Verbalisé.)

A peu près 200 journées d'ouvrages ont été fournies par les intéressés pour aider à réparer deux ponts et à érocher sur ce chemin, qui est ouvert en chemin de roulage presque dans toute sa longueur. Il passe à travers un terrain qui, bien qu'un peu bas et rocheux, est généralement propre à la culture. Une chapelle est construite à proximité. Trente deux colons, en grande partie Canadiens-Français sont établis dans cette région.

Conducteur: W. Armstrong. Octroi dépensé: \$50.00.

Longueur de chemin traveillé; 3 milles.

Canton Pontefract.-

Chemin des Bois Francs. (Pas de rapport.) Conducteurs: B. Dyelle and S. Malet.

Octroi dépensé : \$96.00.

Canton Chichester .-

Chemin de la montagne de Chichester.

Chemin de front entre le 4e et le 5e rang, dont 5 milles sont terminés et verbalisés, et 5 autres sont à compléter. Une côte a été abattue sur une longueur de 4 arpents, et 400 pieds de pontage ont été posés. Dix colons y sont établis et 20 journées d'ouvrage ont été fournies.

Conducteur: M. Dunn. Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé: 4 arpents. Longueur de ponts construits: 490 pieds.

Cantons Chichester et Sheon .-

Chemins de Chichester et Fort William. (Pas de rapport.)

Conducteur : I. Downey. Octroi dépensé: \$80.00,

Canton Sheen.—

Chemin de Fort William et (Deep river) Rivière Creuse. (Verbalisée.)

Contribution locale: \$30.00 en ouvrage. Ce chemin part du lot No. 1 du 2er rang, traverse les lots Nos. 2 et 3, et une partie du 4e, de là passe sur 3 lots du 2e rang et se continue dans la ligne entre le 3e et le 4e rang. La colonisation n'avance guère que près du Lac à la Truite. La population qui peut être évalué à 250 familles, se compose d'Irlandais et de Canadiens-Français. Treize colons résident près de ce chemin. Il y a encore un peu de bois de commerce dans le canton.

Conducteur : E. Carlin. Octroi dépensé : \$97.30.

Longueur de chemin travaillé: 20 arpents. Longueur de ponts construits: 54 pieds.

Canton Sheen.—

Chemin du Lac à la Troite. (Verbalisé.)

Contribution locale: 20 jours d'ouvrage. Le chemin part du 4e rang et se continue dans une course irrégulière jusqu'au 9e rang, qu'il traverse sur les lots Nos. 18 et 19, en suivant ensuite la parallèle à la ligne de ces deux lots sur une distance de deux milles. La colonisation n'a pas progressé cette année sur ce chemin; 35 colons y sont déjà établis. La chapelle la plus proche est à douze milles de distance. Un moulin à farine est en opération sur ce chemin.

Conducteur : M. Dayle. Octroi dépensé : \$95.88.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles. Longueur de ponts construits: 30 pieds.

ROUVILLE.

Aide pour miner un rocher obstruant le chemin du rang Papineau dans Abbottsford, comté de Rouville.

Les travaux ont été exécutés sous la survillance du conseil et payés sur production de rôles de paic, établissant le nombre de jours employés à les exécuter.

Conducteur: Conseil municipal d'Abbottsford.

Octroi dépensé: \$400.00.

BROME, MISSISQUOI ET ROUVILLE.

Ouverture d'un chemin entre les Scigneuries et les Comtés de Brome, Shessord et Rouville.

Les travaux out été confiés à M. O. Boisvert, qui les a surveillés et les a divisés en plusieurs parts entre différentes personnes. Les travaux à faire pour ouvrir ce grand chemin qui doit réunir les unes aux antres et faciliter le commerce entre les différentes municipalités qui l'avoisiment, ont été évalués à \$8000. La somme de \$400 a été octroyée comme une aide pour commencer ces travaux.

Conducteur: O. Boisvert.

Octroi dépense : \$500.00.

Canton Ely .--

Aide pour ouyrir le chemin entre les 7e et 8e rangs de ce canton, partant du No. 10 et traversant les cinq lots suivants, pour se continuer jusqu'à Durham, sen terminus. (Verbalisé.)

Trois colons nouveaux y sont établis. La majorité des habitants est Canadienne-Française. Le pont construit a coûté \$355 à la municipalité, qui a fourni \$50 en sus pour les autres travaux.

Conducteur: J. Petit.

Octroi dépensé : \$75.09.

Longueur de chemin travaillé: 17 arpents.

Longueur de ponts construits : 99 pieds.

Canton Ely Sud.—

Aide pour ouvrir le chemin entre les 6e et 7e rangs de ce canton. (Verbalisé.) Contribution locale: \$30.00

"Quinze colons sont établis sur ce chemin. Une scierie à vapeur à été établie cette année au terminus, à l'endroit ou ce chemin opère sa jonction avec le chemin appelé "Montreal Road." La population du canton est Canadienne-Françaises, et plusieurs familles sont revenues des Etats-Unis avant cette année. Le sol est généralement de terre jaune. Les bois francs dominent sur les hauteurs et l'épinctte, le sapin, le cèdre et le frène, se rencontrent dans les terrains bas. Il se fait des chantiers de billots de toutes sortes depuis quelques années.

Conducteur: L. Houle.

Octroi dépensé : \$75.00.

Longueur de chemin travaillé: 193 arpents.

Longueur de ponts construits : 18 pieds.

Canton Stukely.--

Chemin de front entre les 5e et 6e rangs, vis-à-vis ies 6e, 7e et 8e rangs de ce canton, et allant tomber dans le chemin de ligne entre Stukely et Shefford.

Les municipalités de Stukely Nord et de Stukely Sud, doivent contribuer chacune \$100 pour les travaux de ce chemin. Le conducteur était spécialement chargé, cette année, de remplir une savanne de 3 de milles qui se trouve sur ce chemin.

Conducteur': A. Coiteux.

Octroi dépensé: \$149.30.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles 14 arpents.

Вкомв.

Canton Potton.

Ouverture d'on chemin traversant le canton du sud au nord jusqu'à la montagne appelée : Sugar Loaf Mountain. (Aide.) (Pas de rapport.)

Ce chemin a été demandé afin de livrer à la colonisation une partie considérable de ce canton, dont le sol offre de grands avantages à la culture et qui était encore en forêt.

Conducteur: J. Cabana. Octroi dépensé: \$150.00.

BAGOT.

Canton Durham .-

Chemin Dufresne dans la Pointe d'Acton. (Verbalisé).

Des intéressés ont fourni \$25 en journées de travail. Il y a quatre colons établis sur ce chemin et 30 arpents de défrichements y ont été faits. Il s'en est fait beaucoup aussi dans les environs de ce chemin.

La population augmente assez rapidement et se compose en grande partie de canadiens-français dont deux familles sont revenues des Etats-Unis.

Conducteur: J. L. Pagé. Octroi dépensé: \$87.10.

Longueur de chemin travaillé ; 1 mille 21 arpents.

Longueur de ponts construits: 12 pieds.

DRUMMOND ET ARTHABASKA.

Canton Horton .-

Aide à la construction d'un pont sur la rivière du Loup, ou rivière Noire, près de son embouchure dans la branche nord-est de la rivière Nicolet.

Ce pont a 185 pieds de pontage, 15 pieds de hauteur, une arche de 80 pieds et deux culées de 50 et 55 pieds de long. La condition imposée aux contribuables pour toucher cet octroi était de dépenser au moins une somme double de celle accordée par le gouvernement. Ils ont fait des travaux pour un montant encore plus élevé et n'ont pas réussi à compléter ce pont, le conseil municipal ayant été empêché d'y contribuer pour sa part à cause des dépenses considérables qu'il a dû faire pour ouvrir quatre chemins devenus nécessaires au progrès de cette localité. La construction de ce pont abrège de 24 milles la distance qu'avaient à parcourir les habitants résidant au-delà de la rivière Noire pour se rendre à leur église en voiture.

Conducteur : L. A. Champagne.

Octroi dépensé: \$200.

Longueur de ponts construits : 185 pieds.

Cantons Horton et Wendover.—

Aide aux chemins des 4e_eet 5e rangs; des 4e, 3e, 2e et 1er rangs de Horton; du 11e rang de Wendover et des 11e et 12e rangs de Simpson. A la condition que les intéressés feraient des travaux pour un montant de \$400.

Pas moins de neuf chemins ou routes ont été commencés dans cette localité dequis quatre ans. Une fois terminés, ces chemins qui sont nécessités en aussi grand nombre par la singulière conformation de cette localité que divisent en quatre parties les deux branches de la rivière Nicolet et la rivière du Loup qui y rejoint la branche nord-est mesureront 35 milles de longueur. Dix-sept sont déjà complétés.

Pour se rendre à l'église plus de-la moitié des habitants étant obligés de traverser une des deux branches de la rivière Nicolet, ce qui est très difficile l'automne et le printemps, deux ponts sont nécessaires sur ces deux branches pour ne pas entraver les progrès de cette localité qui sont très rapides. Presque tous les lots sont pris et des défrichements commencés sur une grande partie. Les propriétaires n'attendent que les chemins pour s'y établir.

Conducteurs: A. Lambert et G. Guilmette.

Octroi dépensé ; \$200.

NICOLET.

Canton Madington .-

Chemin du 12e rang de ce canton, traversant ce rang et le 13e entre les lots 17 et 18 (Verbalisé). En outre des travaux mentionnés ci-contre, il a été fait 26 arpents de fossés. Comme contribution locale les intéressés ont consenti à travailler pour un cinquième de moins que le prix ordinaire de la journée. Un tiers de cette route est encore à parachever. Ces travaux sont évalués à \$490.

Conducteur : Rd. P. de Villers.

Octroi dépensé : \$200.

Longueur de chemin travaille : I mille 13 arpents.

Cantons Aston et Wendover .-

Pont de St. Léonard, sur la rivière Nicolet, entre le 9e rang d'Aston et le 14e rang de Wendover. (Verbulisé).

Les intéressés ont dépensé \$3,000 pour la construction de ce pont. Il mesure 400 pieds de long, est construit en épinette et en pruche, et 12,000 lbs. de fer y ont été employées.

La population augmente rapidement dans ces localités et un grand nombre de familles sont revenues des Etats-Unis.

Conducteur: G. Beliveau.

Octroi dépensé : \$495.49.

Longueur de ponts construits: 400 pieds.

Cantons Wendover .--

Ste. Brigitte des Saults. Chemin dans cette paroisse, entre le township Wendover et la seigneurie de Courval, partant du chemin de front des Se et 9e rangs et allant déboucher au chemin de front du rang Edouard. (Verbalisé).

Conducteur: N. Rivest,

Octroi dépensé; \$99.50.

Longueur de chemin travaillé: 9 arpents.

MEGANTIC.

Canton Thetford .-

Parachèvement du chemin Ogden depuis chez Savage à travers Thetford jusqu'au Québec Central. (Verbalisé).

Ce chemin commence à la ligne de division de Leeds et Thetford et passe entre les Iots Nos. 12 et 13 sur le 1er, jusqu'au 5e rang inclusivement. Tous les lots sont pris sur les quatre premiers rangs que traverse ce chemin. Il y a quatre nouveaux colous qui ont défriché 3 ou 4 arpents chacun. Le sol est de terre forte.

Les chemins ouverts par le gouvernement dans ce canton sont généralement bien établis. La population composée principalement de Canadiens-Français s'est accrue dans une proportion de 20 pour cent depuis 5 ans. Il s'est coupé beaucoup de bois surtout d'épinette et de bouleau dans le cours de l'année et il y a encore beaucoup de bois de commerce.

Conducteur: J. Savage.

Octroi dépensé: \$400,

Longueur de chemin travaillé: 3 milles.

Cantons Somerset et Blandford.-

Continuation du chemin partant de la rivière Bécancour et allant rejoindre le chemin tracé entre les seignouries St. Pierre et Deschaillons en suivant la ligné entre l'augmentation de Somerset et le canton Blandford. (Verbalisé).

Contribution locale: \$40 par la municipalité de Somerset, et \$40 par le township Blandford et 25 journées de corvée données par les intéressés. Sur le parcours de ce chemin le sel est excellent pour la culture. Les bois qui y poussent sont généralement des bois francs ainsi que la pruche, l'épinette. Quatre lots ont été pris et 18 arpents défrichés sur ce chemin. Quiuze colons

y résident. L'augmentation de la population, presque toute canadienne-française, a été de 10 pour cent environ, depuis cinq ans dans les cantons que traverse ce chemin, ainsi que celui projeté qui doit se continuer jusqu'au fleuve St. Laurent. La colonisation progresse rapidement dans les cantons Blandford et Somerset. Un grand nombre de familles reviennent des Etats-Unis.

Conducteur; C. Jacques. Octroi dépensé; \$100.

Longueur de chemin travaillé: 26 arpents. Longueur de pouts construits: 30 pieds.

WOLFE ET RICHMOND.

Canton Garthby .-

Chemin de Black Creek au lac Breeches pour rencontrer le chemin qui conduit au chemin Gosford.

Il part du 7e rang de Garthby et traverse ce canton jusqu'au 1er rang inclusivement. Une quiuzaine de lots ont été achetés du gouvernement dans le cours de l'année et 150 acres ont été défrichées. Trente colons résident sur leurs lots. La population composée de canadiens-français a augmenté de 150 ames depuis les cinq dernières années. Ce chemin est ouvert sur tout son parcours, mais il n'est pas complété.

Le sol est généralement de terre forte et les bois d'une grosseur plus qu'ordinaire.

Conducteur: H. Morin. Octroi dépensé: \$289.75.

Longueur de chemin travaillé : 3 milles.

Longueur de ponts construits : 10 pieds.

Canton Garthby .--

Chemin de la station de Garthby au Black Creck, traversant sur le milieu du 7e rang, 8, 9, du lot No. 1 au No. 25. (Verbalisé).

Contribution locale: \$50. Ce chemin est ouvert sur tout son parcours. Le coût probable pour le terminer sera de \$100 le mille. Tous les lots sont pris sur ce rang et 12 \(h \) 15 colons y résident. Les terres des rangs voisins sont en culture. La population y est considérablement augmentée pendant ces dernières années: elle se compose en majorité de Canadiens-Français. Le sol bien que rocheux est bon pour la culture. Un moulin est construit sur ce chemin.

Conducteur: A. Grenier. Octrol dépensé: \$48.85.

Longueur de chemin travaillé: 20 arpents.

Cantons Wolfestown .--

Chemin partant du dépôt de Coleraine pour donner une sortie aux colons de la partie est de Wolfestown (St. Julien).

Il commence sur le No. 22 du 1er rang de Wolfestown, se continue jusqu'au No. 28, passe sur les lots 41 et 42 du 1er rang de Garthby et sur le lot 43 du 3e rang et se continue sur un parcours de 23 arpents dans Coleraine. Ce chemin est très difficile à faire à cause de la nature rocheuse du terrain qu'il traverse. Dans Wolfestown presque tous les lots sont pris, mais sur le chemin même la colonisation ne peut facilement progresser en raison des limites qu'y possèdent les marchands de bois. Les intéressés ont fourni \$14.75 pour terminer le pont qui se trouve sur le Black Creek, près de la ligne de Coleraine.

Conducteur : N. Roy.

Octroi dépensé : \$291.15.

Longueur de chemin travaillé: 21 arpents. Longueur de ponts construits: 84 pieds.

Canton Stratford .---

Chemin de Bull's Head à Stratford partant du Québec Central.

Huit familles résident sur ce chemin et plus de cent y sont arrivées dans ce canton depuis quatre ans, ce qui porte l'augmentation de la population à 500 ames.

Conducteur: W. Carleton. Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 10 arpents.

Longueur de ponts construits : 25 pieds.

Canton Stratford .-

Chemin de Bull's Hend à Lambton, partant du village d'Israëli, traversant Stratford et conduisant à Lambton.

Le conductour a réparé les plus mauvais endroits de ce chemin qui se trouve dans Stratford en les fascinant et en y construisant des ponceaux. Vingt-cinq à trente lots ont été achetés cette année sur ce chemin et beaucoup de défrichements y ont été faits. Tous les jours il y arrive de nouveaux colons. La population a doublé depuis les cinq dernières années. Elle se compose de Canadiens-Français dont 4 ou 5 familles revenues des Etats-Unis.

Conducteur: J. Champoux. Octroi dépensé: \$150.

Cantons Ham Sud et Ham Nord .-

Route de St. Adrien à Ham Sud, passant entre les lots Nos. 8 et 9 des coe et 11e rangs de Ham Nord et des 1er et 2e rangs de Ham Sud.

Elle est ouverte en demi chemin sur tout son parcours qui est de quatre milles et l'octroi de cette année a été employé à la réparer, pour la rendre plus passable, sur toute la longueur. Cinq lots sont pris seulement et trois sont occupés. Il y a peu de progrès dans la colonisation. (Verbalisé). Contribution locale: \$150.

Conducteur: L. Bégin. Octroi dépensé: \$100.

Longueur de chemin travaillé: 4 milles.

Cantons Ham Nord et Tingwick .-

Chemin de St. Adrien à Tingwick, passant entre les lots Nos. 8 et 9 du 1er rang de Ham Nord jusqu'au 9e rang. (Verbalisë).

Ce chemin est ouvert sur toute sa longueur en demi chemin. La moitié n'est que passable et l'autre moitié est propre au roulage. Vingt-cinq arpents de fossés ont été faits sur un côté du chemin. Six familles canadiennes sont revenues des Etats-Unis depuis cinq ans.

Conducteur: F. X Charland. Octroi dépensé: \$100.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 12 arpents.

Longueur de ponts construits : 36 pieds.

Canton Ham Nord .--

Chemin passant entre les lots 19 et 20 traversant les rangs 6, 7 et 8 de ce canton.

Deux lots seulement ont été pris sur ce chemin dans le cours de l'année et cinq colous en tout y sont établis. Ces colons reviennent des Etats-Unis.

Conducteur : P. Blais, Octroi dépensé : \$100.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 2 arpents.

Canton Weedon,-

Chemin longeaut la ligne du chemin de fer de Québec Central depuis le chemin conausant à la traverse sur la rivière St. François au pont flottant jusqu'à la station de Weedon. (Verbalisé). Contribution locale: \$452.41.

Ce chemin est la communication au dépôt pour les colons de la partie nord-est de ce canton. Il est tout ouvert en demi chemin. Trente à treute-cinq piastres par arpent le complèteraient. Tous les lots sont pris, mais trois colons seulement sont établis sur le chemin. Il y a progrès marquant dans ce canton et surtout dans la partie avoisinant le dépôt. La population a augmenté d'une centaine de

Canadiens à peu près depuis cinq ans. Quelques uns sont revenus des Etats-Unis. Une scierie à vapeur est en opération sur la rivière aux Saumons, près de la rivière St, François.

Conducteur: P. N. Blanchet, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de Weedon.

Octroi dépensé; \$100.

Longueur de chemin travaillé: 26 arpents. Longueur de ponts construits: 12 pieds.

Cantons Cleveland et Windsor .-

Chemin de Cleveland et Windsor. (Verbalisë). Contribution locale: \$200 et vingt-cinq journées données par les intéressés dans le chemin.

La colonisation progresse rapidement dans la région que traverse ce chemin, car le sol est très avantageux. La population est composée presque entièrement de Canadiens-Français dont un grand nombre revenant des Etats-Unis. Il y a une mine d'asbeste près de ce chemin, et on y trouve aussi beaucoup de bon bois de commerce. Une église a été construite dans le cours de l'année.

Conducteur: J. Murphy. Octroi dépensé: \$100.

Longueur de chemin travaillé, 2 milles 23 arpents.

Canton Brompton .--

Chemin de Brompton & Windsor Mills. (Verbalisé).

Partant du sud de la rivière St. François dans Brompton, ce chemin traverse du 1er au 6e rangentre les 9e et 10e lots, puis après avoir fait un biais de deux lots, il continue entre le 7e et le 8e rang-Le conseil municipal a voté une somme de \$300 qui ont été employées à réparer les cinq milles de chemin déjà faits. 20 lots ont été pris cette année et 86 colons se sont établis sur ce chemin depuissix ans. Beaucoup d'entr'eux reviennent des Etats-Unis. Le site d'une chapelle a été choisi cette année, Il s'est aussi fait beaucoup de chantiers de billots et de bois de corde.

Conducteur : S. Blais. Octroi dépensé : \$150.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles 22 arpents.

Longueur de ponts construits: 16 pieds.

Canton St. Camille .--

Chemin de St. Camille à St. George de Windsor.

Route d'un mille et demi entre les lots Nos. 3 et 4 du 12e rang dans St. Camille.

Tous les lots sont occupés depuis longtemps. Quelques familles canadiennes sont revenues des Etats-Unis. Cette route est verbalisée depuis longtemps et complètement ouverte. La contribution locale a été de \$50.

Conducteur: J. C. Miquelon.

Octroi dépensé : \$50.

Longueur de chemin travaillé: 5 arpents.

STANSTEAD.

Canton Barford.-

Chemin entre Barford et Dixville. (Verbalisé).

Contribution locale: \$66. Ce chemin commence à la ligne de Barford au 5e rang, et suit à peu près la ligne entre les 4e et 5e rangs, jusqu'à la municipalité de Dixville, son terminus. Il ouvre à la colonisation une ligière de terre forte très-riche, et boisés de bois franc et d'épinette. Il abrégera aussi le trajet de Hereford à Coaticook de plusieurs milles. Une douzaine de colons sont établis sur ce chemin, et il y a de nombreux défrichements, principalement dans les 7e, 8e, 9e et 10e rangs. Il y a une église à deux milles du terminus.

Conducteur : L. S. Kenneson.

Octroi dépensé: \$150.

Longueur de chemin travaillé : 2 milles 7 arpents.

COMPTON.

Cantons Winslow et Whitton .--

Continuation du chemin de St. Romain de Winslow et Whitton. (Verbalisé).

Ce chemin part du 2e rang de Winslow N.-E., près de la chapelle de St. Romain de Winslow, et traverse tout ce canton et celui de Whitton en ligne presque droite, du nord-ouest au sud-est jusqu'à la rivière Chaudière. La longueur actuelle du chemin fait est de 10 milles et demi environ, et il peut y avoir à peu près 2 milles et demi pour rejoindre celui de la compagnie. "Dominion of Canada Land and Colonization Company," qui en sera comme la continuation dans la partie est de Whitton. Il y a une mission dans Whitton depuis plusieurs années, et une chapelle est construite sur le 7e rang. Il y a une augmentation de population considérable depuis les cinq dernières années, et la colonisation continue à faire des progrès rapides dans Whitton où le sol est d'une qualité excellente. Sur le parcours de ce chemin dans Winslow le sol est généralement passable. Pareillement dans Whitton, sauf dans les 2e, 3e, 4e et 5e où il est très rocheux. Dans les deux cantons les bois sont mêlés.

Conducteur: Rd. P. Brassard.

Octroi dépensé : \$400.00.

Longueur de chemin travaillé: 20 arpents.

Longueur de ponts construits : 46 pieds.

Cantons Whitton, Hampdon et Marston .--

Chemin de Marston et Whitton, traversant les extremités des cantons Hampden et Whitton, et rejoignant le chemin de Winslow à la ligne de division. Terminé.

Les intéressés ont donné des journées d'ouvrage au montant de \$20.00. Il y a 10 résidents.

Depuis les dernières quatre années les lots des alentours ont été en grande demande. Les colons sont en grande partie Ecossais d'origine. Ce chemin est la seule communication en été des cantons Winslow, Hampden et une partie de Lingwick à la station de Marston.

Conducteur : R. J. McKenzie.

Octroi dépense : \$50.00.

Longueur de chemin travaillé 3 milles et 14 arpents.

Canton Ditton .-

Aide pour faire les améliorations au canal de la rivière au Saumon, afin de prévenir les inondations. (Pas de rapport).

Une somme de \$100 avait été accordée à la condition que les intéressés feraient des travaux pour une somme de \$200. Des rôles de paie ont été fournis aux conditions des travaux de colonisation, pour un montant de \$186.75.

Conducteur : A. L. Gendreau.

Octroi dépensé : \$93.37.

Cantons Hampden et Lingwick.—

Chemin de Lingwick et Hampden, (Verbalisó).

Ayant un point de départ au chemin Gould et Lambton dans Lingwick, il se continue entre les rangs G et H. jusqu'à la ligne de divsion au sud est de ce canton. Ce chemin avait été ouvert depuis plusieurs années, mais le bois y était repoussé. Il a été reparé sur tout son parcours par une contribution locale de \$60, de manière à le rendre passable. Treize colons y résident, et deux nouveaux lots ont été pris cette année. La population s'est accrue de vingt-cinq familles depuis les dernières années. Elle se compose principalement d'Ecossais et d'Irlandais et de quelques Canadiens français.

Conducteur : M. L. McIvers.

Octroi dépense : \$97.00.

Longueur de chemin travaillé; 5 milles.

Cantons Hampden et Marston.—

Chemin Otter Brook, conduisant de Scotstown à la bale Victoria au l'ac Mégantic, en traversant Hampden, entrant dans Marston sur le lot No. 28 du 12e rang, et se continuant à travers Marston jusqu'au chemin de Marston et Piopolis au lot 21 du 3e rang. (Verbalisé).

Tous les lots sont pris sur ce chemin dans Marston, et sur un certain nombre d'entre eux il y a de grands défichements. Le sol est généralement de terre forte mais rocheux. Tous les grains y poussent, et même le blé. Ce canton s'établit rapidement.

Conducteur : D. Beaton. Octroi dépensé : \$95.50.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles 15 arpents.

Canton Marston. -

Chemin connu sous le nom de Mégantic et McLeod's Crossing. Cinq lots ont été pris sur ce chemin dans le cours de l'année et huit familles y résident actuellement : elles sont écossaises et canadiennes-françaises. Une de ces dernières revient des Etats-Unis.

Conducteur : Rd. M. Consineau. Octroi dépensé : \$200.00.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille 14 arpents.

Longueur de ponts construits : 40 pieds.

Canton Eaton .-

Chemin Ward, entre les 2e et 3e rangs de ce canton, s'étendant du lot No. 4 au lot No. 13. Les travaux ont été faits sur les lots Nos, 5 et 6, et ont consisté à faire des fossés. Tous les lots sont occupés à l'exception d'un ou deux, sur ce chemin ; les terrains qu'il traverse sont généralement bous. La population, qui est mixte, augmente peu dans ce canton. La municipalité doit terminer ce chemin.

Conducteur : A. Fletcher. Octroi dépensé : \$100.00.

Canton Chesham .-

Chemin Chesham, de l'Eglise allant au sud. (Verbalisé).

L'Eglise de Chesham est sur la moitié ouest du lot No. 18 du 6e rang, à l'extrémité nord. Ce chemin commençant près de l'Eglise se continue jusqu'au poteau entre les lots Nos. 18 et 19, entre les rangs 7 et 8, et de l'à se continue jusqu'au cordon des 9e et 10e rangs, en passant entre les lots Nos. 18 et 19 des 8e et 9e rangs. Les travaux de l'année ont été faits sur le 8e rang. Dix lots sont occupés sur ce chemin, dans les 9e et 10e rangs. Le terrain est généralement bon, mais très rocheux. Il est aussi fortement boisé en épinette, sapin, cèdre, merisier et érable, mais le manque de communication empêche les colons de pouvoir bénéficier de ces bois.

La colonisation fait peu de progrès. La population n'augmente que peu rapidement et se compose exclusivement de Canadieus-français.

Conducteur : F. Poulin. Octroi dépensé : \$150.00.

Canton Marston.—

Chemin de 13 arpents, depuis le chemin Mégantic à Channay jusqu'au lac Mégantic, sur le lot No. 1 du 1er rang de Marston.

Ce chemin permettra l'accès au quai construit par le gouvernement Fédéral et rendra des services à la colonisation et en particulier à la colonie de Channay. "Cette colonie progresse lentement, mais sûrement. Une église vient d'être érigée au village, et une mission régulière y sera dounée à l'a« venir. Une maison d'école est sur le point d'être construite. Les colons arrivent au fur et à mesure
« que les chemins sont ouverts. Une compagnie française y poursuit une système de colonisation qui
« promet d'excellents résultats. La bâse de ce système est une association entre la compagnie et les
« colons pour combiner la culture pastorale avec le dé:richement des terres et l'exploitation des bois
« tirés des défrichements. La compagnie entend recruter ses colons surtout en Vendée et dans les
« montagnes avoisinant la Suisse. Les Vendéens déjà établis à Channay sont satisfaits et envoyent
« des lettres encourageantes à leurs amis du vieux pays."

Conducteur : J. A. Chicoyne.

Octroi dépensé; 81.00.

Longueur de chemin travaillé : 13 arpents.

Canton Emberton.—

Chemin Verchères (partie ouest). Verbalisé.

Contribution locale ; \$200.00.

Même chemin (partie est). Verbalisé.

Ce chemin passe entre le 1er et le 2e rang d'Emberton, depuis le No. 1 jusqu'au No. 39, traverse ensuite le 1er rang, en biaisant, pour se continuer dans la tigne de division des cantons Ditton et Emberton et dans les cantons voisins. Il sert de chemin pour conduire à Sherbrooke

Quatre vingt-neuf sont pris sur ce chemin, treize ne sont pas occupés, et huit seulement ne sont pas encore pris. La nature du sol est en général propre à la culture.

Il n'y a qu'une famille irlandaise et deux françaises; le reste de la population est composée de Canadiens-Français.

Conducteurs : L. Béliveau et A. Daigueau.

Montant dépensé : \$200.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille et 22 arpents.

Cantons Clifton et Hereford,-

Chemin Clifton et Hereford, étant une continuation du chemin Clifton et Barford.

Il y a cinq milles complétés vers l'est, jusqu'à la ligne entre le 7e et le 8e rang de Clifton.

En laissant Barford ce chemin est appelé chemin de Clifton et d'Hereford. Il se continue dans la ligne de division de ces deux cantons, jusqu'à la ligne entre le 4e et le 5e rang ; il prend alors une direction nord-est jusqu'à ce qu'il rencontre un chemin traversant la partie est de Clifton sur on près du No. 4, dans la ligne entre le 1er et le 2e rang, au point d'intersection de ce chemin avec un autre qui vient d'Auckland. Il y a 10 colons établis sur la partie faite du chemin. Le sol est propre à la culture en général. Il y a un moulin à scie báti dans le voisinage du chemin.

Les colons dans cette partie sont presque tous Canadiens-français. Clifton, Barford, Hereford et Auckland sont en partie établis.

Conducteur : C. McClary.

Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de chemin travaillé : 2 milles 14 arpents.

Canton Auckland et Hereford .-

Continuation du chemin de Auckland et Paquetteville. (Verbalisé).

Contribution de la municipalité d'Auckland: \$50.00 et quatre-vingt journées de corrée. Ce chemin commence dans le canton Hereford sur le lot No. 12 du rang A. Gore de ce canton, et il continue sur les lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17 et 18 du dit rang A. De là, il entre dans Hereford jusqu'au lot No. 3 du 11e rang, puis dans Auckland sur les lots 6 et 5 du 1er rang, pour se continuer sur le lot No. 5 du 2e rang, et les lots Nos. 4 des rangs suivants, jusquà la rencontre du chemin de Sawyer-ville. Le sol est généralement bon pour la culture. 12 lots ont été pris nouvellement sur le parcours de ce chemin, et tous ceux qu'ils traversent dans Hereford sont établis. Dans Auckland il y a 20 colons dans les 2 premiers rangs, 16 dans les 2 suivants, et 14 dans les 5ê ét 6e rangs. Il y a encore 22 milles de ce chemin à parachever entre Auckland et Paquetteville.

Quelques familles se sont établies cette année dans Auckland et la population présque toute canadienne-française s'est accrue d'une centaine d'âmes dans cette région, depuis les ciuq dernières années. 'Quatre familles arrivaient des Etats-Unis. Le sol est généralement bon pour la culture sur le parcours de ce chemin. Il y a encore du bois de commerce et de nombreux pouvoirs d'eau. On y voit aussi beaucoup de sapin, d'éplinette, de merisier et d'érable. Le blé s'y récolte avec avantage.

Conducteur : J. Aganier.

Octroi dépensé : \$300.00.

Longueur du chemin travaillé, 3 milles.

Longueur de ponts construits, 50 pieds.

Canton Hereford:

Chemin de Paquetteville et Hereford ou chemin Hallstream, commençant an No. 11 du rang A, augmentation de Hereford, traversant ce lot et les lots 1 et 2 du 8e rang, les lots 2 et 3 du 7e rang

et les lots 3 et 4 du 6e rang de Hereford. Les travaux ont été faits cette année entre les 70 8e rangs. Il n'y a que deux lots de pris sur ce chemin. Le sol est de terre jaune sur les hauteurs, et de terre grise dans les fonds. Les bois qui sont les plus communs sont l'érable, le mérisier, l'épinette et quelque peu de pin et de cèdre.

Il s'est fait plusieurs chantiers dans Hereford cette année. Tous les lots étaient pris avant cette année sur ce chemin, et deux nouveaux colons sont venus y résider. Des défrichements considérables s'y font tous les ans, et depuis 5 aus la population, toute canadienne-française, s'est accrue dans une proportion de 20 parcent.

Conducteur: H. Paquette.

Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé, 14 arpents.

Longueur de ponts construits, 8 pieds.

Canton Hereford .-

Chemin des 9e et 10e rangs de Hereford. (Verbalisé). Contribution locale: \$50.00.

Ce chemin commence sur le lot No. 10, et se termine sur le lot No. 15 du 8e rang, en passant sur les lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14 et 15 des 8e et 9e rangs. Le sol, dans les environs de ce chemin, est de terre jaune. Tous les lots sont pris, et 8 sont occupés.

La nationalité des colons est à peu près § canadienne-française, et la balance irlandaise, écossaise et américaine. L'augmentation depuis les 4 dernières années est à peu près de 20 pour ent.

Il s'est fait un commerce de bois considérable par des compagnies américaines dans Hereford. Une dizaine de familles sont revenues des Etats-Unies.

Conducteur: L. Dragon.

Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de chemin travaillé, 1 mille.

Canton Ditchfield .-

Chemin de colonisation du ler rang de ce canton;

Conducteur: Révd. J. B. Cousineau.

Octroi dépensé : \$200.00.

Longueur de chemin travaillé, 1 mille.

Longueur de ponts construits, & pieds.

Canton Woburn --

Pont sur la rivière Arnold, vis-a-vis le village de Channay (bal. 81-82). Ce pont est situé en face du No. 6 du 2e rang de Woburn. Il n'a pas été terminé cette année : les culées ont été faites et remplies de pierre.

Il n'y a, à proprement parler, que la compagnie de colonisation et de crédit des cantons de l'Est qui fasse des travaux de colonisation dans ce canton. La population est canadienne-française.

Conducteur: F. Poulin.

Octroi dépensé: \$133.35.

Canton Woburn .--

Prolongation du chemin Mégantic dans Woburn,

Le chemin du lâc Mégantic, dont il s'agit ici, commence à l'angle sud-ouest du lac Mégantic, et traverse diagonalement le lot No. I du 1er rang de Marston (partic complètée cet été), puis entre dans Clinton qu'il traverse aussi, ainsi que Woburn, jusqu'à un mille plus loin que Channay. La partie qui se trouve dans Clinton fut ouverte l'an dernier par la municipalité, et la partie dans Woburn le fut par le gouvernement en chemin roulable, jusqu'à Channay. Le mille au-delà de Channay a été parachevé avec l'octroi de cette année. Ce chemin doit être prolongé vers l'ouest pour frapper le canton Chesham dans le cordon, entre les rangs 7 et 8.

Trois colons venant des Etats-Unis se sont établis sur ce chemin cette année et y ont préparé une dizaine d'acres de terres pour les ensemencer au printemps. En général, la région du lac Mégantic, a fait d'immenses progrès cette année. L'industrie forestière y marche à grands pas. Le

montagnards Ecossais et les Canadiens-Français sont les races dominantes. La plupart de ces Canadiens reviennent des États-Unis

Conducteur: J. A. Chicoyne. Octroi dépensé: \$200.00.

Longueur de chemin travaillé, 1 mille.

Longueur de ponts construits, 10 pieds.

BEAUCE.

Canton Aylmer .-

Continuation de la route entre les lois Nos. 23 et 24 des 5e, 6e, 7e et 8e rangs de ce canton. (Verbalisée).

Cette route part du ler rang d'Aylmer entre les lots Nos. 25 et 26, et se continue dans cetté direction, jusqu'au 3e rang où elle tombe, entre les lots Nos. 23 et 24 pour se diriger en droite ligne jusqu'au canton Dorset qu'elle frappe dans le 8e rang. Plusieurs lots ont été pris sur cette route, et des défrichements considérables y ont été faits. La partie nord de ce canton se colonisera rapidement quand cette route sera terminée. Tous les colons de cette région sont Canadiens-français, et la population augmente rapidement. Le sol, sans être de première qualité, est généralement bon. Les gelées se font peu sentir à cause de la position élevée de ce canton. Il y a beaucoup de bois de construction, du pin, de l'épinette rouge et blanche. Tous les grains y poussent assez bien, et le blé donne un rendement ordinaire de 10 à 14 minots au minot.

Conducteur : P. Thonien. Octroi dépensé : \$200.00.

Longeur de chemin travaillé, 1 mille 1 arpent.

Longueur de pont construit, 5 pieds.

Chemin Bulli Head allant à Lambton, psyable eu 1882-83 \$700.00, en 1883-84, \$700.00.

Tons les travaux ont été exécutés par M. Lachance dans la partie de ce chemin qui se trouve dans le canton Price, et reçus par l'inspecteur du gouvernement. Les voitures peuvent y passer facilement. Des ponts y ont été construits, les souches, des racines et les roches enjevées; un fossé a été creuse d'un côté, et les parties basses ont été pontées en bois rond et recouvertes de fascines et de terre. Quelques défauts constatés dans le rapport de M. l'inspecteur ont été corrigés par M. Lachance au printemps de 1883. Le sol est généralement propre à la culture sur ce chemin. Quelques établissements y sont commencés, et il y a un commencement de progrès très sensible dans la coloni-sation.

Township Adstock .--

Continuation du chemin d'Adstock.

(Pas de rapport).

Conducteur : F. Bolduc,

Montant payé: \$149.75.

Canton Adstock .-

Route de l'augmentation d'Adstock à travers le 13e rang.

A travers le 12e rang.

A travers le 11e rang.

(Pas de rapport).

Conducteur: F. Bolduc.

Montant payé: \$150.00 (\$50.00 par route).

Canton Tring -

Pont dans la paroisse de St-Ephrem de Tring, dans le 7e rang, sur la rivière du moulin Provost. (Aide).

Ce pont qui mesure 105 pieds de longueur, et douze pieds de largeur, a deux culées de 25 pieds de Iong et 13 pieds de large, remplies de pierre à une hauteur de six pieds, et deux chevalets. Il est

muni de garde-fous et d'un pilotis en épinette jaune de deux pouces d'épaisseur et large de trois pieds sur toute sa longueur, pour préserver le pavé sous les pieds des chevaux. Les matériaux seuls ont coûté \$56.00.

Conducteur : G. Roy. Octroi dépensé : \$50.00.

Longueur de ponts contruits, 105 pieds.

Canton Tring .-

Chemin entre le 2e rang et le 3e rang de Tring. (Verbalisé).

Des travaux de reparations ont été faits sur ce chemin sur une longueur de sept arpents, dont trois arpents de bas-fonds ont été pontés. Il est actuellement terminé de Tring à Shenley, et tous les lots sont occupés sur son parcours, et la colonisation continue à faire des progrès importants dans ses environs.

Conducteur : J. Veilleux. Octroi dépensé : \$48.30.

Longueur de chemin travaillé, 7 arpents.

Canton Broughton .---

Construction de deux ponts dans Broughton, dont l'un sur le chemin de front du 4e fang et l'autre sur le chemin de front du 10e rang. Ces ponts étaient nécessaires pour ouvrir un moyen de communication aux colons qui étaient établis sur ces rangs et qui souffraient considérablement de l'absence de ces ponts. Le pont du 4e rang mesure 30 pieds. Il est assis sur le roc, et monté sur chevalets, et construit en cèdre et en épinette. Celui du 10e rang, long de 25 pieds, est aussi un bon pont, appuyé de chaque côté sur de bonnes jetées solides.

Les terres de Broughton sont excellentes mais quelque peu rocheuses, et mulgré que tous les grains y poussent bien, ils ont souvent à souffrir des gelées.

Conducteur: Rd. B. C. Guy.

Octroi dépensé: \$100.

Longueur de ponts construits, 55 pieds.

Canton de Broughton,---

Route de Broughton. (Verbalisée).

Elle traverse les 4c, 6e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e rangs de Broughton, entre les lots Nos. 16 et 17. Elle a été réparée dans les cînq derniers rangs, et elle est maintenant terminée.

Conducteur: Rd. B. C. Luy.

Octroi dépensé : \$98.60.

Longueur de chemin travaillé, 5 milles.

Pont sur la rivière Chaudière à St. Georges de Beauce. (Aide).

Ce pont, système "Howe Troud" a 544 pieds de longueur et 20 pieds de largeur. Les piliers sont en cèdre, et la superstructure en épinette blanche. Il y a deux culées dont l'une mesure 70 pieds, et l'autre 28 pieds, deux piliers mesurant 28 pieds de long, 18 de large et 18 pieds de haut, trois arches dont l'une a 138 pieds, et les deux autres 142 pieds. Il a été ouvert au public le 1er avril 1882. Il a été depuis lambrissé et couvert, et un brise-glace a été posé en avant des piliers.

Conducteur: D. Roy.

Octroi dépense : \$500.00.

Longueur de ponts construits, 544 pieds.

DOROGESTER.

Canton Metgermette.-

Chemin de sortie de Metgermette. (Améliorations). Ce chemin part du lot No. 40 et conduit jusqu'au No. 54, entre les rangs 6 et 7. Huit ponceaux ont été construits d'une longueur variant de 6 à 12 pieds.

Tous les lots sont pris sur chaque côté du chemin et une centaine d'acres de terre ont été défrichées dans le cours de l'année. Cinq colons y sont établis. Conducteur: Rd. M. Meunier. Octroi dépensé: \$142.33.

Longueur de chemin travaille, 3 milles.

Canton Metgermette .--

Chemin du trait-quarré entre les rangs 8 et 9 de St-Zacharie de Metgermette, du No. 30 au No. 42.

Dix lots ont été pris, et cinquante arpents ont été défrichées sur ce chemin. Quinze colons y sont établis.

Conducteur: Rd. M. Meunier.

Octroi dépensé : \$64,25.

Longueur de chemin travaillé, 2 milles. Longueur de ponts construits, 10 pieds.

Canton Metgermette .--

Pour terminer le chemin qui conduit de l'église de St-Côme à la chapelle de Metgermette, il y a eu en contribution locale : 50 journées.

La partie de ce chemin qui se trouve dans Metgermette forme le chemin de front des 5e et 6e rangs, et s'étend depuis le No. 1 jusqu'au No. 51. Il a été réparé sur toute sa longueur : 5 milles dans Metgermette. Tous les lots y ent été pris dans le cours de cette année et de l'année dernière, et 10 colons y sont établis.

La colonisation avance rapidement dans ce canton, et dans le cours de l'année 1882, il a été défriché 700 à 800 acres de terre. La population a triplé depuis les cinq dernières années : elle se compose exclusivement de Canadiens-Français dont cinq familles sont revenues des Etats-Unis.

Conducteur : Rd. M. Meunier.

Octroi dépensé : \$216.05.

Longueur de chemin travaillé, 5 milles.

Longueur do ponts construits, 42 pieds.

Canton Metgermelte.—

Route centrale de ce canton, coupant tous les rangs depuis le rang X jusqu'au rang 1V entre les lots 30 et 31 sur la longueur des terres.

Les travaux exécutés cette nance n'ont été que des travaux de réparations des plus mauvais endroits de cette route longue de 6 milles. C'est au moyen de cette route que plusieurs colons ont ouvert des terres sur les rangs VII, VI, V, IV et III de ce canton, car elle est leur seule sortie. Le sol des terres traversées par les différentes routes est généralement bon, et la forêt abonde en bon bois de construction tel qu'épinette, cèdre, érable et merisier. Les colons ont fourni 160 à 170 journées de corvée dans les différents chemins de la colonie de Metgermette:

Conducteur : Rd. P. H. Meunier.

Octroi dépensé : \$367.67.

Longueur de chemin travaillé: 6 milles.

Canton Watford .-

Ouverture d'une route partant du 3e rang, et passant entre les lots Nos. 56 et 57 du 4e rang, et le lot No. 39 du 5e rang.

Sept milles en bois debout restent à ouvrir pour rejoindre les premières habitations de St-Presper entre le 5e et le 6e rang. Toute la population est canadienne-française dans ce canton. Deux familles sont revenues des Etats-Unis.

Le chemin projeté traversera une région propre à la culture, etoù plusieurs lots sont déjà concédés. Les bois sont mêlés d'érable, de merisier, de bouleau, de hêtre, d'épinette et de sapin.

Les grains principalement récoltés dans ce canton sont l'avoine, l'orge, le sarrazin. Le blé produit aussi très-bien, mais ou en sème peu.

Conducteur: J. A. Allaire.

Octroi dépnsé : \$50.00.

Longueur de chemin travaillé : 14 arpents.

Canton Watford .-

Chemin depuis le 4e rang de Watford entre ce cauton et Ward, et conduisant à la paroisse de Ste-Germaine du lac Etchemin. (Verbalisé). Contribution locale : \$100.00.

La colonisation est généralment paralysée par l'absence de chemias.

La rivière Famine offre de bons pouvoirs d'eau. Un moulin à seie est en opération et le site d'une chapelle a été choisi cette année. On doit en commençer la construction prochainement.

Conducteur : A. Chabot. Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de chemin travailllé : 2 milles,

Canton .Langevin.—

Route des 9s, 10s et 11s rangs de ce canton, passant entre les lots Nos. 23 et 24. (Verbalisé).

Elle traverse une forêt de bois mêlé, où il y a aussi beaucoup de bois de commerce. On y a fait des billots cette année. Des réparations y seraient encore nécessaires sur une longueur totale de 7 à § arpents. Une vingtaine de familles sont venues augmenter la population de la localité et plusieurs lots ont été nouvellement concêdés.

Conducteur: J. Cayouette. Octroi dépensé: \$100,00.

Longueur de chemin travaillé : 21½ arpents.

Longueur de ponts construits : 5 pieds.

Canton Ware.-

Ouverture d'une route partant du 5e rang de Ware, traversant le 6e rang entre les lots Nos. 13 et 14 et finissant au 7e rang du même canton. (Verbalisé).

Dix on douze lots sont pris et occupés sur ce chemin qui se trouve en deltors des limites de la paroisse de Ste-Germaine. Le terrain dans les environs est un peu rocheux et couvert de bois mêlés. La population dans ce cauton s'est accrue dans une proportion de dix pour cent.

Conductour : B. Lapierre.

Montant payé : \$50.00.

Longueur de chemin travaillé: 18 arpents.

Canton Cranbourne.-

Chemin entre les 9c et 10c rangs de canton, depuis le lot No. 15 allant au lac Etchemin. (Verbalisé en partie).

Il y a à peu près 60 arpents à faire pour rejoindre les travaux qui se fond plus loin sur ce même chemin. Presque tous les lots sont concédés mais il n'y en a pas d'occupés dans cette partie. La colonisation ne fait de progrès sensibles que dans le voisinage immédiat des chemins.

La population du canton s'est accrue dans une proportion d'à peu près 30 par cent pendant le cours de cinq dernières années : elle est toute canadienne-française. Un très petit nombre de ces Canadiens sont revenus des Etats-Unis.

Le sol, sur le parcours de ce chemin, est bon et fortement boisé en merisier, érable, épinette, etc. On a fait chantier dans les environs et il reste encore beaucoup de bois de commerce. L'avoine, l'orge et le sarrasin sont les grains les plus cultivés. Le blé ne donne qu'un rendement médiocre.

Conducteur ; W. Wilson.

Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de chemin travaillé: 26 arpents.

Canton Cranbourne.-

Chemin entre le 5e et le 6e rangs de Cranbourne du lot No. 14 au lot No. 1 (Verbalisé).

Contribution locale: \$40.00.

En outre des travaux mentionnés ci-contre douze arpents de décharge ont été creusés.

Tous les lots sont pris sur le parcours de ce chemin, et tous seront occupés dès qu'il sera fini. Quinze familles y résident et à pau pris 200 arpents sont défrichés. Il y a beaucoup de bois de com-

merce dans les alentours, et le sol y est aussi généralement bon. Il y a quelques pouvoirs d'eau sur la rivière Plante et déjà un moulin à soie y est en opération.

Conducteur : P. Cassidy. Octroi dépensé : \$99.70.

Longueur de chemin travaillé : 12 arpents.

Longueur de ponts construits, 70 pieds.

Canton Cranbourne .-

Continuation du chemin entre les 9e et 10e rangs de Cranbourne. (Verbalisé en partie).

Ce chemin est le même sur lequel M. W. Wilson a fait aussi des travaux. (Voir plus haut),

Dans la partie confiée aux soins de M. Laflamme îl peut y avoir une trentaine d'arpents à ouvrir. Ses travaux de cette année ont consisté à érocher, aplanir, niveler et fossoyer ce chemin sur une longueur d'un mille et 10 arpents. Quarante colons environ sont établis sur tout le parcours. Les chiffres ci-contre se rapportent à toute l'étendue du chemin.

Conducteur: O. Laflamme. Octroi dépensé: \$100,00.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille 10 arpents.

Longueur de ponts construits : 10 pieds.

Canton Cranbourne .---

Chemin de sortie du 1e rang de Cranbourne au sud-ouest de la rivière Etchemin.

Conducteur : O. Gagnon. Montant octroyé : \$100.00.

(Pas de rapport).

Canton Frampton,--

Réparation du chemin depuis le lot No. 3 jusqu'au lot No. 8 inclusivement, entre les 5e et 6e rangs de ce canton. Les intéressés devraient faire les réparations sur leurs lots. (Verbalisé).

Sur la continuation de ce chemin, il y a à peu près 1400 arpents sur lesquelles personne ne réside, mais qui sont tous pris par des colons établis dans les environs. Ces terrains sont marécageux et demandent considérablement de drainage avant de pouvoir être utilisés. Il y a des carrières de pierre à chaux dans un rang voisin de ce chemin. Il n'y a presque plus de bois de service. Il y a un magnifique pouvoir d'eau dans le 6e rang sur l'e lot No. 7. Il n'y a que 6 colons résidant sur le parcours, malgré que tous les lots soient pris, mais le sol en est si peu avantageux que les propriétaires n'en défrichent que ce qu'il leur en faut pour leur foin et les paccages. Un tiers de la population est d'origine irlandaise, les deux autres tiers se composent de Canadiens-Français.

Conducteur: T. Fitzgerald. Octroi dépensé: \$50.00.

Longueur de chemin travaillé, 1 mille 14 arpents.

Canton Frampton -

Chemin de Ste-Malachie ou chemin de la Nouvelle-Ecosse. (Vérbalisé). Contribution locale : \$150.00.

Il traverse les 10e et 11e rangs entre les lots Nos. 3 et 4. Les travaux ont consisté principalement en drainage et en minage. Dix colons résident sur ce chemin et tous les lots sont pris.

Conducteur : J. O'Farrell.

Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé, 6 arpents.

Longueur de ponts construits, 10 pieds.

Canton Frampton.—

Continuation du chemin St-Patrick dans St-Molachie, partant du 8e rang et traversant les 9e et 10e rangs, puis longeant le 11e rang jusqu'à St-Léon de Standon. (Verbalisé). Contribution locale: \$20.00.

38 colons résident sur ce chemin et tous les lots sont pris. Les progrès de la colonisation sont arrêtés.

Conducteur: T. Smith, jr. Octroi dépensé: \$50.00.

Longueur de chemin travaillé, 8 arpents.

Canton Standon.-

Continuation de la route, entre Buckland et Standon, pour donner une sortie aux colons du 6e rang de Buckland.

Conducteur: O. Gagnon. Octroi dépensé: \$50.00.

Cauton Standon.-

Continuation de la route entre Buckland et Standon pour donner une sortie aux colons du 6e rang de Buckland. (Verbalisée).

Cette route désignée sous le nom de "Route du 5e rang de Buckland," a un point de dépert à la ligne de division des 4e et 5e rangs de Buckland, et aboutit à la ligne de division des 5e et 6e rangs du même canton. Elle a été défrichée sur tout son parcours, soit : 25 arpents. Cinq ou six colons sont établis sur cette route, mais les défrichements sont peu considérables. La population est toute canadienne-française. Cette route devra faire communiquer les parties Est du comté de Bellechasse et de Dorchester. Le sol est généralement bon, bien que rocheux en plusieurs endroits, dans cette région. Il y a des carrières de pierre à chaux. Les bois sont mêlés. Le blé s'y sème peu, mais tous les autres grains y produisent abondamment. Il y a très peu de bois de commerce.

Conducteur : J. E. Richard. Octroi dépensé : \$50.00.

Longueur du chemin travaillé, 25 arpents.

BELLECHASSE.

Chemin Taché —

Comme dans les désignations d'un grand nombre de chemins des Comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski il sera souvent fait mention du chémin Taché, je crois qu'il est utile d'en donner ici le tracé adopté pour chacun de ces comtés ; le voici :

Dans Bellechasse, il commence dans le canton Bucklaud qu'il traverse en partie de même que le canton Mailloux, à peu près dans le centre du Sud-ouest au Nord-est, et il se continue dans le comté Montmagny à travers les cantous Montminy et Patton, dans le comté de L'Islet, à travers les cantons Arago, Garneau et Lafontaine, puis dans le comté de Kamouraska, à travers les cantons Chapais, Painohaud, Cabot et Pohénégamook ; toujours traversant ces cantons dans la même direction et dans le centre, sauf dans Chapais, qu'il passe au Nord.

De ce dernier canton, il tombe dans le comté de Témiscounta, en traversant le canton Armand jusqu'à la concession des 2e et 3e rangs de Demers qu'il continue à suivre jusqu'au lot No. 23. De là il traverse en biaisant vers l'ouest les lots 22 et 21, jusqu'à la décharge du lac La Grande Fourche sur le No. 19, où un moulin est construit; il contourne alors le lac et se rend au milieu des fots du 2e rang sur le lot No. 19 et suit à peu près la même distance d'une ligue à l'autre, sur ce même rang, jusqu'au lot No. 2 à la décharge du lac St-Hubert qui tombe dans le lac la Grande Fourche. Tombant alors dans le canton Hocquart il se continue dans les rangs 2 et 3 jusqu'au lot No. 13 du rang B et traverse entre ce lot et le lot No. 13 les rangs B et A jusqu'à la rivière Trois Pistoles. Dans le canton Raudot, il commence à la rivière Trois Pistoles sur le No. 29 du rang A, et se continue au milieu du rang 6 qu'il laisse ensuite, pour entrer dans le rang 5, et le traverser pour tomber à la décharge du lac St-Jean et entrer alors dans le comté de Rimouski, dans le canton Bédard qu'il traverse en entier, en divisant les rangs 2 et 3 jusqu'au lot No. 20 inclusivement, et ensuite les rangs 1 et 3 jusqu'au lot No. 1. Dans le canton de Chénier, ce chemin commence sur le rang 2, et se continue tantôt sur ce rang et sur le 1cr rang jusqu'au 9e rang du canton Duquesne. De là il suit la rivière, au nord, jusqu'au 8e rang, pour se continuer sur ce rang jusqu'au se eptième du canton Macpès

qu'il traverse en entier au milieu, jusqu'au 7e rang de Neigette! il suit encore ce rang jusqu'au lot No. 35, et traverse alors les 8e et 9e rangs plus loin que la rivière Neigette, pour continuer sur le 9e rang jusqu'au canton Fleuriau. Enfin, entrant dans ce canton sur le 6e rang, il le coupe diagonalement ainsi que les 5e, 4e et 3e rangs jusqu'à Ste-Angèle où il communique avec le chemin Métapediac.

Canton Buckland .-

Route St-Damien, traversant ce canton depuis le 10e rang. (Verbalisée du 10e au 9e rang). Contribution municipale: \$17.00.

Cette route a été réparée sur toute sa longueur ouverte déjà en chemine d'hiver, mais pour la rendre carrossable il faudroit faire des fossés et miner en plusieurs endroits. Tous les lots sont pris et plusieurs sont occupés. Il y a une dizaine de nouveaux colons. Le sol est rocheux en plusieurs endroits, mais les terres sont bonnes généralement. St-Damien, où il y a maintenant un prêtre résidant, fait des progrès assez rapides. La rivière Abénaquis, offre de magnifiques pouvoirs d'eau qui sont déjà utilisés pour faire mouvoir plusieurs moulins à seie et à farine, à carder et à fouler, etc. On y récolte un peu de blé et tous les autres grains produisent bien.

Conducteur: A. Dion.

Octroi dépensé : \$150.00.

Longueur de chemin travaillé, 2 milles et 3 arpents.

Longueur de ponts construits, 15 pieds.

Canton Buckland .-

Réparation de nouvelles routes de St-Louis et Ville-Marie, dans ce canton.

La route St-Louis passe entre les lots Nos. 1 et 2 du 10e rang, et la route Ville-Marie passe entre les lots Nos. 10 et 11 au nord du chemin Taché.

Conducteur: W. Fortin. Octroi dépensé: \$150.00.

Canton Buckland .-

Aide à la construction de la digue (quai) sur les bords de la rivière appelée Fourche du Nord-Ouest qui traverse les cantons Buckland et Mailloux

(Pas de rapport).

Conducteur : Rd. T. Houde. Octroi dépensé : \$200.00.

Canton Mailloux .-

Chemin de la Petite Grillade appellée route St-Alexis, conduisant au chemin Taché, au 4e rang. Elle passa entre les lots Nos. 16 et 17 rang sud du chemin Taché et entre les lots des mêmes numéros du 3e rang. Le sol n'est pas riche et très rocheux. Le bois à cet endroit n'est plus que du bois de chauffage. Les grains généralement recoltés sont l'orge, l'avoine et le sarrazin.

Conducteur : J. Mercier.

Octroi dépensé : \$100 00.

Longueur de chemin travaillé: 5 arpents.

Longueur de ponts construits : 5 pieds.

Canton Bellechasse .--

Route Ste-Marie commençant au 3e rang de ce canton et se continuant au nord entire les Nos. 25 et 26 à la 2e concession, connue sous le nom de concession St. Charles.

Les lots du 3e rang se prennent rapidement depuis que cette route est ouverte. Vingt-six nouveaux colons sont venus s'établir dans cette localité depuis l'année dernière. La population est toute canadienne-française. Les terrains sont bas mais bons et converts de bois mêlé et surtout d'épinette. Les grains les plus récoltés sont l'avoine, le seigle, l'orge et le sarrazin.

Conducteur : P. Carrier. Octroi dépensé : \$200.00.

Longueur de chemin travaillé : I mille et l arpent.

Canton Bellechasse.—

Chemin St. Charles, passant entre le 1er et 2e rang côté sud-est du chemin Mailloux qui traverse ce canton du nord au sud. Les travaux de cette année ont été faits sur les lots non concédés. (Ce chemin est verbalisé).

Un grand nombre de lots étaient pris sur ce chemin avant cette année. Une quinzaine de nouveaux colons tous Canadiens-Français sont arrivés cette année dans ce canton. Il se fait beaucoup de défrichements. Le sol est généralement propre à la culture mais cette année la récolte a été médiocre. Il y a un peu de bois de commerce.

Certaines parties basses de ce chemin auront à être relevées.

Conducteur: Ls. Lacasse. Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé: 9 arpents. Longueur de ponts construits : 16 pieds.

Canton Bellechase .-

Chemin de Bellechasse ou chemin de front du 1er et du 2e rangs de ce canton, côté nord-est du chemin Mailloux. (Verbalisé).

Les travaux exécutés cette année ont été faits sur des lots incultes, mais tous les lots propres à la culture sur ce chemin, sont concédés. Vingt-six colons y sont établis. A peu près une dizaine de lots ont été concédés dans le cours de l'année dans ce canton et le canton voisin (Rollette).

Conducteur : L. Lacasse. Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de chemin travaillé: 8 arpents.

Longueur de ponts construits : 16 pieds.

Canton Roux,-

Chemin du 1er rang du lac partant du chemin Mailloux, et conduisant entre les lots Nos. 51 et 52, côté nord-est jusqu'au 6e et 7e rangs du canton Roux. (Verbalisé et terminée).

La population de ce canton est exclusivement canadienne. La colonisation n'a pas progressé cette année. Les grains récoltés, l'avoine, l'orge et le sarrazin sont de médiocre qualité.

Conducteur : L. Lacasse. Octroi dépensé : \$50.00.

Longueur de chemin travaillé : 5 arpents. Longueur de ponts construits : 16 pieds.

Canton Bellechasse.—

Route entre les 4e et 5e rangs de Bellechasse, côté sud-est pu chemin Mailloux. (Verbalisée).

Dix lots ont été concédés et une soixantaine d'acres ont été défrichées sur cette route pendant l'année. Huit colons y résident. Tous sont Canadiens. Il y a beaucoup de bois de commerce, les lots sont de bonne terre et les grains récoltés dans cette région ont été meilleurs que dans les autres parties du canton.

Conducteur : L. Lacasse, Octroi dépensé : \$50.00.

Longueur de chemin travaillé : 8 arpents.

Canton Armagh.—

Route du 1er au 4e rangs de St-Lazare, jusqu'au chemin de front de ce rang.

Elle passe entre les lots 22 et 23, numéros de cadastre de St-Lazare, dans le 1er rang, entre les lots 272 et 273 du 2e rang, entre les lots 337 du 3e rang et sur une longueur de sept à huit arpents entre les lots 633 et 634 du 4e rang. Elle a été ouverte à travers la forêt à l'exception de cinq ou six arpents sur le 1er rang qui étaient en terre défrichée. Cette partie du 1er rang a été faite par corvée par les intéressés qui ont aussi contribué aux autres travaux pour un montant de \$70.00. Cinq nouveaux colons ont acheté des lots des seigneurs dans le 3e rang, et trente arpents de front; de terres ont été concédés depuis le No. 341 jusqu'au No. 350 du cadastre tout dernièrement. Les colons travail-

lent tous les aus avec activité à augmenter leurs défrichements. Il n'y a à peu près que des Canadiens-Français dans cette localité. Le sol, quoique généralement rocheux, est cependant propre à la culture de toutes espèces de grains tels que les pois, l'avoine, le seigle, l'orge, le sarrazin et même le blé. On y voit des bois de toutes sortes, mais ce sont l'épinette et l'érable qui dominent. Il s'est fait un chantier de pin et d'épinette à peu de distance de la route, cette année. Une chapelle a été bâtie sur le ler rang, et une mission y est donnée tous les mois. Cette localité promet de devenir une paroisse prospère.

Conducteur: Rd. M. Gingras. Octroi dépensé: \$300.00.

Longueur de chemin travaillé : 3 milles et 24 arpents.

Longueur des ponts construits : 62 pieds.

Canton Armagh .-

Route qui part de l'Eglise d'Armagh et qui va du chemin de front du 1er rang entre les lots 69 et 70 jusqu'au chemin du 1er rang sud-est où est son terminus. Contribution locale : \$85.50.

La population n'a guère augmenté cette année. Tous les colons sont Canadiens-Français. Cette toute est terminée.

Conducteurs ; N. Blouin et A. Lacroix.

Octroi dépensé: \$300.00.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille et 4 arpents.

Longueur des ponts construits : 35 pieds.

MONTMAGNY.

Cantons Armagh et Montminy .--

Continuation du chemin Sirois au nord du chemin Taché.

Ce chemin part du 2e rang de St. Pierre au sud de la rivière du Sud, traverse une partie de ce rang, tout le 3e et le 4e rangs ainsi que tout l'espace compris entre ces rangs et le canton Armagh, tout ce canton et celui de Montminy jusqu'au chemin Taché au 4e rang. En outre des travaux mentionnés ci-dessous le conducteur a baissé une côte en élevant le bas de quatre pieds avec de la pierre. Il a aussi rempli de pierre cassée douze à quinze pouces d'épais sur une longueur d'un arpent et demi. Les ponts moins 1 sur 15 ont été faits en pierre. L'endroit où ce chemin rencontre le chemin Taché est le centre de la colonisation de ce canton. Les établissements s'agrandissent petit à petit chaque aunée et la population s'accroit dans une proportion de 80 à 100 par année. Tous les colons dout quelques-uns reviennent des Etats-Unis sont tous Canadiens-Français. Il y a encore six milles de ce chemin à parachever au nord du chemin Taché et il doit aussi être continué au sud de ce chemin à travers Montminy, Rolette et Panet. Au commencement de ce chemin, c'est-à-dire dans les 2e, 3e et 4e concessions au sud de la rivière du Sud de St. Pierre et dans les 5e et 4e et une partie du 3e rangs d'Armagh, au nord-ouest de la rivière du Sud. Les terrains sont impropres à la culture et les bois sont de bois mous. Dans l'autre partie du 3e rang d'Armagh et dans les 2e et 1er rangs la plupart des terrains peuvent se cultiver ; le bois y a été détruit en grande partie par les feux. Les 1er et 2e rangs d'Armagh sud-est de la rivière du Sud et les trois premiers rangs de Montminy au nord du chemin Taché qui sont traverses par le chemin Sirois sont en grande partie défrichés. La colonisation commencée au chemin Taché s'étend chaque côté sur le chemin Sirois.

Conducteur : I, Nicole. Octroi dépensé : \$900.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 11 arpents.

Longueur de ponts construits: 45 pieds.

Cantons Ashberton et Montminy —

Continuation du chemin Beaubien, au nord de la rivière du Sud.

Ce chemin part de la 2e concession de St-Thomas, et traverse la 3e et la 4e concession, tout le canton Ashburton et les trois premiers rangs de Montminy jusqu'au chemin Taché. Les travaux de

cette année ont consisté à érocher et à couper les broussailles sur toute la longueur de la route, à refaire à neuf une cote, enlever les arbres tombés, et à combler les bas-fonds. Il y a encore 11 milles à compléter, le tout évalué à \$25 de l'arpent. Il y a peu de colonisation sur ce chemin, elle se fait sur le chemin Taché où il conduit.

Conducteur: I. Gaudreau. Octroi dépensé: \$500.

Longueur de chemin travaillé: 5 arpents. Longueur de pouts construits: 106 pieds.

Canton Montminy .-

Continuation du chemin Sirois, au sud du chemin Taché, partant de St. Paul de Montminy entre les lots 17 et 18 du 4e rang, et devant se continuer à travers Rolotte et Panet. Il n'est ouvert jusqu'à présent que sur les 4e et 5e rangs, et n'est verbalisé que sur lo 4e rang.

La colonisation progresse insensiblement dans les cantons que doit traverser ce chemin, et il n'y a pas d'augmentation notoire de la population qui est toute canadienne-française. Pour parachever la partie ouverte de ce chemin, il faudrait encore \$450, ou \$15 par arpent. C'est principalement sur le chemin Taché que se fait la colonisation. La partie de Montminy au sud du chemin Taché, et une grande partie de Rolette sont propres à la culture. Il en est de même dans le cautou Panet. Dans cette dernière partie de Montminy, et une grande partie de Rolette, les bois sont des bois mous. Dans l'autre partie de Rolette, et une bonne partie de Panet, ils sont de bois francs ou de bois mélés et le soi est généralement propre à la culture. Des colons ont eux-mêmes ouvert un chemin d'hiver de trois lieues de longueur à travers Rolette, pour parvenir à des établissements importants qu'ils possèdent dans ce canton.

Conducteur : J. B. Talbot. Octroi dépensé : \$150.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 10 arpents.

Longueur de ponts construits: 14 pieds.

Cantons Böurdages et Patton.—

Continuation du chemin de l'Anse à Gilles, partant du frontenu entre le 3e et le 4e rang de la seigneurie Vincelot, traverse cette seigneurie jusqu'au 7e rang inclusivement, et les 4e et 6e rangs de Bourdages, et continue à travers ce canton, entre les rangs A et B, où elle entre dans le cauton Patton pour se rendre jusqu'au chemin Taché au 6e rang en suivant une ligne presque droite.

Depuis la ligne de la seigneurie jusqu'au bras de la rivière du Sud, ce chemin traverse un terrain impropre à la culture. Depuis ce point jusqu'au chemin Taché, distance de 6 milles, les terres sont généralement bonnes et couvertes de bois mêlé. Il n'y a point de colons le long de ce chemin; les lots sont pris en partie pour des sucreries. Les colons sont sur le chemin Taché au nombre de treize avec leurs familles et presque tous les lots des 4e, 5e et 6e rangs tous les lots sont pris, et les colons n'attendent que de meilleures conditions pour aller s'y fixer. Il y a là place pour une magnifique paroisse, car le canton Talon au-dessus de Patton offre de grands avantages pour la culture. Il y a une chapelle fixée sur le lot 28 du 5e rang. L'établissement du canton Patton est retardé par l'abandon du chemin Taché, qui est la grande voie de communication de tous ces cantons, et qui est maintenant en mauvais état et repris en broussailles. Les grains principalement récoltés sont l'orge et le sarrazin. Il y aura un pont évalué à \$100 à construire pour joindre la chapelle.

Conducteur: A. Guimont. Octroi dépensé: \$450.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 8 arpents.

L'ISLET.

Cantons Lessard, Beaubien et Arago.-

Route Arago, traversant depuis le 1er rang de Lessard jusqu'au chemin Taché au 6e rang du canton Arago, en passant entre les rangs A et B de Lessard et entre les rangs 1 et 2 de Beaubien.

Il y a des défrichements considérables sur le chemin Taché dans le canton Arago, mais les progrès ralentissent un peu, faute de bons chemins. La population augmente cependant beaucoup. Elle se compose exclusivement de familles canadionnes dont l'une est revenue des Etats-Unis. Les travaux qui restent à faire sont des travaux de parachèvement.

Conducteur: F. St. Pierre. Octroi dépensé: \$241.30.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille 10 arpents.

Longueur de ponts construits: 30 pieds.

Cantons Arago, Garneau et Lafontaine.-

Chemin Taché. (Pas de rapport). Conducteur: L. Caron. Octroi dépensé: \$149.58.

Ouverture d'une route ou chemin d'été jusqu'au chemin Taché.

(Pas de rapport).

Conducteur: F. St. Pierre. Octroi dépensé: \$100.

Cantons Lafontaine et Ashford.—

Construction d'un pont sur la rivière appelée Le Bras qui traverse le chemin qui se trouve entre les cantons ci-dessus, et réparations de ce chemin.

Sur cet octroi \$182 ont été employées à construire le pont, et \$18 à rendre carrossable une route de 15 arpents conduisant de ce pont au chemin Elgin. Il faudrait une centaine de piastres pour parachever cette route. Le pont est complété et les quais et les lambourdes sont en cèdre et le reste en épinette.

Depuis trois ans, la paroisse de Ste-Perpétuc, jusque là à peu près stationnaire, a fait des progrès de colonisation remarquables, mais l'augmentation de la population, toute canadienne, est peu considérable. Il y a une famille repatriée. Les travaux ci-dessus out été faits pour conduire à une localité très facile à coloniser, de terre légère, mais assez féconde et peu rocheuse. Il y a aussi un pouvoir d'eau magnifique. Déjà sept colons sont établis dans cette localité.

Conducteur; Rd. P. A. Pouliot.

Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 15 arpents. Longueur de ponts construits: 40 pieds.

Canton Casgrain.-

Ouverture d'une route passant entre les lots Nos. 21 et 22 du 6e rang, et se continuant sur le 7e rang et les suivants, jusqu'à la frontière du Maine dans St-Pamphile en passant entre les lots Nos. 21 et 22 de ces rangs.

La municipalité a dépensé environ \$20 sur un chemin de front conduisant à cette route. Vingthuit arpents de cette dernière ont été défrichés, et le bois a été enlevé seulement sur 16 autres arpents. Il y a encore 28 arpents qui n'ont pas été touchés jusqu'à la frontière. Deux ou trois lots ont été pris cette année dans les environs de la rivière Noire, où il y avait déjà 9 colons résidents, une vingtaine de lots pris et des défrichements considérables. La colonisation progresse rapidement dans St. Pamphile surtout dans la partie avoisinant la rivière Noire. Dépuis un au la population de ce canton a augmenté de 150 âmes. Les colons sont Canadiens. Dix familles reviennent des Etats-Unis. Le sol est de qualité supérieure. On y utilise les nombreuses érablières qui s'y rencontrent aussi. Les principaux grains récoltés sont le blé, l'avoine, le seigle, l'orge et le sarrazin. Il se fait encore plusieurs chantiers près de la frontière. L'octroi de cette année a été accordé à même le subside des sociétés de colonisation.

Conducteur : Rd. A. Blanchet.

Octroi dépensé: \$234.

Longueur de chemin travaillé. 1 mille 16 arpents.

KAMOURASKA.

Cantons Painchaud et Chapais .-

Route Mont Carmel, partant de Mont Carmel traversant l'augmentation de St-Denis et le canton Painchaud jusqu'au chemin Taché, et se continuant de là en passant dans le canton Chapais jusqu'au lac de l'Est qui sépare la province de Québec du Nouveau-Brunswick.

Un pont de 30 pieds de pontage a aussi été réparé sur ce chemin. Il y a 6 ou 7 cultivateurs établis à la rivière St-Jean, mais il est peu probable que l'on puisse y former une paroisse. Ces terres sont riches en érablières, en cèdre et autres bois de construction, ce qui sera plus tard l'unique ressource des paroisses de St-Denis, de St-Philippe et de Mont-Carmel. Cette dernière paroisse est maintenant assez prospère. Une moitié de ses habitants réussit bien.

Conducteur: Rd. E. Demors.

Octroi dépensé: \$150.

Longueur de chemin travaillé: 7 milles.

Cantons Parke, Pohénégamooke et Chabot.—

Continuation du chemin de St-Alexandre à St-Elenthèse, et réparation du chemin Taché dans Pohénégamooke et Chabet.

La ronte de St-Alexandre et St-Elenthèse traverse les cantons Parke et Pohénégamooke et doit être continuée jusqu'à St-François de Madawaska dans le Nouveau-Brunswick.

Le chemin Taché en partant du lac Pohénégamooke se dirige à l'ouest entre le No. 24 du 7e rang et le No. 19 du 8e rang puis devient chemin de front et sépare le 7e et le 8e rang de Pohénégamooke et Chabot.

Vingt journées de corvée ont été données pour aider à réparer le chemin Taché. Tous les lots sont pris et occupés là où le chemin est fait, et un grand nombre d'autres sont retenus à l'avance là où il doit passer. 31 colons résident sur le chemin Taché, cependant les progrès de la colonisation semblent arrêtés depuis quatre ou cinq ans par le manque de chemin.

Le canton Parke est inculte dans toute son étendue et le bois est complètement détruit par les feux : il mesure neuf milles du nord au sud, Le canton Pohénégamooke, le voisin au sud, et traversé par la route St-Alexandre sur une longueur de 10½ milles, est propre à la culture. Il est toutefois passablement rocheux surtout dans les premiers rangs, mais la terre est très riche et produit surtout le blé. Le bois est mélé; il y a du bois franc partout. Il n'y a de colons résidants que dans les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e rangs, les trois autres rangs se trouvant trop éloignés de la chapelle qui est sur le 8e rang.

Conducteur: Rd. F. X. Garneau.

Octroi dépensé: \$1292.45.

Longueur de chemin travaillé: 17 milles 7 arpents.

Longueur de ponts construits: 96 pieds.

TÉMISCOUATA.

Canton Demers .-

Réparation du chemin Taché, à partir de la petite rivière, partie nord-est, en courant vers le canton Hocquart, entre le 2é et 3e rang de Demers.

Un quai a de plus été fait sur une longueur de 13 arpent pour réparer une partie du chemin minée par la rivière, et un fossé de 14 arpents de long a été creusé sur un côté du chemin.

Tous les lots sont pris sur ce chemin depuis plusieurs années et 25 colons y résident. Il y a des défrichements assez considérables. La colonisation progresse rapidement dans ce canton et dans Hocquart. Tous les colons sont Canadiens-Français.

Conducteur : G. Gagnon. Octroi dépensé : \$322.15.

Longueur de chemin travaillé : 25½ arpents.

Longueur des ponts construits: 23 pieds.

Canton Whitworth .-

Continuation du chemin. Taché depuis le chemin Témiscouata jusqu'à la côte entre la lac de la Grande Fourche et ce dernier chemin, près du 4e poteau, entre les 10e et 11e rangs.

Ce chemin mesure 82 milles du chemin Temiscouata au lac de la Grande Fourche. Des réparations consistant en fossés sur une longueur de 40 arpents et autres travaux ont été faites sur tout ce parcours. Le bois dominant est l'épinette. La population augmente sensiblement sur cette partie du chemin. Quelques familles reviennent des Etats-Unis mais d'autres partent.

Il y a encore des travaux qui sont évalués à \$250.00 par mille, à faire sur ce chemin pour le parachever.

Conducteur; N. Chouinard.

Octroi dépensé ; \$299.07.

Longueur de chemin travaillé: 84 milles.

Canton Whitworth .-

Chemin Taché depuis la côté près du 4e poteau, à moitie chemin entre le chemin Témisconata et le lac de la Grand Fourche, jusqu'au pont sur la rivière Sénescoupe et réparation de culverts et de la côte près du 4e poteau (gagnant sud-ouest sur ce chemin). Longueur: 4½ milles.

Des fossés, des décharges, du minage des ponts et des ponceaux, etc., ont été faits sur tout le parcours de ce chemin, mais il n'est pas encore complètement terminé. Tous les lots sont pris mais il n'y a qu'un seul colon qui réside sur cette partie. Une centaine d'arpents de terre neuve ont été faits cette année. La population dans les environs se tient à peu près au même chiffre. Si quelques familles reviennent des Etats-Unis, d'autres s'y en vont. Il y a beaucoup de cédrières dans ce chemin et le terrain est bas et difficile à assécher. Les grains plus généralement récoltés dans les environs de cette partie du chemin Taché sont le seigle, l'avoine, l'orge, le sarrazin et même le blé.

Conducteur: L. M. Lapointe.

Octroi dépensé : \$324.62.

Longueur de chemin travaillé: 4½ milles. Longueur des ponts construits: 82 pieds.

Canton Demers .-

Parachévement du chemin Taché depuis le vont sur la décharge du lac de la Grande Fourche en gagnant le sud-suest.

Des travaux de réparation de même nature, qui ceux de M. Gagnon mentionnés ci-dessus, ont été faits sur cette partie du chemin jusqu'à la rencontre de ces derniers. Tous les lots sont pris depuis longtemps et sont occupés. Il y a des défrichements assez considérables.

Voir rapports de MM. Gagnon, Chouinard et Lapointe.

Conducteur: B. Cailhouet. Octroi dépensé: \$171.45.

Longueur de chemin travallé : 81 arpents.

Canton Demers .--

Ouvrir la route depuis le pont sur la décharge du lac de la Grande Fourche, courant sud jusqu'au 3e rang de Demers.

Conducteur : B. Cailhouet.

Octroi dépensé : 99.90.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille et 5} arpents.

Longueur des ponts construits : 60 pieds.

Canton Demers .-

Route des Sauvages depuis le chemin du 1er rang de Demers, courant sud.

Cette route part de la Seigneurie, traverse tout le canton Viger et prend Demers sur le No. 49 du 1er rang, qu'elle traverse irrégulièrement ainsi que le 2e rang pour arriver sur le milieu du lot No. 47 du 3e rang au chemin Taché. Cette route est términée actuellement au chemin Taché, mais

elle doit se continuer jusqu'au canton de repatriement, trois concessions plus loin, pour faciliter l'ouverture d'une quantité de bons lots. Dans Viger sur le parcours de cette route, il y a beaucoup de bons terrains, mais il y en a beaucoup de rocheux. Il y a du sable et de la terre jaune sur les côteaux, de la terre grise dans les fonds, et de la terre noire dans les cédrières. Dans le 1er rang de Demers le sol est sablonneux et sans roche. Dans le 2e et le 3e rang il est de terre jaune sur les hauteurs, et de terre argileuse dans les fonds, mais il y a plus de roches dans ces deux derniers rangs.

Conducteur : S. Lepage. Octroi dépense : \$146.00.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles.

Canton Viger.

Route partant du pont sur la décharge du lac de la Grande Fourche, conrant nord jusqu'au 1er rang de Demers. (Pas de rapport).

Conducteur: B. Cailhouet. Octroi dépensé: \$377.45.

Canton Denonville .-

Pont sur la rivière Sénescoupe, sur le lot No. 26 du 8e rang de ce canton.

Travaux de réparations.

Ce pont mesure 350 pieds de long, 42 pieds de haut et 24 pieds de large.

Conducteur: A. Roy. Octroi dépensé: \$88.60.

Canton Cabano.-

Continuation de la route de St. Louis du Ha! Ha! partant du chemin du lac entre les rangs B. et C. et passant au fronteau des lots Nos. 49, 48 et 47, traversant le Nos. 46, 45 et 44 du ler rang et 3 lots du 2e rang, suivant ensuite le 3e fronteau jusqu'à la rivière Cabano, entre les lots Nos. 24 et 25.

Le conducteur a fait en outre 31 arpents de fossés et deux arpents de décharge. Onze milles de ce chemin n'ont pas éncore été travaillés et il y a encore 8 milles à terminer pour se rendre aux établissements qui doivent profiter plus particulièrement de cetté route. Six familles y résident. Les progrès de la colonisation sont assez satisfants dans Șt. Louis du Ha! Ha! Toute la population est canadienne. Deux colons sont revenus des Etats-Unis. Cette route difficile à faire à son commencement, ouvrira une excellente région de terre arable assez considérable pour y former deux paroisses. Il y a du bois de construction et de bons pouvoirs d'eau. Il y a un chantier à quelques milles de la route le long de la rivière Bleue. Les grains récoltés d'ordinaire et en assez grande quantité sont le blé, le seigle, l'orge, l'avoine et le sarrazin.

Conducteur : H. Pelletier. Octroi dépensé : \$200.00.

Longueur de chemin travaillé: 19 arpents. Longueur de ponts construits: 11 pieds.

Canton Cabano.-

Continuation de la route Cabano, ayant son point de départsau chemin Témiscouata, et devant se continuer jusqu'au lac Long. (Trois milles verbalisés).

Dix colons sont établis sur ce chemin et il y a des défrichements considérables sur dix autres lots non habités. Cinq milles sont déjà faits. En général les progres de la colonisation sont relectis par le manque de chemins dans cette localité. Tous les colons sont Canadiens. Ce chemin passe à travers les meilleurs terrains de la seigneurie de Témiscouata et est destiné à faire établir la meilleure partie du canton Cabano au nord-ouest de la rivière Cabano. Il y a un magnifique pouvoir d'eau qui fait mouvoir des moulins à scie et à farine de première classe.

Conducteur: E. Tétu. Octroi dépensé: \$197.38.

Longueur de chemin travaillé : 2 milles et 2 arpents.

Canton Cabano, etc .-

Continuation de la route de l'église du Détour du Lac. (6 milles verbalisés).

Cette route qui part de l'église traverse la seigneurie, et entre dans le cauton Cabano. Dix lots ont été pris et occupés dans le cours de l'année, et une quarantaine d'arpents ont été défrichés et la continuation de cette route ne pourra qu'attirer un courant considérable de colons dans la partie de ce canton qu'elle traverse, car les terres offrent des avantages considérables sous le rapport de la culture.

Le suite d'une chapelle a déjà été choisi dans la localité. Le sol est généralement de terre jaune grasse ou de terre grise. Sur les parties de terre grise le bois est mêlé; partout ailleurs il u'y a que des bois francs.

Conducteur: P. Dubé. Octroi dépensé: \$250.00.

Longueur de chemin travaillé: 223 arpents.

Longueur des ponts construits: 36 pieds.

Canton Denonville.—

Route de St. Paul de la Croix (continuation). (Verbalisée dans toute sa longueur).

Etle part du 2e rang et traverse jusqu'à présent le 3e rang sur les lots Nos. 7 et 8 et le 4e rang sur le lot No. 8, et devra se continuer 6 milles plus loin, afin d'atteindre des terrains très-fertiles ou déjà quelques colons ont fait des défrichements assez considérables, mais que le manque de communication rend difficiles à exploiter.

Le sol de ce canton permet la culture de toutes sortes de grains. Il n'y reste plus, à proprement parler, que le bois nécessaire à la construction des bâtisses des colons, pour le chauffage et les clôtures.

Toute la population est cauadienne-française et plusieurs familles sont revenues des Etats-Unis.

Conducteur: E. Caron.

Octroi dépensé: 197.50.

Longueur de chemin travaillé : 2 milles et 19 arpents.

Longueur des ponts construits : 9 pieds.

Cantons Bégon et Denonville .--

Parachèvement du pont sur la rivière Trois-Pistoles entre St-Jean-de-Dieu et St-Clément, et améliorations du chemin de chaque côté de ce pont.

Cette somme a été accordée comme une aide à la construction de ce pont qui avait été livré à la circulation des l'année dernière. Il mesure 398 pieds de longueur et est en partie construit sur chevalets et en partie sur trois piliers. L'entrepreneur l'a terminé cette année en remplissant un pilier, posant des garde-fous et pontant les avenues du pont.

La colonisation progresse lentement dans ces paroisses, l'immigration aux Etats-Unis en a arrêté l'élan, mais cette année un bon nombre de colons en sont revenus. La population est exclusivement canadienne-française. Le sol est magnifique dans les environs de ce pont et même sur une grande étendue, surtout en se dirigeant à l'Est et au Sud-est. Il y a place pour plusieurs paroisses. Le terrain est généralement plan et sans roches. Les bois les plus communs sont le cèdre, l'épinette, le mérisier et l'érable. Îl y a encore du bois de commerce, mais plus de pin. Il y a une montagne de pierre à chaux près du pont.

Conducteur: A. Bertrand. Octroi dépensé: \$150.00. Longueur du pont. 398 pieds.

Canton Bégon .-

Route Ste-Françoise. (Verbalisée).

Cette route part du chemin de front du 2e rang de la paroisse do Ste-Françoise, comprenant une partie de la seigneurie de Trois-Pistoles et une partie du canton Bégou. à environ 30 arpents de l'église, elle traqerse ce 2e rang et le 3e rang, et se termine actuellement à quelques arpents du

4e rang de la paroisse. Elle est destinée à ouvrir aux colons plus tard cette belle et grande région de terre arable arrosée par les lacs Touladi, Témiscouata, et les sept lacs à la tête de la rivière Trois-Pistoles.

La paroisse de Ste-Françoise composée de 600 âmes environ, est en voie de progrès. Elle compte 4 écoles, et 3 moulins à scie sont déjà en opération. Le sol est généralement bon, mais un peu rocheux sur les 2e et 3e rangs. Il y a dt meilleures sur le 4e rang et en se dirigeant vers la rivière Boisbouchecache dans Bégon. Il y a environ 2 milles pour se rendre à cet endroit. Le bois le plus commun semble être l'érable, mais il s'en rencontre de beaucoup d'autres qualités. Tous les lots sont pris sur la partie ouverte de cette route. Un grand nombre sont occupés, d'autres sont gardés pour le bois ou comme érablières. Quelques colons ont récolté assez de blé pour pouvoir en vendre.

L'octroi de cette année a été employé à réparer la partie déjà faite de cette route.

Conducteur: V. Rioux.

Octroi dépensé : \$150.00.

Longueur de chemin travaillé: 5 milles.

Rimouski.

Canton Rioux .-

Route St-Mathieu. (En partie verbalisée), traversant les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e rangs.

Une trentaine de lots sont pris le long de cette route et plusieurs sont occupés. Il n'y a pas eu d'augmentation de colons cette année. Tous ceux qui sont dans la localité sont Canadiens. Cette route traverse un bon terrain. Il ne s'y rencontre que du bon bois, en partie de l'érable. Il se récolte toujours du bon grain. On sème surtout de l'orge, de l'avoine et du blé.

Conducteur: A. D'Anjou. Octroi dépensé: \$371.40.

Longueur de chemin travaillé, I mille et 12 arpents.

Longueur de ponts construits, 42 pieds.

Canton Rioux .-

Route St-Fabien, partant du chemin de front du 3e rang de St-Fabien, et traversant les autres rangs de la seigneurie pour atteindre les terres de la Couronne.

Dix lots ont été pris sur cette route dans le cours de l'année. Il y a des défrichements assez considérables, et 14 colons y sont établis. L'émigration aux Etats-Unis fait que la population augmente très peu.

Conducteur: A. Gagnon et C. Desjardins.

Octroi dépensé: \$200.00.

Longueur de chemin travaillé : 5 arpents. Longueur de ponts construits : 6½ pieds.

Canton Duquesne.-

Route Duquesne partant du rang A, à un mille Ouest de la chapelle, parcourt ce rang et le rang B, ainsi que les 1er, 2e, 3e et 4e rangs, et devra se continuer jusqu'au chemin Taché, deux concessions plus loin, où se trouve le Fond d'Orme.

Sur tout le parcours de cette route le terrain est bon, mais il est meilleur dans les 3e et 4e rangs, et plus on remonte vers le chemin Taché. Les bois sont mêlés d'érable, de mérisier, de cèdre, d'épinette, de sapins, de houleau et de pin. Il y a un magnifique pouvoir d'eau sur lequel on parle de construire un moulin à seie. Ce qui retarde la colonisation de ces beaux terrains, pour le moment au moins, c'est le départ de la jeune population pour aller travailler à la construction des grandes voies ferrées qui se travaillent actuellement ici et aux Etats-Unis.

Cette route est maintenant ouverte jusqu'à la 4e concession et, bien que non arrondie, carrassable jusque là. Un pont d'un demi arpent de pontage avec cages, a été construit sur le Petit Rimouski. Conducteur: Rd. L. Desjardins. Octroi dépensé: \$370.00.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille. Longueur des ponts construits: 90 pieds.

Canton Macpès .-

Ronte Macpès ayant son point de départ au chemin de front du 4e rang de la seigneurie de Rimouski, traversant environ 50 arpents de cette seigneurie, et les sept premiers rangs du canton Macpès au centre pour se terminer au chemin Taché.

Tous les lots du voisinage de cette route depuis le ler jusqu'au 7e rang sont pris, depuis l'ouverture de cette route. Ces lots se défrichent au fur et à mesure que les travaux de la route avancent, car le sol est très-fertile. Toute la population est canadienne-française et a augmenté de vingt-cinq dans le cours de l'année.

Les progrès de la colonisation dans ce canton dépendent considérablement du prompt achèvement de cette route- Il n'y a plus que peu de bois de commerce. Les grains les plus généralement récoltés sont le blé, l'orge, les pois et l'avoine.

Conducteur: P. Lepage. Octroi dépensé: \$395.63.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille. Longueur des ponts construits: 94 pieds.

Canton Neigette .-

Route Neigette partant du 5e rang et traversant jusqu'au de rang inclusivement, presque en ligne droite entre les lots 15 et 16.

Tous les lots sont pris depuis quelques années le long de cette route. A sa tête, dans la paroisse de St-Marcelin, il se fait des défrichements considérables tous les ans. Il en est de même à son autre extremité, où est construit un moulin à farine de l're classe. Le sol est généralement de terre jaune et rocailleux par place. Il y a une carrière de pierre à chaux dans le 2e rang, près de la route. Il se fait des chantiers le long et en haut de la rivière Grande Neigette. Les bois sont mélangés d'épinette, de cèdre, de sapin, d'érable, de mérisier et de bouleau. Les principaux grains récoltés sont l'avoine, l'orge, les pois et un peu de blé. La population est toute canadienne.

Conducteur: J. Laurie. Octroi dépensé: \$393.10.

Longueur de chemin travaillé : 2½ milles. Longueur des ponts construits : 20 pieds.

Canton Lessard .--

Route dans la nouvelle paroisse de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, partant du rang de la rivière et montant jusque vers le milieu du 2e rang.

Il n'y a pas de terres à prendre le long de cette route, mais elle sert de voie de communication pour atteindre celles des cantons Macpès et Neigette.

Conducteur : Rd. M. Bolduc. Octroi dépensé : \$300.00.

Longueur de chemin travaille: 2 milles at 2 arpents.

Longueur des ponts construits: 10 pieds.

Cantons Fleuriault et Massé.-

Route Chauveau. (1 mille verbalisê).

Elle traverse 2 milles dans le canton Fleuriault; les 4e et 5e rangs, et tout le capton Massé passant entre les lots Nos. 14 et 15 dans Fleuriault, et entre les lots Nos. 12 et 13 des ler, 2e et 3e rangs de Massé. Le reste de canton n'est pas arpenté. Il y a à peu près 50 colons établis sur cette route mais aucun lot nouveau n'a été pris cette année, ni aucun défrichement important n'a été fait. Les progrès de la colonisation sout à peu près nuls. La population n'augmente pas non

plus. Ce ralentissement est attribué au manque de chemin pour communiquer aux meilleures terres à coloniser Toute la population est canadienne. Quelques colons sont revenus des Etats-Unis. Le sol se compose de terre jaune et grisc. Les principaux bois sont l'érable, le mérisier, l'épinette, le bouleau et le cèdre. Sur les bords de la rivière Mistigougèche, dans Massé, il y a du Mérisier propre au commerce. Les grains récoltés sont généralement l'orge et l'avoinc et queque peu le blé.

Conducteur: H. Paquet. Octroi dépensé: \$150.00.

Longueur de chemin traqaillé: 12 arpents. Longueur des ponts ponts construits: 15 pieds.

Canton Fleuriault .--

Route Ste-Angèle, partant du chemin Taché, et traversant le 4e et le 5e rang de ce canton, et devant se continuer plus loin. (En partie verbalisée).

Sur les deux concessions que traverse actuéllement cette route il y a 14 arpents à compléter dont 3 arpents de fascinés. Le reste est sur un terrain sec et le tout peut s'évaluer à \$250.00. La population augmente quelque peu dans cette localité et une vingtaine de colons sont revenus des Etats-Unis. Il n'y a aucun lot de pris sur ce chemin, mais il y en a plusieurs de pris et occupés sur les rangs qu'il traverse. Au-delà de cette route il y a aussi de bons terrains.

Conducteur : C. Viau. Octroi dépensé : \$95.95.

Longueur de chemin travaillé : 25 arpents. Longueur de ponts construits : 10 pieds.

Pont Ste-Angèle dans le chemin Métapédiac, sur la rivière Métis. (Aide).

Conducteur: J. Desjardins. Octroi dépensé: \$400.00.

Canton McNider .-

Route St-Moïse, commençant au chemin Matapédiac entre les lots Nos. 50 et 51 et devant se rendre au rang de St-Damase, distance d'environ 2½ milles. (Verbalisée sur une longueur de 14 mille).

La colonisation progresse peu dans cette paroisse qui se compose d'une partie des cantons Cabot, Awantish et McNider.

Toute la population de cette paroisse est exclusivement canadienne-française.

Conducteur: Rd. P. Brillant. Octroi dépensé: \$150.

Longueur de chemin travaillé: 20 arpents.

Canton McNider .--

Route St-Damase. (Verbalisée jusqu'au 10e rang).

Cette rante part du 7e rang de ce canton et traverse le 25e lot de ce rang, les lots 24, 23, 22 et 21 du 8e rang, les 20e et 19e lots du 9e rang et les lots 19 et 18 du 10e rang. Elle communique avec le chemin Matapédiac sur lequel il se fait beaucoup de chantiers. La colonisation progresse rapidement dans les 7e, 8e, 9e et 10e rangs de ce cauton. Dans St-Damase et le reste de McNider, le sol est généralement de bonne qualité, mais les terres sont peu boisées maintenant. Il y a de bons pouvoirs d'eau sur lesquels existent déjà deux moulins à scie. Il y a aussi une chapelle construite depuis quelques années et un prêtre résidant depuis l'automne. Cette route est la seule qui traverse ce canton, et la seule qui communique avec le chemin de fer l'Intercolonial.

Conducteur: J. Desjardins. Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé : I mille et 2 arpents.

Longueur de ponts construits: 17 pieds.

Canton Tessier .-

Route du canton Tessier, pariant du 1er rang qu'elle traverse jusqu'au 3e rang entre les lots Nos. 21 et 22 et dont il y a encore 3 milles à terminer pour se rendre à l'endroit où finissent les défrichements. (1 mille verbalisé).

Une dizaine de lots ont été pris cette année sur ce chemin, mais il y a peu de défrichements. Les colons s'en vont à l'étranger pour avoir l'argent nécessaire pour travailler sur leurs lots. Quelques-uns sont revenus cette année. La population a pu augmenter de 200 âmes depuis 5 ans-

Le terrain est accidenté mais le sol est bon, de terre jaune et sablonneuse. Il y a toute espèce de bois, moins l'orme, le chêne et le pin. Les grains les plus ordinairement récoltés sont le blé, l'avoine, l'orge et les pois, mais ils souffrent généralement des gelées, surtout l'orge et les pois.

Conducteur: F. X. Rimbault.

Octroi dépensé : \$150.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles.

Longueur de ponts construits: 18 pieds.

Canton Matane.--

Route dans ce canton. (Verbalisée).

Partant du rang ler de ce canton et devant se continuer dans les profondeurs. Trois milles de cette route étaient ouverts en chemin d'hiver, et le bois avait été relevé par les intéressés cette année. Sur cette partie il y a 66 arpents à terminer évalués à \$12 de l'arpent. Dix lots ont été pris cette année le long de cette route, et 20 colons résident dans les environs. La population peut être évalué à 1200 âmes dans le canton et a augmenté de 75 l'année dernière.

Depuis que cette route est commencée, plusieurs jeunes gens des rangs près du fleuve y sont allés s'établir, car les rangs 5. 6, 7, 8 et 9 sont les plus beaux de cette paroisse, et déjà il s'y est récolté beaucoup de blé, d'orge, d'avoine et de pois qui n'ont aucunement souffert des gelêes. On a choisi le site d'une chapelle dans le 6e rang. Il y a aussi encore beaucoup de bois de commerce dans ces rangs.

Conducteur: Jas. Ross. Octroi dépensé: 138.45.

Longueur de chemin travaillé : 18 arpents. Longueur de ponts construits : 63 pieds,

Canton Cherbourg .-

Route Cherbourg.

Il y a 15 lots occupés à l'extrémité de cette route. Toute la population est canadienne. Il y a dans ce canton un moulin à scie sur un pouvoir d'eau très puissant, et encore suffisamment d'épinette et de pin propre à faire des billots, ainsi que de l'érable et du bouleau. Le sol est en outre très fertile, et les grains généralement récoltés, le blé, le seigle, l'orge et les pois sont peu exposés à souffrir de la gelée.

Conducteur: Jos. Ross. Octroi dépensé: \$96.50.

Longueur de chemin travaillé: 11 arpents.

Canton St-Denis .-

Route du Lac, commençant au 3e rang, et se continuant jusqu'au 6e rang, où sont les dernières habitations. (Verbalisée).

Environ 20 lots dont 4 cette année ont été pris sur cette route par des colons qui ne les occupent pas, mais les conservent pour établir leurs enfants. Environ 20 lots dont 4 lots ont été pris et des défrichements assez considérables ont été faits dans le cours de l'année. Tous les colons de ce canton sont Canadiens-Français et cinq à six reviennent des Etats-Unis.

Conducteur: G. Gagnon.

Octroi dépensé : \$99.30.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille et 4 arpents.

Canton Cherbourg.-

Route Boucher traversant ce canton sur les lots No. 15 du 1er rang et du 2e rang et se terminant sur le lot No. 15 du 3e rang.

Sept lots ont été pris cette année et quatre familles résident sur leurs lots. Le sol est bon sur le parcours de cette route, de même que sur les rangs où elle doit conduire. Il y a déjà quelques lots pris dans le 5e rang. Il y a un cours d'eau capable de faire mouvoir un moulin. Les bois sont mêlés de bouleau, d'épinette, de sapin, de pin, de merisier et d'érable. Les grains récoltés sont l'avoine, le blé et les pois. Une église a été bâtie dans la municipalité.

Conducteur: J. Boucher. Octroi dépensé: \$49.30.

Longueur de chemin travaillé: 184 arpents. Longueur de ponts construits: 48 pieds.

Canton St-Denis,-

Route du 5e rang du canton St-Denis, ayant son point de départ au 2e rang entre les lots Nos. 20 et 21, passant sur le No. 20 du 3e rang et entre les lots Nos. 20 et 21 du 4e rang. (Verbalisée jusqu'au 4e rang).

Il y a une cinquantaine de colons établis le long de cette route dont quelques-uns ont des défrichements de 20 à 25 arpents. La grande richesse du sol que cette route traverse dans ce canton a fait progresser la colonisation rapidement, depuis 3 ou 4 ans surtout. La population exclusivement canadienne-française a augmenté d'un quart depuis trois ou quatre aus.

Conducteur: Rd. T. Théberge.

Octroi dépensé: \$246.35.

Longuaur de chemin travaillé: 1 mille et 15 arpents.

Longueur de ponts construits: 16 pieds.

Canton Dalibaire .-

Route Dalibaire, partant du 4e rang et montant, en ligne droite entre les lots Nos. 17 et 18. Aussi: Réparations sur le chemin de front au quai des Islets dont 20 pieds ont été faits à neuf, 15 pieds de long relevés et élargis de 2 pieds, et 115 pieds de garde-fous faits à neuf.

Plusieurs lots cont pris depuis quelques années et des colons sont établis sur le 1er rang, mais o'est surtout sur les 3c et 4e rangs que se trouvent les belles terres. Aux Méchins, aux Capucins et aux Grosses Roches, trois missions desservies par le Rd. M. Lavoie, il y a aussi tous les éléments nécessaires à l'établissement de belles paroisses. La population de ces trois missions a augmenté de 44 colons qui sont Canadiens-Français à l'exception d'un qui est Ecossais. Deux revenaient des Etats-Unis. Le sol des terrains que parcourt cette route est généralement de terre jaune et montagneux dans les l'er et 2e rang. Au-delà il y a beaucoup de bois francs et surtout de bouleau, dont il se fait un commerce considérable. Il y a aussi de l'épinette. Tous les grains et même le blé produisent bien, ordinairement.

Conducteur: Rd. B. C. Lavoie.

Octroi dépensé: \$126.

Longueur de chemin travaillé: 6 milles.

GASPÉ.

Canton Cap Chat.—

Route des 2e, 3e et 4e rangs à l'est de la rivière Cap Chat.

Partant du 2e rang et devant se rendre jusqu'au 6e rang. Huit à dix lots ont été pris cette année et beaucoup de défrichements ont été faits. Tous les rangs que doit parcourir cette route sont de nature à produire toutes espèces de grains. Toute la population est canadienne-française et deux familles sont revenues des Etats-Unis. Les gelées se font peu sentir dans ce canton.

Conducteur: B. Dionne. Octroi dépensé: \$160.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 5 arpents.

Longueur de ponts construits: 25 piede.

Canton Tourelle .-

Route de Ste-Anne des Monts, dite route de Lucien Lavoie. (Verbalisée).

Cette route part du fleuve traverse en suivant les lignes des Ier, 2e, 3e, 4e rangs et se termine au 5e rang. Les travaux de cette année ont consisté en travaux de différents genres. Quinze à dixhuit familles résident le long de cette route. Tous les colons sont Canadiens-Français. En outre des travaux mentionnés ci-contre, trois ponceaux ont été réparés à neuf sur cette route.

Conducteur : A. J. Sasseville.

Octroi dépensé: \$200.

Longueur de chemin travaillé: 8 arpents.

Canton Mont-Louis .-

Chemin de l'Anse Pleureuse traversant le 2e rang, depuis le No. 1 jusqu'au No. 5, mesurant actuellement soixante-et-huit arpents et ayant trente arpents a été complétés pour atteindre le terminus actuellement projeté.

Au-delà du chemin fait, six lots sont déjà concèdés. Le terrain est bon et tous les grains y sont récoltés avec avantage, sauf toutefois le blé qui ne rend guère.

Conducteur : J. Lemieux.

Octroi dépensé: \$75.

Longueur de chemin travaillé: 18 arpents.

Canton Cap Rosier .--

Route du 1er rang sud, depuis le lot No. 80 de ce canton ou chemin au sud de la rivière de l'Anse au Griffon.

Tous les lots sont pris sur le parcours de cette route, et les défrichements sont commencés. Cinq familles, y sont établies dans le cours de l'année. La colonisation a fait beaucoup de progrès dans cette paroisse. Les grains ensemencés donnent généralement un bon rendement. La population se compose de familles canadiennes-françaises et irlandaises. Le 3e rang de ce canton que ce chemin devra traverser plus tard est à peu près ce qu'il y a de mieux dans tout Gaspé, en fait de terre cultivable. Les gelées ne s'y font sentir que très tard.

Conducteur : A. Morin.

Octroi dépensé : \$100.

Longueur de chemin travaillé : 5 arpents.

Canton Fox. --

Continuation d'une route conduisant de la Rivière-au-Renard à la Baie de Gaspé, formant le fronteau des lots arpentés depuis les lots No. 50 jusqu'au No. 1.

Elle est terminée sur tout son parcours en chemin d'hiver. Il y a 4 ponts à faire dont un de 100 pieds et les trois autres de 30 à 50 pieds ainsi que tout le chemin à arrondir. Le sol est de terre jaune en différents endroits et de terre noire ailleurs. Il y a un peu de merisier et de pin propre au commerce, mais on n'y fait pas chantier. Les grains récoltés dans ces endroits sont généralement l'orge et l'avoine. La population a peu augmenté depuis 5 ans.

Conducteur : C. Samuel.

Octroi dépensé : \$150.

Longueur de chemin travaillée 1 mille 12 arpents.

Canton Fox,—

Continuation de la route de l'Anse à Fougère, partant du chemin Maritime au lot No. 7 de ce canton et se dirigeant en biaisant les lots jusqu'au No. 14 où elle arrête actuellement.

Il se fait des progrès considérables en fait d'agriculture dans la paroisse du la Rivière-au-Renard. La population a augmenté de 49 dans le cours de l'année 1882. Elle est toute canadienne-française. La partie du chemin à ouvrir pourra coûter à peu près le prix de la partie ouverte cette année. Tous les lots étaient pris autérieurement, mais il s'est fait des défrichements considérables, et cinq colous y sont établis. Les terres sont généralemen bonnes pour la culture et boisées principalement d'érable, de merisier, de sapin et d'épinette.

Conducteur: I. Dufresne. Octroi dépensé: \$119.95.

Longueur de chemin travaillé : 25 arpents.

Cantons Sydenham et Fox.-

Route conduisant de la baie du Nord-Ouest à la rivière au Renard, partant entre les lots Nos-56 et 57 du 1er rang du canton Sydenham-Nord, et ayant son terminus à la rivière au Renard.

Il y a bon progrès dans la colonisation dans ces localités, le sol est bon et boisé de différents bois à part deux côteaux d'érable sur ce chemin. Il s'y trouve aussi deux pouvoirs d'eau. Le climat est aussi avantageux. Il n'y a pas de colons établis sur ce chemin, mais un certain nombre attendent que ce chemin soit complété pour se rendre sur les lieux.

Conducteur: P. Fournier. Octroi dépensé: \$88.13.

Longueur de chemin travaillé : 84 arpents.

Canton Cap Rosier .-

Continuation de la route de l'église du Cap Rosier commençant au lot No. 1, terminant actuellement à l'Anse à Grisfond, au 2e rang, et devant être continuée 9 milles plus loin. (En partie verbalisée).

Les lots se prennent sur ce chemin et déjà 7 familles y résident et font chaque année de nouveaux défrichements sur leurs lots. Les colons sont Canadiens-français ou Irlandais.. En outre des travaux d'ouverture de ce chemin il y aura trois ponts assez considérables à y construire. Le sol est en général de terre forte. Les bois les plus communs sont l'épinette, l'érable et le merisier. Il s'y fait encore un peu de billots. Les grains principalement récoltés sont l'avoine, le blé et l'orge.

Conducteur : H. Bond. Octroi dépensé : \$138.98.

Longueur de chemin travaillé : 11 arpents. Longueur de ponts construits : 50 pieds.

Canton Cap Rosier .-

Route de l'Ause à Louise dans ce canton:

Cette route est entre les lots Nos. 26 et 27 du 4er rang, commençant au chemin Royal et re prolongeant jusqu'au 3e rang. Elle mesure 50 arpents et est défrichée en entier. Il y aura un pont de 200 pieds et un autre de 100 pieds à construire.

L'agriculture progresse lentement dans cette localité, mais quand cette route sera complétée plusieurs familles s'établiront dans les 2e et 3e rangs, en arrière de l'Anse à Louise. Il u'y a pas eu non plus d'augmentation sensible dans la population cette année. Un moulin à scie et un moulin à farine sont en voie de construction sur le parcours de ce chemin, à 25 arpents du chemin Royal, et à 25 arpents des colons établis sur le 2e rang. On récolte le blé, l'orge, l'avoine, etc., et les grains souffrent rarement des gelées. Les terres des 2e et 3e rangs sont excellentes.

Conductenr: P. Ouellet. Octroi dépensé: \$140.00.

Longueur de chemin travaillé: 123 milles. Longueur de ponts construits: 31 pieds.

Baie de Gaspé-Sud.--

Chemin depuis la propriété de Abraham Adam jusqu'au Sud de la rivière Darmoutk. Chemin de front du ler rang de Gaspé-Sud. Contribution locale: 10 journées de corvée.

Les 5 milles qui sont à faire sont ouverts de manière à permettre d'y passer en voitures d'hiver, et traversent un lopin de terre propre à la culture. Un lot a été pris et 5 arpents ont été défrichés, dans le cours de l'année. Un colon y réside.

L'agriculture progresse bien dans cette localité. Avant de pouvoir continuer ce chemin il y aura un pont considérable à construire.

Conducteur ; J. Eden. Octroi dépensé : \$99.90.

Longueur de chemin travaillé: 3 milles.

Baie de Gaspé-Sud.-

Continuation du chemin de l'Anse-aux-Cousins dans Baie de Gaspé-Sud, partant de la rivière York et s'étendant jusqu'à la rivière Darmouth. Contribution locale: \$8.00. (Verbalisé).

Ce chemin était ouvert en chemin d'hiver sur tout son parcours avant cette année. Tous les lots étaient aussi pris, mais il n'y a pas de colons établis. Il y en a en baut de la rivière Darmouth. Les grains récoltés du côté de la rivière Darmouth et du côté de la rivière York sont le blé, l'avoine et l'orge. Il ne s'est pas fait de chantier cette année.

Conducteur: J. Coffin. Octroi dépensé: \$78,20.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille.

Longueur de ponts construits: 18 pieds.

Canton York .-

Chemin de front de la municipalité de York.

Il n'y a que 8 arpents à faire pour rendre le chemin jusqu'où il a été tracé, mais il y aurait 3 milles de plus à ouvrir pour le rendre jusqu'à l'extrémité supérieure du canton.

Il n'y a pas de lots pris sur ce chemin, mais les îles sont toutes prises, et un chemin ainsi qu'un pont sont nécessaires pour se rendre à ces îles. Si la colonisation fait peu de progrès dans ce canton la chose est due au fort courant d'émigration qui existe,—car le sol est généralement passable, et bon dans quelques endroits. On y peut récolter l'avoine, l'orge, le sarrazin, et même le blé. Si ce chemin était même continué jusqu'à la rivière St-Jean, il ouvrirait à la colonisation les meilleures terres possibles.

Dans York le feu a presque tout détruit le bois. Il n'y a que sur la rivière qu'il y en ait.

Conducteur: C. Grant. Octroi dépense : \$49.55.

Longueur de chemin travaillé : 6 arpents.

Longueur de ponts construits: 18 pieds.

Canton Douglas .--

Route à l'ouest du 2e rang de Douglas, traversant ce rang et le 1er entre les lots Nos. I et 2.

La partie de cette ronte qui reste à ouvrir passe à travers la forêt et il y aura 2 ponts et plusieurs ponceaux à construire. Le sol est généralement mélangé de glaise. Les bois les plus en quantité sont le bouleau et l'épinette. Il n'y a pas encore de colons établis sur ce chemin, mais plusieurs se préparent à s'y rendre.

Conducteur: P. Miller. Octroi dépensé: \$139.80.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille 27 arpents.

Longueur de ponts construits : 16 pieds.

Canton Douglas. -

Route entre le 2e et le 3e rang de Douglas partant du lot No. 17 et s'arrêtant actuellement aŭ lot No. 22.

Sur le parcours des 7 milles à ouvrir il y aura à construire un pont évaluée à \$300.00.

Presque tous les lots sont pris et 5 colons sont établis sur le 2e rang.

Le sol de ce canton est excellent à certains endroits. Il y a de boas pouvoirs d'eau, et tous les ans il se fait beaucoup de billots à part une grande quantité de bois de chauffage. Près du nouveau chemin il a été semé de l'avoine et des patates cette année, mais les deux ont été fort endommagés par la gelée. Dans le haut de la rivière St-Jean il y a beaucoup de colons.

Conducteur: M. Kennedy. Octroi dépensé: \$140.00.

Longueur de chemin travaillé: 11 arpents. Longueur de ponts construits: 30 pieds.

Canton Malbaie .-

Continuation des routes du rang St-Paul et de St-François du 2e rang du Barachois de Malbaie. Le chemin du rang St-Paul ou du 1er rang du canton Malbaie, côté Sud de la rivière, part du lôt No. 1 au Nord et continue jusqu'au lot No. 15 au Sud, endroit où il faudra un pout considérable. Il y avait une longueur de 16 acres à rendre propre au roulage. Tout le long de ce chemin les lots sont pris et occupés par 36 colons. Il y a beaucoup de progrès depuis que ce chemin est ouvert.

Le chemin du rang St-François, ou du rang No. 2, côté Nord de la rivière, part du lot No. 1 et traverse les lots jusqu'au No. 16, distance d'à peu près 60 acres, dont les 4 ont été fossoyés. Sur ce chemin tous les lots sont pris dont sept sont colonisés. La colonisation fait des progrès assez notables. Il y a en tout 17 colons appartenant presque tous comme ceux du rang St-Paul à la nationalité canadienne-française. Ce dernier chemin est en partie verbalisé. Les chiffres ci-contre représentent le montant d'ouvrage fait sur les deux chemins.

Conducteur: H Michel. Octroi dépensé: \$169.40.

Longueur de chemin travaillé : 10 arpents.

Canton Percé .-

Continuation du chemin de la Grande-Coupe partant de la partie Nord-est du village de Percé et gagnant vers Cannes de Roche.

Il y a huit colons canadiens-français établis sur ce chemin qui ont fait benucoup d'améliorations depuis trois ans, et si ce chemin était complété pour pouvoir communiquer au Bassin de Gaspé, plusieurs autres habitants s'établiraient dans cette localité. Les grains principalement récoltés sont l'orge et l'avoine. Il y a une église à deux milles de ce chemin

Le canton de Percé peut se diviser en trois parties. La première comprend le Coin du Banc, Cannes de Roche et le Fale, distance de 5 milles, il peut y avoir une quarantaine d'arpents en culture et dont le sol est bon. La balance du terrain est inculte et accidenté de montagnes et de coulées. Il ne s'y rencontre guère que du bois mon et encore est-il bien rarc. La deuxième division comprenant le village de Percé, Cap Blanc, Cap Ronge et l'Ance à Beaufils, distance de 7 milles, peut fournir à peu près un tiers de terre en culture et d'un sol excellent, mais le bois en partie de rapinage y est rare. Enfin la troisième division, Trishtown et la Petite France, mesurant 6 milles de long, comprend la moitié de ces terres en culture, l'autre moitié n'offre que de terrains de valeur moyenne. Les bois sont l'épinette et le sapin, mais de peu de valeur. Quant aux 3e et de rangs ce sont des terres à bois dont les deux tiers sont épuisées, et dont l'autre partie produit du bois mêlé. Une partie de ces terrains est inculte.

Conducteur: P. Lévesque. Octroi dépensé: \$47.75.

Longueur de chemin travaillé: 16 arpents.

Longueur de ponts construits: 18 pieds.

Canton Percé -

Continuation de la route de l'Anse à Beaufils dans le 2e rang de Percé, joignant à St-Michel de Percé. (Verbalisée).

Trois côtes ayant été réparées, ce chemin se trouve complété. Il ne reste plus qu'un pont à construire entre les deux municipalités de l'Anse du Cap et de St-Michel de Percé. Le coût de ce pont est évalué à 600.00.

Conducteur: T. Dallaire. Octroi dépensé: \$50.00.

Longueur de chemin travaillé: 7 arpents.

Canton Percé.-

Chemin du 1er au 3e rang de Percé. Parachèvement de la route qui conduit du grand chemin au moulin à de Laterreur, dans Percé.

Il y a un pont de 60 pieds de long à construire sur cette route.

Il y a actuellement 12 colons établis sur ce chemin où se trouve peut-être le meilleur terrain de tout le comté. Il y a eu beaucoup de progrès parmi la population depuis cinq ans. La preuve peut s'en trouver dans le fait qu'à cette époque l'on faisait venir le beurre de Québec, et que cette année il s'en est exporté. On y récolte le plé, l'orge et l'avoine, et le blé surtout y est de la meilleure qualité. Il y a une église construite à 5 milles de cette route.

Conducteur: A. Lenferty. Octroi dépensé: \$188.52.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille.

Canton Grande Rivière .-

Route entre Beliveau et Stevens traversant la seigneurie de la Grande Rivière. (En partie verbalisée).

Elle a son point de départ au ler rang de la Grande Rivière entre les propriétés ci-dessus, traverse les 2e et 3e rangs et une partie du 4c. Sa longueur actuelle est de 48 arpents et il reste encore 10 arpents à faire pour arriver aux Terres de la Couronne où est son terminus projeté.

Aucun lot n'a été pris cette année le long de cette route mais la colonisation a fait des progrès rapides dans la paroisse de Grande Rivière surtout depuis les dernières années. L'augmentation de la population n' a pas été considérable car il n'y a pas d'immigration. Toute la population est canadienne-française.

Conducteur : T. B. Conture. Octroi dépensé : \$74.60.

Longueur de chemin travaillé : 20 arpents.

Canton Grande Rivière.-

Balance du prix d'achat d'une lisière de terrain que traverse la route ci-dessus sur la partie non concédée de la seigneurie de M. M. Robin. \$50.00 dont la moitié payable cette anuée.

Payé à MM. Chs. Robin & Cie. \$25.00.

Canton Grande Rivière.-

Continuation du chemin Brèche à Manon partant du chemin Maritime à environ deux arpents de la mer et se dirigeant au nord jusqu'à la 2e concession.

Le conducteur affirme que la population diminue au lieu d'augmenter, et il attribue la cause de cette diminution au monopole du commerce, que le manque de communication rapide avec les grands centres, laisse entre les mains des quelques marchands puissants.

Conducteur : W. Driscoll. Octroi dépensé : \$93.10.

Lougueur de chemin travaillé : 3½ arpents.

Canton Pabos --

Continuation de la route du 1er au 2e rang de Pabes, dite route de l'Eglise, et devant être continuée jusqu'au 3e rang. (Verbalisée).

Contribution locale: \$200.00.

Il y a trois arpents à ouvrir pour atteindre le 2e rang et 30 acres à parachever.

Tous les lots sont pris et déjà occupés sur le 2e rang, et cette route a fait faire de grands défrichements. Toutes les terres de la seigneurie de Pabos, surtout celles du 3e rang, sont très propres à la culture: on peut y récolter tous les grains et même le blé qui produit à merveille. Dans le canton de Pabos la population s'est accrue de 205 ames depuis deux ans. Les colons sont Capadiens-Français, Acadiens et Irlandais. Sept sont revenus des Etats-Unis. La colonisation profiterait beaucoup de l'ouverture de cette route jusqu'au 3e rang.

Conducteur: P. Couture. Octroi dépensé: \$150.00.

Longueur de chemin travaillé : 23 arpents. Longueur de ponts construits : 50 pieds.

Pabos.—

Continuation de la route du côté Est de la Rivière du Petit-Pabos partant de la rivière et traversant les 1er et 2e rangs. (Verbalisée).

Il y a encore } mille à ouvrir et 13 mille à parachever. Tous les lots étaient pris avant cette année sur cette route, et les défrichements s'agrandissent tous les ans.

A part des travaux mentionnés, un pont considérable a été parachevé cette année. Il y a du bois de commerce qui consiste principalement en pin, cèdre et bouleau.

Conducteur : W. O'Connor. Octroi dépensé : \$124.90.

Longueur de chemin travaillé: 16 arpents.

Pabos.-

Route conduisant du 2e au 3e rang de la seigneurie de Pabos en passant entre les lots Nos. 8 et 9 de ces raugs. (Verbalisée).

Conducteur: N. Joness. Octroi dépense : \$100.00.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille 12 arpents.

Pahos -

Continuation de la route du Grand-Pabos, partant du ler rang et traversant ce rang entre les numéros 72 et 73, et se terminant au No. 41 du 2e rang. (Verbalisée).

Pour terminer cette route, à part l'arrondissement du chemin, il y aura un pont de 140 pieds et huit ponceaux à construire. Tous les lots sont pris moins quelques-uns seulement à l'ouest de la route au 2e rang. Il y a eu quelques défrichements faits, mais les colons ne résident pas encore sur leurs lots. Il y a plus de progrès que les années dernières dans la colonisation dans toute la municipalité, mais ils se font surfont observer dans le voisinage des routes terminées. Il y a un courant d'émigration qui empêche la population d'augmenter. Les celons sont Canadiens ou Irlandais. Le sol au commencement de cette route est rocheux, mais il est d'une qualité supérieure dans le 2e rang. Les bois que l'on y trouve sont le merisier, le bouleau, l'épinette noire et l'épinette blanche, le sapin et le cèdre. Le bois de commerce est exploité par les Messieurs King. Les gelées ne se font généralement pas sentir de bonne haure et tous les grains arrivent généralement à maturité.

Conducteur : J. Arsenault. Octroi dépensé : \$89.90.

Longueur de chemin travaillé : 8 arpents.

Canton Newport.-

Continuation de la route de Newport à Pabos. (Verbalisée).

Deux ponts ont aussi été réparés sur cette route. Les travaux qui sont à faire consistent à parachever la route déjà ouverte, et à y construire deux ponts de 20 pieds chacun. Deux lots ont été pris cette année, et des défrichements assez importants ont été faits. Il y a 21 colons résidents sur cette route. Il est constaté que depuis quelques années les pêcheurs se livrent beaucoup plus à la culture de leurs terres.

Conducteur: S. Grenier. Octroi dépensé: \$180.00.

Longueur de chemin travaillé : 25 arpents.

Canton Port Daniel.-

Route Hughes dans l'Anse aux Garçons. (Verbalisé).

Ce chemin traverse le canton de l'Anse à la Barbe, partant du chemin royal, il passe entre les lots Nos. 8 et 9 du 1er rang. Il n'y a pas eu de lot pris cette année et quelques acres seulement ont été défrichées, mais plusieurs lots étaient pris à l'avance sur les terres très-cultivables. Le manque de chemin a rendu le progrès de la colonisation insignifiant jusqu'ici. Tous les colons sont de race canadienne-française. Le bois que l'on traverse en plus grande quantité dans ce canton

est le sapin, mais il y a une quantité notable de bois francs, tel que l'érable, le merisier et le bouleau, et généralement le sol est propre pour la culture. Dans les alentours de cette route, le bois est presque exclusivement le merisier et l'érable et les terres sont considérées, surtout celle des 3e et 4e rangs, comme les meilleurs du canton.

Conducteur : J. P. Ahier. Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de chemin travaillé : 20 arpents.

Longueur de ponts construits : 4 pieds.

Canton Port Daniel .-

Chemios dans Port Daniel (balance 1881-82). Les chemins travaillés sont: 10 Le chemin de la partie supérieure de ce canton qui est tracé, et en partie fait jusqu'au 7e rang et connu sous le nom de chemin de la Pointe Loup-marin; 20 Le chemin entre les lots des Messrs McPherson & Miller conduisant au 2e rang, et 3e le chemin de l'Anse à la Barbe décrit ci-haut. Les terres que traversent ces chemins sont des sols excellents et il s'y trouve une quantité considérable de pierre à chaux et de bois à billote, mais ni l'une ni l'autre de cette richesse n'est exploitée. Il y a un certain nombre de colons sur ces chemins, et on n'attend que l'ouverture et le parachèvement de ces chemins pour compter sur un plus grand nombre. On récofte ordinairement dans ces cautons plus particulièrement l'avoine et l'orge, mais le sol et le climat permettraient la culture de tous les autres grains. Les travaux de cette année consistent en différents travaux de réparations.

Conducteur: Wm. McPherson. Octroi dépensé: \$100.00.

Canton Port Daniel .--

Pout traversant la rivière Port Daniel dans Port Daniel, construit sur le grand chemin.

Des travaux de réparations sculement ont été faits sur ce pont qui mesure 270 pieds de long, et la municipalité a fourni pour \$90.00 de bois pour aider à l'exécution des travaux.

Il y a des carrières considérables de pierre à chaux dans les environs de ce pont, et le sol est d'excellente qualité. Il y a aussi un magnifique pouvoir d'eau, mais il ne s'y fait aucun commerce de bois, parcequ'il n'est pas permis aux colons de couper de billots. C'est aussi la raison qui empêche d'utiliser un magnifique meulin à scie mus par la vapeur, et construit depuis quelques années dans les environs. Les grains généralement récoltés sont l'orge, le sarrazin, l'avoine et même le blé.

Conducteur : H. Lawrence. Octroi dépensé : \$300.00.

Canton Port Daniel .--

Chemin de la Pointe au Loup-Marin dans Port Daniel.

(Verbalisée). Souscription locale: \$25.

Il part du ler rang, et traverse jusqu'au milieu du 3e rang, entre les rangs Nos. 2 et 3 à l'est du canton, de là il suit un vieux portage jusqu'à là tête du 6c rang, pour se continuer ensuite dans la ligne de division de ce canton, et celui de Hope jusqu'au 7e rang. La longueur du chemin fait jusqu'à ce jour est de 3 milles, mais il est ouvert en chemin d'hiver jusqu'au 7e rang. Tous les lots de ce canton sont pris jusqu'au 9e rang, et un grand nombre sont occupés. Le soi est généralement ce que l'on peut désirer de mieux pour pouvoir cultiver avec avantage toutes sortes de grains. Il est aussi très plan. Les bois les plus communs sont l'érable, le bouleau, le cèdre et l'épinette. Les colons établis sont au nombre de treute, et de nationalités anglaise et canadienne-française.

Conducteur: Wm. Watt. Octroi dépensé: \$64.90.

Longueur de chemin travaillé: 2 milles.

Canton Hope.—

Chemin de la rivière Nord, dans le canton Hope. (Verbalisé jusqu'au 2e rang).

Commençant au 1er rang sur le No. 17, et devant se continuer dans la profondeur. Il a été travaillé jusqu'au 2e rang. Les travaux faits out été d'élever le terrain au moyen de pontage, de fas-

1.

cines et de gravier, de 18 pouces de hauteur sur une longueur de 4 d'arpents. Les intéressés ont fourni le bois nécessaire à cet ouvrage. Il,n'y a pas eu de lots pris cette année, mais il se fuit un peu de défrichement chaque année. Les colons, tous Canadiens-Français, établis sur ce chemin sont au nombre de sept.

Conducteur: Wm. Ross. Octroi dépensé: \$73.50.

Longueur de chemin travaillé: § d'arpent.

Canton Hope .-

Chemin McGie dans Hopetown, traversant le 1er rang entre les lots Nos. 5 et 6, mesurant actuellement 24 arpents. (Verbalisé).

Les intéresses ont clôturé ce chemin, et cet ouvrage est évalué à \$40. Il y a quelques défrichements sur ce chemin, mais la difficulté à s'y rendre empêche les colons de s'y établir.

Conducteur: Ĉ. F. McGie. Octroisdépensé: \$75.

Longueur de chemin travaillé: 24 arpents.

Canton Hope .--

Chemin de Tennier Thompson dans Hopetown, traversant le 1er rang entre les lots Nos. 10 et 11. (Verbalisé).

Les intéressés ont fourni les clôtures au montant de \$60. Il n'y a encore que deux colons d'établis sur ce chemin, mais tout porte à croire que le 2e rang où ce chemin conduit, s'établira promptement aussitôt que l'on pourra s'y rendre facilement. Il y a un fort pouvoir d'eau sur la rivière q l'il traverse. Le rôle d'évaluation etablit que la population de ce canton s'est accrue de 50 familles depuis les cinq dernières années. Elles sont toutes d'origines anglaise ou française.

Conducteur: W. C. Ross.

Octroi dépensé: \$76.

Longueur de chemin travaillé: 8 arpents.

Canton Hope.—

Chemin Almond dans Shigawake, traversant seulement le 1er rang de ce canton entre les loss 6 et 7 sur une longueur de 33 arpents.

Tous: les lots étaient pris sur les Ier et 2e rangs. Sur ces derniers, il y a trois résidents et à peu près 60 arpents défrichés et cultivés. Depuis 5 ans les progrès de la colonisation peuvent être considérés comme satisfaisants dans cette localité. Ce chemin est verbalisé.

Conducteur: J. Vautier.

Octroi dépensé: \$75.

Longueur de chemin travaillé : 26 arbents.

Canton Cox.--

Chemin McRae dans New Carlisle, partant de la Baie des Chaleurs sur le lot No. 19 du 1er rang se continuant sur le No, 46 dans le 2e rang, le lot No. 42 du 3e rang et le lot No. 17 du 3e rang. La longueur de ce chemin devant être de 4 milles.

Verbalisé. Souscription locale, \$5. Il y a 50 lots de pris sur la partie non terminée de cette route, mais il n'y à pas encore de colons établis. La partie à faire passe à travers des marécages: c'est ce qui en fait évaluer le coût à \$200. A part celui du 3c raug, le sol est généralement de bonne qualité. Il y a aussi beaucoup de carrières de pierre à chaux. Les grains récoltés dans ce canton sont généralement l'avoine, l'orge, le sarrazin et le blé.

Conducteur: W. Garrett. Octroi dépensé: \$100.

Longueur de chemin travaillé: I mille 6 arpents.

Longueur de ponts construits: 12 pieds.

Canton Cox.-

Chemin Christic Sherar, section du pont sur le lac Long.

Ce chemin commence au grand chemin sur le 1er rang à l'Est de New Carlisle, et s'étend au nord entre les lots Nos. 4 et 5, entre les lots Nos. 58 et 59 dans de 2e rang, et entre les lots Nos. 76 et 77 dans le 3e rang, et devra se continuer jusqu'au 4e rang.

Les travaux de cette année ont été faits sur le pont du lac Long qui se trouve outre le 3é et le 4e rang, et dont 100 pieds de pontage ont été faits. Ce pont est construit sur des pilotis de 25 pieds de long. Les lambourdes pour recevoir le parage sont posées et les abouts sont terminés.

Tous les lots dans le voisinage de ce chemin sont pris depuis longtemps, mais ils n'ont pas pu être travaillés avant que ce chemin ne fut ouvert. Maintenant il y a plusieurs bons défrichements sur le parcours. Le terrain le long du chemin et dans toute la partie en arrière de ce canton est un terrain plan, descendant en pente donce vers la Baie des Chaleurs. Le sol est riche, couvert de beaux bois frances et pouvant produire tous les grains. Le blé donne ordinairement une moyenne de 69 livres par minot et l'avoine 43 livres par minot. La population est en majorité d'origine écossaise. Il n'y a pas d'immigration.

Conducteur : J. Caldwell. Octroi dépensé : \$299.70.

Canton Cox.-

Route de l'Eglise catholique de Paspébiac, sur la rivière Paspébiac.

Ce pont mesure 54 pieds de pané et 60 pieds de quais couverts en terre aux extrémités. Tout le bois employé est le cèdre. Pour ouvrir la route jusqu'au trait quarré du 1er rang au nord de la rivière, distance de 10 arpents il faudrait à peu près \$250.

Conducteur: L. Horth. Octroi dépensé: \$99.60.

Longueur de ponts construits: 103 pieds.

Canton Cox.-

Route traversant le canton Cox ayant son point de départ à la Baie des Chaleurs et devant avoir son terminus dans le 5e rang de ce canton. (Verbalisée).

Cette route à cet endroit rejoindra un autre grand chemin de New Carlisle. Tous les lots de terre sont pris sur ce chemin depuis longtemps, et plusieurs colons ont fait des défrichements considérables sur leurs lots. La colonisation a fait des progrès assez considérables dans ce canton. Les colons qui demeurent à l'ouest de ce chemin sont des Canadiens-Français et ceux qui sont à l'est sont Anglais et Irlandais. La partie de ce chemin qui reste à faire traverse un bon terrain.

Conducteur : P. Poirier. Octroi dépensé : \$50.00.

Longueur de chemin travaillé : 6 arpents.

Longueur de ponts construits : 20 pieds.

Canton Hamilton:-

Route Thomas Bujold partant du front du ler rang dans la ligne entre Thomas Bujold et Pierre Heury, et se continuant jusqu'au trait quarré du dit rang. (Verbalisée).

Il y a un magnifique pouvoir d'eau où conduit ce chemin, sur le parcours de cette route il y a d'importants défrichements faits cette année, deux nouveaux colons s'y sont établis. Dans cette localité les colons sont Anglais on Cauadiens-Français.

Conducteur : A. Poirier. Octroi dépensé : \$75.00.

Canton Hamilton .-

Route Dion. (Verbalisée).

Commencée à 200 verges du front du 2e rang sur le lot No. 26, cette route a 25 acres de longueur et il reste encore 12 acres à faire. Une levée de 36 pieds de longueur, 12 pieds de longueur et 3 pieds de hauteur a été construite en outre des travaux mentionnés d'autre part. Les intéressés

ont fourni au montant de \$20.00 le bois nécessaire pour construire cette levée. Trois nouveaux colons se sont établis sur cette route et plusieurs défrichements y ont été faits cette année. La population est toute canadienne-française.

Conducteur: A. Poirier. Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé: 21 arpents.

Canton Hamilton .-

Route Lepage. (Verbalisée).

Cette route commence à 8 acres du front du 2e rang sur le lot No. 18, elle mesure 25 acres et il y a encore 11 acres à faire. En outre des travaux ci-contre, il a été construit une levée de 90 pieds de longueur sur 12 pieds de largeur et 5 pieds de hauteur. Le bois nécessaire pour cette levée et évalué à \$50.00, a été fourni par les intéressés. Cinq nouveaux colons se sont établis sur cette route dans le cours de l'année.

Conducteur : A. Poirier. Octroi dépensé : \$75.00.

Longueur de chemin travaillé: 6 arpents.

Canton Hamilton .-

Pont McEwan, dans Caplan, construit sur le No. 4 du rang littoral.

Ce pont a été fait à neuf. Il a 110 pieds de pontage de pièces de cèdre équarries de 6 ponces d'épaisseur, et tout le reste du bois est aussi en cèdre. Il y est entré 480 morceaux de bois. La hauteur du pont est de 12 pieds. Les colons intéressés ont fourni pour moitié, tant en matériaux qu'en journées de corvée, dans la construction de ce pont.

Conducteur : F. Dion. Octroi dépensé : \$62.85.

Longueur de ponts construits: 110 pieds.

Canton Hamilton.-

Route Emile Arsenault, dans Caplan, canton du ruisseau Leblanc. (Verbalisée).

Montant sur un chemin de ligne dans le 1er rang, elle aboutit au lot 14 du 2e rang. Sa longueur est de 33 acres et elle est terminée.

Contribution locale: 6 jours de corvées

Trois colons sont établis à l'extrémité de cette route qui pourrait être continuée sur les 2e, 3e et 4e rangs, car ces rangs, surtout le 4e, sont propres à la culture.

Conducteur : A. Arsenault. Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de chemin travaillé: 7 arpents.

Longueur de ponts construits: 9 pieds.

Canton Hamilton .--

Route Caplan, dans Caplan, connue aussi sous le nom de W. Poirier, commençant au chemin Royal, sur le ler rang entre les lots Nos. 2 et 3 et se continuant jusqu'au 3e rangs. (Verbalisée). Contribution locale: 75 jours de corvée.

An-delà de cent acres ont été défrichées cette année et 25 colons se sont établis au 2e rang et 20 au 3e rang. Le sol est très fertile surtout dans le 3e rang, et l'orge et le ble y produisent très bien. Tous les colons sont Acadiens à l'aception de deux Canadiens revenus des États-Unis. Dans le 1er rang sur le littoral, il s'est établi depuis 5 ans au-delà de 40 colons, environ 30 se sont établis dans le 2e rang et 28 dans le 3e. Il y a une école dans le 2e rang depuis cette année. Le commerce de billots est peu considérable maintenant, mais il se fait une quantité de bardeau pour l'exportation. Les pêcheurs se livrent beaucoup plus à la culture qu'autrefois, et la colonisation progresse considérablement dans le canton, mais surtout dans la municipalité de St-Charles de Caplan. Il n'y a que 8 ou 9 ans que cette municipalité est érigée, et déjà une magnifique église de

100 pieds de long, un spacieux presbytère et 4 écoles sont construits. Beaucoup de jeunes gens reviennent des Etats-Unis et s'établissent à l'intérieur.

Conducteur: H. Dion. Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé: 3 milles 6 arpents.

Canton New-Richmond.—

Route du Grand Cascapédiac, conduisant ou devant conduire jusqu'à l'extrémité supérieure du canton et partant du grand chemin. (Verbalisée).

Tous les lots sont pris dans ce canton, et si ce chemin était terminé jusqu'à son terminus projeté et de là vers un nouveau caxton arpenté, il serait établi en très peu de temps, car le sol est excellent pour la culture, et peut produire toutes les sortes de grains. Il y a aussi beaucoup de pin, d'épinette, de bouleau, de pruche et autres bois dans ce canton. Une carrière d'ardoise, beaucoup de pierre à chaux et des indices de fer, ainsi que d'autres minéraux augmentent encore les avantages qui peuvent se rencontrer dans ce canton.

Conducteur: W. Robertson. Octroi dépensé; \$59.50.

Longueur de chemin travaille: 18 arpents.

Canton New-Richmond .-

Route du 4e au 5e rang dans New-Richmond entre les lots de John et de Gavin Fallow (Verbalisée).

Tous les lots sont pris sur le parcours de cette route, mais la population n'augmente pas, car la jeune génération est émigrée aux Etats-Unis ou à Manitoba.

Tout ce qu'il y a de chemin fait, doit être parachevé pour permettre d'y passer en voiture d'été. Il y aura aussi un pont de 50 pieds de longueur et plusieurs ponceaux à construire. Sept propriétaires ont fourni chacun deux jours d'ouvrage pour aider à faire les travaux de cette année.

Conducteur: J. Robertson. Octroi dépensé: \$81.95.

Longueur de chemin travaillé : I mille 52 arpents.

Canton Maria .--

Route Madigan, dans ce canton, entre les lots Nos. 15 et 16 du 2e rang.

Route St-Onge sur le lot No. 7 du 2e rang.

Route Dugas, entre les Nos. 23 et 24 du 3e rang.

Chemin Grand Cascapédiac. (Pont Coole).

Tous ces chemins sont verbalisés. Ils partent tous du ler rang, et se continuent dans l'intérieur jusqu'aux 2e, 3e et 4e rangs suivant la nature du terrain.

Les colons ont donné gratuitement 125 journées de travail dans ces différentes routes. Tous ces chemins peuvent être continués à de longues distances dans l'intérieur. Tous les lots qu'ils traversent sont pris sur le parcours de ces chemins; et il s'y fait des défrichements considérables chaque année. Ici comme ailleurs dans ce comté, on s'occupe moins de pêche pour se livrer davantage à l'agriculture. Sur le chemin Grand Cascapédiac le solest de terre forte; sur la route Dugas la terre est une terre sèche, mais fertile. Les deux autres routes traversent des terrains bas. A l'extrémité de ces routes, à l'intérieur, le sol est généralement de meilleure qualité. Le bois est généralement mêlé.

Conducteur: F. Giroux. Octroi dépensé: \$448.96.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 173 arpents.

Longueur de ponts construits: 119 pieds.

Canton Carleton.-

Route Allard dans Carleton. (Verbalisée).

Le bois des ponts a été fourni par les colons. Tous les colons sont Canadiens-Français. Cette route traverse le 3e rang entre les lots Nos. 12 et 13. Trois nouveaux colons y sont établis. Trois milles sont à ouvrir.

Conducteur: E. Allard. Octroi dépensé: \$99.75.

Longueur de ponts construits: 16 pieds.

Canton Carleton .-

Route St-Louis dans Carleton. (En partie verbalisée).

Cette route passe sur la ligne de division des cantons Nouvelle et Carleton en partie, et entre ensuite sur le canton Nouvelle jusqu'à son terminus. Il y a trois milles faits et deux milles à faire.

Les colons s'appliquent surtout à la culture du blé. Toute la population est canadienne-française.

Conducteur : A. Arsenault. Octroi dépensé : \$100.

Longueur de chemin travaillé: 1 mille 12 arpents.

Longueur de ponts construits: 10 pieds.

Canton Shoolbred .-

Route Dagneau dans Shoolbred. (Verbalisée).

Passant du 1er rang au 2e entre les lots Nos. 9 et 10. Longueur actuelle : 9½ acres. Longueur à faire : 5 milles. Contribution locale : \$8.

Tous les lots avaient été pris avant cette année. Vingt arpents ont été nouvellement défrichés. Le sol sur cette route est de première qualité. Tous les grains et le blé même rendent bien. Il y a encore du bon bois de commerce.

Conducteur: T. Dagneau. Octroi dépense: \$74.95.

Longueur de chemin travaillé: 9½ arpents. Longueur de ponts construits: 12 pieds.

Canton Nouvelle .--

Route Maltais dans Nouvelle.

Cette route part du ler rang et conduit au 5e rang de ce canton. Sa longueur est de 3 milles et il y a encore 6 arpents pour arriver aux premières habitations. Les intéressés ont fourni \$25 en corvée. Il y a douze colons sur cette route qui défrichent quatre ou cinq arpents chaque année. (Cette route est verbalisée).

Conducteur: E. Arseneault.

Octroi dépensé : \$75.

Longueur de chemin travaillé: 12 arpents. Longueur de ponts construits: 8 pieds.

Canton Nouvelle .--

Chemin Escuminac Est dans Nouvelle. (Verbalisé).

Contribution locale: 20 journées de corvée. Ce chemin qui a son point de départ au grand chemin doit se continuer jusqu'aux premières habitations, une distance de quatre milles. La population à cause de l'émigration diminue plutôt qu'elle n'augmenté. Il y a beaucoup de pierre à chaux dans le ler rang.

Conducteur: D. Carmichael.

Octroi dépensé : \$50.

Longueur de chemin travaillé : 1 mille 14 arpents.

Canton Nouvelle .---

Route LaBillois, dans St-Jean l'Evangéliste, traversant le canton Maguasha. (Verbalisée). Il y a en 40 journées de corvée données par les intéressés. Toute cette localité est établie. Deux colons sont revenus des Etats-Unis.

Conducteur: J. Quessy. Octroi dépensé: \$49.55.

Longueur de chemin travaillé: 9 arpents.

Canton Nouvelle .-

Route de l'église de St. Jean l'Evangéliste.

Elle a son point de départ sur le ler rang, et traverse le 2e rang en passant entre les Nos. 24 et

25. Sa longueur est de 12 acres, et il y a encore 54 acres pour atteindre son terminus.

Il y a douze colons résidents dans cette localité et tous les lots sont pris. Le sol est généralement très-fertile, et en y récolte avec profit le blé, l'orge, l'avoine, le sarrazin et toutes sortes de légumes. Il y a même une société d'agriculture. Les colons sont d'origines canadienne-française ou irlandaise. Quelques-uns sont revenus des Etats-Unis. Les bois les plus communs dans ce canton sont l'érable, le merisier et l'épinette. Il y a aussi une grande quantité de pierre à chaux.

Conducteur: A. Maltais. Octroi dépensé: \$75.00.

Longueur de chemin travaillé: 12 arpents.

Longueur de ponts construits : 18 pieds.

Cauton Mann .-

Chemin Sandy Hill dans Cross Point, conduissant à l'intérieur. (Verbalisé).

Ce chemin traverse un quinzaine de lots en partant de Sandy Hill.

Les jeunes gens laissant la localité, il n'y a pas d'augmentation de population.

Le sol est bon, mais il n'y a plus que du bois de chauffage. L'avoine et le sarrazin sont les seulo grains qui ont été récoltés cette année.

Conducteur : P. Geraghty. Octroi dépensé : \$74.40.

Longueur de chemin travaillé: 7 arpents. Longueur de ponts construits: 17 pieds

Canton Ristigouche .--

Chemin McDavid, dans Broadlands, traversant le 1er rang de ce canton entre les Nos. 37 et 38. (Verbalisé).

Le sol est bon et couvert de quantité d'érable et de bouleaux. Il y a aussi beaucoup de pierre à chaux et de pouvoirs d'eau mais il n'y a plus de bois à billots. Les grains principalement récoltés sont l'orge, l'avoine et le sarrazin, et généralement ils souffrent peu de la gelée.

Conducteur: J. McCallum. Octroi dépensé: \$100.00.

Longueur de chemin travaillé : 18 arpents.

Longueur de ponts construits ; 30 pieds.

Canton Ristigouche,-

Pont Hugh Fraser dans Broadlands.

Ce pont qui a été reconstruit, mesure 150 pieds de longueur et 25 pieds de hauteur au-dessus des plus hautes eaux. Le conseil municipal a fourni les matériaux pour une valeur de \$80.00. Si la colonisation a fait peu de progrès dans ce canton, la chose est attribuée au manque de chemin. La population se compose d'Ecossais, d'Irlandais et de Canadiens-Français.

Conducteur : M. Adams. Octroi dépensé : \$100.00.

Longueur de ponts construits: 150 pieds.

Canton Matapédia.-

Pont sur la rivière Matapédia. Balance 1881-82.

Les travaux de ce pont ont été exécutés suivant les conditions du contrat, et ont été reçus par l'Inspecteur du gouvernement.

Conducteurs: MM. Poirier et Bélanger.

Octroi dépensé : \$4403.84.

Cauton (Rapport).

Route Brandy Brook.

Ce chemin part du poteau du lot entre le No. 14 et le No. 15 du 3e rang de Ristigouche, descend la ligne sur une distance de 4 acres, et de'à suit une coulée qui traverse le No. 15 et une partie du No. 16, pour se rendre au Brandy Brook. Le chemin fait avec l'octroi du gouvernement part du Brandy Brook coté ouest et suit une coulée qui se rend au 4e rang, rivière Ristigouche.

Ce chemin conduit à un lopin de terre très-propre à la culture, sur le 4e rang, dont les lots sont à peu près tous pris.

Conducteur : O. Martin.

Octroi dépensé: \$98.50.

Longueur de chemin travaillé : 19 arpents.

L. U. FONTAINE,

Directeur de colonisation.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 28 janvier 1884. VII.

TRAVAUX PUBLICS.

TRAVAUX PUBLICS.

Québec, 2 juillet 1883.

A l'Honorable E. DIONNE, Commissaire,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année financière 1882-83, sur les travaux et les édifices publics placés sous le contrôle du département.

ÉDIFICES ET TRAVAUX PUBLICS A QUÉBEC.—HOTEL DU PARLEMENT.

Dans la nuit du 11 avril dernier, un incendie a détruit complètement le centre et l'aile gauche de cet édifice et en a endommagé considérablement l'aile droite. On n'a pu sauver qu'une faible partie de la bibliothèque et de l'ameublement.

J'ai été chargé d'établir la valeur des pertes subies dans cet incendie. Les compagnies d'assurance ont à payer, pour l'édifice et l'ameublement, une somme de \$39,965; elles nous laissent en même temps l'ameublement sauvé. Pour la bibliothèque, elles demandent une expertise. Au moment de l'incendie, l'édifice se trouvait dans un état parfait de restauration, des travaux considérables ayant été exécutés dans le cours de l'année. Entr'autres travaux, en avait à l'extérieur lambrissé les murs les plus exposés à l'action de la pluie, et construit un aile en briques pour cabinets à l'anglaise. A l'intérieur, une partie des tentures avait été renouvelée, les tapis du Conseil remplacés par des neufs, et de fortes réparations exécutées en plemberie et en gazerie. M. le Sergent d'Armes était chargé, par un ordre en conseil, du soin de l'édifice; c'est sous son contrôle immédiat que les ouvrages ont été faits.

L'origine de l'incendie n'a pu être établie, mais je suis porté à croire qu'on doit la chercher dans l'installation défectueuse des calorifères.

NOUVEAU PALAIS LÉGISLATIF.

Des soumissions ont été reçues et un marché a été signé pour la construction d'un nouveau Palais législalif, lequel doit compléter le carré de l'édifice des départements érigé sur la Grande-Allée. M. A. Charlebois a entrepris cette construction pour la somme de \$185,160.64.

Les travaux sont commencés depuis le mois de mai, et, si les solives commandées en Europe sont reçues à temps, le soubassement et le rez-de-chaussée seront terminés à l'automne, et le gouvernement pourra, s'il approuve ce projet, adapter une partie du bâtiment à l'installation provisoire de la législature pour la prochaine session.

Le nouvel édifice se construit d'après des plans et des devis rédigés par messieurs E. E. Taché et P. Ganyreau.

Edifice des Départements.

A part les travaux ordinaires d'entretien, on a exécuté plusieurs ou vrages dont la nécessité s'est fait sentir après l'installation complète des bureaux. Il a fallu, entr'autres travaux, construire, sous le sol de la cour, de nouveaux caveaux à charbon, ajouter une nouvelle rangée de cabinets dans le soubassement, et faire des portes et des cloisons en moyer noir dans les corridors pour augmenter le nombre des chambres d'attente et isoler les apppartements de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et du Conseil.

Par suite de l'incendie de l'Hôtel du Parlement et de l'installation des bureaux de la législature dans l'édifice des départements, les dépenses d'entretien et d'ameublement vont se trouver considérablement augmentées.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT ET DES ARCHIVES, RUE STE-ANNE.

On n'a fait que de menus travaux au bâtiment qui contient ces bureaux, mais, avant longtemps, il faudra refaire la toiture en ferblanc et remplacer la chaudière du calorifère par une neuve.

CORPS-DE-GARDE SUR LE TERRAIN DES JESUITES, RUE STE-ANNE.

Les deux petits bâtiments qui servaient autrefois de corps-de-garde sont maintenant occupés par deux messagers des départements, à la charge d'en prendre soin et de les tenir en bon ordre.

TERRAIN DES JESUITES.

Des trottoirs neufs ont été faits autour de ce terrain.

Les murs de clôture tombent en ruine et il est nécessaire de les reconstruire en partie au plus tôt.

ANCIEN HOTEL DU GOUVERNEMENT.

Cet édifice est loué à Son Excellence le comte de Premio Real.

Palais de Justice temporaire.

En attendant que la construction du nouveau palais de justice soit terminée, on ne fait à l'ancien édifice que les réparations strictement nécessaires. Cette année, des souches de cheminée qui tombaient en ruine ont été reconstruites et la plomberie réparée.

NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE.

Un marché a été signé le 23 mai dernier par M. Patrick Whelan, pour la construction de ce nouvel édifice, sur l'emplacement de l'ancien palais, rue, St-Louis et Place d'Armes. L'entreprise est de \$135,000. M. Whelan est à faire les fouilles nécessaires pour les fondations du bâtiment.

. Ce nouvel édifice se construit d'après des plans rédigés dans notre département; les façades sont de la composition de M. E. E. Taché.

¹ Prison.

L'automne dernier, on a refait les parties plates des toits, et, cet été, les murs de ronde seront rejointoyés.

CHATEAU DE SPENCER WOOD.

On a refait une partie des clôtures qui tombaient de vétusté, et commencé la construction de nouvelles écuries. Il a fallu aussi commencer d'urgence, la réfection en tôle galvanisée de la toiture du corps principal du château.

EDIFICES ET TRAVAUX PUBLICS A MONTREAL.

Palais de Justice.

On a fait de grosses réparations, en platrerie et en peinture, au portique, dans les corridors et le grand vestibule.

Les chaudières du calorifère ayant été trouvées défectueuses par l'inspecteur, des ordres ont été donnés pour en faire trois neuves.

La construction d'une galerie dans la bibliothèque, et de rayous additionnels, est commencée.

Prison des Hommes.

Pas de réparations cette année.

PRISON DES FEMMES.

L'abat-jour, qui n'était pas étanche, a été remplacé par un neuf; on a réparé quelques dommages causés par un commencement d'incendie.

MAISON No 63, RUE ST-GABRIEL - (Bureau d'enrégistrement.) Un appareil calgrifère à eau chaude a été posé.

MAISON No, 76 RUE ST-GABRIEL-(Ancien Musée Géologique.)

Les travaux de restauration commencés l'année dernière sont terminés. L'appareil calorifère est à la veille de manquer.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

La tour et les murs de la façade principale continuent à s'affaisser et à pencher, ce qui nécessite des réparations coûteuses en attendant qu'il faille reconstruire ou restaurer cette tour et ces murs.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Un nouveau colorifère à air chaud a été posé et on a construit de nouveaux closets.

MAISONS DE LA PLACE JACQUES-CARTIER ET DES RUES NOTRE-DAME ET ST-CLAUDE.

Ces maisons sont louées.

M. L. W. Sicotte, qui est chargé de l'administration des propriétés du gouvernement à Montréal, collecte les loyers et fait exécuter les réparations qui deviennent nécessaires à ces maisons.

Palais de Justice et Prison a Arthabaska.

Les murs extérieurs ont été réparés et rejointoyés; la couverture du hangar a été refaite en tôle galvanisée et on a exécuté de menues réparations en peinture et en menuiserie à l'intérieur de l'édifice.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE BEAUCE.

L'ancien calorifère à air chaud a été remplacé par un neuf et de nouveaux pupitres pour les avocats ont été posés dans la salle d'Audience. A l'extérieur, les murs ont été rejointoyés et on a refait en tôle galvanisée la toiture du hangar de la prison.

PALAIS DE JUSTICE, ET PRISON DE CHICOUTIMI.

On a exécuté des réparations en peinture dans les principales salles et corridors.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE FRASERVILLE.

La construction de ce nouvel édifice, par la municipalité, est très avancée et sera terminée dans le cours de l'été. L'appareil calorifère a été construit l'hiver dernier par le gouvernement.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE JOLIETTE.

On a commencé quelques réparations en peinture.

15

Palais de Justice et Prison de Montmagny.

L'intérieur de l'édifice a été réparé et peint à neul'; on a couvert en tôle-galvanisée le toit du centre du palais de Justice.

Palais de Justice et Prison à New Carlisle.

Le mur d'enceinte a été réparé et la toiture de l'édifice peinte.

Palais de Justice et Prison à Percé.

On a terminé la maison du geôlier et fait quelques menues réparations devenues urgentes.

Palais de Justice et Prison à Rimouski.

Le palais de Justice est peint à neuf et un nouveau calorifère à air chaud a été posé.

Palais de Justice et Prison à Terrebonne.

Les corniches, les gouttières et les toits ont été reparés. On a rejointoyé les murs et les souches de cheminées.

Palais de Justice et Prison à Iberville.

Une alle à l'épreuve du feu a été construite pour le greffe du protonotaire.

Palais de Justice de Sherbrooke.

Un nouveau calorifère à air chaud a été posé.

Prison de Sherbrooke.

Les murs d'enceinte ont été rejointoyés, l'abat-jour réparé et les portes de fer des cellules modifiées. On a aussi réparé la plâtrerie et la menui-serie des corridors et de quelques chambres.

Parais de Justice à Trois-Rivières.

Quelques menues réparations ont été faites à la toiture.

Prison de Trois-Rivières.

La toiture du hangar a été refaite en tôle galvanisée, et on a réparé quelques planchers.

Palais de Justice et Prisons à Aylmer, Beauharnois, Bedford, Iles de la Magdeleine, Malbaie, St. Hyacinthe et Sweetsburg.

Le Département n'a pas fait faire de réparations à ces édifices, cette année.

PONTS.

Argenteuil.—J'ai examiné les plans et les devis pour la construction d'un pont dans le canton Morin et d'un autre sur la Rivière-Rouge dans Arundel.

Bonaventure.—Les plans et les devis pour la construction de ponts sur les rivières "LeBlanc" et "Petite Cascapédiac" ont été soumis à mon examen.

Montmagny.—J'ai préparé l'avis public ordinaire, conformément à la loi, pour l'ouverture du pont de péage construit sur la Rivière du Sud par messieurs Roy, Gagnon et autres.

CHEMINS DE FER.

Le dépôt de plans et de livres de renvoi a été fait conformément à la loi, dans mon bureau, pour les chemins de fer suivants:—

Sud-Est.—Continuation de ce chemin jusqu'à Sorel.

Rive Sud.—Entre Dundee et Huntingdon.

Québec Central.—Embranchement Angus.

Québec M. O. & O.—Embranchement de l'Assomption—Tracé depuis la rue St-Roch jusqu'à St-Sauveur, à Québec.

Du Lac St-Jean.—Troisième section.

St-Jean et Sorel.—Partie de ce chemin allant de St-Jean à Chambly.

Québec, Montmorency et Charlevoix.—Les trois sections de Québec à Ste-Anne.

Grand Nord.—Entre St-Jérôme et New Glasgow.

Waterloo et Magog.—De Sherbrooke au canton Hatley.

Mon prédécesseur, M. P. Gauvreau, a cessé de remplir, pour cause de maladie, le 1er octobre dernier, la charge qu'il occupait depuis si longtemps, et, pour ne pas changer cette année l'usage qu'il a toujours suivi, je vous soumets le présent rapport sous une forme aussi concise que possible.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre obéissant serviteur,

J. B. DEROME,

Ingénieur et Directeur des Travaux Publics.

VIII.

FERME MODELE DE ROUGEMONT.

DOCUMENTS CONCERNANT LA FERME-MODÈLE PROVINCIALE DE ROUGEMONT.

ROUGEMONT, 23 janvier 1883.

A l'honorable J. A. Mousseau, C. R., Premier-ministre de la Province de Québec,

MONSIEUR,

En me rapportant à l'entrevue que vous et l'honorable M. Lynch m'avez accordée, le 18 courant, j'ai l'honneur de soumettre à votre considération, ainsi qu'à celle de votre gouvernement, et d'une manière plus détaillée, ma proposition concernant la transformation de ma ferme modèle, de Rougemont, en une Ecole d'Agriculture, sous le patronage du gouvernement.

En premier lieu, je désire donner au gouvernement un aperçu des moyens et des ressources que je possède, pour remplir ma part de l'entreprise.

Ma ferme, située dans la paroisse de Saint-Césaire, comté de Rouville, sur le penchant sud-est de la montagne de Rougemont, comprend 800 acres, dont 300 composés d'une glaise riche et de terre noire.

Environ 350 acres, occupant la hauteur du versant de la montagne, sont composés de sable, de gravier et d'un sol sablonneux, tous parfaitement arrosés par les eaux du printemps autant que par celles des lacs situés audessus de la ferme.

Celle-ci comporte environ cent acres de bois debout, principalement composés d'érables à sucre et d'autres bois durs : aussi de plusieurs acres de vergers de choix, de pommiers en excellent rapport.

Le sol est fertile et bien adapté aux fins du pâturage, de l'élevage des bestiaux, à l'établissement de laiteries ainsi qu'à la culture du foin, aux grains, plantes à racines et à tous les produits de la ferme en général.

La ferme, dans la plus grande partie de son étendue, se trouve entourée de clôtures de pierres et de bois.

Les écuries, presqu'entièrement neuves, et parfaitement construites de pierres et de briques, sont très bien disposées pour abriter convenablement au-delà de 500 têtes d'animaux, actuellement gardés dans les dépendances, ainsi qu'un nombre considérable de moutons et de porcs.

Il existe une excellente bâtisse de 72 pieds sur 24, haute d'un étage et demi, et, comme les autres, solidement construite en pierres, en briques et en bois.

Cet édifice est destiné à recevoir une laiterie, une beurrerie et une fabrique de fromage; y attenant, se trouve une glacière aussi vaste que bien aménagée.

La maison d'habitation, en pierre et en bois, commode, bien construite, parfaitement située, contient des chambres à coucher susceptibles de loger vingt ou trente personnes, et aussi d'autres excellents appartements.

Mon but et mon intention seraient d'établir sur cette ferme, et d'après le système le plus parfait, une laiterie et une fabrique de beurre et de fromage afin d'y fabriquer deux de ces produits de la meilleure sorte et qualité de telle façon qu'on puisse les comparer, en tant que conservation et autres qualités avec les meilleurs de l'Europe.

Nous nous proposons également de faire l'exportation aux Indes Occidentales, où il existe une demande continuelle de beurre, de fromage, d'avoine, de foin, de farine, de pois, de bœuf, de porc, et en général de tous les produits de la ferme, afin de pourvoir à plus d'un million d'habitants, presqu'entièrement approvisionnés aujourd'hui par les Etats-Unis et l'Europe.

Je suis convaincu, par la connaissance que j'ai du Canada et de ses ressources, qu'il peut lutter avantagensement avec tous les autres pays, non-seulement pour les produits de la ferme, mais encore pour tous ceux manufacturés; résultat que j'aimerais voir s'accomplir, cela va sans dire, et par

lequel nous approvisionnerions, en général, les marchés des Indes Occidentales.

Afin de réaliser mon projet concernant les laiteries, les fabriques de beurre et de fromage, sur une échelle aussi grande que je le désire, je me propose d'utiliser le lait et la crême d'au moins 1,000 vaches de mes diverses races, et j'ai l'intention d'acheter, en outre, autant que cela deviendra nécessaire, le lait de 200 vaches des fermiers du voisinage.

Outre les bestiaux achetés ou nés sur la ferme, je possède environ 300 têtes de bétail de race pure particulièrement importés des meilleurs troupeaux d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, pour l'élevage ou la production du lait. Ils appartiennent aux espèces les plus populaires et les plus estimés, telles que : Polled Argus ou Aberdeen, Galloway, Hereford, Durham, Jersey, Ayrshire, West-Highland, Devon et Sussex.

Avec celles-ci, je mentionnerai les taureaux des différentes races, dont je pourrai me servir dans les districts voisins, dans une portion de quinze à vingt, pour les fins de l'élevage, et par ce moyen améliorer de beaucoup la valeur du bétail de la province de Québec.

Il me plairait à avoir cette ferme, non seulement pour la fabrication du beurre ou du fromage, mais mieux encore, pour en faire un établissement utile au pays.

Ce serait avec satisfaction que je céderais ma ferme et son bétail pour qu'on en use comme d'une école d'agriculture où les jeunes gens des environs aussi bien que ceux des cantons de l'Est viendraient recevoir l'instruction nécessaire pour faire de bons éleveurs et d'excellents fermiers.

Je fournirais annuellement la nourriture, le logement et l'instruction à 20 jeunes gens que le gouvernement voudrait bien choisir et nommer.

Ces jeunes gens travailleraient un certain nombre d'heures par jour, ainsi que vous voudrez bien le prescrire.

Si vous jugez convenable de m'allouer les moyens suffisants, disons \$6,000 par an, ou une somme moindre, jugée par le gouvernement comme

pouvant être une indemnité suffisante pour m'aider dans l'emploi de professeurs habiles, d'hommes compétents à donner l'instruction et à accomplir le travail dans les diverses branches : élevage, travaux de ferme, jardinage, culture des fruits, fabrication du beurre et du fromage, je m'engage à fournir des gens capables pour distribuer cette instruction au cas où vous croiriez devoir accéder à ma proposition.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) GEORGE WHITFIÈLD.

MEMOIRE DE M. WHITFIELD.

- A la demande de l'honorable Commissaire de l'Agriculture. M. George Whitfield, de Rougemont, a l'honneur d'ajouter les explications qui suivent à la lettre adressée à l'honorable Premier Ministre en date du 23 janvier dernier, dont copie est ci-annexée:
- 1. La ferme modèle provinciale de Rougemont sera essentiellement une ferme école, où l'on enseignera la prătique de l'agronomie. Cependant M. Whitfield profitera de toutes les occasions possibles afin de suivre, dans les travaux manuels, les données de la science agricole la plus parfaite. Par exemple, il se propose de s'assurer les services d'un chimiste agricole, qui visitera la ferme école de temps à autre afin d'y faire les recherches et les démonstrations scientifiques de nature à intéresser les véritables agronomes.
- 2. A cette ferme école, au moins vingt apprentis recevront gratuitement leur pension et leur instruction, à la condition de se conduire convenablement et de travailler manuellement, tel qu'on doit le faire sur une terre bien administrée. Ces apprentis seront désignés par le Commissaire de

l'Agriculture; ils seront pris parmi la population agricole tant française qu'anglaise de cette province et ils seront définitivement acceptés comme apprentis, par le commissaire et par M Whitfield, après avoir démontré, par leur manière de faire sur la ferme-école, qu'ils ont le désir de bien faire et les qualités nécessaires au succès en agriculture.

- 3. De plus, cette ferme école sera gratuitement ouverte au public en général, ainsi qu'à toute personne respectable qui désire s'instruire ou se perfectionner dans tout ce qui sera enseigné ou pratiqué dans cette ferme, tel que la fabrication du beurre et du fromage, l'élevage et le soin du bétail, la culture en général, l'horticulture, l'arboriculture et la culture des fruits, etc., etc.
- 4. Dans la ferme école provinciale de Rougemont, on enseignera particulièrement la fabrication des meilleurs fromages gras, du beurre de première qualité, des divers fromages écrémés les plus recherchés. Ces fabrications devront se faire d'une manière industrielle, par les meilleurs procédés et avec le lait d'au moins cent vaches. Et afin d'instruire les cultivateurs qui sont dans l'impossibilité de profiter des avantages offerts par les grandes fabriques de beurre ou de fromage, on enseignera également la fabrication du meilleur beurre avec le lait de trois à cinq vaches, et la confection des bons fromages à l'usage des fermes qui ne possèdent qu'une dizaine de vaches.

On y pratiquera de plus, avec les soins les plus éclairés, l'élevage et l'engraissement des races de boucherie, aussi bien que de celles propres à la production du lait, la direction de cette ferme tendant surtout à l'alimentation du bétail, bien qu'on y fasse toutes les opérations usuelles d'une culture modèle complète, y compris drainage, les assolements, les enclos, etc., etc.

5. Un jardinier arboriculteur et maraîcher sera attaché à la ferme-école. Il y aura également un sous-chef chargé spécialement de l'élevage et des soins du bétail. De plus un directeur de culture chargé, sous M. Whitfield, de l'administration générale de la ferme-école et de l'enseignement à donner aux élèves. Les deux autres sous-chefs seront respectivement un maître fabricant de beurre et de fromage et un comptable ; ce dernier tiendra les comptes précis et détaillés des opérations de la ferme école afin de faire

ressortir d'une manière évidente les bénéfices et les pertes des diverses cultures et exploitations.

- 6. M. Whitfield aura la conduite générale de la ferme-école, sujet à l'inspection du gouvernement.
- 7. M. Whitfield devra soumettre au commissaire de l'Agriculture, de temps à autre, pour approbation, un précis des diverses opérations et du système de culture qu'il se propose de suivre. Une fois approuvé, ce système d'opérations générales sera suivi jusqu'à avis contraire. Les opérations de la ferme-école de Rougemont seront conduites de manière à ce qu'il puisse en être rendu un compte au public en la manière que le commissaire de l'Agriculture jugera convenable.
- 8. M. Whitfield se propose d'entretenir, etc., sur la ferme-école, un cheval importé de gros traits, et de quinze à vingt taureaux pur sang des meilleures races connues, tant pour la production de la viande que pour la production économique du lait. L'usage de ce cheval et de ces taureaux sera, en tout temps, à la disposition gratuite de tout cultivateur dans la Province de Québec, sujet aux règlements qui seront jugés acceptables par le Commissaire de l'Agriculture.
- 9. De plus M. Whitfield se fera un devoir de maintenir en permanence un troupeau choisi parmi les meilleures vaches laitières canadiennes, originaires de France, lequel troupeau sera amélioré au moyen de ses congénères de Jersey, Ile de France. Ces améliorations dans la race seront soigneusement annotées dans un livre spécial de généalogie qui sera tenu à cet effet.
- 10. Afin de rénumérer partiellement M. Whitfield des immenses dépenses qu'il s'impose dans le but de maintenir cette ferme école provinciale sur un pied convenable, le gouvernement de cette province lui paiera annuellement, pendant au moins dix ans, et par quartiers, la somme de six mille piastres, laquelle somme comprendra absolument tout ce que le gouvernement sera tenu de payer en faveur de la dite ferme-école.
- 11. M. Whitfield s'engage spécialement à donner à ses apprentis toutes les facultés nécessaires dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Le Révérend M. Provençal, curé de la paroisse, a bien voulu s'offrir

de visiter l'école dans ce but; ce que M. Whitfield entend favoriser, tant que pour Monsieur le curé lui-même que pour ceux qu'il jugera bon d'envoyer en tout temps. Il en sera de même pour les apprentis protestants qui jouiront des avantages d'une église et d'un missionnaire résidant à un mille de la ferme-école.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé)

GEO. WHITFIELD.

Québec, 21 février 1883.

LETTRE DE M. L'ABBE PROVENÇAL.

Saint-Césaire, 11 février 1883.

Au Comité d'Agriculture,

Québec.

Honorables Messieurs.

Depuis quelques jours, j'ai appris avec un grand plaisir, les dispositions de M. Whitfield, de Rougemont, concernant l'établissement d'une ferme modèle pratique, sons le contrôle du gouvernement.

La partie de la province que nous habitons est privée de cet avantage. Depuis longtemps les amis du progrès agricole désirent ardemment une semblable institution. M. Whitfield a compris le bien immense qu'il peut faire au pays : aussi veut-il mettre à la disposition du gouvernement ses terres de "Rougemont" et son prodigieux stock d'animaux. Sans aucun doute, c'est du dévouement pour l'art agricole. M. Whitfield possède plusieurs centaines d'acres de terre, la meilleure que l'on a dans Saint-Césaire. Vous trouverez chez lui des terres de toutes les qualités : terre argileuse, sablonneuse, terre de bas-fonds, de montagnes, etc., etc. De plus, il est difficile de trouver, dans le pays, un troupeau de bêtes à cornes aussi varié, aussi nombreux, aussi magnifique sous tous les rapports. Il n'y aura qu'une voix pour approuver le gouvernement s'il veut bien favoriser cette partie du pays d'une semblable institution. L'occasion est des plus favorables.

J'ai en le plaisir de voir M. Whitfield; je sais qu'une entente entre lui et le gouvernement est possible, je dirai plus, même facile.

Le gouvernement n'a rien à craindre sous le rapport de la morale et des principes religieux des jeunes gens qui fréquenteront cet établissement. Je me ferai un devoir d'être le chapelain et le gardien de la morale de l'institution, que je m'engage à visiter, un jour par semaine, s'il le faut. C'est, en outre, le désir de M. Whitfield, clairement exprimé. Il est même possible d'établir une chapelle succursale dans cette partie de ma paroisse, dans les établissements mêmes de M. Whitfield.

J'attire donc la bienveillante attention du gouvernement et du conseil d'agriculture sur les offres de M. Whitfield, persuadé d'avance des avanavantages immenses que le pays doit retirer d'un semblable établissement dans nos cantons.

Avec une considération distinguée,

Votre bien dévoué serviteur,

(Signé) J. A. PROVENÇAL, Prétre.

Ordre en Conseil.

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, en date du 17 avril 1883, approuvé par le lieutenant-gouverneur, le 19 avril 1883.

Sur l'établissement d'une école d'agriculture à Rougemont, comté de Rouyille.

L'honorable commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, dans un rapport en date du trente et un mars dernier (1883), expose que, dans une lettre du vingt-trois janvier dernier, et un mémoire du vingt-et-un février de la même année (lettre et mémoire annexés au susdit rapport de l'honorable commissaire), M. George Whitfield a fait an gouvernement des propositions qui permettraient de créer une école d'agriculture complète et pouvant donner aux élèves la théorie et la pratique de toutes les branches de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, de l'élevage, de l'industrie laitière et des industries agricoles en général;

Qu'il est de la plus haute importance de rendre plus efficace l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture dans cette province;

Que le projet de M. Whitfield permettrait de réunir, dans un même établissement, des professeurs et des élèves de langue française et de langue anglaise, faisant ainsi bénéficier les uns et les autres des études et de l'expérience propres à chacun;

Que l'établissement de M. Whitfield offre des avantages exceptionnels, ainsi qu'il appert par la lettre de M. l'abbé J. A. Provençal (annexée au susdit rapport de l'honorable commissaire), et par le rapport de l'Association de l'agriculture et des arts d'Ontario, aunée 1883;

Que, en outre, les élèves de l'école projetée jouiraient de tous les avantages désirables au point de vue de l'éducation morale et religieuse, ainsi qu'on peut le voir par la section ouze du mémoire ci-dessus mentionné et la lettre de M. l'abbé Provençal annexée au dit mémoire.

L'honorable commissaire recommande en conséquence:

- 1. Que les propositions de M. George Whitfield, telles que spécifiées dans sa lettre et son mémoire susdits, soient acceptées ; qu'une école d'agriculture soit créée à Rougement, paroisse de St.-Césaire, et que l'établissement offert au gouvernement pour cet objet porte le nom de "Ferme Modèle Provinciale de Rougemont," (Rougemont Provincial Model Farm.)
- 2. Qu'une somme de six mille piastres (\$6,000) soit payée annuellement, pendant au moins dix ans, à M. George Whitfield, pour l'indemniser des dépenses auxquelles il s'oblige dans sa lettre et son mémoire suscités, à condition qu'il donne ou fasse donner la pension et l'enseignement gratuits à au moins vingt élèves du gouvernement; qu'il accorde à ceux de ces élèves qui feront un travail profitable, une compensation au moins égale à la moitié du prix ordinaire de la main d'œuvre, et qu'il se conforme à toutes les obligations portées à sa dite lettre du vingt-trois janvier 1888, et à son dit mémoire du vingt-et-un février de la même année;

- 3. Que cette somme de six mille piastres, (\$6,000), soit payée par versements trimestriels, sur rapport favorable d'un ou plusieurs inspecteurs nommés par le commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, ce ou ces inspecteurs devant être payés par M. Whitfield;
- 4. Que, si toutes et chacune des conditions et propositions contenues dans la lettre et le mémoire sus-mentionnés du dit George Whitfield ne sont exactement et fidèlement remplies, il sera loisible au gouvernement de mettre fin au présent contrat et de refuser la susdite allocation annuelle de six mille piastres, en donnant avis au dit George Whitfield trois mois d'avance.

Certifié,

(Signé)

J. A. DEFOY,

Greffier du Conseil Exécutif.

PREMIER RAPPORT DE M. S. LESAGE.

Québec, 1er août 1883.

A l'honorable Elisée Dionne, Commissaire.

Monsieur,—Conformément à vos instructions, j'ai fait, le 24 et le 25 juillet dernier, une visite d'inspection à la Ferme Modèle Provinciale de Rougement, et j'ai lieu de croire que les observations que j'ai faites, à Madame Whitfield (M. Whitfield étant parti deux jours auparavant pour les îles Barbades et ayant laissé la gestion de ses affaires entre les mains de Madame Whitfield) sur la nécessité de remettre entre les mains de M. Barnard la direction absolue des travaux de la Ferme, vont être suivies à la lettre. Déjà Mme. Whitfield a cédé à M. Barnard, pour lui et sa famille, le logement qu'elle occupait jusqu'ici dans la maison principale de la Ferme, et, en lui faisant part de cette décision qu'elle avait prise, elle a ajouté, en ma présence, que désormais M. Barnard aurait la haute main dans toutes les opérations de la ferme; que le chef de pratique actuel était sur le point de quitter la Ferme, et que M. Barnard allait être chargé de choisir celui qui devrait le remplacer. Ainsi, du côté de la direction, les choses vont au mieux

pour l'avenir. Avec un bon cultivateur sous ses ordres, M. Barnard pourra donner aux travaux de la ferme une tournure propre à inculquer aux élèves les véritables principes de la bonne culture.

Lors de ma première visite, au commencement de mai, j'avais fait observer à M. Whitfield que, pour arriver à faire sur sa ferme une exploitation qui pourrait être imitée par la généralité des cultivateurs, il lui faudrait diminuer ses troupeaux jusqu'au point de ne garder que le nombre d'animaux qu'il pourrait nourrir à même les produits de la ferme; que le surplus pouvait bien être entre ses mains une spéculation avantageuse, mais que, pour les fins de l'enseignement, il fallait se restreindre au nombre de têtes proportionné à l'étendue en culture. Peu de temps après cette visite, M. Whitfield s'est assuré pour la surveillance et le soin de som nombreux bétail les services de M. Watson, un spécialiste de grande renommée en Europe et aux Etats-Unis. C'est ce monsieur que j'ai trouvé en charge du bétail. Une des premières choses qu'il m'a dites a été que M. Whitfield se proposait de vendre, en mars ou avril prochain, le plus tard, par encan public, au Kansas, tous ses animaux de race Polled Angus et Galloway, et de recomposer son troupeau au point de vue de la production du lait. M. Watson croit, comme beaucoup de nos cultivateurs, que la vache canadienne croisée avec le taureau Jersey est celle qui convient le mieux, sous tous les rapports, et il se propose, avec l'agrément de M. Whitfield, de faire entrer les vaches canadiennes pour une très forte proportion dans la recomposition de son troupeau. La création d'un bon troupeau de race canadienne croisée de Jersey ne saurait tomber entre mains plus compétentes que celles de M. Watson.

Les élèves qui sont employés à tour de rôle au soin du bétail ont beaucoup à apprendre de M. Watson. Ils suivent avec intérêt les renseignements qu'il leur donne en travaillant avec eux. Il m'a fait l'effet d'être en grande faveur auprès d'eux.

La fabrication du fromage et du beurre, sous la direction de M. Jocelyn, est une des meilleures branches de l'enseignement pratique de la Ferme-Ecole. Les élèves passent à tour de rôle, chacun leur semaine, deux ou trois ensemble. L'un d'eux, un jeune Letiecq, de Bécancour, est déjà en état de diriger seul la fromagerie, quand M. Jocelyn s'absente. L'installation m'a

paru très complète. Une porcherie d'un excellent modèle vient d'être construite auprès, dans le but d'utiliser les résidus du fromage et du beurre.

J'ai passé une heure avec les élèves, dans leur salle de lecture, qui est en même temps leur salle de récréation. Ils m'ont paru satisfaits de leur position et désireux d'en tirer le meilleur parti possible. Le travail ne les effraie pas, et ils paraissent s'y livrer avec assez d'entrain. Sur 17 élèves présents, il n'y en avait qu'un seul qui ne fut pas fils de cultivateur. Comme personnel d'une ferme école, il serait difficile de trouver mieux que ces 17 jeunes gens. Ils ont tout ce qu'il faut pour réussir en agriculture; robustes, habitués au travail des champs, ils appartiennent tous à des familles aisées qui, pour la plupart, pourront les établir au sortir de l'école.

Détail important à noter, ces jeunes gens sont remarquables par leur bonne éducation qui se trahit dans la modestie de leur maintien et par la politesse de leurs réponses.

Au point de vue de la qualité des élèves, la Ferme Ecole a été jusqu'ici un grand succès.

La culture qui s'est faite sur la Ferme, depuis le printemps, n'a pu faire disparaître tous les défauts saillants qui se rencontrent dans cette exploitation. Ce n'est pas encore à proprement parler une ferme modèle, mais il y a là tout ce qu'il faut pour en faire une, et M. Barnard y parviendra, si M. Whitfield lui met en main, en fait de machines et de main-d'œuvre, tout ce dont il aura besoin. Les fermes modèles ne s'improvisent pas; c'est une œuvre de longue haleine, et le meilleur enseignement agricole pour un jeune homme est peut-être d'assister à la transformation d'une ferme ordinaire en une ferme modèle.

Vû les progrès déjà faits par M. Whitfield dans l'amélioration de sa ferme, vû surtout ceux qui sont en voie de s'accomplir, je recommande que le premier quartier de la subvention qui a été votée pour sa ferme école, lui soit payé, et que ce quartier couvre les trois mois qui ont couru depuis le premier de mai jusqu'à ce jour.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé)

S. LESAGE,
Assistant-Commissaire.

Québec, 15 octobre 1883.

A l'honorable E. DIONNE,

Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

Monsieur,

Selon vos instructions, j'ai fait une visite d'inspection à la ferme modèle provinciale de Rougemont, le dix du courant, et j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Les bonnes dispositions qu'avait manifestées madame Whitfield, lors de ma visite précédente, relativement à la direction absolue des travaux de la ferme, qui devait être laissée entièrement à M. Barnard, m'avaient fait espérer de trouver, cette fois, une amélioration marquée dans l'apparence de la ferme. Je regrette d'avoir à constater qu'il n'y pas en de progrès perceptible.

J'ai fait part à madame Whitfield de mon désapointement, et, pour toute réponse, elle s'est répandue en plaintes et en récriminations contre le directeur de culture de la ferme, M. Barnard, J'ai répliqué à cela que le département n'était point responsable de la direction donnée par M. Barnard, et que, fût-il cause du mauvais état de la ferme, ce que j'étais loin d'admettre, M. Whitfield ne devait s'en prendre qu'à lui-même, attendu que c'était lui qui avait choisi M. Barnard, sans aueune intervention de notre part.

De son côté, M. Barnard prétend, avec beaucoup de plausibilité, que l'autorité dont madame Whitfield l'a revêtu est une autorité tout à fait illusoire, attendu qu'elle ne met pas à sa disposition la main-d'œuvre, les outils, les instruments aratoires et les machines perfectionnées dont il aurait besoin pour faciliter le travail qui doit se faire sur la ferme, et surtout, qu'il n'a aucun contrôle sur les employés aux gages de M. Whitfield, ni sur les dépenses qui devraient être faites pour mettre certaines parties de la ferme au niveau de bonne tenue des fermes du voisinage. Il faudrait de l'argent et beaucoup de main-d'œuvre additionnelle pour faire disparaître les défauts apparents, et M. Barnard se plaint d'avoir peine à obtenir ce qui est nécessaire pour rencontrer, au jour le jour, les besoins les plus pressants.

Quoi qu'il en soit de ces récriminations de part et d'autre, il est une chose sur laquelle il ne peut y avoir de doute pour personne, c'est que l'ensemble des opérations de la ferme-modèle provinciale de Rougement est loin de correspondre aux promesses faites par M. Whitfield et aux obligations par lui contractées dans sa lettre du 23 janvier dernier adressée à l'honorable Premier ministre, et dans son mémoire en date du 21 février dernier, lesquelles obligations lui ont été imposées par l'ordre-en-conseil du 19 avril dernier, comme condition du paiement de l'allocation annuelle de six mille piastres promise par le gouvernement.

Plusieurs élèves, entr'autres six des meilleurs, ont déjà quitté la fermeécole, emmenés par leurs parents, qui n'étaient pas satisfaits du mode de culture qui s'y pratique et qui trouvaient à redire au travail purement mercenaire qu'on leur faisait faire la plupart du temps, et il est à craindre que d'autres ne les imitent. De nouveaux élèves ont remplacé ceux qui sont partis, et ils sont aujourd'hui au nombre de seize.

Cet établissement de Rougemont devant être, d'après le mémoire du 21 février dernier, " essentiellement une ferme école où l'on enseignera la pratique de l'agronomie," il importe qu'il s'y fasse de la culture proprement dite pour que les élèves, " les apprentis," comme ils sont à dessein désignés dans le mémoire, soient à même d'apprendre quelque chose; car, c'est surtout par la pratique qu'on s'est proposé de faire de ces jeunes gens de bons cul-Or, il n'a été fait jusqu'ici que très peu de culture sur la ferme; la récolte de l'année est à peu près nulle; et à part les leçons données par le directeur de culture, M. Barnard, les élèves ont eu peu d'occasions de s'initier aux bonnes pratiques agricoles. A moins donc d'un changement complet dans l'exploitation de la ferme (le moindre changement qu'on devrait exiger serait d'utiliser les engrais qui se perdent, de nettoyer les fossés et rigoles un peu partout, de rendre productives les parties de la ferme qui ne le sont pas du tout, et enfin de faire aux granges, clôtures et barrières les réparations dont elles ont besoin, dans la partie basse de la ferme), à moins d'un pareil changement, dis-je, je ne vois pas que les élèves puissent tirer aucun profit du temps d'apprentissage qu'ils pourraient passer à Rougemont.

Le tout respectueusement soumis.

S. LESAGE,
Assistant commissaire.

COPIE DU RAPPORT D'UN COMITÉ DE L'HONORABLE CONSEIL EXÉCUTIF, EN DATE DU 9 NOVEMBRE 1883, APPROUVÉ PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR LE 10 NOVEMBRE 1883.

Sur la révocation de l'Ordre en Conseil No. 136, du 19 avril 1883, concernant l'établissement d'une ferme modèle, à Rougemont:—

L'honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, dans un rapport en date du neuf navembre courant (1883), expose que, dans une lettre du 23 janvier 1883, et un mémoire en date du 21 février de la même année (lettre et mémoire ci-annexés), M. George Whitfield, de Rougemont, paroisse de St-Césaire, a offert au gouvernement de recevoir sur sa ferme de Rougemont un certain nombre d'élèves qu'y enverrait le gouvernement, et auxquels il donnerait, ou ferait donner des leçons théoriques et pratiques dans toutes les branches de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, de l'élèvage, de l'industrie laitière et des industries agricoles en général.

Que, dans sa lettre et son mémoire ci-dessus cités, M. Whitfield s'engageait à faire de sa ferme un établissement modèle où les élèves pourraient recevoir un enseignement vraiment supérieur et tous les soins possibles, et que, pour atteindre le but proposé, il ne demandait qu'une subvention comparativement légère, en vue des grandes dépenses qu'il se proposait de faire sur la ferme même, et aussi pour se procurer d'habiles professeurs, etc., etc.;

Que, par Ordre en Conseil No. 136, du 19 avril 1883, la ferme de monsieur Whitfield a été constituée en école d'agriculture, sous le nom de "Ferme modèle provinciale de Rougemont," et qu'une subvention de \$6,000 a été promise au dit M. Whitfield, à condition qu'il remplirait toutes et chacune des promesses contenues dans la lettre et le mémoire ci-dessus mentionnés;

Que le public a admirablement secondé le gouvernement dans les efforts de celui-ci pour créer une vaste école où toutes les branches de l'agriculture devaient être pratiquement enseignées, et] que des élèves de premier choix se sont rendus à la ferme modèle provinciale de Rougemont, pour y travailler et s'y instruire, mais que M. Whitfield a complètement négligé de remplir la plupart des promesses qu'il avait faites au gouvernement et au public;

Que, dans des visites officielles faites par lui (l'honorable commissaire), et par l'assistant commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, pendant l'été et l'automne de la présente année, il a été constaté que la ferme de M. Whitfield était inférieure, au point de vue de la culture et de l'entretien, à la moyenne des fermes bien tenues du voisinage; que l'enseignement agricole y était très incomplet; que la parcimonie de la direction paralysait les efforts des quelques chefs de pratique qui cherchaient à améliorer et à réformer l'établissement; que les élèves y étaient employés une trop grande partie de leur temps à des travaux autres que les travaux agricoles, et, enfin, que des plaintes s'élevaient de tous côtés contre la direction donnée au dit établissement.

Vû la négligence absolue de M. Whitfield à transformer sa ferme de Rougemont en une ferme modèle, et l'état de délabrement dans lequel il laisse cette propriété, faute de consacrer les sommes nécessaires à son entretien; vû aussi le non-accomplissement de la plupart des promesses faites par M. Whitfield au gouvernement au sujet de l'enseignement à donner aux élèves de la ferme, ainsi qu'il a été constaté par le rapport officiel ci-annexé de M. S. Lesage, du 15 octobre 1883, et par le témoignage d'un grand nombre de personnes, l'honorable commissaire recommande, qu'à partir de ce jour, la ferme de M. George Whitfield, à Rougemont, paroisse de St-Césaire, ne soit pas reconnue comme "ferme modèle provinciale," et que l'Ordre en Conseil No. 136, du 19 avril 1883, soit rescindé et annulé.

Certifié,

JOS. A. DEFOY, Greffier du Conseil Exécutif.